

ВЫСШЕЕ  
ОБРАЗОВАНИЕ

Т. Е. Змеёва, М. С. Левина

# Французский язык для экономистов

Практикум

2-е издание

**УМО ВО**  
РЕКОМЕНДУЕТ

 **Юрайт**  
издательство  
[bible-online.ru](http://bible-online.ru)

**Т. Е. Змеёва, М. С. Левина**

# **ФРАНЦУЗСКИЙ ЯЗЫК ДЛЯ ЭКОНОМИСТОВ ПРАКТИКУМ**

**УЧЕБНОЕ ПОСОБИЕ ДЛЯ ВУЗОВ**

**2-е издание, переработанное и дополненное**

*Рекомендовано Учебно-методическим отделом высшего образования в качестве  
учебного пособия для студентов высших учебных заведений, обучающихся  
по экономическим направлениям*

**Книга доступна на образовательной платформе «Юрайт» [urait.ru](https://urait.ru),  
а также в мобильном приложении «Юрайт.Библиотека»**

**Москва • Юрайт • 2022**

УДК 811.133.1(075.8)  
ББК 81.2Фр-923я73  
3-69

**Авторы:**

**Змеёва Татьяна Егоровна** — доцент, кандидат филологических наук, профессор кафедры французского языка Департамента иностранных языков Национального исследовательского университета «Высшая школа экономики»;

**Левина Марина Сергеевна** — доцент кафедры французского языка Департамента иностранных языков Национального исследовательского университета «Высшая школа экономики».

**Рецензенты:**

**Мешкова И. Н.** — кандидат филологических наук, доцент кафедры иностранных языков юридического факультета Российского университета дружбы народов;

**Козаренко О. М.** — кандидат географических наук, доцент Департамента языковой подготовки Финансового университета при Правительстве Российской Федерации.

**Змеёва, Т. Е.**

3-69

Французский язык для экономистов. Практикум : учебное пособие для вузов / Т. Е. Змеёва, М. С. Левина. — 2-е изд., перераб. и доп. — Москва : Издательство Юрайт, 2022. — 239 с. — (Высшее образование). — Текст : непосредственный.

ISBN 978-5-534-12207-7

Практикум может быть использован в ходе освоения курса «Французский язык для профессионального общения» в качестве дополнительного материала к учебнику «Французский язык для экономистов: учебник для академического бакалавриата» (М. : Издательство Юрайт, 2015), а также как самостоятельное пособие, направленное на развитие навыков профессиональной коммуникации на французском языке во всех видах речевой деятельности.

Практикум представляет собой комплекс тренировочно-обучающих заданий, объединенных в 8 модулей по тематическому принципу. Тематическая структура практикума полностью соответствует структуре учебника «Французский язык для экономистов: учебник для академического бакалавриата». Каждый модуль посвящен определенному аспекту социально-экономической жизни Франции. К книге прилагаются видеоролики, расположенные в Электронной библиотечной системе «Юрайт» ([biblio-online.ru](http://biblio-online.ru)).

Соответствует актуальным требованиям федерального государственного образовательного стандарта высшего образования.

Учебное пособие предназначено для студентов, изучающих французский язык как язык специальности «Экономика», а также для учащихся и специалистов в области менеджмента, права, социологии, прикладной политологии, владеющих знаниями французского языка на уровне A2 по Общеевропейской классификации уровней владения иностранным языком. Может быть полезно для тех, кто готовится к сдаче квалификационного экзамена на диплом Торгово-промышленной палаты г. Парижа.

УДК 811.133.1(075.8)  
ББК 81.2Фр-923я73

*Все права защищены. Никакая часть данной книги не может быть воспроизведена в какой бы то ни было форме без письменного разрешения владельцев авторских прав.*

ISBN 978-5-534-12207-7

© Змеёва Т. Е., Левина М. С., 2017  
© Змеёва Т. Е., Левина М. С., 2019,  
с изменениями  
© ООО «Издательство Юрайт», 2022

# Оглавление

<b>Предисловие .....</b>	<b>7</b>
<b>Module 1. Budget des ménages. Consommation.</b>	
<b>Statut du commerçant .....</b>	<b>11</b>
• Unité 1 • .....	11
I. Compréhension écrite .....	11
II. Compréhension et expression écrite .....	18
III. Compréhension orale .....	24
IV. Expression orale .....	25
• Unité 2 • .....	25
I. Compréhension écrite .....	25
II. Compréhension et expression écrite .....	32
III. Compréhension orale .....	35
IV. Expression orale .....	37
<b>Module 2. Emploi. Chômage.....</b>	<b>38</b>
• Unité 1 • .....	38
I. Compréhension écrite .....	38
II. Compréhension et expression écrite .....	44
III. Compréhension orale .....	49
IV. Expression orale .....	50
• Unité 2 • .....	51
I. Compréhension écrite .....	51
II. Compréhension et expression écrite .....	58
III. Compréhension orale .....	62
IV. Expression orale .....	63
<b>Module 3. Entreprise : classifications, structures, gestion.....</b>	<b>64</b>
• Unité 1 • .....	64
I. Compréhension écrite .....	64
II. Compréhension et expression écrite .....	70
III. Compréhension orale .....	77
IV. Expression orale .....	78
• Unité 2 • .....	78
I. Compréhension écrite .....	78
II. Compréhension et expression écrite .....	87
III. Compréhension orale .....	93
IV. Expression orale .....	95

<b>Module 4. Entreprise : aspects sociaux.....</b>	<b>96</b>
• Unité 1 • .....	96
I. Compréhension écrite .....	96
II. Compréhension et expression écrite.....	103
III. Compréhension orale .....	109
IV. Expression orale .....	110
• Unité 2 • .....	110
I. Compréhension écrite .....	110
II. Compréhension et expression écrite.....	117
III. Compréhension orale .....	122
IV. Expression orale .....	123
<b>Module 5. Types de revenus.....</b>	<b>124</b>
• Unité 1 • .....	124
I. Compréhension écrite .....	124
II. Compréhension et expression écrite.....	131
III. Compréhension orale .....	137
IV. Expression orale .....	138
• Unité 2 • .....	138
I. Compréhension écrite .....	138
II. Compréhension et expression écrite.....	145
III. Compréhension orale .....	150
IV. Expression orale .....	151
<b>Module 6. Secteur bancaire .....</b>	<b>152</b>
• Unité 1 • .....	152
I. Compréhension écrite .....	152
II. Compréhension et expression écrite.....	159
III. Compréhension orale .....	165
IV. Expression orale .....	166
• Unité 2 • .....	166
I. Compréhension écrite .....	166
II. Compréhension et expression écrite.....	173
III. Compréhension orale .....	178
IV. Expression orale .....	179
<b>Module 7. Monnaie. Secteur financier .....</b>	<b>180</b>
• Unité 1 • .....	180
I. Compréhension écrite .....	180
II. Compréhension et expression écrite.....	186
III. Compréhension orale .....	192
IV. Expression orale .....	194
• Unité 2 • .....	194
I. Compréhension écrite .....	194
II. Compréhension et expression écrite.....	201
III. Compréhension orale .....	205
IV. Expression orale .....	206

<b>Module 8. Intervention de l'État : impôts, offre des services publics .....</b>	<b>207</b>
• Unité 1 • .....	207
II. Compréhension et expression écrite .....	213
III. Compréhension orale .....	219
IV. Expression orale .....	220
• Unité 2 • .....	220
I. Compréhension écrite .....	220
II. Compréhension et expression écrite .....	228
III. Compréhension orale .....	234
IV. Expression orale .....	235
<b>Ouvrages de référence .....</b>	<b>236</b>
<b>Новые издания по дисциплине «Французский язык» и смежным дисциплинам .....</b>	<b>238</b>



# Предисловие

Пособие предназначено для студентов, изучающих французский язык как язык специальности «Экономика», а также для будущих специалистов в области менеджмента, права, социологии, прикладной политологии, владеющих базовыми знаниями французского языка на уровне A2 по Общеевропейской классификации уровней владения иностранным языком.

Учебный практикум может быть использован в ходе освоения курса «Французский язык для профессионального общения» в качестве дополнительного материала к учебнику «Французский язык для экономистов: учебник для академического бакалавриата» (М.: Юрайт, 2015), а также как самостоятельное пособие, направленное на развитие навыков профессиональной коммуникации на французском языке во всех видах речевой деятельности. Практикум также представит несомненный интерес для тех, кто готовится к сдаче квалификационного экзамена на диплом Торгово-промышленной палаты г. Парижа (Франция).

Основной практической целью пособия является развитие у обучающихся профессионально-ориентированных навыков и умений во всех видах речевой деятельности на основе письменных и звучащих текстов социально-экономического характера.

Учебный практикум представляет собой комплекс тренировочно-обучающих заданий, объединенных в 8 модулей (**Modules**) по тематическому принципу. Тематическая структура практикума полностью соответствует структуре учебника «Французский язык для экономистов». Каждый модуль посвящен определенному аспекту социально-экономической жизни Франции. В структуру практикума включены следующие темы: *Budget des ménages. Consommation. Statut du commerçant* (Бюджет семьи. Потребление. Статус предпринимателя); *Emploi. Chômage* (Занятость. Безработица); *Entreprise : classifications, structures, gestion* (Предприятие: классификации, структуры, управление); *Entreprise : aspects sociaux* (Предприятие: социальные аспекты); *Types de revenus* (Виды доходов); *Secteur bancaire* (Банковский сектор); *Monnaie. Secteur financier* (Деньги. Финансовый сектор); *Intervention de l'Etat : impôts, offre des services publics* (Регулирующая роль государства: налоги, предоставление социальных услуг).

Каждый модуль состоит из 2 уроков (**Unités**). Каждый урок, в свою очередь, включает 4 раздела, соответствующие компетенциям, на раз-

вление которых и направлен практикум, а именно: **Compréhension écrite** (Понимание письменного текста), **Compréhension et expression écrite** (Понимание и порождение письменного текста), **Compréhension orale** (Понимание устного (звучашего) текста), **Expression orale** (Порождение устного текста).

Первый раздел — **Compréhension écrite** (Понимание письменного текста) — содержит 3 части (**Parties**), каждая из которых посвящена выработке и закреплению конкретных умений. Это: понимание общего содержания текста и его деталей (**Partie 1**), понимание лексико-грамматической и логической структуры текста (**Partie 2**), понимание иконографических документов — графиков, таблиц, схем и т. п. (**Partie 3**). Тестовые задания данного раздела соответствуют формату квалификационных экзаменов и призваны выработать у учащихся навыки извлечения значимой информации в зависимости от коммуникативной задачи.

Во второй раздел — **Compréhension et expression écrite** (Понимание и порождение письменного текста) — включены упражнения, позволяющие сформировать навыки порождения собственного письменного текста на основе анализа и синтеза предлагаемого текстового материала (*résumé, compte-rendu, synthèse*).

Третий раздел — **Compréhension orale** (Понимание устного (звучашего) текста) — содержит ссылки на электронные ресурсы соответствующей тематики и задания, предназначенные для контроля общего и детального понимания зучащего текста учащимися.

В четвертом разделе — **Expression orale** (Порождение устного текста) — формулируются темы для обсуждения на занятиях.

Новизна предлагаемого учебного практикума и его преимущество по сравнению с аналогичными учебными материалами заключается в комплексном подходе к подбору учебно-тренировочных заданий, направленных на выработку профессионально-ориентированных навыков и умений.

Использование данного пособия в учебном процессе позволит не только достичь поставленных целей по развитию профессиональной иноязычной компетенции во всех видах речевой деятельности, но и решить такие задачи, как:

- комплексное развитие средствами французского языка общекультурных, социально-личностных, профессиональных, инструментальных компетенций, необходимых специалисту социально-экономического профиля;
- расширение кругозора, социокультурной осведомленности и повышение общей гуманитарной культуры студентов;
- формирование навыков автономного изучения французского языка с использованием информационно-коммуникационных технологий, развитие способности к самообразованию;
- индивидуализация процесса обучения;
- оптимизация процесса усвоения материала;

— развитие академических компетенций студентов (общенаучных, научно-методических, самообразовательных).

В результате освоения учебного пособия учащийся должен:

**знатъ**

— употребление грамматических форм, моделей и синтаксических конструкций, присущих текстам экономической направленности;

— лексику в объеме, необходимом для реализации компетенций, предусмотренных образовательными стандартами подготовки бакалавров по направлениям социально-экономического профиля;

— особенности функционирования основных социально-экономических институтов Франции;

— социокультурные стереотипы речевого и неречевого поведения при общении на французском и русском языках, степень их совместимости/несовместимости в ситуациях профессионального общения;

— основные способы работы над языковым и речевым материалом;

**уметь**

**в области чтения:**

— понимать современные аутентичные общественно-политические, публицистические (медийные), научные, научно-популярные тексты, построенные на языковом материале социокультурной, академической и профессиональной сфер общения, используя навыки просмотрового, поискового, ознакомительного и изучающего чтения на французском языке;

— выделять значимую/запрашиваемую информацию для решения поставленной коммуникативной задачи;

— анализировать структуру текста и средств текстовой связи, выделять ключевые слова и выражения для дальнейшей передачи содержания текста в соответствии с коммуникативной задачей;

**в области аудирования:**

— понимать в пределах литературной нормы монологическую и диалогическую речь на известные темы в ситуациях профессионального общения;

— понимать аутентичные тексты социально-экономического характера, относящиеся к различным типам речи (повествование, рассуждение и др.);

— выделять значимую/запрашиваемую информацию для решения поставленной коммуникативной задачи;

**в области говорения:**

— сделать сообщение/доклад на заданную тему: представить структурированное изложение темы, выделить обсуждаемую проблему, рассмотреть ее аспекты, изложить и аргументировать свою позицию (подготовленная речь);

— высказаться по теме (в рамках пройденной тематики): кратко и логично обосновать свою позицию, привести примеры, резюмировать результаты дискуссии (неподготовленная речь);

**в области письма:**

— порождать письменный текст, передающий содержание исходного текста в соответствии с коммуникативной задачей (реферирование, аннотирование и др.);

— порождать собственный письменный текст, отражающий личную точку зрения автора, отвечающий общепринятым нормам структурирования, логики изложения и аргументации собственной позиции;

**владеть**

— стратегиями восприятия, анализа, создания устных и письменных текстов разных типов;

— стратегиями использования ситуативно обусловленных моделей в типичных ситуациях межличностного профессионального общения;

— приемами самостоятельной работы с языковым материалом (лексикой, грамматикой, фонетикой) с использованием справочной и учебной литературы.

*Авторы*

# **Module 1**

## **BUDGET DES MÉNAGES. CONSOMMATION.**

## **STATUT DU COMMERCANT**

### **• Unité 1 •**

#### **I. Compréhension écrite**

**>> Partie 1 <<**

##### **Exercice 1.**

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :**

1. Pour qui a-t-on créé cette « épicerie sociale et solidaire » ?	
2. Quel est le prix des provisions qui y sont vendues ?	
3. Quels sont les avantages pour ses bénéficiaires ?	
4. Par qui cette idée a-t-elle été lancée et soutenue ?	
5. Quelles sont les données obtenues par l'Observatoire de la vie étudiante ?	

#### **À Poitiers, une épicerie sociale au cœur même de l'université**

Ils sont inscrits en master ou en doctorat et, comme de plus en plus d'étudiants, ne parviennent pas à joindre les deux bouts entre le loyer de leur chambre, les frais de scolarité et les achats du quotidien. C'est pour eux, et uniquement pour eux, que vient d'être créée une « épicerie sociale et solidaire », sur le modèle de celles qui existent dans les quartiers défavorisés des grandes villes.

À peine plus grande qu'une salle de cours, la boutique est située dans les locaux mêmes de l'université de Poitiers, et s'appelle « Episs' campus ». Ouverte le 8 novembre dernier, elle propose des produits alimentaires à des prix défiant toute concurrence. Elle offre des denrées fraîches et des produits de première nécessité d'une valeur comprise entre 10 et 30% du prix qu'ils

sont vendus en supermarché. Comptez par exemple 20 centimes pour un pack de lait et 40 centimes pour un jus de fruit.

Segah, étudiant en master de géologie, est l'un de ses bénéficiaires. Parce que ses finances ne lui permettent guère de faire autrement, il vient faire ici ses courses tous les jeudis : « *Là, avec 10 euros, on en a pour la semaine, et au niveau des produits, il y a l'essentiel*, confie-t-il. *En fait, cette épicerie a un double avantage : le coût et la proximité. Parce qu'elle est aussi très bien placée.* »

Lancée en février par différentes associations et instances de l'université, l'idée d'une épicerie sociale avait été reprise par Yves Jean, le nouveau président de l'université élu en avril, qui en avait fait une promesse de campagne. Ce dernier a finalement obtenu qu'elle ouvre à l'automne.

Ce concept d'une épicerie sociale et solidaire destinée aux étudiants n'est pas nouveau. Les villes de Lyon, Lille ou encore Nice l'ont déjà adopté. Il répond à un besoin alimentaire pour les étudiants, besoin passé en deuxième position derrière le logement, tous deux représentant 55% des dépenses des étudiants, selon une étude menée par l'Observatoire de la vie étudiante.

([www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr))

### Exercice 2.

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. Les Français ont l'intention d'augmenter leurs dépenses pendant les soldes d'été.			
2. Cette attitude est provoquée par leur manque de confiance en situation économique.			
3. Le nombre des Français comptant participer aux soldes a augmenté par rapport à l'année passée.			
4. Les femmes prévoient dépenser moins que les hommes.			
5. Cette tendance est observée depuis plusieurs années.			
6. Les hommes s'achètent en soldes des gadgets chers.			
7. Les femmes privilégiennent le rayon de l'électroménager.			
8. Pour les jeunes, c'est le high tech qui reste le rayon « star » des soldes.			
9. En général, les jeunes dépensent en soldes plus que les adultes.			
10. Les soldes restent toujours un événement commercial qui attire le plus les Français.			

## **Les Français comptent dépenser plus pendant les soldes**

*Leur budget moyen pour les soldes d'été, qui dureront du mercredi 22 juin au mardi 2 août, sera de 300 euros, soit 55 euros de plus que l'année dernière. Les hommes seront plus dépensiers que les femmes.*

C'est sans doute l'un des signes du retour du moral des Français. D'après l'Insee, le moral des ménages a atteint en mai son plus haut niveau depuis octobre 2007. Sentant les effets de la baisse de l'inflation, ils sont plus confiants sur leur niveau de vie et leur situation financière pour les mois à venir. Les soldes d'été devraient être une bonne occasion de manifester ce regain d'enthousiasme.

Plus d'un Français sur deux (58%) a l'intention de faire les magasins pendant cette période, une proportion similaire à l'été dernier. En moyenne, les Français ayant prévu de faire les soldes comptent y dépenser 300 euros, soit 55 euros de plus que l'année dernière, selon un sondage de YouGov France.

Dans le détail, les femmes déclarent en moyenne un budget de 261 euros, soit 90 euros de moins que les hommes (351 euros). Ces derniers, en effet, ont plutôt tendance à profiter des soldes pour s'acheter des produits plus chers : 28% de ces messieurs, par exemple, reportent leurs achats au rayon high tech pour les effectuer durant la période des soldes, contre 21% des dames. Les consommatrices, quant à elles, misent davantage sur les soldes pour s'acheter des vêtements (à 46%, contre 36% pour les hommes) ou des chaussures (47% vs. 40%). Par ailleurs, les jeunes consacreront moins d'argent aux soldes. Plus réduit, le budget des 18-24 ans est de 186 euros, soit 154 euros de moins que les 55 ans et plus (340 euros).

Les soldes restent donc un rendez-vous important pour les Français... mais de moins en moins incontournable. Le sondage souligne que près d'un Français sur deux (49%) estime que les soldes ont moins d'intérêt que les réductions et autres promotions que l'on retrouve dans les magasins ou sur Internet tout au long de l'année. Les soldes ne sont plus un temps fort de consommation, pour lequel les Français mobilisent leur épargne. Les Français ont perdu leurs repères sur les prix, et les soldes devraient être totalement repensés.

### **Note :**

YouGov France : L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 1064 personnes représentatif de la population nationale française âgée de 18 ans et plus. Le sondage a été effectué en ligne, sur le panel propriétaire YouGov France, selon la méthode des quotas, du 1 au 2 juin.

([www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr))

**>> Partie 2 <<**

**Exercice 3. Dans le texte ci-dessous relevez les verbes et les constructions nominales qui servent à exprimer les variations de la quantité :**

## La consommation alimentaire s'accroît tandis que les achats de vêtements reculent

Cette année, la consommation en produits alimentaires, hors boissons alcoolisées et tabac, maintient sa croissance (+1,0%) alors que la hausse des prix s'accentue (+1,8% après +1,1%). La consommation de pains et de céréales progresse fortement (+ 3,6%). Celle de légumes se redresse (+1,2% après -0,9%), favorisée par des prix à la baisse (-4,7%). En revanche, la consommation de fruits continue à se réduire (-1,4% après -0,6%), malgré une hausse des prix plus modérée (+1,4% après +5,1%). Celle de viande et de poisson se replie, en lien avec l'accélération des prix. Les prix des boissons non alcoolisées, notamment le café et les jus de fruits, sont en forte hausse (+4,1%). La consommation de tabac diminue de 0,6% après une année de stabilité (+0,1%). Elle est sans doute freinée par la hausse des prix qui reste élevée (+5,7%). Les dépenses en habillement et chaussures rechutent (-1,2% en volume), après une faible hausse (+0,8%). Ce sont les vêtements qui contribuent le plus à ce repli.

Verbes		Constructions nominales	
↑	↓	↑	↓

### Exercice 4. Complétez le texte ci-dessous à l'aide des adjectifs suivants :

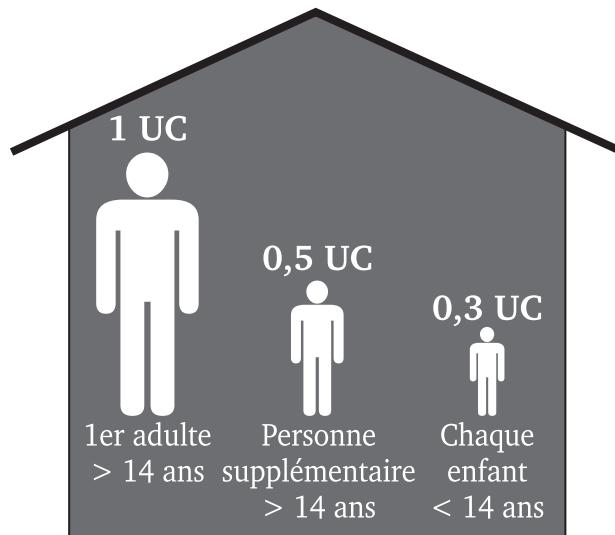
tirés, socioprofessionnelle, entrepris, nationaux, relative, moyenne, définies, cohérente, globale, familiale

L'évolution du pouvoir d'achat par unité de consommation (UC) reste une donnée 1\_\_\_\_\_ à l'ensemble des ménages : c'est une moyenne. L'évolution du pouvoir d'achat est plus forte que cette 2\_\_\_\_\_ pour certains ménages, et moins forte pour d'autres. Depuis quelques années, des travaux sont 3\_\_\_\_\_ pour répartir le revenu et la consommation 4\_\_\_\_\_ entre grandes catégories de ménages, de façon 5\_\_\_\_\_ avec le cadre global des comptes 6\_\_\_\_\_. Les catégories sont 7\_\_\_\_\_ par la composition 8\_\_\_\_\_ et le revenu du ménage, la catégorie 9\_\_\_\_\_ et l'âge de la personne de référence.

En étudiant l'évolution du pouvoir d'achat par UC, on prend en compte à la fois l'évolution 10\_\_\_\_\_ de la population et celle de la composition des ménages. Ainsi, si le pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages a augmenté de 2,5% le pouvoir d'achat par UC, c'est à dire ramené à un niveau individuel, n'augmente plus que de 1,9%.

### Exercice 5. Dans le texte ci-dessous, 4 phrases ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées :

L'évolution du pouvoir d'achat que fournissent les comptes nationaux permet d'apprécier les résultats économiques d'un pays en terme de capacité d'achat pour les ménages dans leur ensemble. Cette mesure très globale est désormais accompagnée de données complémentaires. (1)\_\_\_\_\_.



Tout d'abord, la population française augmente régulièrement. (2)\_\_\_\_\_ Mais il faut aussi tenir compte du fait que la vie en commun permet de réduire certaines dépenses : deux personnes vivant sous le même toit n'ont pas besoin d'un revenu double de celui d'une personne seule pour atteindre le même niveau de vie. (3)\_\_\_\_\_.

Pour tenir compte de ces éléments, les statisticiens utilisent la notion d'unité de consommation (UC) : dans un foyer, le premier adulte compte pour une UC, une personne supplémentaire de plus de 14 ans pour 0,5 UC. (4)\_\_\_\_\_. Donc, chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC.

Exemple : pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans, on compte  $1 + 0,5 + 0,3 + 0,3 = 2,1$  UC.

- A. Par exemple, les dépenses pour le logement ne sont pas deux fois plus importantes.
- B. La composition des foyers en unités de consommation influe sur leur consommation.
- C. Elles donnent une image plus fine de la situation effective des ménages.
- D. Les revenus créés par l'activité économique se répartissent donc sur un nombre croissant d'habitants.
- E. Les enfants occasionnent des dépenses inférieures à celle des adultes.
- F. De ce fait, les ménages disposent de marges de manœuvre plus réduites qu'auparavant dans la gestion de leur budget.

>> Partie 3 <<

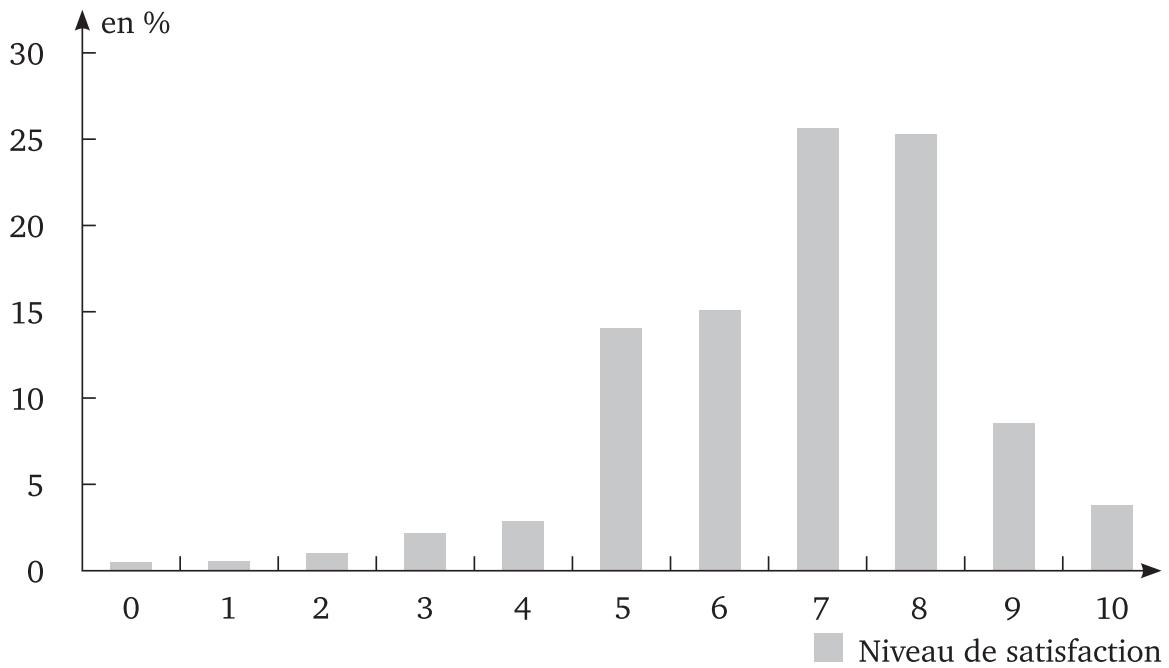
### **Exercice 6.**

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.
- B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.
- C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes / actuelles.

#### **Document 1**

#### **Satisfaction de la vie en général**

*Lecture : à la question « en général, que diriez-vous de votre vie, sur une échelle de 0 à 10, de la pire à la meilleure possible ?*



*Champ :* population de France métropolitaine âgée de 18 ans ou plus, vivant en logement ordinaire.

*Source :* Insee, enquête qualité de vie.

1. Ce graphique représente
  - a) l'évolution annuelle du niveau de satisfaction de vie.
  - b) la répartition du nombre de personnes satisfaites selon leurs revenus.
  - c) l'augmentation substantielle de ceux qui sont contents.
  - d) le pourcentage des appréciations sur une échelle de 0 à 10.
2. Selon ce graphique,
  - a) un quart des personnes déclarent un niveau de satisfaction égal à 8.
  - b) il n'y a pas d'interrogés qui sont absolument mécontents.
  - c) un niveau de satisfaction égal à 10 est propre à plus de 5% des interrogés.
  - d) la part des personnes satisfaites a diminué.

## Document 2

### Taux d'équipement en biens durables selon le type de ménage (en %)

	Ménage d'une seule personne	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Autres types de ménages	Ensemble (100%)
Ordinateur	57	78	97	86	77
Connexion à Internet	55	77	96	79	75
Téléphone portable	77	92	99	95	89
Téléphone fixe	85	96	96	88	91
Télévision couleur	95	99	98	96	97

	Ménage d'une seule personne	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Autres types de ménages	Ensemble (100%)
Deux télévisions couleur ou plus	25	54	60	56	45
Abonnement à des chaînes de TV	36	55	63	57	51
Lecteur DVD, magnétoscope	65	80	87	76	77
Congélateur	84	96	97	91	91
Lave-linge	90	99	100	94	96
Lave-vaisselle	34	69	78	54	57
Micro-ondes	82	90	95	88	88
Voiture	67	95	96	81	84
Deux voitures ou plus	3	50	67	48	36

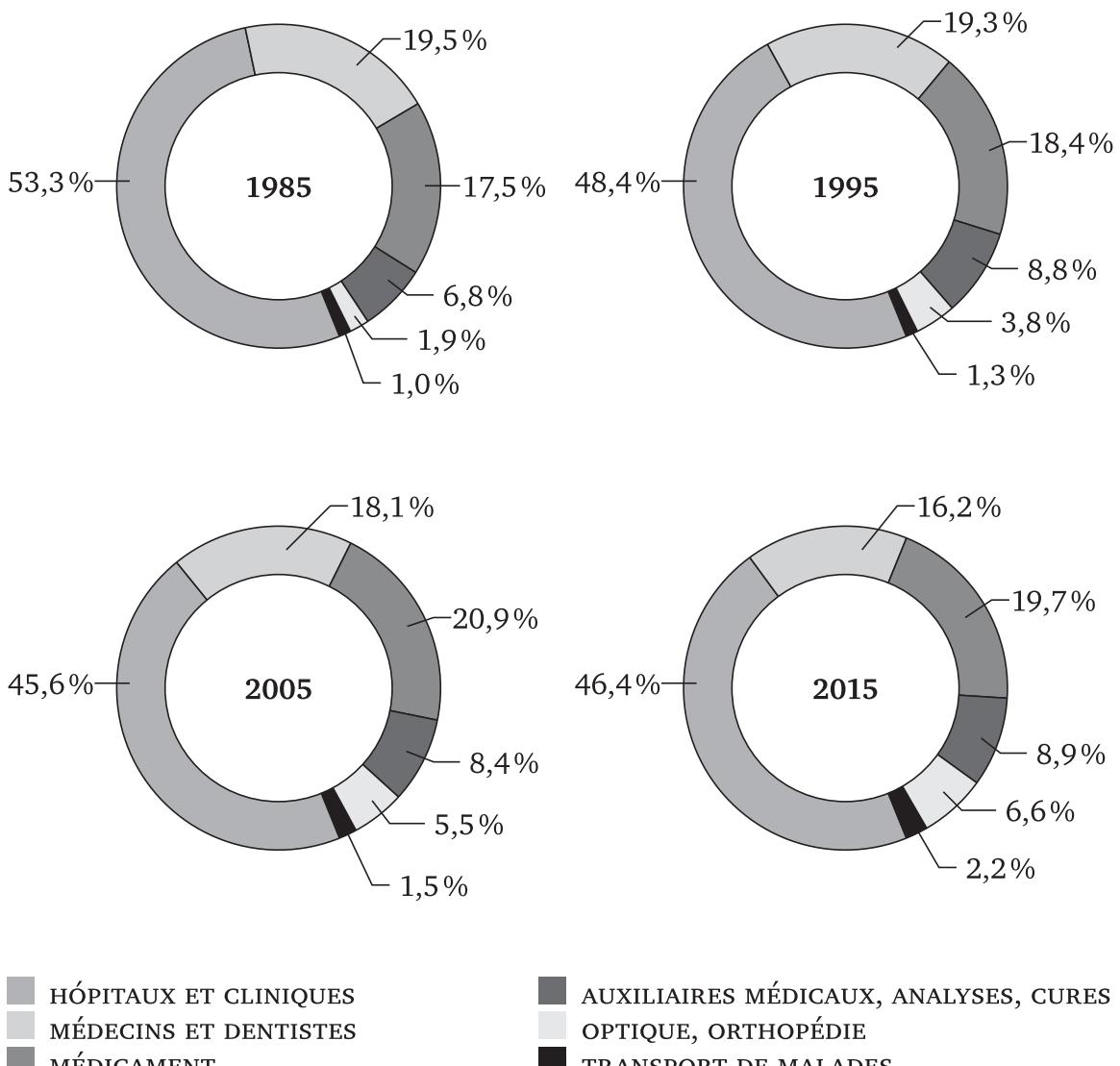
1. Ce document nous apprend
  - a) comment évoluent les acquisitions de biens durables par les ménages.
  - b) quelles sont les préférences des ménages en matière de biens durables.
  - c) à quel point les ménages sont dotés de biens durables.
  - d) la structure de la consommation des biens durables.
2. D'après ce document,
  - a) trois quart de tous les ménages peuvent naviguer dans la « toile ».
  - b) plus de 90% des ménages pourraient ne pas se servir de transports en commun pour se déplacer.
  - c) les ménages possédant un téléphone fixe sont deux fois plus nombreux que ceux qui ont un téléphone portable.
  - d) tous les couples avec enfant(s) possèdent un lave-vaisselle.

### Document 3

#### Évolution de la structure de la consommation de soins et de biens médicaux

1. Ce document informe sur
  - a) la part des soins et services médicaux dans le budget des ménages sur la période 1985-2015.
  - b) l'évolution des dépenses pour les hopitaux et cliniques au cours de 30 ans.
  - c) les changements dans la structure des dépenses pour des soins et services médicaux sur une période de 30 ans.
  - d) l'évolution de la part des dépenses pour les soins de médecins et dentistes dans la consommation totale de soins et de biens médicaux.

2. D'après ce document,
- le poste optique, orthopédie a tendance à diminuer.
  - les dépenses pour les soins de médecins et dentistes ont reculé de plus de 3% au cours de 30 ans.
  - le poste « médicaments » ne cesse d'augmenter.
  - en 30 ans la structure de la consommation n'a pas subi de changements.



Source : Comptes nationaux de la santé.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 7.** Lisez le texte ci-dessous et donnez un sous-titre à chaque paragraphe en reformulant les idées qui y sont présentes :

### Courses alimentaires : comment réduire la note

Les courses alimentaires représentent de 13 à 14% du budget disponible par ménage, soit une note annuelle qui oscille entre 5.800 et plus de 7.000 €. Ce budget peut être réduit de façon significative en adoptant les bons réflexes.

---

1. \_\_\_\_\_

Les ventes de produits crus, sans préparation, sont en perte de vitesse alors que les plats préparés, plus pratiques à l'usage, mais beaucoup plus chers, pèsent de plus en plus lourds dans le budget alimentaire. Pour réduire la facture finale des courses alimentaires, le bon réflexe est de renouer avec la cuisine maison.

---

2. \_\_\_\_\_

La grande distribution permet aujourd'hui d'acheter en toutes saisons des produits issus de régions lointaines. Si ces produits sont tentants, leur prix tient compte du coût de leur transport, parfois sur des milliers de kilomètres. En achetant des produits locaux de saison, il est possible de faire baisser le montant du ticket de caisse, notamment sur le poste des légumes et fruits.

---

3. \_\_\_\_\_

Un produit acheté en grande quantité voit souvent son prix fondre. Si, à l'évidence, vous ne pouvez pas tout consommer dans la foulée, multipliez les modes de conservation. Congélateur, conserve, réfrigérateur... vos aliments peuvent être conservés plusieurs mois après l'achat sous une forme crue ou préparée. Lors de la conservation, essayez au maximum de varier les préparations pour une utilisation plus pratique au quotidien. Pour les légumes par exemple, vous pouvez les stocker crus en sachet dans le congélateur, mais aussi cuisinés.

---

4. \_\_\_\_\_

Les produits de marque sont très souvent beaucoup plus chers que ceux sans marque. Si la qualité de certains produits préparés sans marque laisse parfois à désirer, pour les produits de base comme la farine, les œufs ou le sucre, aucune différence notable n'est à signaler. Et pour cause, dans la plupart des cas, ces produits discount ou de marque proviennent des mêmes unités de fabrication !

---

5. \_\_\_\_\_

Les grandes marques pratiquent souvent, sous la pression de la grande distribution, des opérations promotionnelles particulièrement intéressantes. Trois produits pour le prix de deux, 20% de produit gratuit, bons d'achat à valoir sur un prochain achat, les formules promotionnelles sont un bon moyen de faire baisser le prix de votre caddy, à condition que vous ayez réellement besoin des produits en promotion...

---

6. \_\_\_\_\_

Le prix affiché d'un produit est souvent trompeur. Lorsque vous faites vos courses alimentaires, méfiez-vous des petits prix trop alléchants ! Ils cachent souvent un grammage moindre ! En comparant les prix au kilo, vous serez étonné de voir également que certains gros conditionnements que l'on pense a priori meilleur marché s'avèrent finalement plus chers que des petits.

---

7. \_\_\_\_\_

La plupart des grandes enseignes de la distribution, réelles ou virtuelles (courses en ligne), proposent à leurs clients des programmes de fidélité sous forme de carte ou autre. Ces outils de fidélisation permettent dans la

majorité des cas de cumuler des euros à dépenser ensuite. L'économie n'est pas immédiate, mais elle est bien là !

8. \_\_\_\_\_

Pour profiter des rabais sur des grandes quantités, la meilleure solution est de commander groupé. Une ou deux amie(s), un parent isolé, un voisin... en mettant les besoins de chacun dans un pot commun, on peut facilement réduire son budget courses alimentaires.

9. \_\_\_\_\_

Dans les rayons d'un supermarché bien achalandé, il n'est pas rare de se laisser tenter par des produits chers dont on peut se passer. Pour limiter les achats coups de cœur, le meilleur réflexe est de faire une liste de courses des produits indispensables et de s'y tenir. Si la tentation est trop forte, optez pour des courses sur Internet ou dans un magasin discount. Ces deux formules sont idéales pour profiter de prix intéressants sur l'essentiel sans se laisser tenter par le superflu.

([www.pratique.fr](http://www.pratique.fr))

**Exercice 8.** Lisez les deux textes ci-dessous et :

- A. dégagiez les idées communes et différentes,**
- B. classez dans deux colonnes les arguments pour et contre la contrefaçon,**
- C. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ.**

### Texte 1

#### **La contrefaçon touche désormais tous les domaines d'activité dans le monde**

Au-delà des produits de luxe, du textile, de la maroquinerie et des cigarettes, le marché mondial de la contrefaçon touche aujourd'hui tous les domaines d'activité, dont les médicaments, et constitue un « fléau majeur ».

Au cours d'une conférence de presse à Paris, marquant la 14<sup>e</sup> journée mondiale anti-contrefaçon, Christian Peugeot, président de l'Union des Fabricants (Unifab), a déploré que la contrefaçon soit « devenue un phénomène international, organisé, structuré par les mêmes acteurs que celui du trafic de drogue et touche tous les domaines d'activité [...]. C'est un fléau majeur ».

Rien qu'en France, les douanes ont ainsi saisi 8,9 millions de faux objets cette année, soit une augmentation de 42% par rapport à 2018, affirme l'Unifab.

En Europe, près de 103 millions d'objets contrefaits ou piratés ont été interceptés par les douanes cette année, contre 75 millions il y a 10 ans. En outre, l'Unifab constate une hausse de 82% des affaires liées à la contrefaçon, mais une baisse de 12% des articles interceptés.

Cette hausse s'explique principalement par les capacités industrielles de production dont disposent désormais les fraudeurs et par le développement de l'outil Internet, qui permet d'écouler une large part de la contrefaçon.

Traditionnellement, les produits de luxe alimentent le gros de la contrefaçon. Mais des objets de la vie quotidienne sont désormais régulièrement saisis, tels que les cigarettes (34%), les étiquettes et logos de marque (8%), les vêtements (7%), ainsi que les jouets (7%). Shampoings, dentifrices et appareils domestiques constituent également une part importante des coups de filet (14%).

En terme de géographie, la Chine reste le principal producteur de faux produits : 63% des objets saisis par les douaniers en étaient issus. Viennent ensuite la Thaïlande (24%), Hong-Kong (7%), l'Inde (3%) et Singapour (1%).

Surtout, le phénomène représente un manque à gagner estimé de 200 à 300 milliards d'euros par an, la France perdant à elle seule plus de 6 milliards d'euros.

Thème principal de l'édition de la journée mondiale anti-contrefaçon : les faux médicaments ont pris une part significative dans ce marché mondial de la contrefaçon. Ils représentaient entre 8 et 10% du marché pharmaceutique mondial, pour un bénéfice estimé à 75 milliards d'euros pour les fraudeurs, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé.

« Cette année a marqué un point de rupture. Les douaniers ont intercepté un nombre significatif de médicaments contrefaits, alors qu'auparavant, ces produits représentaient une part anecdotique des prises », explique-t-on chez l'Unifab. Rien qu'en Europe, près de 3 millions de produits pharmaceutiques frauduleux ont été saisis par les douanes cette même année, soit l'équivalent de 3% des 103 millions d'articles contrefaits interceptés.

Outre les dangers que fait peser la fraude sur la santé et la sécurité des consommateurs, les représentants des fabricants pointent également les dégâts économiques de la contrefaçon, à savoir le risque de dégradation de l'image de marque des entreprises ou encore le manque à gagner fiscal pour les États.

« Le pillage du savoir-faire national copié le plus souvent à l'extérieur de nos frontières conduit à la suppression régulière des postes d'emplois traditionnels : 200.000 en Europe dont 38.000 en France », affirme l'Unifab d'après une étude réalisée à sa demande par le cabinet KPMG.

([www.leparisien.fr/flash-actualite-economie/la-contrefacon-touche-desormais-tous-les-domaines](http://www.leparisien.fr/flash-actualite-economie/la-contrefacon-touche-desormais-tous-les-domaines))

## Texte 2

### Les bienfaits de la contrefaçon

Les sacs Louis Vuitton et les montres Rolex achetés à l'étranger pour une bouchée de pain donnent souvent mauvaise conscience aux acheteurs. Si les vacanciers sont ravis d'avoir fait une bonne affaire, ils ont souvent peur

d'avoir acheté un produit de mauvaise qualité, d'avoir outrepassé les limites de la légalité et engrangé le grand banditisme.

Mais apparemment, ces inquiétudes n'ont pas lieu d'être. Un nouveau rapport financé par l'UE donne même carte blanche aux vacanciers pour leurs achats. Selon cette étude, rédigée en partie par un conseiller du Home Office [le ministère de l'Intérieur britannique], les consommateurs et le marché du luxe ont en revanche tout à gagner.

Ainsi, les pertes liées à la contrefaçon pour l'industrie du luxe seraient complètement surestimées — puisque la plupart des gens qui achètent des contrefaçons n'auraient jamais les moyens de se payer les originaux — et ces marchandises prohibées seraient même une bonne opération de marketing.

### ***La police ne devrait pas perdre son temps à lutter contre ce trafic***

D'après ce rapport, la police ne doit pas perdre son temps à essayer d'enrayer ce trafic. En effet, l'étude bat en brèche l'affirmation selon laquelle la contrefaçon financerait le terrorisme et le grand banditisme. L'opinion publique, rappellent les rapporteurs, n'est d'ailleurs guère favorable à un renforcement de la répression puisque les consommateurs sont les premiers à profiter de ce commerce illégal, qui rapporterait 1,3 milliard de livres [1,5 milliard d'euros] chaque année au Royaume-Uni.

Pour le professeur David Wall, co-auteur du rapport et conseiller du gouvernement en matière de criminalité, la valeur du préjudice subi par le secteur du luxe est largement surestimée : les pertes s'élèveraient en fait à un cinquième des estimations actuelles. « *Voire peut-être moins* », dit-il. « *D'ailleurs, selon certains éléments, la contrefaçon profiterait aux grandes marques en raccourcissant notamment le cycle de vie d'un produit et en augmentant la sensibilité des gens aux marques. Ce qui est vraiment préoccupant en revanche, c'est la contrefaçon de médicaments, des pièces détachées pour les avions et toutes ces choses qui peuvent vraiment causer du tort aux consommateurs. Alors que les restrictions budgétaires affectent également la police, et qu'on leur demande toujours d'en faire plus, la lutte contre la criminalité devrait avoir d'autres priorités* », explique-t-il.

### ***1 000 euros d'amende pour un sac acheté 7 euros***

Si les autorités britanniques traquent les trafiquants de contrefaçons, le gouvernement a décidé de ne pas pénaliser les consommateurs. Ce qui n'est pas le cas partout. En France par exemple, l'achat de contrefaçons est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 300 000 euros ou de trois années d'emprisonnement. Cet été, en Italie, lors d'un coup de filet, un touriste a été condamné à verser une amende de 1 000 euros pour avoir acheté un faux sac Vuitton pour 7 euros près de Venise.

Selon le rapport, près de 3 millions de personnes achètent chaque année des marchandises estampillées Louis Vuitton, Yves Saint Laurent, Burberry ou Gucci. Un tiers des ventes se font par Internet. Pour David Wall, les consommateurs ne sont pas dupes : « *Je reviens de Corfou. Il y avait des montres Breitling à 10 euros. Il faudrait être fou pour croire que ce sont des vraies.* »

La qualité a été nettement améliorée, ajoute le rapport destiné au *British Journal of Criminology*. Le document conclut que « *l'opinion publique n'est pas favorable à l'affectation de fonds publics à la surveillance et à la poursuite des auteurs et des fabricants de ce type de contrefaçons* » ; et avance que c'est à l'industrie du luxe et non à la police de faire ce travail.

La police et les grandes marques de luxe ne sont toutefois pas convaincues. « *La vente de contrefaçons est un délit grave dont les bénéfices financent des organisations criminelles aux dépens des consommateurs, des entreprises et des gouvernements* », déclare un porte-parole de Louis Vuitton. Même son de cloche chez Burberry : la contrefaçon n'est pas à prendre à la légère. Quand un cas de contrefaçon est avéré, Burberry se prononce toujours en faveur de la peine maximale, a déclaré un représentant de la marque. Pour l'association des commissaires de police, la contrefaçon n'est « *pas un délit sans victimes* ». Les entreprises, les particuliers et les contribuables ont tous, selon son porte-parole, à en subir les conséquences.

([www.presseeurop.eu/fr/content/article/331001/les-bienfaits-de-la-contrefacon](http://www.presseeurop.eu/fr/content/article/331001/les-bienfaits-de-la-contrefacon))

#### A.

Idées communes	Idées différentes

#### B.

Pour la contrefaçon	Contre la contrefaçon

#### C. Chapeaux

Texte 1

---

---

Texte 2

---

---

**Exercice 9.** Que pensez-vous de la contrefaçon ? Exposez votre propre opinion sur la contrefaçon et son impact sur l'économie en utilisant des arguments précis (100-130 mots).

---

---

---

### III. Compréhension orale

**Exercice 10.** Pour accéder au document, cliquez sur <https://www.youtube.com/watch?v=vFh4R8amoeQ&list=PLAD98CB76DA2DF97F>

Regardez la vidéo « 3 minutes pour comprendre le pouvoir d'achat » et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore :

---

---

2) Indiquez si les affirmations du tableau sont vraies, fausses ou non-mentionnées:

Affirmation	vrai	faux	n/m
1. Le pouvoir d'achat ne dépend que du revenu du ménage.			
2. Les ménages possèdent des salaires, des revenus sociaux, des économies auxquels il faut ajouter des impôts et des taxes.			
3. L'IPC c'est l'indice des prix à la consommation.			
4. Les données statistiques correspondent toujours aux sentiments des consommateurs sur les évolutions des prix.			
5. La structure de consommation varie en fonction du ménage.			
6. Les jeunes ont beaucoup de dépenses liées aux sorties et loisirs.			
7. Souvent on ne tient pas compte de l'amélioration de la qualité du produit ou du choix des services.			
8. Les achats courants et répétitifs représentent une part plus importante dans les dépenses des ménages que les achats occasionnels de biens durables.			
9. L'IPC sert à réévaluer les salaires.			
10. Le calcul au niveau individuel ne peut pas être efficace.			

3) Proposez des équivalents du document sonore pour les mots et les expressions donnés :

posséder	
déduire	
influer sur	
achat de l'immobilier	
réévaluer	

#### IV. Expression orale

Exercice 11. Faites le compte-rendu du document sonore.

Exercice 12. Le sentiment sur la hausse ou la baisse de votre pouvoir d'achat diffère-t-il souvent des données statistiques officielles ? Comment pouvez-vous expliquer cet écart ? Argumentez votre point de vue !

Exercice 13. Quelles sont vos dépenses courantes répétitives et occasionnelles ? Comment pouvez-vous les diminuer ? Parlez de votre propre expérience ou de celle de vos parents ou de vos amis.

#### • Unité 2 •

##### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

###### Exercice 1.

A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.

B. Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :

1. Quel est le concept de la boulangerie de Nîme « Au pain de la veille » ?	
2. Le principe est-il le même pour tous les autres produits vendus ?	
3. Quelle est la réaction des clients ?	
4. Qu'est-ce qui a poussé Sébastien Perez à ouvrir une boulangerie de ce type ?	
5. Quels sont les chiffres du gaspillage alimentaire cités ?	

##### Une boulangerie vend du « pain de la veille » à prix cassés

*L'établissement recycle les invendus d'autres boulangeries et les vend à moitié prix. Son propriétaire entend ainsi lutter contre le gaspillage alimentaire, explique-t-il.*

Curieux et innovant concept que celui proposé par la boulangerie de Nîme « Au pain de la veille », qui a récemment ouvert ses portes, au cœur d'un quartier populaire de la ville. Le principe de l'établissement : ne proposer que des produits — pains, gâteaux, viennoiseries, pizzas... — fabriqués la veille. Ainsi, une baguette classique vendue à 80 ou 90 centimes dans une boulangerie traditionnelle sera proposée pour seulement 40 centimes chez « Au pain de la veille ». Le principe est le même pour tous les autres produits, qui sont vendus deux fois moins chers.

Et la boulangerie, loin de cacher d'où viennent et de quand datent ses produits, en fait même son principal atout. Le nom de l'établissement est on ne peut plus significatif, et de gros panneaux rouges où est inscrit « pain discount » ne sont pas non plus là par hasard. Le propriétaire, Sébastien Perez, est à la tête d'une vingtaine de boulangeries dans l'agglomération nîmoise. Il a décidé d'ouvrir une boulangerie dans laquelle il recyclerait tous les invendus accumulés dans ses autres établissements.

Les clients sont déjà conquis. Sébastien Perez a expliqué sa démarche à *France Télévisions* : « Quand on sait la misère qu'il y a dans cette ville, jeter ces produits me paraissait inadmissible (...), et on a de la peine, quand on sait le travail que cela représente pour nos équipes, à jeter des produits qui sont de très bonne qualité. »

Une démarche pertinente, alors que le gaspillage alimentaire est très présent dans le monde. Selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA), les pays industriels gaspillent 670 millions de tonnes de nourriture chaque année. Même tendance dans les pays en développement où sont perdues pas moins de 630 millions de tonnes de denrées alimentaires par an.

([www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr))

### Exercice 2.

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace ;**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. Plus de trois quarts de Français voudraient devenir riches.			
2. La majorité écrasante considère que « la société encourage les Français à gagner de l'argent ».			
3. Les médias jouent un rôle considérable dans ce processus.			
4. L'enquête montre que les Français ont des problèmes avec le comportement de ceux qui se sont enrichis.			
5. L'attitude envers les riches varie en fonction du revenu de la personne interrogée.			
6. Selon le sondage, l'enrichissement implique plus de responsabilité sociale.			
7. Les impôts en France sont déjà parmi les plus élevés de l'OCDE.			
8. Cependant, la majorité d'interviewés estiment que les riches devraient payer plus d'impôts.			

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
9. Cette solution serait suffisante pour réconcilier la « France des riches » et la « France normale ».			
10. La cohésion sociale serait encouragée par la mise en œuvre des outils d'un type nouveau.			

### Les Français pensent que les riches ne sont pas assez aimés

*SONDAGE — 78% des Français estiment qu'être riche est « mal », voire « très mal » perçu en France. Et moins d'un tiers considère que « la société encourage les Français à gagner de l'argent à et devenir riches ».*

Selon une enquête Ifop pour Prêt d'Union, premier établissement de crédit entre particuliers, si 76% des Français trouvent que « c'est une bonne chose de vouloir gagner de l'argent et de devenir riche », une large majorité estime qu'être riche est « mal » (78%), voire « très mal » (21%) perçu en France. Et la volonté d'enrichissement n'apparaît pas comme une valeur suffisamment mise en avant dans la société française : moins d'un tiers des sondés considère que « la société encourage les Français à gagner de l'argent et à devenir riches ».

« Cette enquête montre une attitude paradoxale de la population, analyse Charles Égly, président du directoire de Prêt d'Union. On apprend que les Français n'ont pas de problèmes avec la richesse, mais plutôt avec le comportement de ceux qui se sont enrichis. Parce que les riches ne mettent pas assez à la disposition des autres le produit de leur richesse. »

Quelque 82% des personnes interrogées estiment que le comportement des riches n'est pas exemplaire (et même « pas du tout » pour 31% d'entre eux). Car pour 41% des Français, le fait d'être riche implique de remplir plus de devoirs que les autres, et notamment un investissement économique plus important. Les interviewés insistent à 84% sur l'obligation pour les riches de payer leurs impôts en France. Près de la moitié d'entre eux estiment qu'ils devraient être davantage mis à contribution en payant plus d'impôts. Ils considèrent également que les riches devraient participer à créer et à maintenir l'emploi en France (70%) et à financer le développement des jeunes entreprises (39%).

« Les Français n'ont pas forcément compris que les impôts — dans un pays où ils sont déjà parmi les plus élevés de l'OCDE — n'étaient pas la seule solution, conclut Charles Égly. C'est pourquoi il est impératif de mettre à disposition de la société des outils d'un type nouveau afin de réconcilier la France des riches et la France normale. »

(www.lefigaro.fr)

>> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

## Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ?

(Guillemette Buisson et Fabienne Daguet, division Enquêtes et études démographiques, Insee)

Les derniers temps, la part des personnes qui vivent seules dans leur logement a augmenté. 1\_\_\_\_\_ Parmi les hommes actifs, ceux qui habitent le plus souvent seuls sont les employés et les ouvriers. Les agriculteurs sont les hommes qui résident le moins souvent seuls. 2\_\_\_\_\_ : ils partagent fréquemment leur logement avec au moins un de leurs deux parents. Les hommes habitant le plus souvent avec une conjointe sont les artisans et les cadres.

La situation est très différente pour les femmes. 3\_\_\_\_\_ C'est toutefois l'unique catégorie sociale pour laquelle la part de femmes seules n'a pas augmenté. Avant 40 ans, les femmes cadres résident davantage en couple et ce sont désormais les ouvrières qui vivent le moins souvent en couple, notamment parce qu'elles sont plus fréquemment qu'avant mères de famille monoparentale. Après 40 ans, ce sont les femmes cadres qui habitent le moins souvent en couple. 4\_\_\_\_\_.

- A. Mais ce ne sont pas eux qui habitent le plus souvent en couple
- B. Ces différences par nationalité n'existent pas pour les employés.
- C. Cet accroissement est particulièrement marqué entre 30 et 59 ans, surtout pour les hommes.
- D. À ces âges, les femmes habitent moins souvent seules (12%) que les hommes (15%).
- E. Celles qui résident le plus souvent seules sont les cadres.
- F. À partir de cet âge, elles sont presque aussi souvent mères de famille monoparentale que les ouvrières.

1	2	3	4

### **Exercice 4. Complétez le texte ci-dessous à l'aide des noms suivants :**

zones, augmentation, offre, pôles, taux, port, création, programme, atouts, soutien

Le développement économique de Marseille s'appuie sur un 1\_\_\_\_\_ d'action précis qui devrait permettre la 2\_\_\_\_\_ de 30 à 35 000 emplois avec les axes suivants : 3\_\_\_\_\_ à la formation supérieure, recherche et développement, restructuration et dynamisation des bassins portuaires, développement d'une 4\_\_\_\_\_ foncière, soutien à l'innovation industrielle via les 5\_\_\_\_\_ de compétitivité.

Marseille affiche une politique volontariste en matière d'emplois avec la création de 6\_\_\_\_\_ franches urbaines et le Grand Projet de ville, politique qui porte ses fruits puisqu'en 10 ans le 7\_\_\_\_\_ de chômage a baissé significativement de 10%.

Le premier 8\_\_\_\_\_ de France et de Méditerranée, Marseille s'appuie également sur son développement touristique : fin 2015, elle compte 4 millions de visiteurs dont 700 000 passagers soit une 9\_\_\_\_\_ de 14%. Forte de tous ces 10\_\_\_\_\_, la ville peut tranquillement se tourner vers le

monde grâce à Marseille Euro-méditerranée, son pôle d'affaire à vocation internationale.

### >> Partie 3 <<

#### Exercice 5.

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.
- B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.
- C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes/actuelles.

#### Document 1 Les raisons pour ne pas avoir Internet

	Nombre (milliers)		Raisons (%)	
	2013	2015	2013	2015
A un accès dans d'autres endroits	1 765	960	15,3	9,7
Ne veut pas d'Internet	4 365	1 075	37,7	10,8
Internet est inutile	5 705	2 910	49,2	29,3
Le coût de l'ordinateur est trop élevé	4 325	3 010	37,3	30,3
Le coût de l'abonnement est trop élevé	3 900	2 920	33,7	29,3
Pas assez compétent	5 025	4 365	43,4	43,9
Par souci de sécurité ou de protection de la vie privée	1 490	1 395	12,9	14,0
Se déclare inapte	895	590	7,7	5,9
Autre raison	2 070	2 665	17,8	26,8

*Plusieurs réponses possibles ; la somme peut donc être supérieure à 100%.*

*Champ : ménages n'ayant pas Internet à domicile.*

*Source : Insee, enquête Technologies de l'information et de la communication.*

1. Le tableau donne des informations sur
  - a) l'augmentation du nombre de personnes connectées à Internet.
  - b) le pourcentage des ménages n'ayant pas Internet à domicile.
  - c) l'évolution des prix d'abonnement.
  - d) les motifs de refus d'utiliser Internet à domicile.
2. Selon ce tableau,
  - a) le taux d'équipement des ménages en ordinateurs augmente sensiblement.
  - b) l'incompétence reste le motif le plus cité.
  - c) le nombre de ceux qui trouvent Internet inutile a diminué de presque 2 fois.
  - d) le pourcentage de ceux qui se soucient de la protection de leur vie privée reste stable.

**Document 2**  
**Achat sur Internet selon l'âge (en %)**

Tranche d'âge	Achat sur Internet au cours des trois derniers mois	Achat sur Internet au cours des douze derniers mois
15 à 29 ans	57,2	76,5
30 à 44 ans	60,8	76,5
45 à 59 ans	49,6	64,2
60 à 74 ans	27,2	38,1
75 ans ou plus	5,4	8,6
Ensemble	44,6	58,4

*Champ* : ensemble des individus de 15 ans ou plus vivant en France dans un ménage ordinaire.

*Source* : Insee, enquête Technologies de l'information et de la communication.

1. Ce document nous informe sur
  - a) le taux d'équipement en ordinateurs, selon l'âge des interviewés.
  - b) le taux de ménages français ayant accès à Internet.
  - c) le taux de personnes d'âges différents ayant fait recours à « la toile » pour faire des achats.
  - d) la proportion de jeunes sachant naviguer sur Internet.
2. D'après ce document,
  - a) les personnes de 75 ans et plus n'achètent jamais sur Internet.
  - b) la proportion des achats sur Internet de ceux qui ont de 64 à 74 ans a diminué au cours de l'année.
  - c) plus de trois jeunes (de 15 à 29 ans) sur quatre ont acheté sur Internet au cours de 2015.
  - d) les 3/4 des personnes 45 à 59 ans ont fait des achats sur Internet pendant l'année.

**Document 3**

**Part du chiffre d'affaires (HT) du grand commerce dans le commerce non alimentaire en magasin spécialisé**

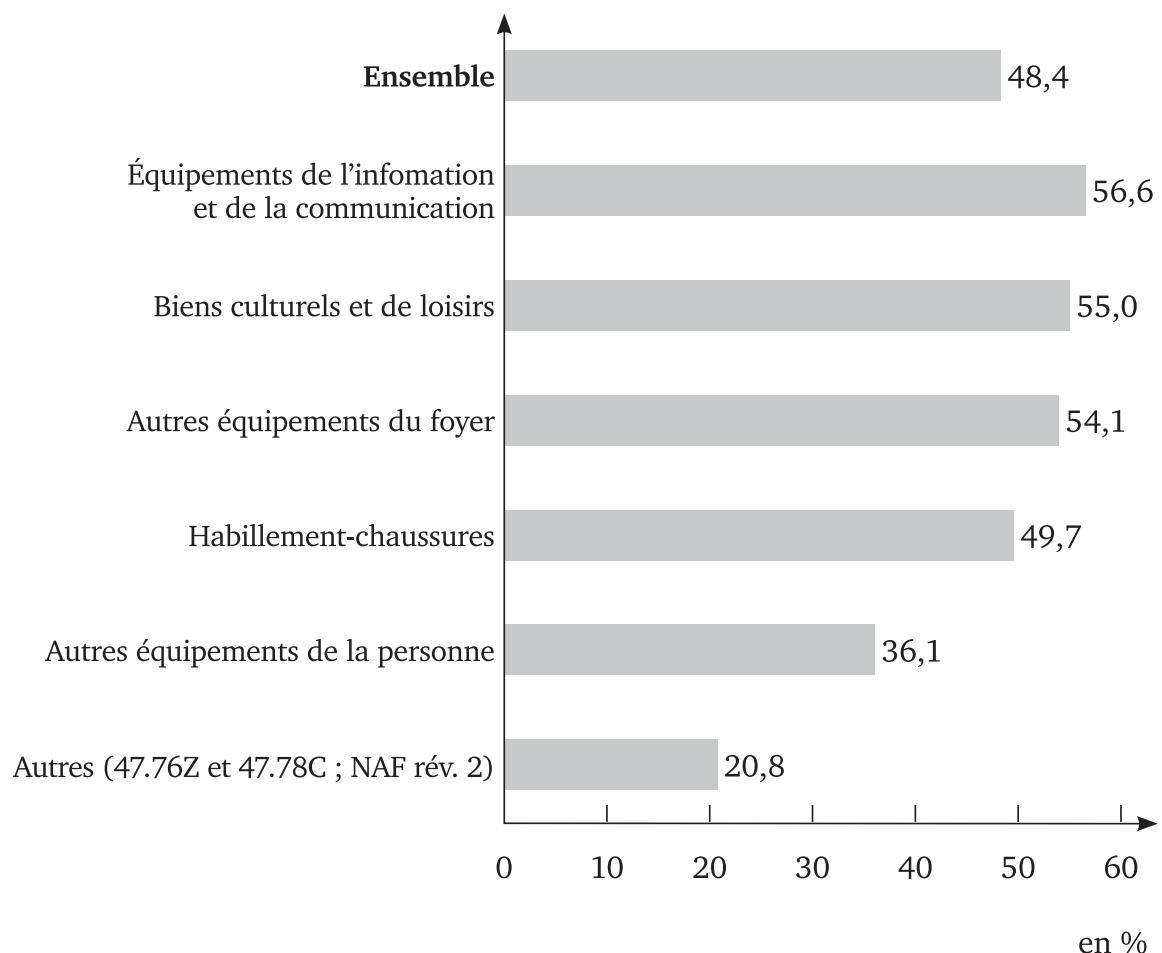
**Note :**

Le **grand commerce non alimentaire spécialisé** est défini par la Commission des comptes commerciaux de la nation comme l'ensemble des entreprises dont l'activité principale relève du commerce non alimentaire en magasin spécialisé (NAF 47.4, 47.5, 47.6, 47.7 hors commerces de produits pharmaceutiques, de combustibles et de biens d'occasion) et qui répondent à l'une des conditions suivantes :

- employer 100 salariés ou plus ;

- employer 50 salariés ou plus, et :
  - soit exploiter 10 magasins ou plus ;
  - soit exploiter au moins un magasin d'une surface de vente de 2 500 m<sup>2</sup> ou plus.

Source : Insee, Esane, comptes du commerce.



1. Ce document nous apprend
  - le poids du total des ventes du grand commerce dans le commerce non alimentaire en magasin spécialisé par produit.
  - la répartition des ventes du grand commerce par produit.
  - la part des ventes des biens culturels et de loisirs dans le chiffre d'affaires total du grand commerce.
  - la part des ventes d'habillement-chaussures par rapport à celle d'équipements de l'information et de la communication.
2. D'après ce document,
  - le grand commerce des équipements de l'information et de la communication réalise un CA supérieur à celui des habillement-chaussures et autres équipements de la personne pris ensemble.
  - les ventes des biens culturels et de loisir réalisées par le grand commerce sont presque égales à celles des autres équipements du foyer.
  - les ventes des équipements de l'information et de la communication réalisées par le grand commerce représentent 3/4 de l'ensemble des ventes.
  - le grand commerce, tous produits confondus, réalise plus de la moitié du CA du commerce non alimentaire en magasins spécialisés.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Il vous est proposé des séries de questions (1-6) et de réponses (A-F). Reliez chaque question à la bonne réponse et remplissez le tableau qui suit :

1	2	3	4	5	6

1. Concrètement, à quoi sert l'indice des prix à la consommation (IPC) ?
2. Quels produits sont suivis par l'indice des prix ? À quel rythme sont-ils renouvelés ?
3. Comment est calculé le pouvoir d'achat des ménages ?
4. Le pouvoir d'achat est-il le même pour les ménages modestes et les ménages aisés ? Pour ceux qui vivent en Île-de-France et en Bretagne ?
5. L'inflation est-elle la même pour tout le monde ?
6. Suivez-vous l'évolution du prix des produits et des services permettant de satisfaire les besoins élémentaires : alimentation, logement, chauffage, essence ?

A. Il est calculé pour l'ensemble des ménages comme différence entre l'évolution des revenus des ménages et l'évolution de l'indice des prix. Pour l'évolution des revenus, l'Insee utilise le revenu disponible brut. Celui-ci inclut tous les revenus des ménages : salaires, retraites, allocations chômage, allocations familiales, loyers perçus, revenus financiers... De ces revenus sont déduits les cotisations sociales ainsi que les impôts directs. Le revenu disponible brut peut être calculé pour l'ensemble des ménages, ou pour certaines catégories de ménages, par exemple les plus modestes ou les plus aisés.

B. Non, elle n'est pas la même pour tout le monde. Tout dépend des produits que chaque consommateur achète, selon ses préférences et ses moyens, des points de vente où il les achète, de son lieu de résidence.

C. Pour le calculer, l'Insee suit les prix d'un éventail très large de produits et de services. Ils sont choisis de manière à couvrir l'ensemble des produits et services proposés aux consommateurs. Ils sont tenus secrets. L'échantillon de produits suivis est actualisé tous les ans, pour tenir compte de la disparition de certains produits (cassette vidéo, essence avec plomb, par exemple), et de l'apparition de produits nouveaux.

D. Il est utilisé pour déterminer l'évolution de certaines dépenses et de certains revenus. Il sert ainsi à revaloriser les loyers, les retraites, ainsi que les pensions alimentaires. De même, il est pris en compte pour l'indexation du SMIC. Cet indice permet de suivre, mois par mois, si l'inflation accélère ou ralentit au sein de l'économie française. Il permet aussi, par comparaison avec l'évolution des revenus, d'estimer l'évolution du pouvoir d'achat.

E. Oui. Grâce au grand nombre d'observations effectuées chaque mois, l'Insee peut estimer l'évolution des prix à un niveau de détail très fin. Par

exemple, l'Insee publie tous les mois le prix moyen de la tasse de café en salle, du camembert pasteurisé, de la baguette de pain... Ceci permet à chacun de connaître l'évolution des prix pour les produits et services satisfaisant les besoins qu'il considère comme élémentaires.

F. Non. Le pouvoir d'achat d'un ménage modeste est bien entendu inférieur à celui d'un ménage aisé. Mais la croissance du pouvoir d'achat peut, suivant les périodes, être plus forte ou moins forte pour les ménages modestes que pour les ménages aisés. Il en est de même pour les ménages vivant en Île-de-France par rapport aux ménages vivant en Bretagne. Cela dépend de l'évolution des revenus de chacun.

### **Exercice 7. Lisez le texte ci-dessous et**

- A. formulez les objectifs que le e-commerce se pose ;**
- B. classez dans deux colonnes les avantages que le e-commerce présente pour les vendeurs et pour les consommateurs ;**
- C. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour cet article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ.**

### **Les 3 grandes tendances e-commerce : vers un e-commerce innovant multiécrans et cross-canal**

Nouveaux canaux, nouveaux supports et formats, nouveaux usages, nouvelles attentes et habitudes de consommation... Face à un environnement en constante évolution, le e-commerce n'a de cesse de devoir s'adapter. Chaque année, ce jeune marché fait l'objet de nouvelles approches au business model jusque-là inédit. Si certaines tentatives n'en sont qu'à leur balbutiement, d'autres apportent déjà des résultats très prometteurs. Abonnement, m-commerce, Web to Store, zoom sur les tendances phares du e-commerce.

#### **1. Le e-commerce par abonnement**

« Subscription based e-commerce. » L'année 2012 a vu émerger en France cette nouvelle tendance venue des USA. Son principe est simple : proposer sous forme d'abonnement une sélection de produits ou de services correspondants aux centres d'intérêts du consommateur pour un coût inférieur à la valeur totale de l'envoi. Ce concept très prisé en France dans les secteurs du cosmétique (Jolibox, Glossybox...) et de la gastronomie (Petitballon, Gastronomiz, Envouthé...) a l'avantage de pouvoir concerner la quasi-totalité des biens de consommation. D'où la multiplication de box en tout genre : produits culturels, puériculture, habillement, gadgets électroniques, hygiène et soin, produits animaliers...

Rien d'étonnant à cet engouement, car outre des revenus récurrents et le maintien du panier moyen, il assure au vendeur la constitution d'une communauté à même de tester et de promouvoir ses produits. Côté abonnés, il présente un excellent moyen de fidélisation et entretient une relation privilégiée avec les marques. La prudence est toutefois de mise, car une telle multiplication de ce business model pourrait venir cannibaliser le concept. Victime de son succès, le e-commerce par abonnement doit se distinguer

face à la concurrence accrue en proposant des services différenciant comme la possibilité d’interrompre son abonnement à tout moment ou la personnalisation des produits en fonction des préférences exprimées par les abonnés.

## **2. Le e-commerce responsive**

On a vu également se développer considérablement l’Internet mobile : les utilisateurs d’Internet mobile ont augmenté de 55,14% atteignant le nombre de 21 millions d’utilisateurs. Les tablettes et mobiles sont devenus les supports privilégiés pour rechercher et acheter des produits et services ainsi que pour interagir avec les marques et les entreprises.

Par conséquent pour gagner de nouveaux clients et fidéliser les existants, les e-commerçants ont tout intérêt à s’adapter à ces nouveaux modes de consommation. Il ne s’agit plus simplement d’avoir une version mobile et une version ordinateur, il est désormais nécessaire de pousser plus loin la personnalisation et de réfléchir aussi bien aux questions d’ergonomie (contenus multimédias, poids des images, résolutions de l’écran, moyens de paiements...) qu’aux problématiques globales de marketing mobile (analyse comportementale, fidélisation, notoriété...).

## **3. Le commerce multicanal**

Face à ce nouveau mode de consommation, les distributeurs ont bien compris que le e-commerce ne se suffirait plus à lui-même. La mobilité engendre une nouvelle tendance : le Web to Store ou comment amener l’internaute dans un point de vente physique. Longtemps perçu comme un concurrent à la vente en magasin, le e-commerce devient aujourd’hui un allié. Les études récentes le confirment : les ventes en magasin influencées par Internet valent trois fois l’e-commerce.

Originellement structurés autour du produit, les sites de e-commerce vont devoir développer de nouveaux dispositifs pour développer leur stratégie de Web to Store et faire la promotion de leur point de vente : géolocalisation, vente flash en magasin, application click and collect... Conscients de l’impact du ROPO (research online, purchase offline) sur leurs ventes en magasin, les grands distributeurs ont ouvert la marche avec succès. Résultat : outre un ROI multiplié, une relation de proximité se crée entre l’acheteur et la marque.

À condition cependant d’avoir les bons outils et les solutions logicielles adéquates...

Et c’est là le grand challenge : l’innovation technologique. Car en trame de fond se dessine la nécessité pour les éditeurs de solutions e-commerce et CRM de répondre aux exigences techniques de ces nouvelles tendances qui appellent des modes opératoires rigoureux, des bouleversements logistiques et des architectures complexes. Encore au stade d’expérimentation l’année 2013 voit rapidement naître des solutions viables et abouties pour développer ces trois tendances très prometteuses de e-commerce.

(Émilie Mortier, Chef de projet e-commerce, <http://lecercle.lesechos.fr/entreprises-marches/2-grandes-tendances-e-commerce>)

### A. Objectifs à atteindre :

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_
5. \_\_\_\_\_

### B.

Avantages pour les vendeurs	Avantages pour les consommateurs
1.	1.
2.	2.
3.	3.
4.	4.

### C. Le chapeau

---

---

---

**Exercice 8.** Que pensez-vous du e-commerce, de ses avantages et inconvénients, des perspectives de son développement ? Exposez votre propre opinion en utilisant des arguments précis (100-130 mots).

---

---

---

### III. Compréhension orale

**Exercice 9.** Pour accéder au document, cliquez sur <https://www.youtube.com/watch?v=PLUPcgxBnRo>

Regardez la vidéo « Comment expliquer la hausse du prix du logement en France ? » et faites les activités ci-dessous :

**1) Chosissez la bonne réponse :**

1. Le texte porte sur
  - a) l'influence de la crise économique sur la demande en logement.
  - b) le prix d'un mètre carré à l'achat.
  - c) les raisons du maintien du haut niveau des prix du logement.
  - d) les lois qui encadrent la construction des logements dans les grandes villes.
2. Selon le texte,
  - a) les experts sont unanimes à prévoir la chute des prix.

- b) la demande en logement dépasse l'offre.
- c) l'offre est de plus en plus diversifiée.
- d) la construction des grandes tours pourrait résoudre les problèmes du logement.

**2) Indiquez si les affirmations sont vraies ou fausses :**

Affirmation	Vrai	Faux
1. Depuis 1997, le prix du logement n'a légèrement reculé qu'en Île-de-France.		
2. Le prix du logement est toujours le coût d'un mètre carré à l'achat.		
3. Le prix d'un mètre carré et celui du loyer évoluent au même rythme.		
4. Le prix du loyer est réglementé par la loi.		
5. Les crédits immobiliers étant chers, les couples ne sont pas prêts à acheter des logements.		
6. Les délais de remboursement assez longs favorisent l'achat du logement.		
7. Les prix élevés baissent la demande.		
8. Les prévisions inflationnistes tirent la demande vers le haut.		
9. L'existence d'une bulle n'est confirmée que par son éclatement		

**3) Terminez les phrases en vous basant sur le contenu de la vidéo :**

On n'arrive pas à construire plus de logements parce que d'abord, \_\_\_\_\_

ensuite, \_\_\_\_\_

enfin, \_\_\_\_\_

non seulement \_\_\_\_\_

mais en plus \_\_\_\_\_

**4) Complétez le tableau par les mots de la même famille :**

Verbe	Nom (indiquez le genre)	Adjectif/Participe passé
louer		
offrir		
	bâtiment	
		freiné
	maintien	
anticiper		
		éclaté
s'effondrer		

#### IV. Expression orale

Exercice 10. Faites le compte-rendu du document sonore.

Exercice 11. Commentez la situation actuelle concernant le prix du logement en Russie. Les facteurs qui l'influencent sont-ils les mêmes qu'en France ? Existe-t-il des normes d'urbanisme à respecter ? Quelles sont les conditions des crédits immobiliers en Russie ? Argumentez votre point de vue.

Exercice 12. Peut-être, avez-vous déjà eu une expérience personnelle de location d'un appartement ? Parlez-en ! Quels conseils pourriez-vous donner à ceux qui cherchent un appartement à louer ? Mettez l'accent sur les pièges à éviter.

# Module 2

## EMPLOI. CHÔMAGE

### • Unité 1 •

#### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

##### Exercice 1.

- A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.
- B. Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :

1. Pourquoi les queues aux caisses de supermarchés deviennent-elles plus longues en début de mois ?	
2. Quelle période a-t-on analysée dans le rapport du Secours catholique ?	
3. Combien de personnes s'y sont-elles adressées ?	
4. Quel est le niveau de leurs ressources ?	
5. Quelles catégories sont les plus touchées ?	
6. Qu'est-ce qui caractérise la situation actuelle ?	
7. Quelle est la conclusion de l'étude ?	

#### La pauvreté frappe plus fort en Seine-Saint-Denis

On savait la pauvreté plus forte dans les banlieues populaires. Les longues queues aux caisses de supermarchés en début de mois (correspondant au versement des salaires et des allocations familiales), les témoignages de patrons sur les saisies sur salaire pour impayés ou l'explosion des demandes d'aides auprès des municipalités en étaient les premiers signes : la crise se vit plus durement dans les quartiers. Le rapport du Secours catholique sur la Seine-Saint-Denis, rendu public en novembre, en apporte une preuve supplémentaire. Elaboré pour la période des dix dernières années à partir des situations des personnes venues dans les locaux de l'association (29 300

personnes dont 14 600 enfants), le constat dressé par l'association est particulièrement sombre.

Les familles suivies par le Secours catholique ont un revenu plus bas que la moyenne régionale et nationale. Les chiffres des impayés sont éloquents : 84% des familles rencontrées ont des impayés (67% de loyer, 41% d'énergie et 7% de crédit). « *Face à ces ressources très faibles, on note une augmentation de plus en plus lourde des dépenses contraintes (énergies, logement...).* Ce qui entraîne une diminution du reste à vivre des ménage », notent les auteurs de l'étude.

Ce sont d'abord les familles monoparentales et donc les femmes seules avec enfants qui subissent cette pauvreté grandissante. 60% des personnes accueillies dans les permanences de l'association est constitué de ce public fragile et isolé, contre 39% voici dix ans. Les femmes célibataires représentent 36% contre 21% il y a une dizaine d'années ! La part des migrants a elle aussi grimpé, passant en dix ans de 50 à 56% des personnes accueillies.

D'après l'association, les situations des familles touchées sont de plus en plus complexes avec des difficultés qui se cumulent. Autre triste enseignement, la pauvreté se transmet : quatre générations sont désormais frappées dans la même famille. L'étude souligne un isolement croissant des personnes vivant dans la pauvreté.

L'étude conclut sur un autre constat, celui du retrait de la puissance publique au profit des associations. Ainsi en Seine-Saint-Denis, 86% des personnes rencontrées sont envoyées au Secours catholique par les services sociaux. Il s'agit d' « *une privatisation croissante de la gestion de la pauvreté* », dénonce le rapport.

Cependant, on souligne que « *les associations ne peuvent pas se substituer à l'aide publique* ».

([www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr))

## Exercice 2.

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. Le BIT est une agence spécialisée du Conseil de l'Europe.			
2. La définition du chômage adoptée par cette institution n'a pas été modifiée depuis 1982.			
3. Tous les pays de l'Union européenne l'appliquent.			
4. Les experts estiment que cette définition ne reflète pas les particularités liées à la mondialisation.			
5. Pour être considéré comme chômeur, il faut remplir au moins deux critères.			

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
6. « Être inactif » est le synonyme d'« être chômeur ».			
7. Les personnes qui souhaitent travailler mais ne sont pas disponibles pour le faire, sont classées comme inactives.			
8. Ce n'est pas le cas d'anciens salariés proches de l'âge de la retraite.			
9. Ceux qui ne travaillent que quelques heures par semaine ne sont pas considérés comme chômeurs.			
10. Le taux de chômage en France est un des plus élevés en Europe.			

### La définition internationale du chômage

Le BIT (Bureau international du travail, agence spécialisée de l'ONU) a adopté une définition du chômage en 1954, puis l'a précisée en 1982. Elle a été reprise dans la plupart des pays du monde, et en particulier dans l'Union européenne. Cette définition donne trois conditions pour qu'une personne soit considérée comme chômeur :

- être sans emploi ;
- rechercher activement un emploi, c'est-à-dire avoir pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou non salarié ;
- être disponible pour travailler.

La première condition trace la frontière entre personnes ayant un emploi et personnes sans emploi, les deux suivantes la frontière entre chômeurs et inactifs. Elles traduisent le fait qu'il ne suffit pas d'être sans emploi et de vouloir travailler pour être considéré comme chômeur selon la définition du BIT. En effet, certaines personnes souhaitent travailler mais ne sont pas disponibles pour le faire, pour des raisons familiales ou de santé notamment. Elles sont classées comme inactives. Il en est de même des personnes sans emploi et qui, bien que disponibles, ne recherchent pas d'emploi parce qu'elles ne pensent pas, ou plus, pouvoir en trouver. C'est le cas en particulier d'anciens salariés proches de l'âge de la retraite. Selon le BIT, toute personne ayant contribué à la production nationale est considérée comme ayant un emploi, même si elle ne travaille qu'à temps très partiel (ne serait-ce qu'une heure pendant une semaine de référence).

([www.insee.fr](http://www.insee.fr))

>> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

## Chômage : en vrai, la France compte combien de demandeurs d'emplois ?

Cela a été le choc. Annoncé par le ministre du Travail dès septembre, le chiffre a désormais été confirmé : à fin août, la France comptait plus de trois millions de chômeurs. (1)

Mais attention, il ne s'agit-là que des demandeurs d'emplois... inscrits en métropole. Si l'on tient compte des départements d'outre-mer, les statistiques dépassent déjà les 3,2 millions de chômeurs. (2)

Si l'on considère que l'ensemble des personnes inscrites à Pôle emploi sont bien des demandeurs d'emploi, la France compte alors plus de cinq millions de chômeurs. Décryptage.

Un chômeur, c'est quoi ?

(3) \_\_\_\_\_ Ceux qui travaillent quelques heures de temps à autre, ceux qui suivent une formation, ceux qui subissent un temps partiel sont-ils ou non des demandeurs d'emploi ? La question reste de mise.

(4) \_\_\_\_\_ Selon le BIT, pour être qualifié de chômeur, il faut être une personne en âge de travailler, c'est-à-dire avoir 15 ans ou plus, ne pas travailler au cours de la semaine de référence et être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours.

([www.20minutes.fr/economie/1011641-chomage-vrai-france-compte-combien-demandeurs-emplois](http://www.20minutes.fr/economie/1011641-chomage-vrai-france-compte-combien-demandeurs-emplois))

- A. En attendant, une norme fait loi au niveau mondial : celle du Bureau international du travail (BIT).
- B. Et elles peuvent même monter drastiquement, selon les critères retenus.
- C. De l'avis de plusieurs spécialistes, le taux de chômage des moins de 25 ans est surévalué.
- D. Donner une définition précise est bien la difficulté.
- E. La loi impose un dispositif d'accompagnement particulier pour ces personnes.
- F. Et dépassait ainsi la barre des 10% de taux de chômage.

1	2	3	4

### Exercice 4. Complétez le texte ci-dessous à l'aide des noms suivants :

négociation, gouvernement, priorité, but, seniors, hausse, progression, demandeurs, courbe, responsabilité

Les chiffres des 1\_\_\_\_\_ d'emploi pour le mois de novembre restent, comme cela était prévisible, orientés à la 2\_\_\_\_\_ : + 29 300 demandeurs d'emploi en catégorie A (+0,9%), et + 30 400 pour les catégories A + B + C (+0,7%). Sur un an, la 3\_\_\_\_\_ est respectivement de +10,8% et +9,2%. Les jeunes et les 4\_\_\_\_\_ sont plus particulièrement touchés (+1,2% sur le mois pour la catégorie A).

La hausse du nombre de chômeurs en France est continue depuis 2008 et particulièrement marquée depuis un an et demi. L'objectif d'inverser la 5\_\_\_\_\_ du chômage d'ici la fin de l'année sera la 6\_\_\_\_\_ de l'année, pour le

ministre de l'emploi comme pour l'ensemble du 7\_\_\_\_\_ qui est pleinement mobilisé dans ce 8\_\_\_\_\_. Ce contexte difficile rappelle également la 9\_\_\_\_\_ des partenaires sociaux, qui sont appelés à conclure la 10\_\_\_\_\_ pour une meilleure « sécurisation de l'emploi ».

### >> Partie 3 <<

#### **Exercice 5.**

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.**
- B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.**
- C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes/actuelles.**

#### **Document 1** **Population âgée de 15 ans ou plus**

	Ensemble		Femmes (milliers)	Hommes (milliers)
	Effectifs (milliers)	Répartition (%)		
Actifs	28 390	56,5	13 552	14 838
Actifs ayant un emploi	25 778	51,3	12 240	13 538
Chômeurs	2 612	5,2	1 312	1 300
Inactifs	21 857	43,5	12 681	9 176
dont inactifs de 60 ans ou plus	13 192	26,3	7 479	5 712
Ensemble	50 247	100,0	26 233	24 014

*Champ* : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en France métropolitaine.

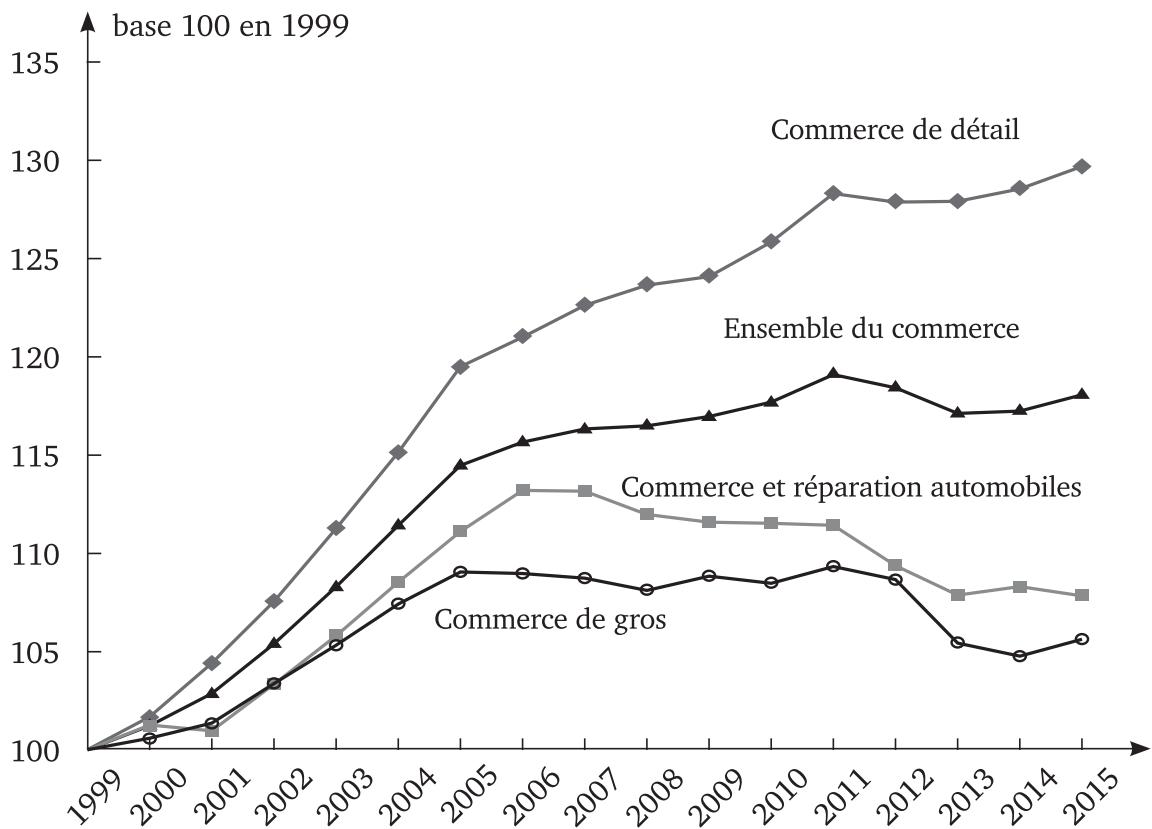
*Source* : Insee, enquête Emploi.

1. Le tableau donne des informations sur
  - a) l'augmentation du nombre de chômeurs.
  - b) le pourcentage des hommes et des femmes parmi les actifs.
  - c) la répartition de la population sur le marché du travail.
  - d) la part des jeunes parmi les inactifs.
2. Selon ce tableau,
  - a) le taux de chômage a augmenté sensiblement.
  - b) la quantité d'hommes et de femmes au chômage est presque la même.
  - c) le nombre des inactifs a diminué de 2 fois.
  - d) la population active a augmenté d'un peu plus d'un million de personnes.

#### **Document 2** **Évolution des effectifs salariés dans le commerce**

1. Ce graphique nous informe sur
  - a) le rapport des effectifs salariés de différents secteurs de commerce.

- b) la dynamique du nombre des salariés occupés dans différents secteurs de commerce.
- c) la part du commerce de détail dans l'ensemble du commerce.
- d) la répartition des salariés entre différents secteurs de commerce.
2. D'après ce graphique,
- a) depuis 1999, les effectifs salariés du commerce et réparation automobiles ne cessent de décroître.
- b) depuis 1999, les effectifs salariés du commerce de gros ont tendance à stagner.
- c) pendant la période 2001-2004, les effectifs salariés de l'ensemble du commerce n'ont pas diminué.
- d) en 2015, les effectifs de toutes les branches du commerce ont augmenté par rapport à 2007.



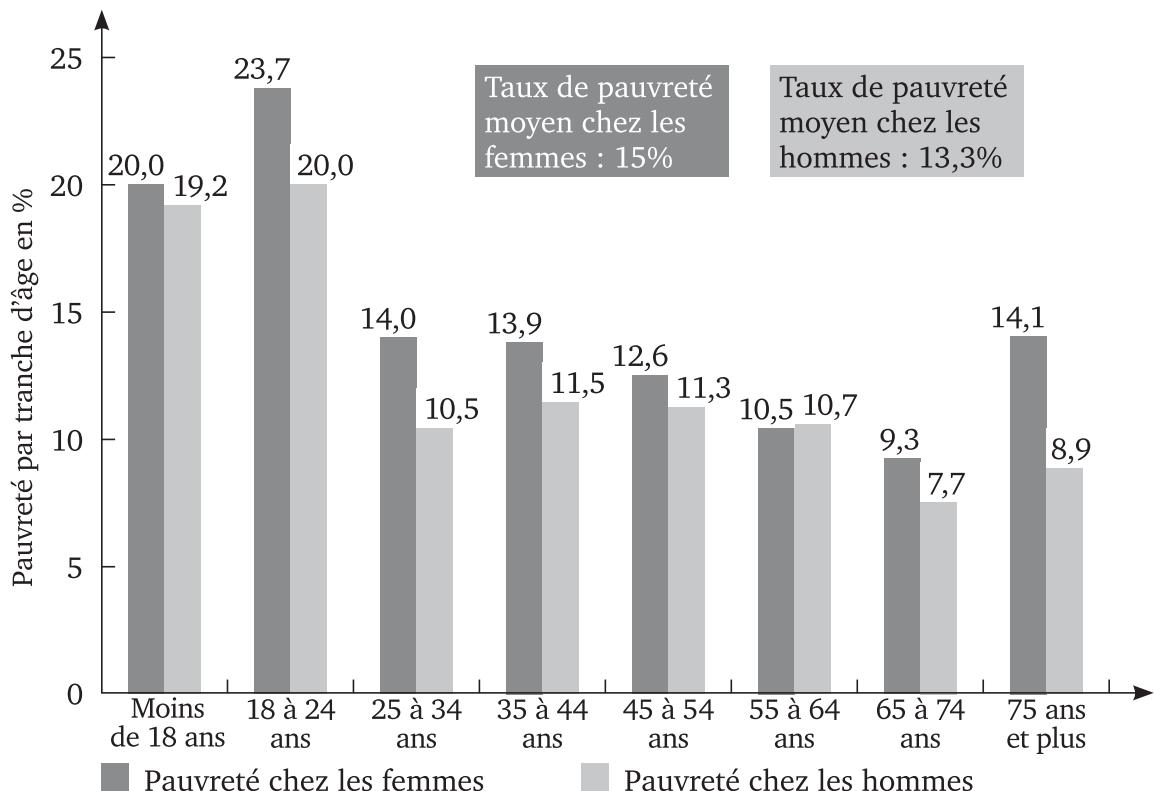
Source : Insee, estimations d'emploi.

### Document 3

#### Taux de pauvreté en France

*Lecture :* Le taux est calculé pour les personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Dans l'enquête, les ménages ayant moins de 60% du niveau de vie médian (norme européenne) sont considérés comme sous le seuil de pauvreté.

*La définition de taux de pauvreté selon l'INSEE :* Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté.



Source : ACTUALITIX.

1. Ce document nous apprend
  - a) la proportion de femmes d'âge différent dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.
  - b) le rapport entre le nombre d'hommes et de femmes vivant sous le seuil de pauvreté.
  - c) le pourcentage d'hommes et de femmes d'âge différent vivant sous le seuil de pauvreté.
  - d) l'évolution du nombre des hommes et des femmes français vivant sous le seuil de pauvreté.
2. D'après ce document,
  - a) le taux de pauvreté des femmes de toutes les tranches d'âge est supérieur à celui des hommes.
  - b) le taux de pauvreté des hommes croît avec l'âge.
  - c) le plus grand taux de pauvreté est observé parmi les hommes et les femmes de plus de 75 ans.
  - d) les hommes et les femmes de moins de 35 ans sont les plus nombreux à vivre sous le seuil de pauvreté.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Il vous est proposé une série de réponses (A-G). Formulez une question à chaque réponse en remplissant le tableau qui suit :

- A. Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs au nombre de personnes en âge de travailler qu'ils aient un emploi ou qu'ils soient

chômeurs. Il peut être calculé pour l'ensemble de la population ou pour des sous-populations : femmes, hommes, plus de 50 ans. Pour mesurer le taux de chômage, l'Insee interroge chaque trimestre environ 100 000 personnes dans le cadre de l'enquête Emploi.

B. Le taux de chômage de la France est publié trimestriellement deux mois après la fin de chaque trimestre. Les taux de chômage au niveau de la région et du département sont publiés environ une semaine après les résultats nationaux. Les taux de chômage au niveau de la zone d'emploi sont publiés un mois après les résultats nationaux.

C. C'est en Bretagne que le taux de chômage est le plus bas : 8% au 4<sup>e</sup> trimestre. C'est le taux le plus bas de France, à égalité avec celui des Pays de la Loire. À l'inverse, le Languedoc-Roussillon connaît le taux de chômage le plus élevé (13%) suivi du Nord — Pas-de-Calais (12,7%). Ces deux régions étaient déjà en les plus affectées par le chômage.

D. Sur la base des enquêtes « Forces de travail » réalisées par tous ses États-membres (enquête Emploi pour la France), Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, publie chaque mois, un mois après la fin du mois, des taux de chômage harmonisés et corrigés des variations saisonnières. Chaque pays peut ainsi se comparer à ses voisins ainsi qu'à la moyenne de l'Union européenne à 27 ou de la zone euro à 16.

E. Depuis 10 ans, le taux de chômage en France (métropole + Dom) suit la moyenne européenne et évolue de la même façon. Aujourd'hui, le taux de chômage de la France reste au même niveau que celui de l'UE 27 (environ 10%). En revanche, l'Allemagne a un taux de chômage (7%) inférieur à la moyenne européenne, et l'Espagne connaît le plus fort taux de chômage (plus de 20%).

F. Cette année, le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans est, en moyenne annuelle, de 23% en France métropolitaine, celui des 25-49 ans est de 8%. Le plus grand nombre de jeunes de 15-24 ans sont inactifs (élèves ou étudiants).

G. Cette année, 39% des chômeurs ont retrouvé un emploi. La reprise d'emploi est le principal motif de sortie du chômage. A contrario, 3,6% des personnes en emploi l'année passée sont devenus chômeurs.

([www.insee.fr](http://www.insee.fr))

A	
B	
C	
D	
E	
F	
G	

## **Exercice 7. Lisez les deux textes ci-dessous et**

A. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu) 50 mots environ ;

B. trouvez les idées qui les rapprochent, les différencient et remplissez le tableau qui suit les textes ;

C. formulez en 30-50 mots la problématique commune pour les deux textes.

### **Texte 1**

#### **10 trucs pour aider les pauvres**

La pauvreté fait malheureusement partie de notre réalité. À chaque coin de rue se trouvent des gens pauvres qui luttent pour survivre. Les aider peut changer les choses. **Voici donc comment faire pour venir en aide aux pauvres.**

##### **1. Donner vos vêtements... Un beau geste !**

On a tous des vêtements en bon état qu'on ne porte plus ou qui ne font plus aux enfants. Au lieu de les jeter, il est préférable de les donner à ceux qui en ont vraiment besoin. De nombreux organismes ou friperies existent. Aller y porter vos vêtements aidera beaucoup de gens.

##### **2. Donner de son temps pour aider les gens pauvres**

De nombreux organismes qui viennent en aide aux gens pauvres existent. Pour que ces organismes continuent d'exister, ils ont besoin de bénévoles qui les aideront à poursuivre leur mission d'entre-aide. Donner de son temps pour aider les pauvres fait une grande différence.

##### **3. Faire une collecte de fonds**

Vous pouvez faire une collecte de fonds afin d'amasser des sous pour les pauvres. Attention par contre, vous devez en aviser l'organisme choisi afin qu'ils vous donnent les directives et qu'ils vous appuient car les gens craignent maintenant d'être fraudés.

##### **4. Donner de la nourriture non-périssable**

Vous pouvez également offrir des paniers de nourriture non-périssable à des organismes d'aide alimentaire pour aider les gens pauvres. Si vous connaissez des familles ou des gens qui ont peu d'argent, vous pouvez également passer directement par eux pour les aider.

##### **5. Acheter des accessoires d'hiver et les distribuer dans la rue**

De nombreux sans-abris vivent dans la rue. L'hiver, c'est infernal comme situation ! Pourquoi ne pas vous rendre dans un magasin à 1 \$ ou récupérer des articles d'hiver que vous avez déjà à la maison et aller les distribuer aux gens dans la rue ? Croyez-moi, ils seront contents de recevoir des mitaines, des tuques et des foulards.

##### **6. Sensibiliser les jeunes à la pauvreté**

Vous avez des enfants et vous voulez qu'ils apprennent à aider leurs prochains ? Pourquoi ne les aideriez-vous pas à organiser un lave-auto pour ensuite redistribuer l'argent amassé aux pauvres ?

## **7. Préparer des lunchs pour les pauvres**

Vous pouvez vous mettre à plusieurs et concocter des sandwichs ou des lunchs que vous distribuerez dans la rue. Bien sûr, vous devrez investir du temps et de l'argent, mais cela pourrait être une activité d'engagement que vous faites une fois par année.

## **8. Offrir son aide aux familles**

Plusieurs mamans monoparentales travaillent fort et ont plusieurs enfants. Vous pouvez tout simplement les aider en leur donnant un coup de main gratuitement avec les enfants ou avec le ménage.

## **9. Donner mensuellement des sous aux organismes qui luttent contre la pauvreté**

Vous pouvez vous inscrire à un mode de paiement mensuel afin de donner chaque mois un peu d'argent pour les pauvres.

## **10. Aider les travailleurs de rue**

Vous pouvez encourager les travailleurs de rue (les gens qui vendent *L'itinéraire* ou qui lavent les vitres d'auto, par exemple).

([www.10-trucs.com/divers/aider-les-pauvres.html](http://www.10-trucs.com/divers/aider-les-pauvres.html))

## **Texte 2**

### **Et si on ouvrait des magasins où tout est gratuit ?**

Eviter le gaspillage et les déchets en redonnant une seconde vie à des objets encore en bon état, telle est l'idée qui a pris corps au Magasin pour rien, à Mulhouse, en Alsace.

Dans cette caverne d'Ali Baba, n'importe quel citoyen, pauvre ou riche, peut prendre trois articles de son choix et repartir... sans rien payer ! La gratuité, une idée neuve en Europe, mise en pratique dans ce lieu unique en France.

#### ***L'idée***

C'est en visitant le quartier alternatif allemand de Fribourg que Roger Winterhalter, ancien maire écolo de Lutterbach (Haut-Rhin), a découvert ce concept de Magasin pour rien, « *Umsonstladen* », dans la langue de Goethe :

« L'idée de faire profiter des objets que l'on stocke dans nos caves ou greniers ceux qui en ont besoin, plutôt que de jeter, me semblait vraiment pertinente dans notre société de surconsommation. Mais je souhaitais aller au-delà des milieux alternatifs et favoriser la mixité sociale dans notre Magasin pour rien. »

Nul besoin de montrer patte blanche pour faire ses emplettes... gratuitement ! Il suffit de franchir la porte du local et de se servir en contrepartie d'un sourire. Derrière le comptoir, où un livre d'or remplace le tiroir-caisse, Mireille veille à ce que les personnes accueillies — une quarantaine chaque semaine sur trois demi-journées d'ouverture — ne repartent pas les mains vides.

« Ici c'est l'humain qui compte. Pas besoin de justifier sa situation sociale, la porte est grande ouverte à tous, dans le respect, la convivialité et la solidarité. »

Un mode de fonctionnement tellement inhabituel qu'il en surprend plus d'un. Ceux qui franchissent le seuil pour la première fois le font avec une certaine timidité. Ils sont vite rassurés par Mireille qui les accueille chaleureusement tout en leur expliquant le « mode d'emploi ».

« Nous avons nos habitués comme cette famille originaire du Kosovo, venue aujourd'hui avec ses deux enfants qui se font plaisir à dénicher un livre ou un DVD. »

En partant, les « clients » offrent une mine ravie à Mireille. Quant aux minots, ils demandent l'autorisation, toujours accordée, de se servir en bonbons disposés sur le comptoir avant de repartir les bras chargés d'objets (vaisselle, petit électroménager, jouets, etc.) qui leur seront bien utiles dans leur difficile quotidien de réfugiés.

### ***Comment la mettre en pratique ?***

Pour lancer le Magasin pour rien, en décembre 2009, Roger Winterhalter s'est appuyé sur un collectif d'associations regroupées au sein de la Maison de la citoyenneté mondiale dont il est aussi le fondateur. Il a ensuite trouvé un local et embauché Mireille, sous contrat aidé subventionné par l'État. Les frais de fonctionnement mensuels, de l'ordre de 500 euros une fois les subventions déduites, sont notamment assurés par les dons de particuliers. Et pour la première fois en 2011, la ville de Mulhouse lui a versé une subvention de 2 000 euros.

Dans cette initiative où le superflu des uns pourvoit au minimum vital des autres, s'illustre la conviction politique du fondateur :

« Il faut apprendre à recycler, réutiliser ce qui existe, pour promouvoir un mode de vie basé sur la décroissance. »

Pour cet ancien élu, pas question de misérabilisme, d'aide sociale ou de charité.

« Tout le monde peut donner ou recevoir ces objets. C'est une bonne chose pour la planète. Et l'anonymat de ceux qui donnent et reçoivent permet de respecter une certaine dignité et égalité entre les personnes qui fréquentent le Magasin pour rien, quel que soit leur niveau de vie. »

### ***Ce qu'il reste à faire***

Ouvert il y a bientôt trois ans, le Magasin pour rien de Mulhouse demeure une expérience unique en France. Elle cohabite de façon complémentaire avec des structures comme Le Relais, ou Emmaüs qui, elles, recyclent des objets mais en les revendant pour financer la réinsertion de ses compagnons.

Pour Roger Winterhalter comme pour Mireille Gigante, l'objectif est d'essaimer. Leur ambition : que des Magasins pour rien fleurissent dans l'Hexagone et à l'étranger. Il suffirait pour cela de bonnes volontés, d'une poignée de bénévoles animés par l'envie de modérer la société de surconsommation en instaurant des rapports qui ne sont pas basés sur l'argent... Une utopie ? Oui, mais réaliste, à en croire ses plus ardents défenseurs.

(Simone Sonntag,  
[www.rue89.com/2012/09/05/et-si-on-ouvrait-des-magasins-ou-tout-est-gratuit-235066](http://www.rue89.com/2012/09/05/et-si-on-ouvrait-des-magasins-ou-tout-est-gratuit-235066))

## A. Chapeaux

### Texte 1

---

---

---

Texte 2

---

---

---

## B.

Idées communes	Idées différentes

## C. Problématique commune

---

---

**Exercice 8.** Faut-il aider les pauvres ? Comment peut-on ou doit-on les aider ? Avez-vous jamais donné un coup de main aux pauvres ? Exposez votre propre opinion sur le problème de pauvreté et la lutte contre cette réalité des sociétés modernes en utilisant des arguments précis (100-130 mots).

---

---

---

---

## III. Compréhension orale

**Exercice 9.** Pour accéder au document, cliquez sur <https://www.youtube.com/watch?v=s3cM2Kx-jUY>  
Regardez la vidéo «Y a-t-il un remède au chômage ?» et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore :

---

---

---

2) Indiquez si les affirmations du tableau sont vraies, fausses ou non-mentionnées :

Affirmation	vrai	aux	n/m
1. Le taux de chômage en France est supérieur à celui des autres pays développés.			
2. Le chômage structurel n'est pas lié à la conjoncture économique.			

Affirmation	vrai	aux	n/m
3. La délocalisation et le progrès technique augmentent considérablement le taux de chômage.			
4. Les derniers temps celui-ci a atteint 10% de la population active.			
5. Le marché du travail n'est pas flexible et les employeurs n'embauchent pas de nouveaux salariés.			
6. Cependant, certains secteurs manquent de main d'œuvre qualifiée.			
7. On pourrait diminuer le chômage si on encourageait la reconversion professionnelle.			
8. On devrait aussi mettre l'accent sur le recrutement des jeunes diplômés.			
9. La flexisécurité danoise consiste à garantir de bonnes allocations chômage pour compenser la flexibilité accordée aux entreprises pour embaucher et licencier.			
10. Quand même, on ne peut pas négliger l'impact d'une conjoncture économique défavorable.			
11. L'application des idées de Keynes pourrait aider à créer de nouveaux emplois.			
12. Les néoclassiques proposent d'encourager les entreprises à embaucher en réduisant le coût du travail.			

**3) Proposez des équivalents du document sonore pour les mots et les expressions en italique :**

1. La France n'arrive pas à *diminuer* son taux de chômage car elle *fait face* à un chômage *principalement* structurel. 2. Les employeurs *ne risquent pas de* créer des *emplois* car s'ils ont besoin de les *liquider* par la suite, ça va être *cher*. 3. Que doit-on faire pour *satisfaire* les besoins des entreprises et pour que tous les postes soient *occupés* ? 4. Le chômage croît aussi à *cause* de l'*aggravation* actuelle de la conjoncture économique.

**IV. Expression orale**

**Exercice 10.** Faites le compte-rendu du document sonore.

**Exercice 11.** Proposez des mesures qui pourraient être prises pour combattre le chômage structurel et conjoncturel. Lesquelles, selon vous, sont les plus efficaces ? Argumentez votre point de vue.

**Exercice 12.** Le chômage des jeunes diplômés existe-t-il en Russie ? Quels sont les secteurs prometteurs pour les jeunes ? Quels avantages concurrentiels peuvent les aider à trouver un bon emploi ?

## • UNITÉ 2 •

### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

#### Exercice 1.

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :**

1. Quelle catégorie est visée par les emplois d'avenir ?	
2. Quels secteurs seront concernés par la création de nouveaux emplois ?	
3. Quels sont les chiffres du chômage des jeunes non qualifiés ?	
4. L'auteur, comment apprécie-t-il l'efficacité des mesures entreprises par les gouvernements précédents ?	
5. Quelles raisons de l'échec des jeunes cite-t-il ?	
6. Quel programme à très court terme propose-t-il pour maîtriser le chômage ?	
7. Quelles sont ses propositions à moyen terme ?	

#### **Comment l'État peut-il combattre le chômage ?**

*(Les emplois d'avenir, une recette qui n'a pas fait ses preuves)*

Les emplois aidés sont-ils la panacée pour lutter contre le chômage des jeunes ? Telle semble être la conviction du gouvernement, qui propose comme mesure phare la création de 150 000 emplois d'avenir à destination des jeunes peu diplômés des quartiers défavorisés.

Des emplois essentiellement subventionnés dans le secteur public et semi-public, avec une aide de l'État représentant 75% du SMIC (35% dans le secteur marchand). Cette mesure semble pourtant à bien des égards dérisoire face à l'immense gâchis du chômage qui atteint près du quart des jeunes de 15 à 24 ans. Chaque année, 120 000 jeunes sortent non diplômés du système scolaire, avec, pour seul horizon, celui de la précarité. Les jeunes non qualifiés constituent l'essentiel du bataillon des chômeurs : leur taux de chômage est jusqu'à 16 points supérieur au taux moyen de chômage des jeunes. Lorsqu'ils ne sont pas au chômage, ils enchaînent intérim et contrats à durée déterminée sans jamais réussir à se stabiliser sur le marché de l'emploi.

Cela fait plus de trois décennies que la jeunesse française souffre de taux de chômage supérieurs à la moyenne européenne. Et que les gouvernants de

tous bords usent les mêmes recettes inefficaces. Après les travaux d'utilité collective, contrat emploi-solidarité, contrat d'avenir, voici maintenant les emplois d'avenir. Toutes les évaluations montrent pourtant que ces emplois n'offrent pas d'avenir : les emplois subventionnés dans le secteur non marchand ne permettent pas aux jeunes bénéficiaires de s'insérer durablement sur le marché du travail.

Les raisons de cet échec sont nombreuses : les qualifications acquises sont faibles et ne correspondent pas aux attentes du marché du travail, les jeunes cessent leur recherche active d'emploi ou de formation ambitieuse, et le secteur associatif ou public ne maintient en poste ces nouvelles recrues que le temps de la subvention.

Les emplois aidés peuvent apporter un complément, mais seulement s'ils se concentrent dans le secteur marchand où ils offrent une formation en adéquation avec les attentes des entreprises.

Quel pourrait être un programme ambitieux pour cette jeunesse ? À très court terme, les leviers d'action les plus efficaces sont l'allégement des charges sur les jeunes au niveau du SMIC, un accompagnement renforcé dans la recherche d'emploi, et une formation assidue pour les décrocheurs.

Naturellement, à moyen terme, on ne saurait se satisfaire de soigner les conséquences sans s'attaquer aux causes de l'absence de qualification des jeunes. Les expériences étrangères montrent que l'une des clés du décrochage scolaire est l'absence d'acquisition de compétences sociales (estime de soi, autonomie, capacité de dialogue avec les autres...).

Développer la confiance en soi chez les jeunes dès le plus jeune âge, voilà un contrat de confiance, un contrat d'avenir !

*(Le monde économie)*

### Exercice 2.

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace ;**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. Les obligations légales de rédaction des offres d'emploi concernent tous les types des contrats.			
2. La date correspond au jour de la rédaction de l'annonce.			
3. Le nom de l'employeur doit être écrit en lettres majuscules.			
4. L'annonce n'est jamais rédigée en langue étrangère.			
5. Il est permis de ne pas décrire en détail les missions du poste à pourvoir.			
6. Toute mention liée à l'origine, au sexe, à l'âge, aux convictions religieuses est sanctionnée par la loi.			

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
7. Les mentions du type « commercial senior », « consultant junior » sont permises.			
8. L'insertion des affirmations fausses peut engendrer le paiement de dommages et intérêts par l'entreprise.			
9. Le salaire doit être obligatoirement mentionné.			
10. Il est conseillé de préciser aux candidats quelles méthodes de recrutement seront utilisées.			

### **Offre d'emploi : le point sur ce qui est légal et sur ce qui ne l'est pas**

Toutes les entreprises françaises ou étrangères, mais aussi les associations, les collectivités locales peuvent diffuser des offres d'emploi afin de pourvoir des postes en CDI, CDD, contrats d'alternance ou encore des stages. Et ce, à condition de se plier aux obligations légales en vigueur et de respecter les grands principes de non-discrimination en rédigeant le texte de l'annonce.

#### ***La date et l'identité de l'entreprise***

Voici les deux seules exigences légales relatives à une offre d'emploi. La date correspond au jour / mois / année de diffusion de l'annonce. Le nom de l'employeur direct ou du cabinet de recrutement doit également être mentionnés.

#### ***La langue***

Pour un job sur le territoire français, l'annonce doit être rédigée en français — y compris l'intitulé de la fonction — au risque de discriminer des candidats ne maîtrisant pas les langues étrangères. « Il y a tout de même une exception si l'offre est diffusée dans un magazine étranger. Dans un tel cas, on part du principe que le lecteur maîtrise la langue concernée », précise Déborah David, avocate spécialisée en droit du travail au sein du cabinet Jeantet Associés. En revanche, rien n'interdit de mentionner que le candidat doit par exemple avoir une parfaite maîtrise de l'anglais.

#### ***La définition de poste***

L'annonce doit être la plus précise possible quant aux missions qui seront confiées au futur collaborateur, sans jamais survendre le poste. « Le candidat qui, une fois recruté, constate que finalement le poste n'est pas en phase avec les termes de l'offre peut se retourner contre l'employeur pour le préjudice subi », avertit-elle.

#### ***Les mentions interdites***

Selon l'article 1132-1 du Code du travail, sont jugées discriminantes et donc interdites, dans le texte d'une offre d'emploi, toutes mentions liées à l'origine, au sexe, aux mœurs, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à la situation de famille, à l'appartenance ou à la non-appartenance à une ethnie, une nation ou une race, aux opinions politiques, aux activités syndicales ou mutualistes, aux convictions religieuses, à l'apparence physique, au patronyme, à l'état de santé ou au handicap (sauf inaptitude constatée par

le médecin du travail). « Certaines exceptions existent néanmoins lorsque la demande est jugée « proportionnée » au poste proposé, pour des raisons de sécurité notamment », reconnaît Déborah David. En cas de doute, il convient de prendre conseil auprès d'un juriste, d'un syndicat ou d'institutions spécialisées comme le Défenseur des droits.

Les mentions du type « commercial junior », « consultant senior » sont en revanche tout à fait licites. « Ces précisions sont envisageables car elles sous-tendent un niveau d'expérience dans la fonction et pas un âge plancher ou plafond », précise-t-elle.

### *Les informations fausses*

L'insertion d'une offre d'emploi comportant des affirmations fausses ou pouvant induire le candidat en erreur (articles L.5331-3 et L.5331-5 du Code du travail) peut entraîner un dépôt de plainte au civil et donc engendrer le paiement de dommages et intérêts par l'entreprise. « Si l'escroquerie ou la tentative d'escroquerie est avérée, l'auteur de l'annonce s'expose à des sanctions pénales », conclut-elle.

### *Les conditions salariales*

Les conditions salariales ne sont pas obligatoirement mentionnées. « Mais attention à ne pas induire le candidat en erreur. Par exemple, avec un salaire affiché « jusqu'à 300 000 euros » alors qu'au final le candidat junior serait capé à 100 000 euros. Le recruteur a intérêt à être le plus précis possible », observe Déborah David.

### *Les méthodes de recrutement*

Là encore rien d'obligatoire mais il est bon de prévenir le candidat des processus de recrutement à venir. Par exemple, s'il doit remplir un formulaire en ligne, s'il passera des tests... « Insérer une phrase telle « le candidat sera soumis à X test de personnalité » est conseillé.

(Sylvie Laidet, [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr))

>> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

### **En retard à un entretien d'embauche : comment faire ?**

Près des deux-tiers des recruteurs disent tolérer qu'un candidat puisse être en retard de moins de 10 minutes, selon une récente étude menée par le cabinet de recrutement Robert Half. (1)\_\_\_\_\_ . Voici comment rattraper le coup ou limiter la casse si vous êtes en retard à un entretien.

Selon les recruteurs que nous avons interrogés, le retard d'un candidat en entretien peut donner l'impression d'un « manque de respect », d'une « absence de professionnalisme » voire d'une « faible motivation ». Attention, c'est un terrain sensible. (2)\_\_\_\_\_ .

Il faut d'abord prévenir le recruteur au plus vite, dès que vous savez que vous ne serez pas dans les clous. (3)\_\_\_\_\_ Lors de cet appel, mieux vaut être direct et estimer justement et précisément votre retard.

(4)\_\_\_\_\_. Mais les avis des professionnels divergent lorsqu'on leur demande s'il faut préciser la cause du retard.

(Sylvie Laidet, [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr))

A. Et par tous les moyens : SMS, téléphone, mail, ou à défaut en joignant l'accueil de l'entreprise qui pourra transmettre votre message au recruteur.

B. En revanche, mieux vaut alors que le candidat fasse preuve de la plus grande souplesse possible.

C. Au-delà, ils sont moins nombreux.

D. Cela montre son engagement et permet au recruteur de ne pas douter de votre motivation.

E. Donc, il faut détromper votre interlocuteur quant aux impressions citées ci-dessus.

F. Certes, comme dans le cas de tout retard, des excuses s'imposent.

1	2	3	4

#### **Exercice 4. Complétez le texte ci-dessous à l'aide des noms suivants :**

taux, âge, retrait, artisanat, baisse, extrêmes, scolarisation, comportements, disparition, conséquence

Les 1\_\_\_\_\_, qui traduisent la participation ou non des individus au marché du travail, ont évolué de manière très différente selon le sexe et l' 2\_\_\_\_\_. Si les 3\_\_\_\_\_ d'activité sont restés très élevés (de l'ordre de 96% de la population) parmi les hommes d'âge moyen, ils ont fortement diminué aux deux 4\_\_\_\_\_ de la vie active, notamment chez les moins de 25 ans et chez les hommes de 50 ans et plus.

Cette 5\_\_\_\_\_ des taux d'activité, déjà engagée au début des années 1970, ne s'est arrêtée qu'au début des années 1990 pour les jeunes. Pour les seniors, elle s'explique en partie par des changements dans la structure des emplois, par exemple par la 6\_\_\_\_\_ de certains métiers d' 7\_\_\_\_\_ ou d'agriculture dans lesquels on cessait traditionnellement son activité à un âge avancé. Mais elle est surtout la 8\_\_\_\_\_ de la mise en place de dispositifs favorisant le 9\_\_\_\_\_ des seniors du marché du travail. Pour les jeunes, elle résulte de la forte augmentation des taux de 10\_\_\_\_\_.

>> Partie 3 <<

#### **Exercice 5.**

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.
- B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.
- C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes/actuelles.

**Document 1**  
**Temps partiel selon l'âge et la durée du temps partiel (en %)**

	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	Ensemble des 15 ans ou plus
Temps complet	77,6	83,8	79,3	82,1
Temps partiel	22,4	16,2	20,7	17,9
dont :				
Moins de 15 heures	4,0	1,8	4,4	2,6
De 15 à 29 heures	10,9	8,7	10,6	9,4
30 heures ou plus	3,7	5,3	4,9	5,1
Non renseigné	3,8	0,4	0,8	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs (en milliers)	2 219	16 693	6 866	25 778

*Champ* : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus (âge courant).

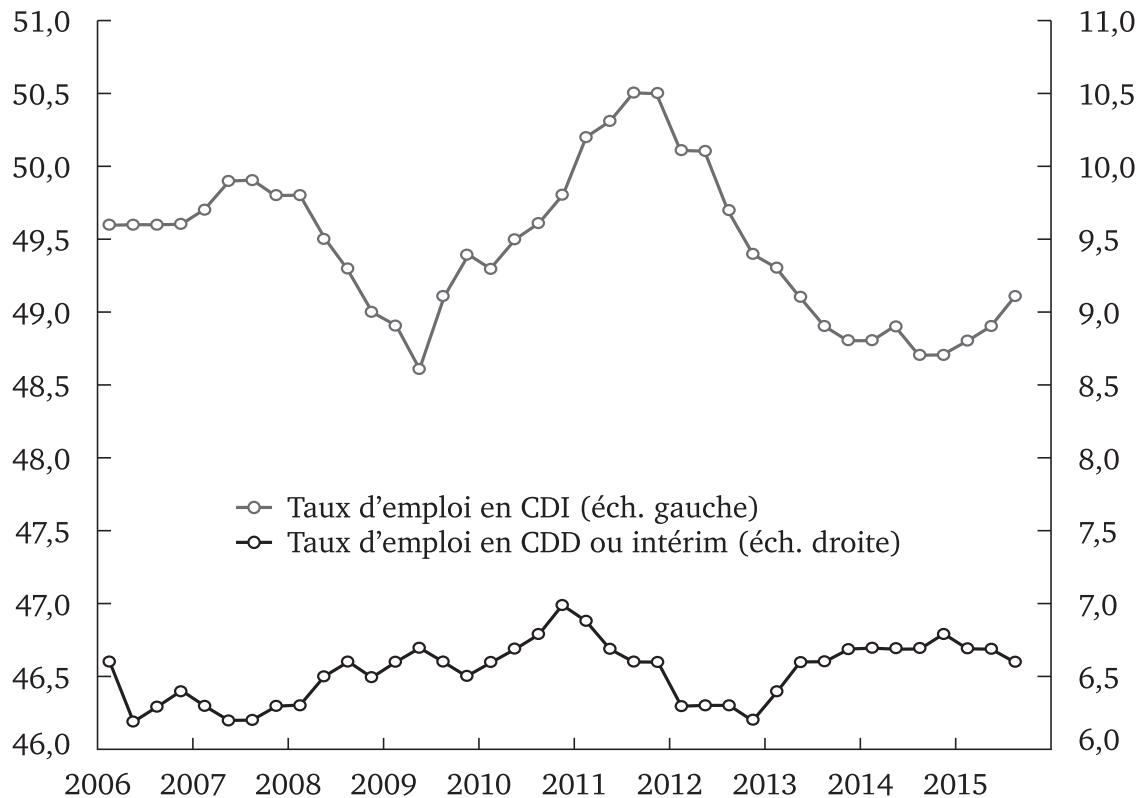
*Source* : Insee, enquête Emploi.

1. Ce tableau nous informe sur
  - a) le taux de personnes en CDI.
  - b) l'évolution du nombre des jeunes travaillant à temps complet.
  - c) le pourcentage des personnes travaillant à temps partiel, selon l'âge.
  - d) la structure du marché du travail.
2. D'après ce document,
  - a) un tiers des jeunes de 15-24 ans travaille à temps partiel.
  - b) le pourcentage de ceux qui travaillent à temps complet est le plus élevé parmi les 25-49 ans.
  - c) parmi ceux qui travaillent de 15 à 29 heures, les plus de 50 ans sont les moins nombreux.
  - d) sur l'ensemble des 15 ans ou plus, une personne sur sept travaille à temps complet.

**Document 2**  
**Taux d'emploi en CDI et en CDD/intérim des 15-64 ans**

Note : CVS (correction des variations saisonnières) est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales. Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Données CVS en moyenne trimestrielle, en %



*Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.*

*Source : Insee, enquête Emploi.*

1. Ce document porte sur
  - a) le taux d'emplois précaires de la tranche des 15-64 ans.
  - b) l'évolution du niveau de l'emploi en CDI et en CDD/intérim de la population des 15-64 ans.
  - c) la part des CDI et CDD/intérim dans l'emploi total.
  - d) les variations saisonnières du taux d'emploi en CDI et en CDD/intérim de la population des 15-64 ans.
2. D'après ce document,
  - a) le taux d'emploi en CDI ne cesse de baisser.
  - b) les fluctuations du taux d'emploi en CDD/intérim sont moins prononcées que celles de l'emploi en CDI.
  - c) entre 2011 et 2012, le taux d'emploi en CDD/intérim ne faisait qu'augmenter.
  - d) la période 2008-2009 a été marquée par une hausse du taux d'emploi en CDD/intérim et de celui en CDI.

### Document 3

#### Sous-emploi selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

	Effectifs en sous-emploi (en milliers)			Taux de sous-emploi dans l'emploi total (en %)		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femme	Homme	Ensemble

	Effectifs en sous-emploi (en milliers)			Taux de sous-emploi dans l'emploi total (en %)		
Ensemble	963	349	1 312	7,9	2,6	5,1
Dont :						
Employés	620	85	705	11,1	5,0	9,7
Ouvriers	123	124	247	11,6	2,8	4,5

*Champ* : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi 15 ans ou plus (âge courant).

1. Ce document fait apprendre
  - a) le nombre des hommes et des femmes, ouvriers et employés, qui pourraient travailler plus d'heures, et leur part dans l'emploi total.
  - b) le nombre des hommes et des femmes parmi les ouvriers et les employés.
  - c) le rapport des ouvriers et des employés parmi les hommes et les femmes.
  - d) la part des hommes et des femmes dans l'emploi total.
2. D'après ce document,
  - a) le taux de femmes-employées dans l'emploi total est 6 fois supérieur à celui des hommes de la même catégorie socioprofessionnelle.
  - b) le nombre des hommes-ouvriers est presque équivalent à celui des femmes-ouvrières.
  - c) le nombre des hommes qui ne sont pas suffisamment occupés représente un peu plus d'un tiers de celui des femmes qui sont confrontées au même problème.
  - d) le nombre des ouvriers sous-employés est plus important que celui des employés.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Lisez le texte ci-dessous et donnez un sous-titre à chaque paragraphe en reformulant les idées qui y sont présentes :

### Internet modifie les tendances du recrutement

Entretiens d'embauche, CV, annonces d'emploi sont progressivement modifiés — ou remplacés — par les nouveaux outils que propose le web en matière de recrutement. Le Figaro.fr présente les tendances actuelles — et à venir — en matière de recrutement.

1. \_\_\_\_\_

La vidéo est devenue un outil de recrutement incontournable. Si elle n'est pas encore majoritaire — l'entretien d'embauche en tête à tête est évidemment toujours la référence — la vidéo s'est tout de même durablement imposée. Son atout principal : elle permet d'éliminer les frais de déplacement et les délais nécessaires pour qu'une rencontre se fasse. Skype est l'outil que tout le monde connaît pour ce type de recrutement vidéo en temps réel. « Le manager local rencontre les candidats, sélectionne le meilleur d'entre eux et

j'organise l'entretien par Skype », explique Nathalie Delplanque, DRH chez Fortinet. « Autant je ne recruterai pas quelqu'un uniquement par téléphone, autant par vidéo la conversation ressemble beaucoup à celle d'un entretien face à face. »

2. \_\_\_\_\_

Les plateformes d'évaluation se développent énormément, notamment grâce aux médias sociaux. Il devient de plus en plus facile de « tester » les candidats de manière ludique : évaluation de compétences, jeux, tests de personnalité, job « fit »... Et là encore la vidéo a une place. Le candidat peut par exemple répondre à des questions, et envoyer la vidéo en plus de son profil.

3. \_\_\_\_\_

Les logiciels de recrutement de première génération sont remplacés progressivement par des solutions davantage accessibles, plus sociales, et très souvent gratuites. Smartrecruiters, par exemple, a conquis pas moins de 25 000 clients en deux ans. Les entreprises se tournent également de plus en plus vers Facebook. Des applications, comme Work4Labs, permettent de créer des sites emploi sur le réseau social, ce qui transforme ainsi les fans en candidats.

4. \_\_\_\_\_

Nous passons tous un laps de temps considérable sur les réseaux sociaux et sur le web en général. En conséquence, certaines sociétés comme Talentbin, Entelo ou Gild en profitent donc pour indexer et consolider notre empreinte numérique pour en faire des profils. Cela amène donc à intégrer des bases de données géantes dans des logiciels de recrutement.

5. \_\_\_\_\_

Même si le CV, imprimé ou en PDF reste une norme qui est toujours en place, nous assisterons dans les prochaines années à sa disparition, au profit de profil plus interactifs, et plus facilement accessibles pour les recruteurs...

([www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr))

### **Exercice 7. Lisez les deux textes ci-dessous et**

**A. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ ;**

**B. dégarez les arguments pour le travail à temps partagé et ceux qu'on pourrait avancer contre ce type d'emploi, en les classant dans deux colonnes dans le tableau qui suit les textes.**

#### **Texte 1**

##### **Temps partagé : je veux travailler autrement !**

*Marre du salariat « classique » ! Je mettrai bien un peu de piquant dans ma routine de travail. Pourquoi ne pas gagner ma vie tout en variant les plaisirs ? Travailler autrement c'est possible, en multipliant les activités ou les employeurs.*

### ***Je deviens pluriactif***

Il est possible de cumuler plusieurs emplois à temps partiel. Cette solution n'est plus réservée aux jeunes qui débutent dans la vie professionnelle. Pourquoi ne pas exercer deux professions en même temps ? François est professeur à l'université et journaliste free-lance en parallèle. Pour lui qui aime la polyvalence et fuit la routine, c'est l'idéal ! Il développe différentes compétences et s'épanouit en combinant son activité principale avec son rêve d'enfance : reporter.

La pluriactivité est aussi reconnue pour diminuer les risques de chômage. Une solution à ne pas négliger en ces temps de crise !

### ***Et plusieurs employeurs à la fois ?***

*Autre méthode : travailler pour plusieurs entreprises à la fois. Au programme : un emploi du temps varié, une certaine indépendance et un rythme de vie plus soutenu. Même s'il faut savoir s'adapter aux exigences de chaque employeur, voilà une aubaine pour les hyperactifs !*

Pour Anne, le groupement d'employeurs a été la solution : « J'étais chargée de ressources humaines et je ne supportais plus la monotonie de mes journées. Travailler pour plusieurs employeurs me paraissait plus enrichissant, mais aussi moins sécurisant. J'ai décidé de signer avec un groupement d'employeurs (GE) : j'ai un contrat de travail unique, un statut de salarié et une rémunération fixe, mais plusieurs employeurs ! Aujourd'hui je suis DRH à mi-temps d'une petite entreprise et responsable formation d'une grande structure le reste du temps. J'apprends à m'adapter et je multiplie les relations et les compétences ! Qui sait pour qui je travaillerai l'année prochaine ? Impossible de tomber dans la routine de bureau ! »

([www.emploi.france5.fr/blog/](http://www.emploi.france5.fr/blog/))

## **Texte 2**

### **Travailler en temps partagé, précarité ou opportunité ?**

*Offrir ses compétences à plusieurs employeurs à la fois, voilà une idée qui fait son chemin dans l'esprit des cadres. Pourtant, le multisalariat souffre encore d'un déficit de notoriété et d'image. Tordons le cou aux idées reçues les plus répandues.*

### ***Ce n'est rien d'autre que le cumul d'emplois précaires***

Tout dépend par quel bout de la lorgnette on regarde. Le temps partagé peut se révéler être une stratégie intéressante pour se constituer un temps complet sur mesure. D'un côté, les PME ont besoin de DAF, DSI ou de DRH, mais n'ont pas les moyens de les employer à plein temps. De l'autre, vous, candidat pour qui le travail n'est plus synonyme d'attachement indéfectible à une entreprise, mais bien de missions dont l'intérêt se trouve sans cesse renouvelé, comme un antidote à la routine professionnelle.

Avec plus d'un million de pluriactifs et près de 5 100 groupements d'employeurs, le temps partagé séduit près de 220 000 cadres. « Il répond au paradoxe auquel beaucoup d'entreprises sont confrontées : profiter de l'expertise de profils d'excellence tout en maîtrisant leurs coûts », explique

Olivier Vigoureux, fondateur de Partialis Consulting, entreprise de travail en temps partagé missionnant en moyenne 180 multisalariés chaque mois. « Pour exemple, nombreux sont nos clients à proposer des missions de 3 à 6 mois à temps complet, notamment dans les domaines de l'informatique. » À ce stade, la notion de précarité devient plus relative.

### ***Ce n'est pas plus gratifiant que l'interim***

Rien à voir avec un remplacement de personne clé ou la solution à un surcroît d'activité. Les missions permettent de répondre à une problématique précise de l'entreprise, à un moment clé de son développement. Joëlle Houque, DRH indépendante en temps partagé, précise : « *J'interviens toujours dans un cadre très défini, comme la révision de la politique salariale ou des contrats de travail. De plus, hors de question d'arriver avec des solutions toutes faites. Ce que les entreprises attendent, ce sont des réponses totalement personnalisées. Il faut être particulièrement créatif pour monter une formation de 10 personnes avec un budget qui ne dépasse pas les mille euros !* »

### ***Le temps partagé, on le subit***

Là où il est généralement subi pour les métiers peu qualifiés, le temps partagé est le plus souvent choisi par les cadres, surtout s'ils sont juniors, seniors ou très spécialisés. « *40% de notre effectif est constitué de profils entre 50 et 55 ans, à haut niveau de compétences, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi. Nos autres profils ont en moyenne 35-40 ans, avec une expérience solide dans un domaine précis* », confirme Olivier Vigoureux. Les juniors y trouvent également leur compte, répondant plus rapidement à la classique quadrature du cercle des petites annonces « *recherche jeune diplômé, fort de nombreuses expériences significatives...* »

« *C'est un moyen de créer son job sur mesure* », témoigne Joëlle Houque. « *La gestion des Ressources Humaines au sein d'un grand groupe se résume vite à la production d'interminables reportings, où l'individu est quasi absent. Dans les TPE que j'accompagne, RH signifie Richesse Humaine ! J'interviens sur des domaines très divers, dans des univers très différents, pour améliorer de manière tangible les conditions de travail des salariés que je côtoie.* »

### ***Pour se lancer, il faut avoir l'âme d'un indépendant***

Pas faux, en ce sens qu'il faut être adaptable, souple, autonome et très organisé. Pour réussir, il faut se limiter à deux employeurs, voire 3. « *4 jours en entreprise, 1 jour à la maison, c'est ma règle* », raconte Joëlle Houque. « *En entreprise, priorité à la communication avec les équipes et à l'action en mettant en œuvre des solutions adaptées. À la maison, priorité à la réflexion et le suivi des dossiers. Sans oublier le traitement des questions urgentes !* »

Pour Olivier Vigoureux, même raisonnement : « *Le temps partagé est une compétence à part entière. C'est un vrai mode d'organisation et de fonctionnement du travail. Un temps en entreprise, un temps en dehors permet de profiter de l'émulation du travail en équipe tout en prenant du recul. Et pour renforcer l'esprit d'équipe, nous mettons à disposition de nos salariés des bureaux au sein de nos locaux.* »

...mais le temps partagé se décline sous différentes formes juridiques : statut d'indépendant, de salarié en portage, en entreprise à temps partagé ou

via un groupements d'employeurs... Certaines formules permettent d'éviter l'isolement et de déléguer les questions administratives ou commerciales pour se concentrer sur ses compétences. Le choix vous tend les bras !

**Note :**

près de 5 100 groupements d'employeurs : chiffres issus du Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs.

(<http://www.blog-pour-emploi.com/>)

### A. Chapeaux

**Texte 1**

---

---

**Texte 2**

---

---

### B.

Pour le travail à temps partagé	Contre le travail à temps partagé

**Exercice 8.** Le travail à temps partagé : sert-il de remède à l'ennui et à la routine professionnelle ou contribue-t-il à développer la précarité de l'emploi ? Seriez-vous intéressé par ce type d'emploi ou choisiriez-vous un autre ? Exposez votre propre opinion sur le sujet en utilisant des arguments précis (100-130 mots).

---

---

---

---

### III. Compréhension orale

**Exercice 9.** Pour accéder au document, cliquez sur [https://www.youtube.com/watch?v=4NDy8G\\_KlXo](https://www.youtube.com/watch?v=4NDy8G_KlXo)  
Regardez la vidéo «L'immigration : opportunité ou menace pour le marché du travail ?» et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore :

---

---

---

---

2) Indiquez si les affirmations du tableau sont vraies, fausses ou non-mentionnées :

Affirmation	vrai	faux	n/m
1. Les médias évoquent toujours le sujet des travailleurs immigrés.			
2. Toute personne née étrangère dans un pays autre que la France et vivant sur le territoire français est considérée immigrée.			
3. Sur le marché du travail, l'offre représente le nombre d'emplois proposés par les entreprises.			
4. D'une part, les immigrés pourraient augmenter l'offre et donc le chômage à court terme.			
5. D'autre part, l'augmentation de l'offre provoquerait la baisse des salaires et il serait plus facile de créer des emplois.			
6. En Europe, le taux de chômage des immigrés est en moyenne 60% plus élevé que celui des populations autochtones.			
7. En France ce pourcentage est encore plus élevé.			
8. L'impossibilité de transmettre les compétences est toujours due à la non reconnaissance des diplômes.			
9. La loi interdit la discrimination à l'embauche.			
10. Les immigrés peuvent aider à combler le manque de main-d'œuvre dans certains secteurs.			
11. L'augmentation de la consommation par les immigrés pourrait favoriser la création de nouveaux emplois.			
12. Tous les impacts réels de l'immigration sur la vie économique sont bien étudiés.			

**3) Proposez les équivalents du document sonore pour les expressions suivantes :**

un thème répété	
une situation économique instable	
un danger pour	
la souplesse du marché de l'emploi	
le non-emploi ne concerne pas tous de façon égale	
les exigences sont satisfaites	

#### IV. Expression orale

**Exercice 10. Faites le compte-rendu du document sonore.**

**Exercice 11. La crise migratoire quels effets a-t-elle sur la situation économique, politique, sociale, démographique en France ? La Russie connaît-elle les mêmes problèmes ? Argumentez votre réponse.**

**Exercice 12. Quelles sont les discriminations à l'embauche les plus courantes ? Quelles mesures doit-on prendre pour y mettre fin ?**

# Module 3

## ENTREPRISE : CLASSIFICATIONS, STRUCTURES, GESTION

### • UNITÉ 1 •

#### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

##### Exercice 1.

A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.

B. Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :

1. À quelles catégories de personnes physiques ce régime est-il appliqué ?	
2. Quels types d'entreprises sont concernées ?	
3. Quels sont les avantages pour le créateur ?	
4. Dans quel registre l'auto-entrepreneur doit-il s'immatriculer ?	
5. Comment est calculée la TVA ?	
6. De quels impôts l'auto-entrepreneur sera-t-il dispensé ?	

#### Le régime de l' « auto-entrepreneur »

Ce régime s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

L'auto-entrepreneur bénéficie :

— d'un régime micro-social simplifié (paiement facilité des cotisations et contributions sociales) ;

— d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.

— d'une exonération de TVA ;

— et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

([www.insee.fr](http://www.insee.fr) )

### Exercice 2.

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. Le but des politiques publiques est l'augmentation du nombre des PME.			
2. La loi pour l'initiative économique concerne les entreprises qui fonctionnent plus de 3 ans.			
3. La transition entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur demande un financement considérable.			
4. Le Nacre prévoit trois étapes.			
5. Il ne s'adresse qu'aux chômeurs.			
6. Son avantage principal est l'introduction d'un prêt au taux de 5%.			
7. Ce dispositif a déjà prouvé son efficacité.			
8. L'auto-entrepreneur peut créer tout type d'entreprise.			
9. Il bénéficie de régimes micro-social et micro-fiscal simplifiés.			
10. Ce régime permet aussi de débuter ou arrêter facilement une activité indépendante.			
11. Les mesures locales complètent souvent les dispositifs nationaux.			
12. C'est le secteur tertiaire qui a connu la plus grande augmentation du nombre de jeunes entreprises.			

### **Nouveaux dispositifs pour simplifier la création d'entreprise**

Stimuler la création d'entreprise est un objectif majeur des politiques publiques, notamment pour favoriser le développement du tissu économique et réduire le chômage. La loi pour l'initiative économique d'août 2003 comprend ainsi des mesures visant à simplifier la création d'entreprise, à

faciliter le financement des entreprises nouvelles ou encore à favoriser la transition entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur.

En 2009, deux nouveaux dispositifs ont été mis en place pour soutenir davantage la création de nouvelles unités productives. Il s'agit du nouvel accompagnement à la création et reprise d'entreprise (Nacre) et de la mise en place du statut de l'auto-entrepreneur. Le Nacre est une aide en trois phases (montage du projet, financement du projet, développement de l'entreprise) réservée aux demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux. La principale nouveauté du Nacre est l'introduction d'un prêt à taux zéro.

Le statut d'auto-entrepreneur permet aux salariés, chômeurs, retraités ou étudiants de créer une très petite entreprise avec une simplification des formalités administratives et un allègement des charges sociales, fiscales et administratives. Il se traduit notamment par une déclaration et un paiement facilité des cotisations et contributions sociales (le régime micro-social simplifié), et par une déclaration et un paiement simplifié de l'impôt sur le revenu. Ce statut s'adresse en particulier aux personnes qui ne veulent pas nécessairement créer une société commerciale pour exercer leur nouvelle activité et souhaitent pouvoir débuter ou arrêter facilement leur activité indépendante.

En complément de ces mesures nationales, diverses mesures locales encouragent aussi la création. En particulier, pour inciter les publics les plus fragiles (demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus de six mois) à entreprendre, la Champagne-Ardenne propose aussi le contrat jeune entreprise sous la forme d'une avance remboursable comprise entre 10 000 euros et 100 000 euros.

Les secteurs commerce et services ont été les plus dynamisés par le nouveau statut d'auto-entrepreneur, car ce sont ceux où les créations se font très majoritairement en tant que personnes physiques.

([www.insee.fr](http://www.insee.fr))

>> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

L'image que nous avons de nous-même est un cocktail complexe. Elle résulte de notre éducation, de nos expériences, de nos représentations mentales mais aussi du regard que les autres portent sur nous et de leur comportement à notre égard. 1\_\_\_\_\_. Toutefois, nous avons tendance à sélectionner (de manière inconsciente) celles qui nous arrange. Du coup, le tableau est souvent erroné, décalé ou incomplet. 2\_\_\_\_\_. Que l'on vise une promotion ou que l'on recherche un nouveau poste, être conscient de son impact sur les autres accroît les chances de l'emporter.

Commencez par définir l'image que vous aimeriez donner de vous-même. Pour cela, listez les compétences et les traits de caractère que vous souhaiteriez vous voir attribuer par vos collègues, votre patron ou

même vos clients (par exemple, rigoureux, responsable, chaleureux, etc.). 3 \_\_\_\_\_. Voilà pour le portrait idéal.

Mais comment vos efforts se traduisent-ils dans les faits ? Pour découvrir l'effet que vous faites sur les autres, à l'aide de la fonction vidéo de votre smartphone, filmez-vous en train de vous présenter pendant une à deux minutes. Déclinez votre nom et votre fonction, résumez votre parcours. 4 \_\_\_\_\_. Visionnez cette vidéo et posez-vous trois questions : feriez-vous confiance à la personne que vous voyez à l'écran ? Auriez-vous envie de travailler avec elle ? Pourriez-vous la recommander à quelqu'un d'autre ? Répondez en vous efforçant d'être aussi objectif que possible.

(www.capital.fr)

- A. Voici des clés pour vous aider à découvrir quelle image vous véhiculez et, au besoin, la corriger.
- B. À l'inverse, identifiez les aspects de votre personnalité que vous voudriez estomper.
- C. Terminez par quelques mots sur vos projets ou vos envies du moment.
- D. C'est pourquoi s'interroger sur la façon dont nous sommes perçus est indispensable, voire stratégique, notamment à certains moments cruciaux d'une carrière.
- E. Faites en sorte de vous adresser à des personnes neutres et bienveillantes.
- F. Cette image évolue en permanence en fonction des informations que nous recevons de l'extérieur.

1	2	3	4

**Exercice 4. Complétez le texte ci-dessous à l'aide des adjectifs suivants :**

mises, comprise, inédite, proposés, créateurs, détaillée, publiées, recherché, disponibles, recensés

Pour vous aider à dénicher ces métiers qui recrutent, Capital.fr a compilé la liste 1 \_\_\_\_ des secteurs les plus 2 \_\_\_\_ d'emplois dans chacune des 13 régions françaises au cours du premier semestre. À partir des 12.000 annonces 3 \_\_\_\_ en ligne chaque mois sur le site de notre partenaire, Cadremploi.fr, nos tableaux présentent le pourcentage d'offres 4 \_\_\_\_ secteur par secteur, le type de contrat et leur durée, ainsi que les niveaux de salaire 5 \_\_\_\_ par les employeurs. Il vous suffit de cliquer sur le lien du métier 6 \_\_\_\_ pour accéder aux offres actuellement disponibles.

Principal enseignement de cette étude 7 \_\_\_\_ : l'inadéquation entre les aspirations des candidats et celles des recruteurs. Parmi les 1,8 million de CV 8 \_\_\_\_ par Cadremploi.fr, plus de la moitié des inscrits a entre 10 et 20 ans d'expériences, un bac+5 en poche, et une rémunération 9 \_\_\_\_ entre 30.000 et 50.000 euros par an. « Si leurs préférences salariales sont en

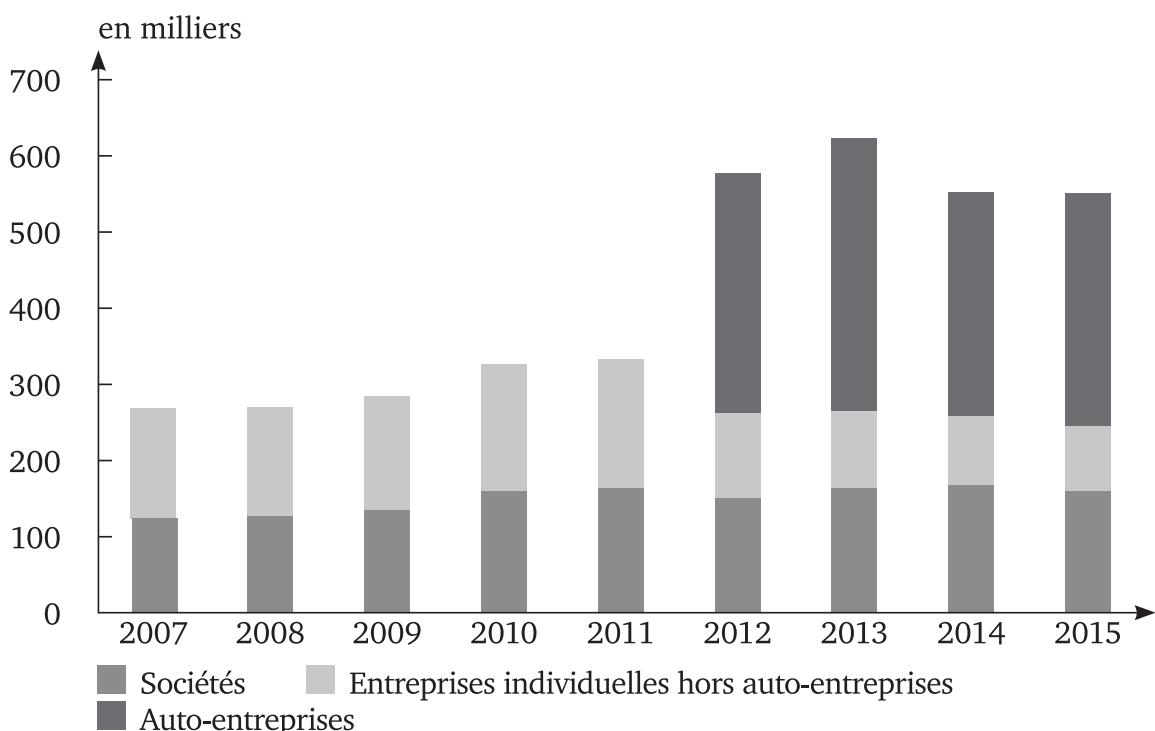
phase avec le marché, leurs compétences sont souvent à côté de la plaque », commente Thibaut Gemignani, le patron de Cadremploi.fr. Ce décalage s'explique par l'évolution des compétences 10\_\_\_\_\_ qui ne progressent pas au rythme des besoins des entreprises.

### >> Partie 3 <<

#### **Exercice 5.**

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.**
- B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.**
- C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes / actuelles.**

#### **Document 1** **Évolution du nombre de créations d'entreprises**



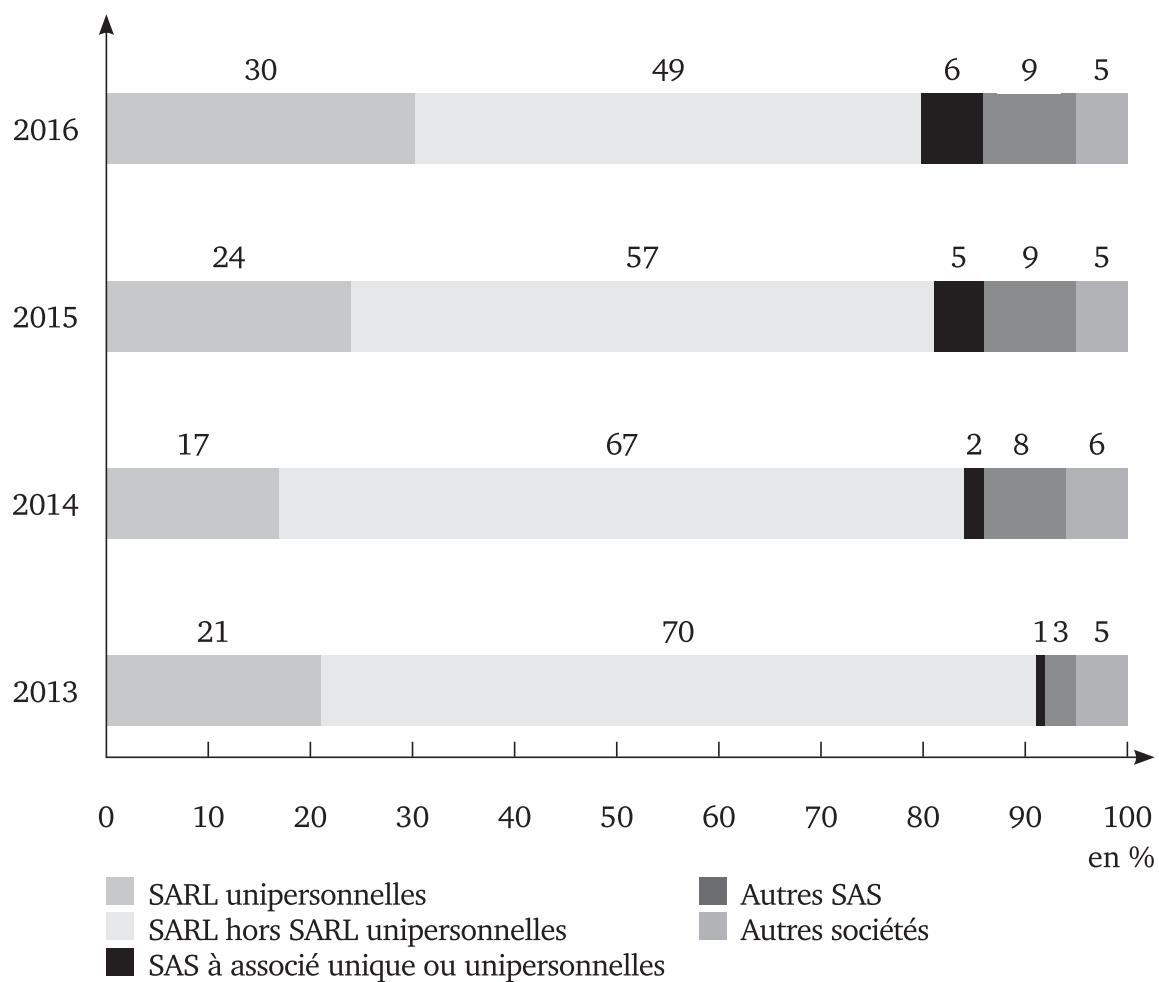
*Champ* : ensemble des activités marchandes non agricoles.

*Source* : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

1. Ce document nous informe sur
  - a) le taux de survie des entreprises marchandes non agricoles.
  - b) l'évolution du nombre des jeunes entreprises.
  - c) le pourcentage des entreprises, selon leur taille.
  - d) les parts du marché du travail, selon les secteurs.
2. D'après ce document,
  - a) le nombre de sociétés a considérablement diminué les derniers temps.
  - b) le pourcentage des entreprises individuelles reste stable.
  - c) les créations d'auto-entreprises ont diminué par rapport à 2012.
  - d) le secteur tertiaire connaît le plus de créations d'entreprises.

## Document 2

### Répartition des sociétés créées par forme juridique



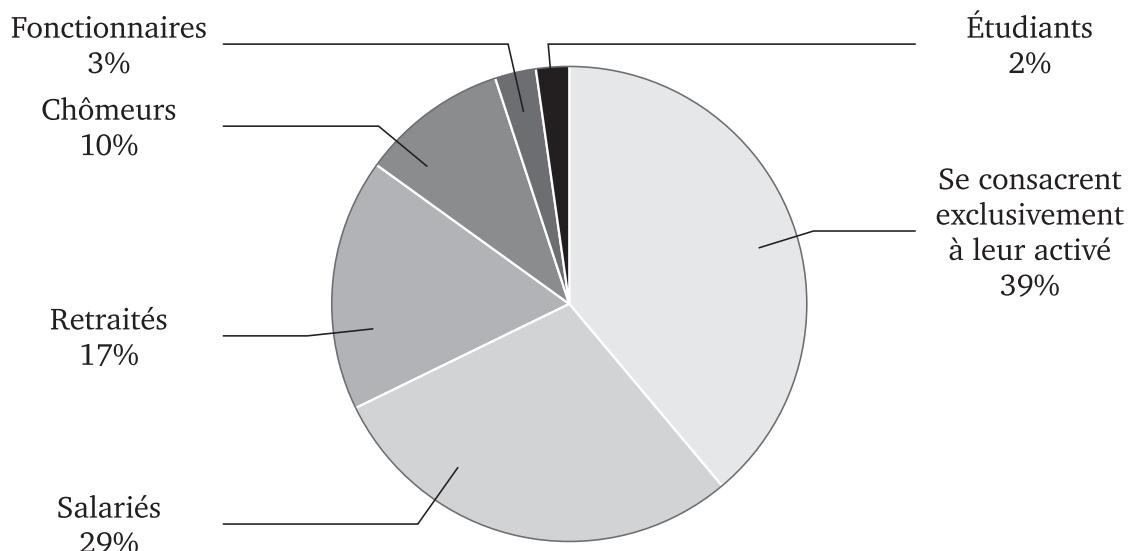
*Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.*

*Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).*

1. Ce document présente
  - a) le classement des sociétés créées par effectifs.
  - b) la part des SARL dans le total des sociétés créées.
  - c) le poids des SAS à associé unique ou unipersonnelles parmi toutes les SAS.
  - d) le rapport des sociétés à différentes formes juridiques dans le total des sociétés créées.
2. D'après ce graphique,
  - a) en 2013, la part de l'ensemble des SAS s'élève à 4%, celle de l'ensemble des SARL à 70%.
  - b) en 2016, la part de l'ensemble des SARL parmi les sociétés créées s'établit à 79%, celle de l'ensemble des SAS à 15%.
  - c) en 2015, la part de l'ensemble des SARL parmi les sociétés créées constitue 81%, celle l'ensemble des SAS est inférieur à 10%.
  - d) entre 2013 et 2016, la part de l'ensemble des SARL parmi les sociétés créées ne cesse d'augmenter.

### Document 3

#### Qui sont les auto-entrepreneurs ?



Source : [www.cic.fr](http://www.cic.fr)

1. Ce document nous apprend
  - a) la répartition des auto-entrepreneurs par secteurs économiques.
  - b) la part des créateurs d'auto-entreprises ne s'occupant que de leur activité d'auto-entrepreneur parmi tous les créateurs d'auto-entreprises.
  - c) le statut socioprofessionnel des créateurs d'auto-entreprises.
  - d) le rapport entre les créateurs d'auto-entreprises n'exerçant que leur activité d'auto-entrepreneur et toutes les autres catégories de créateurs d'auto-entreprises.
2. D'après ce graphique,
  - a) un tiers des créateurs d'auto-entreprises cumulent leur activité d'auto-entrepreneur avec une autre activité.
  - b) trois cinquièmes des créateurs d'auto-entreprises n'exercent aucune autre activité que celle d'auto-entrepreneur.
  - c) les retraités sont trois fois plus nombreux à créer une auto-entreprise que les chômeurs.
  - d) les inactifs constituent un quart du total des créateurs d'auto-entreprises.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Lisez le texte ci-dessous et donnez un sous-titre à chaque paragraphe en reformulant les idées qui y sont présentes :

### Monter un projet ne s'improvise pas

*Vous devez être organisé et suivre certaines étapes.*

1. \_\_\_\_\_  
La première chose est bien évidemment d'avoir une bonne idée et de tout clarifier avant de vous lancer, en vérifiant par exemple que votre projet

répond à un réel besoin et en ciblant les bons interlocuteurs et les futurs clients. Avant de concrétiser votre projet, procédez à une étude précise de la concurrence. Cela peut s'avérer utile pour être certain que le projet n'a pas déjà été réalisé par quelqu'un d'autre sous la même forme que le vôtre.

2. \_\_\_\_\_

Vous devez ensuite vous interroger sur la faisabilité du projet, élaborer un cahier des charges et préparer un dossier écrit détaillé avec tout votre projet, pour pouvoir le présenter aux financeurs avec une lettre d'accompagnement synthétisant votre projet. Utilisez les logiciels gratuits disponibles sur Internet pour vous aider à construire votre business plan.

3. \_\_\_\_\_

Lorsque vous montez un projet, la prudence s'impose et vous devez penser à protéger votre idée, par exemple : déposer un nom de domaine pour un site Internet ; remplir un dossier à l'INPI pour déposer un brevet ou déposer une marque.

4. \_\_\_\_\_

Le côté financier entre également en ligne de compte et vous allez devoir évaluer votre budget de départ pour lancer le projet et rechercher des financements appropriés. N'oubliez aucune donnée : frais de création, frais d'avocat, fournitures... Par expérience, les frais sont souvent minorés et les ressources sont souvent majorées. Soyez prudents, et trouvez le juste équilibre. De nombreux organismes (publics, privés, etc.) proposent des aides destinées à financer en partie la création ou le développement de votre entreprise. Consultez-les. Leur accord et leur expertise peuvent être un argument pour rassurer votre banquier.

5. \_\_\_\_\_

Pour un maximum de cohérence, vous pouvez essayer d'évaluer la date de lancement du projet afin de préparer des actions de communication. Pensez aussi à contacter la presse locale : attirer ainsi l'attention sur votre projet peut le légitimer et créer un plus aux yeux des organismes, collectivités, banques...

6. \_\_\_\_\_

Pour vous aider dans le lancement de votre projet, il est conseillé de prendre contact avec des structures d'accompagnement qui vous aideront dans le montage de votre projet en vous apportant des conseils juridiques ou des informations méthodologiques.

([www.pratique.fr](http://www.pratique.fr))

### **Exercice 7. Lisez les deux textes ci-dessous et**

**A. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ ;**

**B. dégagiez les avantages, les inconvénients du géant de distribution américain, ainsi que les traits déterminant son originalité par rapport aux grandes surfaces traditionnelles, et complétez le tableau qui suit les textes ;**

**C. en vous basant sur les résultats obtenus, rédigez votre propre texte présentant l'enseigne américaine, en évoquant ses points forts et faibles, aux consommateurs russes (50-70 mots).**

### **Texte 1**

#### **Costco Wholesale va s'implanter en France : le modèle le plus innovant de la distribution US**

Une nouvelle attaque est à prévoir pour le modèle de la distribution française. L'arrivée en France de Costco Wholesale va de nouveau repousser la barre du possible et de l'innovation dans la grande distribution en France. Et le shopper devrait aimer car il va y retrouver tout ce qu'il privilégie, prix, accès, volume, praticité, mix on/off, service...

Costco est « *l'enseigne la plus innovante de la grande distribution de ces 30 dernières années* », d'après RJ Hottovy, analyste chez *Morning Star* (US). Tout est dans le gigantisme pour un prix très bas sur des produits plutôt haut de gamme en tout cas de marques... et uniquement sur adhésion « *members only* ». L'enseigne en compte... 62 600 000.

#### ***Et ça marche, et voici pourquoi***

D'abord, c'est un modèle social, pour les clients mais également les salariés.

Costco Wholesale, créée en 1983, et dirigé par son fondateur Jim Sinegal (surnommé le Steve Jobs de l'hyper marché pour son inventivité et son sens du marketing) avance tranquillement en bon père de famille qu'il est. Un CA en progression annuelle de 5% et de 15% pour l'action, 35 Md de dollars de capitalisation à Wall street.

C'est l'une des enseignes préférées des Américains, alors que Walmart recule et a le triste mérite d'être l'une des enseignes les plus « haïes » par les américains.

De plus, l'actuel PDG de Walmart Mike Duke apparaît en troisième position dans le classement Forbes des « patrons les pires qui mériteraient d'être virés... » qui vient de sortir aux US (Steve Balmer Microsoft étant en tête du classement, Mike troisième...). Pourquoi ? Très intéressant : Walmart doit affronter une plainte en class action record : 1 500 000 collaboratrices ayant porté plainte contre leur employeur pour discrimination.

Alors que Costco Wholesale paie ses employés le double (19 \$ horaire) du salaire moyen américain, et leur assure une couverture sociale et santé exceptionnelle pour les US, garantissant une fidélité sans faille des employés. À tel point que le modèle social de Costco Wholesale a servi de référent à la Ville de Chicago pour exiger un modèle social et salaire minimum aux entrepreneurs locaux.

#### ***Ensuite, quelques chiffres***

Costco est le N° 3 de la distribution aux USA (7<sup>e</sup> mondial), 592 entrepôts, 93 Md de dollars de CA, 1 Md de bénéfice, et... 62 600 000 clients « encartés » ! Hors zone US, Cosco se développe au Royaume uni (20 club-entrepos), Australie, Japon, Corée, Mexique et en Chine (3 entrepôts). Et finalement en France.

La France est un défi, l'enseigne « entrepot » à sélectionné Marne la Vallée pour y installer sa tête de pont Européenne Occidentale, de 14 000 M. De gros problèmes à régler pour l'enseigne : notamment la législation spécifique et la position dominante de challengers locaux U, ITM, Carrefour, Leclerc, Auchan... puissants.

Les entrepots (ne pas appeler cela un magasin) Costco sont gigantesques de 12 à 14 000 m<sup>2</sup> (pour une surface moyenne de 6 000 m<sup>2</sup> des HM en France). On y trouve tout tout tout (you too) : produits frais (les thons y sont vendus entiers...), épicerie, beauté, sport, électroménager, électroniques, essence, pharmacie, voyages, prêt bancaire immobiliers... 4 000 références en moyenne ce qui est peu par rapport à un HM (30 000 réf. moyenne).

L'offre est basée sur des produits de marques uniquement et sur les très gros volumes ce qui permet à Costco de faire bénéficier de prix très bas. Mais attention « big is beautiful... and low price ». Le sac de riz est de 20 kg, le conditionnement de bières access-pack de 24 cannettes, les rouleaux de Sopalin par lot de 25... mais 30% moins chers ! Tête de gondole et stands sont dégustation comprise.

L'autre originalité de Costco c'est donc que les clients sont « membres » encartés. Ils doivent s'acquitter d'un droit d'adhésion annuel entre 50 et 100 \$, largement compensé par les réductions occasionnées si l'on est fidèle à l'enseigne. Un modèle proche de Métro et de la Serap. Ce droit permettant d'accéder aux entrepots mais également à tous les services associés. Valables pour les particuliers mais aussi les professionnels.

Un modèle favorisant également de « group buying » phénomène émergents d'achat groupés entre voisins par exemple. Un modèle où le particulier devient lui même distributeur : tout un concept clé du « nouveau shopper » et du Consomm'acteur cher au cabinet d'étude Shopper Mind du groupe Altavia. Un observatoire dédié à une meilleure perception des Valeurs Shopper Clés par les enseignes.

Dernier point à fondamental c'est que le modèle Costco repose sur le multi canal « natif ». Cette génération de magasins est née avec une culture du web associé, le On/Off est intégré à leur ADN. Pas comme les enseignes de génération années 70 pour qui le modèle on line est une pièce rapportée imposée par l'évolution des technologies et des comportements mais pas vraiment naturelle.

Enfin le culte du « tout pour le prix bas » pour des produits de qualité. Pas d'access ni hard price. Que de la marque et de la qualité top level. Un mix de venteprivée.com (pour l'opportunisme de la marque à prix bas) et de Ikea (pour le gigantisme).

Jim y veille personnellement : « *dans la vente de détail, l'idée était généralement : je peux vendre ce produit 10 \$, pourquoi ne le vendrai-je pas 11 \$, le consommateur n'y verra pas la différence.* Moi, je me dis : « *et si on le vendait plutôt à 9 et à 8 \$ ? Pas question de faire payer au client un cent de plus que ce que cela coûte. Le taux de marge est de 15% quelque soit l'article et pas un cent de plus.* »

« Costco à su générer tout ce que les enseignes recherchent et principalement la fidélisation du consommateur, qui sera d'autant plus tenté de venir qu'il veut amortir son prix d'adhésion », explique Todd Slater, Threadstone Partners.

### **Le site de vente en ligne existe déjà en français... prix en \$**

Alors certes... ce ne seront jamais des entrepôts de proximité et leur nombre sera certainement limité à 1 par grande ville. Mais attention sur les zones où ils vont s'implanter (Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux...) cela devrait faire très mal et bouger la perception du commerce de gros « accessible ». Et le modèle mixant on/off line va également faire mal tant l'offre en ligne est infinie.

Décidément les distributeurs Français doivent accélérer leurs ré-évolution... car le shopper se retrouve bien sur ce genre de nouveau concept, adopte très vite les nouveaux modèles qui lui permettent de gagner du temps de l'argent, d'avoir du choix, de la marque à bas prix car les Français aiment les marques ne l'oubliions pas, et du service.

Et signe des temps : chez Costco, Jim a bloqué la distribution de dividendes à 2% ce qui devrait écarter certains investisseurs boulimatiques, et le discours shopper de Jim est également nouveau : « *la satisfaction durable de mes clients passe aussi par celles de mes salariés* ».

([www.le-furet-du-retail.com/article-costco-105434521.html](http://www.le-furet-du-retail.com/article-costco-105434521.html))

## **Texte 2**

### **Ce que les consommateurs pensent de Costco**

- Costco est originaire des environs de Seattle, où j'habite, et absorbe environ un tiers du budget consommation courant de mon propre ménage : je connais donc bien.

D'abord ce n'est pas une enseigne de hard discount, la qualité et le positionnement en gamme des produits est élevé, et la moyenne socio-économique de la clientèle est supérieure à celle de beaucoup d'autres supermarchés. D'autre part la société est constamment mentionnée dans la presse économique américaine comme étant l'« anti-Walmart » du point de vu des conditions d'emploi, c'est à dire qu'ils sont généreux en espérant bénéficier de la fidélité des employés et d'un turn-over plus bas.

Un point très important du business model de Costco, que l'article ignore totalement, est le nombre très faible de références — en clair l'absence de choix. Si vous voulez du ketchup, c'est du Heinz, point barre, un paquet de deux grosses bouteilles ou un bidon de quatre litres, c'est tout. Nous y achetons le riz par sac de dix kilos. Ça simplifie la vie.

- Costco n'est pas vraiment un endroit pour les plus démunis, loin de là... D'abord, il faut être membre pour acheter à Costco et cela a un coût. Ensuite, certains prix sont peut être intéressants mais les quantités de packaging sont telles que l'on est obligé d'acheter un lot avec souvent beaucoup plus que ce dont on a besoin. L'article indique que l'on peut acheter à l'unité même si c'est package en lot. Mon expérience des Costco est que cela n'est pas possible, au contraire. Cela fait partie de leur business model... Pousser les

gens à acheter plus. Je pense que leur succès en France dépendra en grande partie de la qualité des articles vendus.

- Une autre originalité de Costco aux États-Unis c'est justement que leurs horaires sont très limités (d'ailleurs l'article a justement une photo des horaires d'ouverture à NYC — en comparaison, la plupart des grandes surfaces alimentaires sont ouvertes au moins de 6h00 à 23h00, quand ce n'est pas 24/7). Ça leur permet de faire des économies et de mieux servir leur clients pro, qui ont accès à des plages horaires un peu plus étendues. Je dois dire que ça peut être assez bondé le week-end.

Aussi ils vendent de l'essence, mais rien de remarquable là, c'est comme Leclerc en France.

- Je suis client de Costco au Canada. Certe, cela me coûte près de 60 \$ pour ma carte de membre tous les ans.

Mais là où on s'y retrouve c'est le prix par rapport à la quantité de produits que l'on obtient. Par exemple, un petit paquet de 200 g de Craisins (Cranberries sèches) en épicerie coûte dans les 3 \$, mais à Costco, j'achète le paquet de 1,2 kg pour 8 \$.

Quand j'y vais, en général, j'en ai au moins pour 500 ou 600 \$. Mais bon, on se fait plaisir, on achète plein de trucs.

Je suis rentré en France pour le fêtes... je suis allé dans un Carrefour, mon dieu que c'était déprimant. Des pauvres et des classes moyennes pauvres qui cherchent à avoir les plus petits prix possibles et qui ne se rendent pas compte qu'en France tout est cher.

Mon pouvoir d'achat (et mon salaire) au Canada est de très loin supérieur à celui de mes amis en France qui ont pourtant de bons emplois. Jamais, je ne serais capable d'avoir la même chose en France.

- Aux États-Unis, Costco n'est pas un magasin pour les plus démunis... c'est une autre conception de la vente, cela permet d'acheter en grosse quantité, quand on a une grande famille, c'est mieux et les emballages sont plus pratiques au transport. En plus on peut faire plein de dégustations sur place, de produits à découvrir avec des animations marques. Ma sœur habite à Miami et j'ai trouvé le concept génial. Le magasin est très bien entretenu et agréable..

- Costco répond bien à l'habitat américain, celui des suburbs. J'habite aujourd'hui un appartement à Manhattan. Mais c'est quand je vivais dans une maison individuelle dans le New Jersey — Princeton Junction — que nous avons découvert le bien-fondé d'une chaîne comme Costco. Acheter en gros — wholesale — vous permet d'avoir des produits peu chers que vous pouvez stocker longtemps dans les maisons spacieuses qu'aiment les Américains — presque 400 m<sup>2</sup> pour une famille de quatre personnes... et un énorme réfrigérateur. Vivant maintenant dans un appartement à Manhattan nous allons moins chez Costco. Moins d'espace...

- C'est tellement moche que vraiment on a envie de rien acheter à part une dizaine de kilos de pates, en cas de guerre et 4 litres d'huile. Cela ressemble à un abattoir pour des animaux malades de la peste... C'est bien triste ce que notre civilisation de consommation et, à présent, de stockage a à nous offrir... Ah ! où sont-ils les temps où on prenait une petite coupe

de champagne ou un verre de jus d'orange chez Tiffany pour se réchauffer et s'amuser à faire un peu de shopping !... Ces temps-là sont révolus et on reste chez soi à stocker, stocker et — presque — toujours des pates ! Il n'y a aucune artisterie dans ce magasin... Non merci, cela est très peu pour moi. C'est bien cependant pour les très très pauvres et même les riches qui veulent être encore plus riches ! C'est vraiment pas mon style : et les petits commerçants avec les produits frais, qui viennent juste d'à côté et de pas trop loin ? La beauté de leur étalage et leur conversation aux clients ? où les met-t-on ? Encore un coup des surfaces supersupersupersupergrandes... Quelle horreur ! Quelle époque !

• Français vivant aux USA, père de 4 enfants, je dois dire que Costco est avantageux et offre des quantités familiales à prix réduits. Maintenant il faut toutefois regarder toujours le prix unitaire (\$/g, \$/L...) pour vérifier si l'on fait bien une bonne affaire. Le choix des marques et des articles est limité ; on ne trouve pas le large choix des grandes surfaces traditionnelles, mais il existe de nombreux articles dits « organic » i.e. sans OGM. Je ne pense pas que faire ses courses à Costco soit suffisant, je dois toujours aller en supermarché pour acheter certaines choses. Mais couches, dentifrice, lames de rasoir, viande, sauces (bolognaise...), confitures, barres de céréales, céréales, sous-vêtements, surgelés, ampoules, tapis, etc... tout cela est à meilleur prix pour moi à Costco.

([www.consommation.blog.lemonde.fr/2013/01/22/lamericaen-costco-intrigue-la-grande-distribution-francaise](http://www.consommation.blog.lemonde.fr/2013/01/22/lamericaen-costco-intrigue-la-grande-distribution-francaise))

### A. Chapeaux

#### Texte 1

---

---

#### Texte 2

---

---

### B.

Avantages	Inconvénients	Originalité

### C. Costco Wholesale en Russie ?

---

**Exercice 8.** Que pensez-vous de la grande distribution en général, des modèles américains en particulier ? Préférez-vous le grand commerce au petit commerce ? Quelle est votre expérience personnelle ? Exposez votre propre opinion sur le sujet en utilisant des arguments précis (100-130 mots).

---

---

---

---

---

### III. Compréhension orale

**Exercice 9.** Pour accéder au document, cliquez sur <https://www.youtube.com/watch?v=5isAcquYnHQ>

Regardez la vidéo « L'ubérisation est-elle une chance pour l'économie ? » et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore :

---

---

---

2) Indiquez si les affirmations du tableau sont vraies, fausses ou non-mentionnées :

Affirmation	vrai	faux	n/m
1. Le terme Uberisation est lié au fonctionnement d'un grand groupe californien Uber.			
2. Cette entreprise opère dans le secteur automobile.			
3. A présent, le terme embrasse d'autres services.			
4. Le nombre d'entreprises de ce type est surtout élevé dans l'hôtellerie.			
5. C'est la généralisation des smartphones et du haut débit qui est à la base de ce type de services.			
6. L'entreprise est rémunérée grâce au tarif fixé à l'avance.			
7. Tous les experts approuvent le phénomène de l'uberisation.			
8. D'une part, ce système favorise l'innovation.			
9. Par conséquent, les prix augmentent.			
10. Les marchés deviennent plus grands.			
11. Cependant, la concurrence entre les acteurs historiques et nouveaux ne se passe pas dans des conditions égales.			
12. Les personnes qui travaillent sur ces nouvelles plateformes ont des droits liés au statut de salarié.			

3) Proposez des équivalents du document sonore pour les mots et les expressions en italique :

1. Uber *relie*, par *l'intermédiaire* d'une application mobile, *des débiteurs* et *des créanciers*. 2. Vous pouvez louer un appartement à *court terme*. 3. L'arrivée de ces nouveaux acteurs *provoque* de nombreux débats. 4. Ces innovations *profiteront* aux consommateurs qui accéderont à des services

de meilleure qualité. 5. *Effectivement, cela ne concerne pas les logements proposés sur Airbnb.* 6. Tous les acteurs *n'obéissent pas aux mêmes règles.*

#### IV. Expression orale

**Exercice 10.** Faites le compte-rendu du document sonore.

**Exercice 11.** Parlez des avantages et des inconvénients de l'ubérisation pour

- les nouvelles entreprises
- les personnes qui y travaillent
- les acteurs historiques
- les clients

**Exercice 12.** L'ubérisation se développe-t-elle en Russie ? Concerne-t-elle les mêmes secteurs ? A-t-elle les conséquences identiques sur le marché du travail ?

### • UNITÉ 2 •

#### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

**Exercice 1.**

**A.** Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.

**B.** Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :

1. Qu'est-ce qui a rendu difficile l'année passée ?	
2. Quels sont les résultats positifs de l'année écoulée ?	
3. Quelles en sont les raisons ?	
4. Le groupe Danone, quelle place a-t-il trouvé dans le nouvel équilibre mondial ?	
5 Que veut dire « un groupe multipolaire en termes géographiques » ?	
6. Qu'est-ce qui est à la base de l'efficacité de Danone sur les marchés différents ?	

#### Bilan et perspectives

(*Entretien de Franck Riboud, le PDG de Danone*)

— *Quel bilan faites-vous de l'année passée ?*

**Franck Riboud** : C'était une année difficile et très positive à la fois. Difficile, parce que, ce n'est pas une surprise, nous évoluons dans un contexte macroéconomique très incertain en Europe, également marqué par une inflation spectaculaire du prix des matières premières, qui aura mis nos coûts et l'ensemble de l'organisation sous tension. Mais finalement pour Danone

c'était une année très positive car nous avons réussi à dépasser ces forts vents contraires. En termes de résultats, c'est en effet une année performante : nous sommes au rendez-vous de tous nos objectifs ; des objectifs que nous avions maintenus ambitieux malgré la crise. La croissance organique de nos ventes monte à 7,8% sur l'année ; nous avons atteint notre objectif de progression de marge ; et notre free cash-flow a continué à progresser fortement, de plus de 9%. L'une des raisons majeures de ce succès est, je crois, que nous avons fait très tôt — il y a plusieurs années — l'hypothèse que les pays historiques de Danone, les pays matures, allaient connaître une remise en cause profonde de leurs modèles classiques et sans doute pour plusieurs années. Ce qui fait que nous avons maintenu un dispositif de combat, d'efficacité, de qualité d'exécution, de focalisation... Il n'y a pas de secret.

— *Qu'est-ce qui vous a marqué le plus ?*

F.R. : Le plus marquant, c'est justement le basculement géographique. On parle beaucoup d'un nouvel équilibre mondial. Chez Danone, sans renier nos origines, nous sommes déjà entré dans ce monde du futur. C'est l'année où la part des pays émergents dans notre chiffre d'affaires a dépassé les 50%. A partir de maintenant, plus d'un euro sur deux générés par le groupe provient des pays émergents. Ce sont eux qui ont assuré 80% de notre croissance des ventes et la totalité de celle de notre résultat opérationnel. Et parmi nos dix plus gros marchés aujourd'hui, vous trouvez cinq pays émergents : la Russie, quasiment le premier pays de Danone maintenant, le Mexique, l'Indonésie, la Chine et l'Argentine.

— *Dans cette conjoncture complexe, quels sont les atouts de Danone ?*

F.R. : Sans doute de savoir trouver rapidement des solutions dans l'adversité, d'être animé par un esprit de compétition de tous les instants. Et cela, même si le contexte extérieur nous rend la tâche plus difficile. Certes, le prisme européen existe, mais j'observe cependant qu'il y a dans le monde des pays où la pauvreté recule, où les gens aspirent à des produits plus sains, plus sûrs et au goût réellement meilleur. Des pays où la croissance existe et où nous sommes bien présents. Le groupe est armé pour ces situations paradoxales. C'est dans notre culture de faire jouer la solidarité, de construire avec les pays en croissance et d'aider ceux qui le sont moins. C'est l'avantage d'avoir construit un groupe multipolaire en termes géographiques.

— *Comment expliquez-vous vos performances ?*

F.R. : D'abord, dans les pays émergents, sur lesquels nous avons été parmi les premiers à « parier », nous avons continué à connaître des taux de croissance spectaculaires. Ensuite, dans les pays matures, nous avons réussi à globalement enrayer la tendance négative de la consommation. Certains pays historiques, comme la France, dont on pouvait craindre que les résultats soient malmenés, ont montré une très forte capacité de réaction et finissent l'année en croissance. L'Europe, avec un taux de 2,4%, s'en sort très bien dans ce contexte. Tout ceci n'est pas un hasard. C'est la conséquence de nos choix stratégiques d'il y a quelques années en termes de priorités géographiques et de choix de métiers. Nous sommes parfaitement positionnés.

([www.danone.com](http://www.danone.com))

## **Exercice 2.**

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace.**

**B. Lisez le texte et choisissez la bonne réponse :**

1. Laurent Piepszownik, a décidé de créer son entreprise parce que/qu'
  - a) il n'aimait pas le travail qu'il faisait
  - b) le secteur où il travaillait était en pleine crise
  - c) on l'avait licencié
  - d) il n'avait plus de possibilité de promotion
2. Sa première démarche était de/d'
  - a) vendre ses produits à domicile
  - b) organiser une grande campagne publicitaire
  - c) téléphoner aux clients potentiels
  - d) distribuer des échantillons dans les rues
3. Il en a résulté
  - a) un formidable décollage dans la réalisation des études statistiques pour l'industrie
  - b) un succès immédiat dans la business intelligence
  - c) un échec fondroyant causé par le manque de clients
  - d) une position de leader mondial au marché informatique
4. La business intelligence est une méthode qui consiste à
  - a) analyser les données d'une entreprise pour améliorer ses performances
  - b) établir une bonne comptabilité pour diminuer les impôts
  - c) automatiser pour réduire les effectifs
  - d) exploiter les données logistiques pour réduire les frais de transport
5. Son principe est d' analyser
  - a) le présent pour prévoir l'avenir
  - b) le passé pour prévoir le futur
  - c) le passé pour expliquer le présent
  - d) le futur pour améliorer le présent
6. Parmi les cadres dirigeants il y a beaucoup de/d'
  - a) diplômés des Grandes Écoles
  - b) ingénieurs
  - c) informaticiens
  - d) anciens sportifs
7. Ses clients sont surtout
  - a) les PME
  - b) les auto-entrepreneurs
  - c) les sociétés mixtes
  - d) les grandes et moyennes entreprises
8. Umanis
  - a) cherche ses cadres dans d'autres entreprises
  - b) forme ses cadres lui-même
  - c) s'adresse aux agences de recrutement
  - d) publie les annonces sur Internet

9. La plus grande fierté du groupe est
  - a) d'accroître son chiffre d'affaires de 50% par an
  - b) d'avoir la confiance de plus de 75% des entreprises du CAC 40
  - c) d'enregistrer plus de 90% de satisfaction client
  - d) d'avoir plus de 20 ans d'expertises au service de la réussite des projets

### D'Europstat à Umanis : un développement spectaculaire

Chercheur à EDF, Laurent Piepszownik, avait une spécialité très pointue : l'analyse statistique d'expériences visant à accroître la fiabilité des centrales nucléaires. Rien ne le prédestinait donc à créer l'une des entreprises les plus florissantes d'Europe, si ce n'est un solide bagage scientifique, un certain anticonformisme et une belle intuition : « *Carrière bloquée, j'ai commencé à me poser des questions. J'ai juste pensé que ma méthode scientifique devait être transposable ailleurs.* » Laurent Piepszownik prend un congé pour création d'entreprise et lance une campagne téléphonique auprès de clients potentiels : « *Cette démarche commerciale a permis un formidable décollage.* »

Formidable, en effet, car c'est le succès immédiat. Mais pas là où s'y attendait le créateur. Du marché initialement visé — la réalisation d'études statistiques pour l'industrie —, il passe au champ plus vaste de la business intelligence. De quoi s'agit-il ? De l'exploitation de l'ensemble des données d'une entreprise (factures, fiches de paie, bordereaux, etc.) susceptible d'améliorer les performances de celle-ci, et de faciliter son pilotage. « *Le principe est simple : analyser le passé pour prévoir l'avenir* », résume-t-il.

Crée en 1990 sous le nom d'Europstat, devenu Umanis en 2000, le groupe a un bel avenir, puisque les données des entreprises doublent tous les cinq ans. « *Nous avons la chance d'être précurseur à la fois sur le marché et sur les méthodes.* » Autre botte secrète de ce PDG hors norme : « *Mordu de rugby, j'ai recruté une cinquantaine d'anciens joueurs de haut niveau, essentiellement pour des postes de responsables commerciaux. Pas par bonté d'âme, mais parce que ce sport développe l'intelligence émotionnelle !* »

Umanis est aujourd'hui la plus large concentration de consultants, d'experts et d'ingénieurs du marché au service des projets décisionnels. Il emploie plus de 1 000 personnes et en recrute constamment. Pour les former, Umanis s'est doté d'une université interne.

Le groupe Umanis, s'impose dès la fin des années 90 comme un leader européen dans le domaine des prestations de services de qualité auprès des moyennes et grandes structures. Implanté en France, Italie, Belgique, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Suisse et même au Maroc, Umanis accroît son chiffre d'affaires de 50% par an. Plus de 75% des entreprises du CAC 40 lui font confiance. Le groupe enregistre le taux de satisfaction des clients supérieur à 90% et c'est sa plus grande fierté.

Laurent Piepszownik, PDG du groupe depuis sa création, ambitionne de hisser son affaire au rang de première entreprise mondiale de services : « *Cela n'a rien d'inaccessible* », assure-t-il avec un sourire confiant.

## >> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

1	2	3	4

Pour des raisons d'efficacité productive, financière et fiscale, de plus en plus de sociétés s'organisent sous forme de *groupes*. Actuellement, on recense près de 40 700 groupes qui emploient presque huit millions et demi de personnes. Les petites et moyennes entreprises s'approprient, elles aussi, ce mode de structuration. 1\_\_\_\_\_.

L'énergie et l'industrie automobile sont les secteurs d'activité dans lesquels les groupes sont les plus présents : plus d'une société sur quatre appartient à un groupe. À un moindre titre, le poids des grands groupes est également important dans l'industrie des biens de consommation, les transports et certains services aux entreprises 2\_\_\_\_\_.

Une partie des groupes opérant en France est contrôlée par des capitaux étrangers. 3\_\_\_\_\_. Près de six salariés des groupes étrangers sur dix travaillent dans trois secteurs : l'industrie des biens intermédiaires, le commerce et les services aux entreprises. 4\_\_\_\_\_.

- A. Ces groupes étrangers emploient plus de deux millions de salariés.
- B. À l'opposé, la construction, l'énergie et l'éducation, santé, action sociale sont des secteurs peu investis par les groupes étrangers.
- C. Ainsi, plus de 95% des groupes emploient moins de 500 salariés, on parle alors de microgroupes.
- D. Les 91 plus grands groupes, comprennent plus de 10 000 salariés.
- E. À l'inverse, dans l'éducation, santé, action sociale, ainsi que dans les services aux particuliers et la construction, les entreprises hors groupes sont majoritaires.
- F. La notion de groupe basée sur les liens financiers entre entreprises exclut notamment les relations de type franchise.

**Exercice 4.** Complétez le texte ci-dessous à l'aide des adjectifs suivants :

conscients, commerciaux, contribuant, faible, claire, durable, édictés, existant, cotée, professionnelles

En tant qu'entreprise 1\_\_\_\_\_ en Bourse, Umanis affirme une volonté 2\_\_\_\_\_ de définir sa politique de responsabilité sociale et son engagement vis-à-vis de tous ses interlocuteurs : collaborateurs, fournisseurs, clients, partenaires 3\_\_\_\_\_ et la société en général. Ces principes éthiques de développement 4\_\_\_\_\_ concernent la gouvernance de l'organisation et les pratiques 5\_\_\_\_\_, droit du travail et droits de l'homme, protection des actifs de l'entreprise et loyauté des pratiques, relation et conditions de travail.

Se conduire avec éthique implique que chacun se conforme aux lois en vigueur et aux réglementations 6\_\_\_\_\_ dans notre secteur d'activité.

Cela signifie également que nous respectons les valeurs de l'entreprise et les principes 7\_\_\_\_\_ dans la charte éthique. En ce qui concerne l'environnement, nous sommes bien 8\_\_\_\_\_ qu'en tant que société de services, notre impact sur l'environnement est très 9\_\_\_\_\_. Malgré tout, le groupe a mis en place différentes actions 10\_\_\_\_\_ à la préservation de l'environnement à notre niveau.

>> Partie 3 <<

**Exercice 5.**

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.**
- B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.**
- C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes/actuelles.**

**Document 1**

**Les dix principales activités des entreprises nouvellement créées en Haute-Normandie**

Activité de l'entreprise	Auto-entreprises	Entreprises classiques
Commerce	23,6	26,0
Autres activités de service	15,8	5,1
Construction	15,1	21,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,9	9,9
Services administratifs et de soutien	8,1	5,6
Arts, activités récréatives	5,1	1,1
Information, communication	5,0	2,2
Enseignement	4,7	0,9
Hébergement, restauration	2,3	8,7
Santé, action sociale	2,0	5,5

*Champ* : entreprises créées en Haute-Normandie et exerçant des activités marchandes non agricoles.

*Source* : Insee.

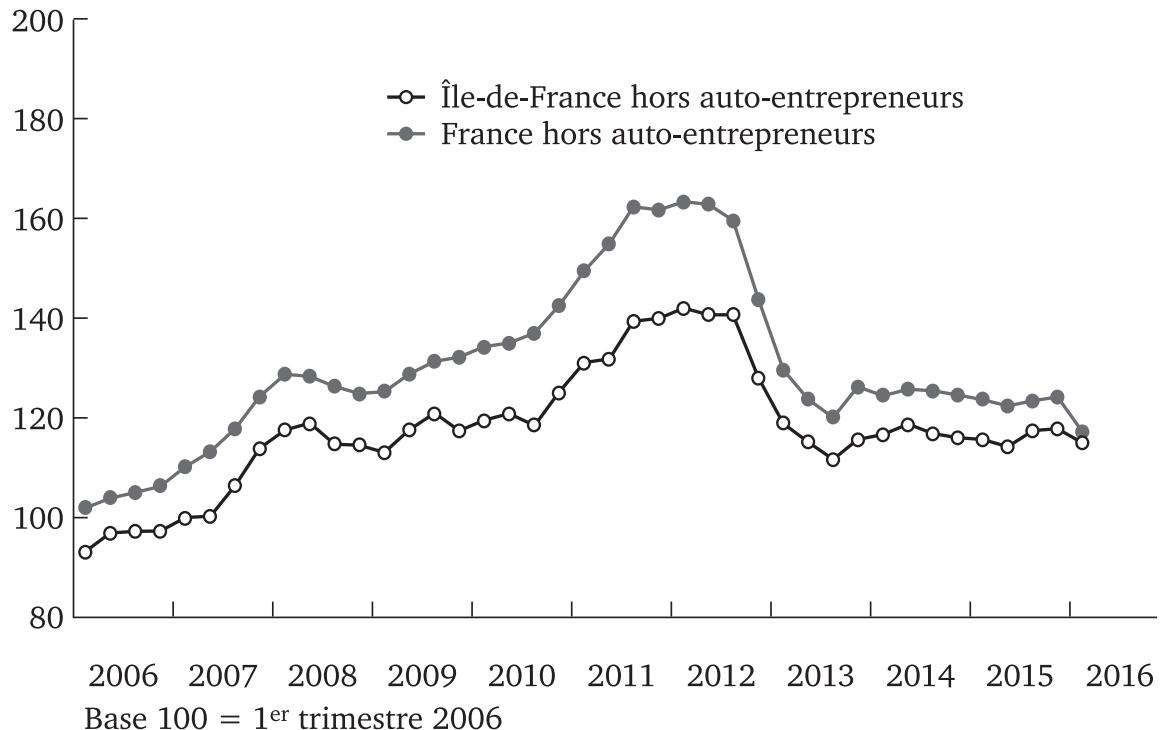
1. Ce document nous informe sur
  - a) le pourcentage des entreprises opérant en Haute-Normandie.
  - b) l'évolution du nombre des entreprises en Haute-Normandie.
  - c) la répartition des jeunes entreprises selon les secteurs.
  - d) la part des PME et des ETI en Haute Normandie.
2. Selon le tableau,
  - a) dans le secteur de construction le nombre d'auto-entreprises dépasse celui des entreprises classiques.
  - b) on constate la plus grande quantité des créations dans le secteur des services.

- c) les créateurs d'entreprises classiques privilégient le secteur de restauration.
- d) les auto-entrepreneurs haut-normands exercent le plus souvent une activité commerciale.

## Document 2

### Créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs depuis 2006

Données CVS-CJO



*Champ : activités marchandes hors agriculture.*

*Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements.*

1. Ce document reflète

- a) le rapport du nombre des entreprises créées en 2006-2016 en Île-de-France et dans toute la France.
- b) la part des entreprises hors auto-entrepreneurs créées en Île-de-France dans le total des entreprises créées en France sur la période 2006-2016.
- c) la dynamique des créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs en Île-de-France et dans toute la France sur la période 2006-2016.
- d) l'évolution des créations d'entreprises en France sur la période 2006-2016.

2. D'après ce graphique,

- a) en 2010, l'évolution des créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs en Île-de-France est identique à celle de toute la France.
- b) on observe une quasi-stagnation des créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs en France aussi bien qu'en Île-de-France sur la période 3<sup>e</sup> trimestre 2007 — 2<sup>e</sup> trimestre 2008.

- c) en 2014, le nombre des créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs ne cessent de diminuer en France aussi bien qu'en Île-de-France.
- d) l'année 2011 est marquée par un grand nombre de créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs.

**Document 3**  
**Statut juridique (en %) des entreprises artisanales<sup>(1),(2)</sup>**

	2011	2012	2013	2014	2015 (r)	2016
Personne physique	63,9	54,6	52,6	51,3	52,9	53,4
Société à responsabilité limitée (SARL)	32,4	42,2	44,2	45,7	44,2	43,5
Société anonyme à conseil d'administration	2,8	0,9	0,8	0,7	0,5	0,4
Société anonyme à directoire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Société par actions simplifiées	0,0	1,7	1,7	1,7	1,7	1,9
Autres	0,9	0,6	0,6	0,5	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

*Champ* : activités marchandes hors agriculture en France.

*Source* : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements — Sirene).

**Notes :**

**(1) Artisanat**

Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au répertoire des métiers les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ». Sous certaines conditions, les entreprises qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil des 10 salariés (on parle de « droit de suite »). Seules les personnes ayant la qualification requise peuvent se prévaloir auprès de leur clientèle de la qualité d'artisan ou du titre de maître artisan. Le nombre d'entreprises artisanales ne coïncide pas avec celui des artisans, car plusieurs artisans peuvent être associés au sein d'une même entreprise.

**Remarque**

Il n'y a pas de définition européenne des entreprises artisanales ; dans sa recommandation du 3 avril 1996 sur la définition des PME (96280/CE), la Commission européenne précise que les entreprises

artisanales « continueront à être définies au niveau national, en raison de leurs spécificités ».

## (2) Artisans

Le champ de l'artisanat de la nomenclature recouvre d'assez près le champ officiel au sens du « Répertoire des métiers ». On notera en particulier que les boulanger, les bouchers, les charcutiers, les chauffeurs de taxi et les coiffeurs font partie du champ de l'artisanat.

De façon plus stricte, pour le Répertoire des métiers, la taille de l'établissement est obligatoirement inférieure à 10 salariés. Il faut noter par ailleurs :

— l'inclusion des transporteurs indépendants routiers et fluviaux (rubrique 218a), car ils auraient mal trouvé leur place dans une autre catégorie ;

— l'exclusion des photographes (alors que certains photographes peuvent s'inscrire au Répertoire des métiers) et, de façon plus générale, celle de diverses professions relevant des arts graphiques, de la décoration et de la mode, de professionnels de l'auxiliarat des arts et des spectacles (en général catégorie 46 et parfois 35).

Les aides familiaux non salariés d'artisan font l'objet d'un traitement particulier : s'ils participent à l'activité principale de l'entreprise (par exemple, fils maçon aidant son père), ils sont classés dans la rubrique d'artisan correspondant à leur métier. Si, au contraire, il s'agit d'un travail administratif ou commercial (par exemple, femme d'artisan faisant la vente, la comptabilité), ils sont classés en 219a « Aides familiaux non salariés ou associés d'artisans, effectuant un travail administratif ou commercial », quelle que soit l'activité de l'entreprise.

### 1. Ce document porte sur

a) le nombres des entreprises artisanales ayant le statut juridique de SARL sur la période 2011-2016.

b) la répartition des entreprises artisanales par statut juridique sur la période 2011-2016.

c) la dynamique décroissante des entreprises artisanales ayant le statut juridique de SA à conseil d'administration sur la période 2011-2016.

d) l'absence d'entreprises artisanales ayant le statut juridique de SA à directoire sur la période 2011-2016.

### 2. D'après ce tableau,

a) en 2016, le taux d'entreprises ayant le statut de SA à conseil d'administration est cinq fois inférieur à celui de 2011.

b) depuis 2011, le taux d'entreprises ayant le statut de SARL a décrue de 10%.

c) un peu plus de 2% des créateurs d'entreprises artisanales choisissent le statut de SAS.

d) sur la période 2011-2016, le statut de personne physique a toujours été préféré par les créateurs d'entreprises artisanales.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Restituez l'ordre des paragraphes du texte et remplissez le tableau ci-dessous :

1	2	3	4	5	6	7

A. Isaac Carasso envoie son fils Daniel à Marseille pour poursuivre ses études à l'École Supérieure de Commerce. À l'issue de son cursus, il l'incite à approfondir ses connaissances en bactériologie dans le but d'améliorer sa compréhension et sa maîtrise des fermentations. Daniel Carasso se rend donc à Paris pour effectuer un stage à l'Institut Pasteur. Cette formation constitue un véritable acte fondateur pour l'avenir de Danone.

B. La croissance repart très vite en Europe. De 1950 à 1966, Danone connaît une expansion considérable. En 1967, c'est la fusion avec Gervais, faisant de la nouvelle entité Gervais-Danone, la 1<sup>ère</sup> entreprise française de produits laitiers frais. Mais le grand tournant, qui allait faire de Danone une marque mondialement connue, a lieu en 1972, lors de la rencontre entre Daniel Carasso et Antoine Riboud, qui se traduira, un an plus tard par la fusion des deux entreprises. La création de BSN GERVAIS DANONE était donc la consécration d'une vie d'efforts. (Daniel Carasso s'est éteint le 17 mai 2009, à l'âge de 103 ans).

C. Constraint de quitter la France en raison de l'occupation allemande, Daniel Carasso confie les rênes de Danone France à Norbert Lafont et celles de Danone Espagne à Luis Portabella — deux fidèles amis avec lesquels il restera indéfectiblement lié. Il rejoint les USA, où il fondera Dannon US un an plus tard. La guerre terminée, il rentre en Europe, où il doit redémarrer les deux entreprises françaises et espagnoles.

D. Daniel Carasso est né à Salonique (en Grèce), où sa famille de réfugiés espagnols vivait en exil depuis plus de quatre siècles. Neuf ans plus tard, Isaac Carasso, le père de Daniel, décide de rejoindre définitivement l'Espagne avec sa famille, où il crée Danone trois ans plus tard. Intéressé par les travaux d'Élie Metchnikoff, et frappé par le nombre impressionnant d'enfants souffrant de troubles intestinaux au lendemain de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, Isaac Carasso décide de fabriquer des yaourts à partir de fermentations issus de l'Institut Pasteur. Il diffuse ses produits à Barcelone via les pharmacies et sur recommandation des médecins.

E. Danone est non seulement parvenue à devenir une marque mondialement connue, mais son développement fantastique s'est effectué dans le respect des valeurs humaines et professionnelles qui fondent, depuis sa création, l'identité du groupe.

F. Daniel Carasso lance en effet Danone à Paris. Le yaourt est alors à peine plus connu dans la capitale française qu'à Barcelone dix ans plus tôt. Le yaourt Danone se détache néanmoins très vite de ses concurrents grâce à la qualité de ses produits, à leur présentation et à l'usage de la publicité

qui, comme en Espagne, souligne leurs effets bénéfiques pour la santé. Son entreprise grandit rapidement...

G. La marque Danone naît en Espagne, à Barcelone, directement inspirée du surnom qu'Isaac Carasso, son fondateur, donnait à son fils Daniel : Danon, « Petit Daniel » en catalan. Dix ans plus tard, Daniel Carasso introduisait la marque Danone en France, en créant la Société Parisienne du Yoghourt Danone. Il n'avait pas encore 25 ans.

**Exercice 7. Lisez les deux textes ci-dessous et**

**A. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ ;**

**B. dégagiez les points forts du management à la française, les défauts qu'on y trouve et complétez le tableau qui suit les textes ;**

**C. en vous basant sur les résultats obtenus, rédigez votre propre texte présentant le management français aux spécialistes russes, désirant travailler dans une entreprise française, en évoquant ses points forts et faibles (50-70 mots).**

### **Texte 1**

#### **Les gros défauts du management à la française**

Autoritaire, nombriliste, mauvais communicant et pas franchement intéressé par les aspects concrets de l'activité de ses collaborateurs. C'est le portrait peu flatteur du manager français qui se dégage des récentes enquêtes internationales. Toute la hiérarchie en prend pour son grade. Les cadres dirigeants comme les managers des niveaux intermédiaires ou de proximité. Les salariés interrogés par TNS Sofres sont, par exemple, deux fois moins nombreux en France qu'aux États-Unis à penser que leur direction est à leur écoute. Seulement 45% des Français estiment que leurs efforts sont reconnus, 37% qu'ils sont récompensés. Contre, respectivement, 75 et 70% des Américains. Les Français sont également moins nombreux à estimer que les circuits de décision de leur entreprise sont clairs.

#### ***Manque de concertation***

Le management à la française est indéniablement mis à l'index, car les salariés français employés par des sociétés étrangères se montrent plus satisfaits que leurs collègues de groupes hexagonaux de la rétribution des efforts et de la performance (48% de satisfaits contre 39%), de la capacité d'écoute de la direction (42% contre 33%) ou encore de la gestion des ressources humaines (53% contre 39%). « Les baromètres que nous réalisons dans les groupes internationaux d'origine française révèlent que les salariés allemands ou anglo-saxons sont très critiques à l'égard des modes de management hexagonaux. Ils sont désarçonnés par le manque de concertation et reprochent aux managers français de ne pas se soucier suffisamment du terrain », assure Muriel Humbertjean, directrice générale adjointe de TNS Sofres.

Les critiques visent d'abord la tête de l'entreprise. « *Les cadres dirigeants privilégiéent le relationnel, l'affectif et les origines sociales aux résultats pour décider des promotions ou des augmentations de salaire, dénonce un manager d'un constructeur automobile français. Le plus souvent, ce sont les courtisans qui sont récompensés ou les cadres appartenant au clan du dirigeant.* » Un consultant membre d'un grand cabinet de management et organisation américain estime que la distance psychologique entre le top management et les salariés est plus grande en France qu'ailleurs. « *Les cadres dirigeants français ne savent pas écouter, précise-t-il. La plupart d'entre eux ont le sentiment d'être payés pour savoir. Ils font partie d'une caste qui progresse en s'éloignant du terrain.* » Une analyse confirmée par John Leary, consultant à la Cegos : « *Ils réfléchissent seuls et pensent ne pas avoir le droit à l'erreur, alors qu'aux États-Unis les managers cherchent à impliquer le maximum de monde dans la recherche de solutions.* »

Une étude sur le leadership des dirigeants menée pour le cabinet Development Dimensions International (DDI) illustre ce point de vue. Après avoir interrogé des dirigeants d'entreprise en France, au Royaume-Uni et en Allemagne sur leur vision du métier et leurs méthodes de travail, les consultants discernent trois modèles différents de leadership : autocratique en France, méritocratique en Grande-Bretagne et démocratique en Allemagne... « *En France, les dirigeants interrogés mettent en avant la liberté dont ils bénéficient pour prendre des décisions et choisir leur équipe*, explique Philippe Cavat, directeur général de DDI France. *Quand les managers britanniques évoquent plus volontiers leur participation au développement des collaborateurs qui ont du talent ou leur capacité d'influence.* »

DRH du groupe Legris Industries, Bénédicte Peronnin connaît bien le leadership à l'anglo-saxonne. Avant de rejoindre le groupe breton, elle a travaillé pour Apple, Novell et Equant, le spécialiste britannique des télécommunications racheté par France Télécom. Peu de temps après l'intégration de ce dernier dans Orange, elle a choisi de démissionner. « *La culture managériale française avait pris le dessus, explique-t-elle. J'étais installée à l'étage du comité directeur. Ses membres sortaient rarement de leur bureau et se prenaient très au sérieux. Après des années empreintes de culture américaine où nous partagions une aventure avec les collaborateurs, je n'ai pas supporté.* »

### **Culte du chef**

Mais les carences sont tout aussi visibles chez les managers de proximité. « *Contrairement à ce qui se passe dans les pays anglo-saxons, il n'y a pas de contractualisation dans la relation entre encadrant et collaborateur en France. Les objectifs ne sont pas clairs et le feedback est souvent inexistant. Nous sommes dans une culture de l'implicite* », note Annick Allégret, responsable du département RH de la Cegos. Dans l'étude BPI-BVA, les enquêteurs se sont intéressés à l'évaluation des managers par leurs collaborateurs, dans plusieurs pays européens, aux États-Unis et au Maroc. En tête partout, les cadres américains enregistrent un taux de satisfaction supérieur à celui des français de 15 à 25 points, sur tous les aspects examinés. Pis pour notre

orgueil national, les managers français recueillent les plus mauvaises notes sur sept des huit questions posées. Ainsi, ils organisent le travail, informent ou soutiennent moins leurs salariés que les autres.

### ***Organisation, information, soutien : les managers français sont mal notés***

Un résultat que Brice Mallié, le coordinateur français de l'enquête, attribue à leur mode de formation. « *Le système éducatif français est conçu pour faire émerger une élite*, affirme-t-il. Mais, du coup, il engendre chez les élèves un fort individualisme et des difficultés à travailler en groupe. » Xavier Randretsa, responsable de l'université interne de Faurecia, reconnaît la difficulté d'éradiquer ce particularisme. « *En France, nous avons le culte du chef qui sait tout. La culture de l'ingénieur prédomine. Les cadres sont trop souvent choisis pour leur connaissance du métier. Ils sont plus à l'aise devant un problème technique que face à un souci relationnel ou managérial.* » A contrario, la fonction managériale prend toute son importance dans la culture anglo-saxonne. « *Les dirigeants américains sont très directifs, mais ils font attention au comment, à la façon dont ils se comportent devant leurs collaborateurs. Ils ne veulent pas vexer les gens mais cela ne les empêche pas de faire connaître leur opinion* », remarque Xavier Molinié, DRH de Dell France et Europe du Sud.

### ***Tenir compte des valeurs***

Pour autant, le management à la française évolue doucement. « *Les assessment centers sont de plus en plus utilisés par les entreprises françaises* », souligne Aine O'Donnell, responsable du centre d'expertise managériale d'Entreprise & Personnel. Or l'apparition d'outils devance la plupart du temps l'évolution culturelle et managériale. Mais celle-ci ne survient jamais par hasard. Chez Legris Industries, Bénédicte Peronnin a modifié les critères d'évaluation et de promotion des cadres pour tenir compte des valeurs de l'entreprise. « *Nous investissons énormément dans la formation de l'ensemble des salariés à l'entretien annuel d'évaluation* », note Bénédicte Peronnin. Mais la DRH refuse d'appliquer aveuglément les recettes anglo-saxonnes. « *Par exemple, je n'ai jamais vu l'intérêt du ranking [classement]*, indique-t-elle. *Le dispositif plaît aux analystes financiers, mais il met une pression inutile sur les équipes.* » Même critiqué, le management français veut sauver son âme.

*40% des salariés français estiment que leur direction est à l'écoute, contre 49% des salariés européens et 73% des salariés américains.*

Source : TNS Sofres.

### ***La peur des Français est d'être traités comme des larbins***

Philippe d'Iribarne, directeur de recherche au CNRS. Ingénieur polytechnicien et diplômé de l'IEP de Paris, il a publié en 1989, *la Logique de l'honneur* et, en 2006, *l'Étrangeté française*.

### ***Comment se comporte le cadre français par rapport au manager anglo-saxon ?***

Contrairement au manager américain, le français ne fixe pas d'objectifs trop précis à ses collaborateurs, car cela serait ressenti comme une remise

en cause de la connaissance qu'ils ont de leur métier. Il laisse beaucoup d'autonomie dans l'organisation, ce qui peut aussi engendrer un risque d'arbitraire. Un subordonné peut être jugé sur une notion aussi floue que celle de « bien faire son métier ».

### ***Comment s'expliquent ces différences ?***

Elles sont liées à la façon de vivre ensemble dans chaque pays. Aux États-Unis, le citoyen a peur de voir autrui décider de son destin à sa place. C'est pourquoi la notion de contrat est très forte. Un salarié n'est soumis qu'aux obligations auxquelles il a explicitement consenti, qu'elles découlent de son contrat de travail ou de ses objectifs. En France, la peur fondatrice est plutôt d'être traité comme un larbin, ce qui complique les rapports avec la hiérarchie ou le client.

### ***Est-on plus autoritaire en France ?***

Le cadre français décide mais vérifie peu comment sont appliquées ses décisions. Il n'est guère à l'écoute et valorise peu ses collaborateurs. Cette situation, qui produit souvent un mélange de rancœur et de frustration, n'est pas incompatible avec un bon niveau d'efficacité, car les salariés ont le sens de « l'honneur du métier ». Cette notion signifie que l'on est fier de son produit, de son métier, de son entreprise, ce qui incite à faire de son mieux dans son coin, même quand on a une piètre idée du management.

### ***Les méthodes anglo-saxonnes introduites en France n'ont-elles pas fait évoluer les choses ?***

Les groupes français sont très férus de management anglo-saxon. Mais qu'il s'agisse des manières de décider, d'évaluer la contribution de chacun ou de gérer les rapports avec les clients, ils mettent peu en pratique ce qu'ils prétendent faire. Plutôt que de singer un mode de management qui a ses limites, à savoir la difficulté à définir des objectifs précis sans être caricaturaux, il vaudrait mieux tirer un meilleur parti de nos potentialités.

(Liaisons Sociales Magazine, N° 92)

## **Texte 2**

### **Management à la française : un exemple à suivre ???**

*À la fin des années 80, la prestigieuse Harvard Business Review faisait l'éloge du management à la française. Trente cinq ans après, ce modèle hexagonal jouit-il toujours de la même aura ? La « french touch » de nos managers, continue-t-elle de s'exporter à l'étranger ? Deux experts partagent leur point de vue.*

#### ***OUI, un modèle qui laisse place à l'innovation***

Le management « à la française » a plus d'un tour dans son sac. C'est en tous cas l'avis soutenu par Marc Le Vernoy, président-directeur général du groupe Numen, spécialisé dans l'externalisation de services.

*« Contrairement au management anglo-saxon où des indicateurs sont associés à chaque objectif et où la prise de risque est relayée par un plan d'action immuable, le management hexagonal laisse place à la créativité », avance-t-il.*

Une particularité qui peut devenir une véritable force lorsque les équipes doivent faire face à des obstacles ou des imprévus. « *Les managers français vérifient en permanence si leurs actions répondent bien aux objectifs. Lorsque ce n'est pas le cas, ils n'hésitent pas à changer de cap, à sortir des process établis et à rebondir en proposant des solutions imaginatives.* »

Cette liberté de décision a toutefois tendance à irriter les managers étrangers, peu habitués à court-circuiter leurs supérieurs.

« *Lorsque les entreprises françaises collaborent avec des multinationales basées aux États-Unis, elles mettent parfois les managers américains en porte-à-faux par rapport à leur hiérarchie* », confirme Marc Le Vernoy.

Si le management français se distingue des autres modèles étrangers, c'est également parce qu'il n'est pas adepte du « *quick and dirty* ».

Ce concept, qui consiste à élaborer un protocole rapidement avant de l'améliorer progressivement, est très populaire aux États-Unis.

« *Les managers français sont trop perfectionnistes pour adopter cette stratégie* », estime le PDG du groupe Numen. « *Lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes et qu'ils doivent prendre des décisions stratégiques dans de courts délais, ils gardent cette capacité à prendre du recul et à se dégager du temps pour se consacrer à la réflexion. Parfois, il est vrai, au détriment de la vitesse d'exécution.* »

Même si pour certains dirigeants étrangers, cette caractéristique signifie que le management français reste trop figé dans ses traditions, elle peut tout à fait faire office de modèle à l'international.

### ***NON, un style qui manque de réactivité***

Si le management hexagonal était tenu pour référence à l'échelle internationale il y a encore quelques années, cela ne semble plus le cas aujourd'hui.

Une enquête, réalisée par l'institut BVA pour BPI Group, va même jusqu'à dévoiler que la confiance portée par les salariés français à leurs managers ne cesse de s'étioler. Ils ne sont en effet que 19% à avoir une très bonne opinion de leurs supérieurs hiérarchiques. Contre 33% des Américains et 22% des Italiens.

Si les managers hexagonaux ne remportent plus les faveurs des salariés français comme étrangers, c'est certainement parce qu'ils manquent parfois de spontanéité. « *Les managers hexagonaux cultivent l'amour de la réflexion* », illustre Philippe d'Iribarne, directeur de recherche au CNRS et auteur de l'ouvrage « *L'étrangeté française* ».

« *Alors que les managers américains privilégient une approche plutôt empirique, les managers français accordent de l'importance aux concepts et théorisent chacun de leurs projets. Selon les situations, cette prise de distance tend à être une source de créativité conduisant à la conception de solutions originales ou, au contraire, de temps perdu.* »

Par ailleurs, le leadership qui caractérise le style de management français n'a rien à voir avec le modèle anglo-saxon : « *Les managers français tendent à s'appuyer sur la compétence que chacun de leurs collaborateurs a dans son propre métier plus qu'à favoriser une synergie entre métiers* », constate Philippe d'Iribarne.

Enfin, lorsqu'il s'agit de faire face à un échec, les managers français sont mis à l'index. « *Un échec sera considéré comme une expérience instructive pour un manager américain et son équipe tandis qu'il laissera des traces dans celle du manager français* », conclut le directeur de recherche.

(www.sd-g1.archive-host.com)

### A. Chapeaux

Texte 1

---

---

Texte 2

---

---

### B.

Points forts	Points faibles

### C. Le management français

---

---

**Exercice 8.** Modèles de management français et anglo-saxon, lequel vous plaît davantage ? Pourquoi ? Quels supérieurs hiérarchiques préférez-vous avoir ? Peut être, avez-vous déjà une expérience personnelle dont vous voudriez faire part ? Exposez votre propre opinion sur le sujet en utilisant des arguments précis (100-130 mots).

---

---

---

---

### III. Compréhension orale

**Exercice 9.** Pour accéder au document, cliquez sur <https://www.youtube.com/watch?v=yKx6VsHveCg>  
Regardez la vidéo « L'État doit-il interdire les oligopoles et les monopoles ? » et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore :

---

---

---

---

2) En vous basant sur le texte du document sonore,

a) donnez les définitions des termes suivants :

la concurrence parfaite c'est \_\_\_\_\_

la concurrence imparfaite c'est \_\_\_\_\_

un monopole c'est \_\_\_\_\_

un oligopole c'est \_\_\_\_\_

une barrière réglementaire c'est \_\_\_\_\_

une barrière économique c'est \_\_\_\_\_

b) répondez aux questions :

1. Quels exemples des barrières à l'entrée pouvez-vous citer ?
2. Les entreprises comment peuvent-elles surmonter ces obstacles ?
3. Quelles institutions veillent à ce que les entreprises n'abusent pas de leur position dominante ?
4. Dans quels cas l'État soutient-il certaines situations de monopole ?
5. La possession d'un brevet quel avantage donne-t-elle aux entreprises ?
6. A quoi l'État vise-t-il dans les situations de concurrence imparfaite ?

3) Proposez des équivalents du document sonore pour les mots et les expressions en italique :

1. Faut-il *encourager* les monopoles ou *au contraire*, les *défendre* ? 2. L'État a élaboré un système de brevets. 3. *D'autre part*, quelques entreprises arrivent à développer des stratégies de différenciation très efficaces. 4. Ce projet comporterait *un financement considérable*. 5. L'État essaie de trouver *une balance* pour ne pas agir *au préjudice* des entreprises.

4) Complétez le tableau par les mots de la même famille :

Verbe	Nom (indiquez le genre)	Adjectif/Participe passé
interdire		
		suffisant
	concurrence	
entreprendre		
détenir		

Verbe	Nom ( <i>indiquez le genre</i> )	Adjectif/Participe passé
abuser		
	soutien	
		bénéfique
	croissance	

#### IV. Expression orale

Exercice 10. Faites le compte-rendu du document sonore.

Exercice 11. Si l'État interdisait les oligopoles et les monopoles, quelles en seraient les conséquences pour l'économie en France ? en Russie ? Argumentez votre réponse.

Exercice 12. Dans quel type d'entreprise voudriez-vous travailler ? A quel poste ? Dans quel secteur d'activité ? Parlez de votre stratégie professionnelle, n'oubliez pas de l'argumenter !

# Module 4

## ENTREPRISE : ASPECTS SOCIAUX

### • Unité 1 •

#### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

##### Exercice 1.

A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.

B. Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :

1. Qu'est-ce qui est à la base de la conception QVT ?	
2. Quelle est la différence dans l'approche anglo-saxone et scandinave ?	
3. Quelles formes de la participation des salariés aux décisions peut-on citer ?	
4. Le concept de la QVT, comment est-il perçu en France ?	
5. Quelles sont les missions de l'ANACT ?	
6. Quelles approches favorise-t-elle ?	

#### Qualité de vie au travail

Au cours des dernières années, le sujet « qualité de vie au travail » (QVT) a progressivement rejoint l'agenda stratégique des Ressources Humaines des entreprises. On peut situer les fondements de ce concept dans les années 50. Les recherches d'Eric Trist, du Tavistock Institute de Londres, aboutissent à l'idée convaincante que l'efficacité au travail est intimement liée à la QVT, et que ce lien dépend d'abord de l'organisation du travail et des méthodes de production. Trist met plus particulièrement en évidence l'importance du collectif de travail, de son autonomie dans sa fonction de soutien aux individus aux plans psychologique et productif. Autrement dit, la QVT prend sa source dans la capacité de l'entreprise à articuler convenablement les dimensions humaines, sociales et techniques du travail.

Sur ces fondements, deux courants émergeront : l'un aux USA, et l'autre en Europe, plus particulièrement dans les pays scandinaves. Alors que le monde anglo-saxon inscrit la QVT dans une perspective individuelle intégrant les dimensions organisationnelles du poste de travail et de la santé au travail, les pays scandinaves attachent plutôt de l'importance au collectif — équipes autonomes — et à la participation des salariés non seulement aux décisions touchant son activité, mais aussi à celles des orientations stratégiques de l'entreprise via leurs représentants.

Dans la pratique, la participation des salariés aux décisions peut prendre différentes formes : consultation, concertation, co-détermination dans le cadre d'un compromis social où l'État laisse les partenaires sociaux élaborer eux-mêmes les compromis socio-productifs.

En France, on a longtemps préféré utiliser l'expression « amélioration des conditions de travail », avec une connotation plutôt « risques professionnels » et prévention. Ce n'est que récemment que le terme QVT émerge dans des accords d'entreprises. Plus précisément en juillet 2012, dans une définition commune des partenaires sociaux : *les conditions dans lesquelles les salariés exercent leur travail et leur capacité à s'exprimer et à agir sur le contenu de celui-ci déterminent la perception de la qualité de vie au travail qui en résulte.*

L'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) va célébrer cette année son 40<sup>e</sup> anniversaire. Elle a pour vocation d'améliorer à la fois la situation des salariés et l'efficacité des entreprises, de favoriser l'appropriation des méthodes correspondantes par tous les acteurs concernés, d'aider les entreprises à développer des projets innovants touchant au travail. Le réseau ANACT encourage les entreprises à placer le travail au même niveau que les autres déterminants économiques (produits, marchés, technologies...) et privilégie la participation de tous les acteurs de l'entreprise (direction, encadrement, salariés) aux projets de développement.

([www.anact.fr](http://www.anact.fr))

## Exercice 2.

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. Trois parties prennent part aux négociations : État, patronat et syndicats.			
2. Le but des syndicats de salariés est d'arriver aux accords opérationnels.			
3. Selon eux, la sortie de la crise est dans le travail lui-même.			

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
4. La mise en place de la QVT demande un financement considérable.			
5. Tout d'abord, il faut modifier les lois.			
6. Ensuite, on doit prêter plus d'attention à l'environnement social du travail.			
7. Cette approche a déjà prouvé son efficacité.			
8. Au cours des négociations on doit bien définir la notion de QVT.			
9. Les représentants du patronat comprennent l'interdépendance de la performance et de la QVT.			
10. La nécessité d'élaborer de nouvelles approches s'impose.			

**Jean François Naton (CGT) :**  
**« qualité et efficience passent par le mieux-vivre au travail »**

Les représentants des syndicats patronaux et de salariés sont en pleine négociation sur la QVT. Si les premiers sont désormais conscients que bien-être au travail rime avec performance, les seconds souhaitent voir aboutir des accords concrets et opérationnels. C'est dans le contexte de la crise que Jean-François Naton, conseiller confédéral CGT, a répondu aux questions de *Travail et changement*, la revue de l'Anact.

Nous trouvons qu'une issue à la crise est dans le travail lui-même, alors, nous devons poser la QVT comme un possible processus de transformation qui sera un des chemins de sortie de crise.

D'abord, nous ne voulons pas d'errements autour de la question de légalité. Concernant cette question, textes et lois existent : ils doivent être appliqués. Deuxième grande exigence évoquée : nous ne devons pas traiter des conditions périphériques du travail, importantes certes, du type crèche, plantes vertes et bons menus à la cantine, mais bien du travail lui-même. Enfin, nous n'allons pas réaliser un traité de philosophie sur la QVT : l'accord doit être opérationnel. Le réel doit surgir de cette négociation : le bien-faire, la qualité, le bien-être...

Le patronat prend conscience que la qualité et l'efficience passent par le mieux-vivre au travail. Il a admis que l'organisation du travail était un enjeu collectif dont nous pouvons discuter. Car l'urgence absolue reste de réunir les conditions du dialogue : performance, efficacité économique sont les fruits du lien social, de la diversité, du vivre ensemble, de l'ambition partagée de construire autre chose. Autre chose que ce « court-termisme », cette dictature du chiffre, de l'évaluation aveugle et de cet individualisme de masse. Une nouvelle façon d'aborder les situations s'est fait jour et des possibilités nouvelles s'offrent aux acteurs.

(www.anact.fr)

## >> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

1	2	3	4

### L'usage d'Internet de l'entreprise

Les moyens de communication se multiplient et sont de plus en plus présents dans les entreprises. 1\_\_\_\_\_.

Internet est accessible partout et surtout au travail. 2\_\_\_\_\_. Les conditions d'usage d'Internet de l'entreprise sont précisées dans les contrats de travail, dans les chartes informatiques ou dans le règlement intérieur, signés par les employés. Dans les faits, l'usage d'Internet à titre personnel est surtout autorisé pendant les heures de pause et s'il ne porte pas atteinte à l'entreprise (surcoût, virus...).

L'employeur est propriétaire de la ligne. 3\_\_\_\_\_. À moins de trouver de bons arguments, vous ne pourrez pas toujours justifier votre connexion sur Facebook ou sur Youtube. L'employeur est de toute façon autorisé à vérifier vos connexions Internet et votre disque dur. 4\_\_\_\_\_. Tout e-mail envoyé depuis le poste de l'entreprise revêt un caractère professionnel.

- A. Jusqu'où la vie privée a-t-elle une place sur le lieu de travail ?
- B. Les salariés y ont un accès facilité mais l'usage du matériel de l'entreprise est souvent contraint par plusieurs règles.
- C. Il peut donc bloquer l'accès à Internet ou à certains sites qu'il juge inutiles à l'activité professionnelle.
- D. Tout salarié a droit au respect de sa vie privée même sur son lieu de travail.
- E. Il n'est pas pour autant totalement libre d'accès.
- F. Il en est de même en ce qui concerne l'envoi d'e-mails.

**Exercice 4.** Complétez le texte ci-dessous à l'aide des noms suivants :

pause, titre, instants, conventions, occupations, directives, durée, disposition, obligation, établissement

« La 1\_\_\_\_\_ du travail effectif est le temps pendant lequel le salarié est à la 2\_\_\_\_\_ de l'employeur et doit se conformer à ses 3\_\_\_\_\_ sans pouvoir vaquer librement à ses 4\_\_\_\_\_ personnelles. » (Art. L.112-4 du Code du travail)

Le code du travail (Art. L.220-2) prévoit l' 5\_\_\_\_\_ d'une pause de 20 minutes minimum toutes les 6 heures de travail. Cette durée minimale est bien souvent allongée par les 6\_\_\_\_\_ collectives voire même par le contrat de travail.

Vous êtes donc autorisés à vous éclipser quelques 7\_\_\_\_\_ de votre poste, sachant qu'il est préférable de ne pas quitter l' 8\_\_\_\_\_. En effet, à 9\_\_\_\_\_ exceptionnel, votre responsable peut vous obliger à écourter votre 10\_\_\_\_\_ pour reprendre vos activités.

>> Partie 3 <<

**Exercice 5.**

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.**
- B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.**
- C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes/actuelles.**

**Document 1**  
**Accidents du travail (en %)**

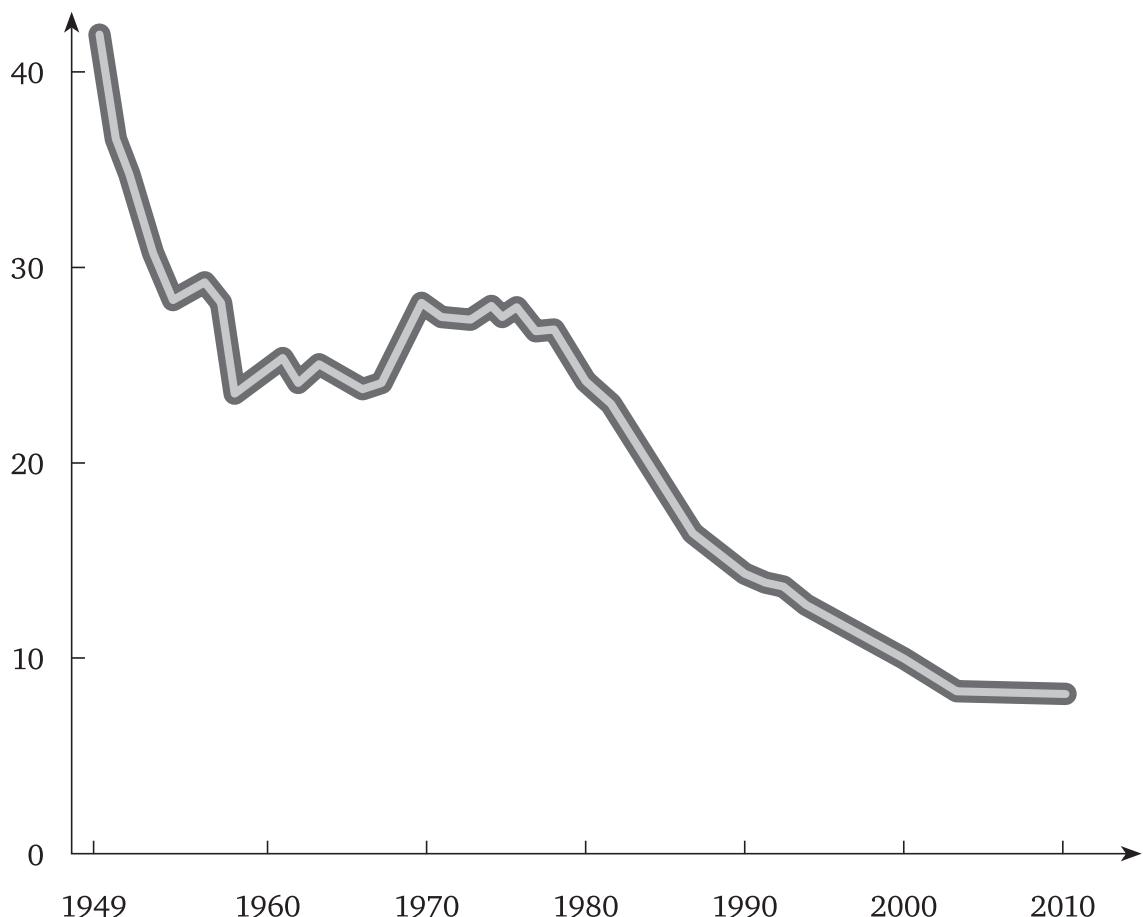
	1955	1965	1975	1985	1995	2005	2015
Services-Restauration-Hôtellerie	5	6	10	18	29	35	37
Métallurgie	34	30	29	21	15	12	11
BTP	25	30	27	22	20	18	18
Commerces non alimentaires	3	4	5	6	6	7	7
Alimentation	7	8	8	11	11	12	11
Autres industries et logistique	25	22	20	21	19	17	16

*Champ : France métropolitaine.*

*Source : CNAMTS.*

1. Ce tableau nous informe sur
  - a) le nombre des accidents selon le type d'entreprise.
  - b) l'évolution du nombre des accidents sur la période 1955-2015.
  - c) l'évolution du pourcentage des accidents selon les secteurs.
  - d) la quantité des entreprises où les accidents ont eu lieu sur la période 1955-2015.
2. D'après ce tableau,
  - a) on constate que la situation la moins stable est observée dans les commerces non alimentaires.
  - b) depuis 1955, les indicateurs du BTP ont toujours diminué.
  - c) le secteur alimentaire affiche le nombre des accidents le moins élevé.
  - d) c'est le secteur de métallurgie qui a majoritairement contribué à la baisse du pourcentage.

**Document 2**  
**Taux de syndicalisation en France depuis 1949 (en % des salariés)**



La meilleure représentativité syndicale n'a pas réveillé l'intérêt des salariés.

Source : [www.challenges.fr/observatoire](http://www.challenges.fr/observatoire)

1. Ce document reflète
  - a) l'évolution de la proportion de salariés syndiqués en France sur une période de 60 ans.
  - b) l'évolution du taux de syndicalisation des travailleurs français dans les années 50 et 60.
  - c) l'évolution du nombre des syndicats en France sur la période 1949-2010.
  - d) le taux de syndicalisation des travailleurs français le plus haut et le plus bas sur la période 1949-2010.
2. D'après ce graphique,
  - a) le taux de syndicalisation des travailleurs français le plus haut est constaté dans les années 70.
  - b) le taux de syndicalisation des travailleurs français le plus bas est observé dans les années 60.
  - c) la proportion de salariés syndiqués en France ne cesse de diminuer depuis 1949.
  - d) la proportion de salariés syndiqués en France tend à stagner depuis 2004.

### Document 3

#### Proportion de travailleurs syndiqués

74%

Finlande

71%

Suède

54%

Belgique

33%

Italie

23%

Union européenne

8 %

France

Source : [www.challenges.fr/observatoire](http://www.challenges.fr/observatoire)

1. Ce document porte sur
  - a) le taux de syndicalisation des salariés européens.
  - b) le taux de syndicalisation des travailleurs européens.
  - c) le taux de syndicalisation des travailleurs de cinq pays européens par rapport à la moyenne de l'UE.
  - d) le taux moyen de syndicalisation des travailleurs européens et celui de cinq pays faisant partie de l'UE.
2. D'après ce document,
  - a) le taux de syndicalisation des travailleurs belges est presque 8 fois supérieur à celui des travailleurs français.
  - b) le taux de syndicalisation des travailleurs français est presque 3 fois inférieur à la moyenne européenne et presque neuf fois au taux de syndicalisation des travailleurs suédois.
  - c) le taux de syndicalisation des travailleurs suédois est 4 fois supérieur à la moyenne européenne.
  - d) presque trois travailleurs finlandais sur cinq sont syndiqués.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Lisez le texte ci-dessous et donnez un sous-titre à chaque paragraphe en reformulant les idées qui y sont présentes :

### L'exercice du droit de grève

1. \_\_\_\_\_

Vous pouvez entamer une grève pour faire valoir des revendications professionnelles qui concernent : votre rémunération (salaires, primes...) ; vos conditions de travail (bruit, exposition à des produits nocifs, chaleur...) ; votre temps de travail. Vous pouvez également protester contre les stratégies de l'entreprise, ou des licenciements économiques.

2. \_\_\_\_\_

Pour être légale, la grève doit être collective : vous ne pouvez pas cesser le travail tout seul si vous ne vous associez pas à un mot d'ordre syndical. La grève implique en effet une volonté commune d'arrêter le travail. Par contre, vous pouvez vous déclarer gréviste même si la majorité des salariés décide de continuer à travailler.

3. \_\_\_\_\_

Vous devez cesser totalement de travailler. Vous ne pouvez pas ralentir votre rythme, ni effectuer seulement une partie de votre travail. La grève est considérée comme légale uniquement si elle se traduit par un arrêt total. Sinon, votre employeur peut vous sanctionner.

4. \_\_\_\_\_

La grève suspend temporairement votre contrat de travail, ce qui implique notamment que :

- votre employeur ne peut pas vous licencier ;
- vous ne pouvez pas recevoir votre salaire pendant que vous êtes en grève.

Votre employeur peut déduire de votre salaire la part qui correspond à la durée de la grève. Il peut aussi diminuer ou supprimer les primes liées à votre présence dans l'entreprise.

5. \_\_\_\_\_

Si vous faites la grève, vous devez respecter le travail des non-grévistes. En effet, le délit d'entrave est une cause de licenciement. Vous pouvez recevoir une condamnation pénale si vous commettez des détériorations ou des actes de violence pendant une grève. De plus, l'employeur et les non-grévistes peuvent demander réparation devant les tribunaux.

6. \_\_\_\_\_

Votre employeur n'a pas le droit de remplacer les grévistes par des intérimaires ou des salariés en contrat à durée déterminée. Il ne peut pas instaurer d'avantages sociaux ni augmenter la rémunération des non-grévistes pour pénaliser les autres salariés.

(www.pratique.fr)

**Exercice 7. Lisez les deux textes ci-dessous et**

**A. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ ;**

**B. dégagiez les causes de la baisse du taux de syndicalisation en France, dans d'autres pays européens, les causes propres à tous les pays et complétez le tableau qui suit les textes ;**

**C. dégagiez les explications d'un taux de syndicalisation assez élevé dans certains pays ;**

**D. en vous basant sur les résultats obtenus, rédigez votre propre texte présentant les conditions qui favoriseraient l'augmentation du taux de syndicalisation (50-70 mots).**

**Texte 1**

**Les syndicats face à l'érosion.**

**En France, comme en Allemagne, le nombre d'adhérents diminue**

Un salarié allemand sur cinq est syndiqué, en France un sur dix seulement. Et dans les deux pays, la baisse des adhésions se poursuit. Comment expliquer cette désaffection massive ?

Le nombre de personnes syndiquées est en diminution constante depuis 1950 en France, depuis la première moitié des années 1990 en Allemagne, de sorte que le taux de syndicalisation est aujourd'hui, dans les deux pays, à son plus faible niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En Allemagne, il est resté stable de 1960 à 1980 (37-38%) avant d'enregistrer un premier déclin à partir de 1983. La réunification a entraîné un afflux de nouveaux adhérents mais le taux de syndicalisation a ensuite chuté dans des proportions jusque là inconnues : en 2000, il n'atteignait plus que 26,6% dans l'Allemagne réunifiée. Cette forte baisse résulte essentiellement de l'évolution du nombre d'adhérents du DGB qui est en diminution constante depuis 1991.

En France, le recul du nombre d'adhérents est encore plus net même si l'évolution dans le temps est différente. Le taux de syndicalisation atteignait presque 30% à la fin de la Seconde Guerre mondiale mais n'était plus que légèrement supérieur à 15% à la fin des années 50 avant de remonter à près de 20% dans la première moitié des années 70. À la fin des années 70, une nouvelle baisse est intervenue si bien qu'au milieu des années 90 le taux des salariés syndiqués n'était plus que de 8%. Depuis, il se maintient plus ou moins à ce niveau. Le taux de syndicalisation en France a ainsi pratiquement été divisé par quatre en 50 ans. C'est aujourd'hui le plus faible de tous les pays de l'OCDE. Ces baisses successives des adhésions se manifestent essentiellement dans l'évolution des adhésions à la Confédération générale du travail (CGT), traditionnellement proche du parti communiste.

Les raisons en sont principalement, mises à part les explications insuffisantes portant sur la transformation des structures de pro-

duction (moindre importance du secteur industriel) et des sociétés (individualisation et atomisation croissantes), l'incapacité des syndicats à offrir des services et des avantages concrets. La démarche explicative se fonde sur les coûts et les bénéfices qu'entraîne pour une personne l'affiliation à un syndicat. Le coût se réfère naturellement à la cotisation syndicale, les bénéfices quant à eux concernent la totalité des avantages publics et/ou privés offerts par le syndicat. Ces derniers peuvent être de nature très diverse : augmentations salariales, mais aussi avantages non financiers comme l'amélioration des conditions de travail. Le dilemme auquel sont confrontés les syndicats tient à ce que la plupart des avantages qu'ils offrent sont de type collectif et — une fois ceux-ci acquis — rien n'empêche un salarié, syndiqué ou non, d'en tirer profit. D'autre part, ni le gouvernement français ni le gouvernement allemand n'ont souhaité sanctionner la non-appartenance à un syndicat sous une forme ou une autre (cf. les réglementations anglo-saxonnes relatives à l'affiliation obligatoire à un syndicat dites « closed-shop » ou « union-shop »).

La chute des adhésions tient donc à ce que les syndicats sont de moins en moins en mesure d'offrir des avantages incitant à l'adhésion de même qu'à une moindre pression morale et légale pesant sur les salariés qui refusent de se syndiquer. La politique sociale des différents gouvernements français a, elle aussi, réduit à néant les possibilités des syndicats d'offrir de telles incitations (par exemple l'introduction du salaire minimal garanti SMIG/SMIC). Et enfin, l'intervention de plus en plus forte des syndicats dans les instances institutionnelles et bureaucratiques — comme la gestion des différentes caisses de sécurité sociale — qui leur procure différents revenus fait que leur influence ne repose plus sur le nombre de leurs adhérents (et leurs cotisations) mais sur cet ancrage institutionnel. Du coup, ils sont peu enclins à se mobiliser pour attirer de nouveaux adhérents.

À ces raisons viennent s'ajouter en Allemagne les erreurs stratégiques que les syndicats ont commises au cours des dernières décennies. Ainsi, la réputation des syndicats allemands a fortement pâti de la faillite de quelques entreprises dont ils étaient propriétaires mais aussi des spéculations boursières dans lesquelles ils se sont lancés dans les années 70 et 80. Mais ce sont surtout les erreurs commises dans les premières années qui ont suivi la réunification qui ont poussé de nombreux salariés à se détourner du DGB.

Si l'on rassemble tous ces éléments, on peut affirmer que la chute du nombre d'adhérents dans les syndicats allemands et français résulte moins de l'évolution des structures de production ou de la société que de leur incapacité à se présenter aux salariés comme les véritables défenseurs de leurs intérêts et à se concevoir comme étant au service des salariés. Notre économie moderne reposant de plus en plus sur un haut niveau de qualification des salariés et les qualifications requises pour conserver son

emploi variant de plus en plus vite, les syndicats pourraient par exemple participer activement à la formation continue de leurs adhérents. Pour améliorer leur image auprès des salariés, ils devraient par ailleurs tenir compte plus fortement des conséquences de leurs revendications lors des négociations collectives sur le marché du travail. Il est très probable que les syndicats auront davantage de chances d'attirer de nouveaux adhérents si les salariés voient en eux les défenseurs du marché de l'emploi dans son ensemble et non les défenseurs d'une minorité donnée de salariés.

([www.france-allemande.fr/les-syndicats-face-a-l-erosion](http://www.france-allemande.fr/les-syndicats-face-a-l-erosion))

## Texte 2

### Pourquoi les Européens boudent-ils les syndicats ?

Du nombre toujours plus grand de PME, à la généralisation des contrats précaires, en passant par la méfiance affichée par les jeunes, les syndicats ont beaucoup de mal à maintenir leurs effectifs. Malgré l'existence de services associés à la syndicalisation dans de nombreux États de l'Union, le pourcentage de salariés affiliés diminue partout en Europe, depuis une quinzaine d'années. L'Association Réalités du Dialogue Social (RDS) recevait pour débattre de cette évolution, lors d'un déjeuner le 10 mai à la Maison de l'Europe, Jean-Marie Pernot chercheur à l'IRES et auteur du livre « *Syndicats : lendemain de crise ?* »

#### *Les problèmes du monde syndical en France*

Dans « *Syndicats : lendemains de crise ?* », Jean-Marie Pernot avait pour objectif premier de décrire la situation du syndicalisme français. Celui-ci possède, d'après l'auteur, une série de caractéristiques qui le distingue des autres syndicalismes européens et en explique la crise actuelle, tant au niveau de l'efficacité syndicale que du taux de syndicalisation.

M. Pernot donne trois raisons majeures aux problèmes que connaît le monde syndical, en France. Première observation : les syndicats entretiennent, en permanence, des rapports conflictuels, à tel point que l'auteur qualifie les relations intersyndicales de « *guerre de tous contre tous* ».

Un reproche est ensuite fait à l'absence de confiance dans la négociation collective et, a contrario, à l'omniprésence de l'État dans les relations sociales : « *Les syndicats ont plus confiance dans la loi que dans la négociation collective. Le manque de culture de la négociation collective est un vrai problème en France et ce n'est pas uniquement la responsabilité des syndicats. Il a toujours manqué, en face, des employeurs pour négocier. Eux aussi ont toujours trouvé plus pratique d'obtenir par l'État des choses qu'ils auraient dû autrement négocier avec les syndicats.*

Enfin, l'affiliation à un syndicat ne repose, en France, que sur « *la conviction et le don de soi* ». Contrairement aux autres pays européens, la syndicalisation n'ouvre la voie à aucun avantage matériel (mutuelle, indemnisation du chômage etc.).

Mais cette dernière singularité est, en réalité, un indicateur que « *le syndicalisme français n'a fait qu'anticiper et radicaliser une crise* » à laquelle

ses homologues européens sont également confrontés. Car la France n'est pas la seule à voir son taux de syndicalisation baisser. Une étude menée par l'Observatoire européen des relations industrielles fait ainsi état d'une baisse presque générale de syndicalisation, entre 1993 et 2003, qui va de -5 à -15 points, pour les pays de l'Union à 15, plus la Norvège. Pourtant, aucun de ces pays n'est descendu au record peu enviable de la France qui, avec 9% de syndiqués, occupe toujours — et de loin — la dernière place en Europe occidentale.

### ***Le Nord reste en haut***

À l'autre extrémité, se détachent les syndicats nordiques (ainsi que la Belgique), dont le taux de syndicalisation demeure supérieur à 70%. Comme évoqué plus haut, leurs syndicats jouissent de règles qui incitent les salariés à se syndiquer : adhésion automatique dans les entreprises couvertes par une convention collective, gestion du système d'assurance chômage (sauf en Norvège) et de la formation professionnelle.

Mais ces avantages ne sont que des « amortisseurs ». Ils n'empêchent pas ces pays de connaître « *des tendances communes à l'ensemble de l'Europe* ». Des forces opposées tirent, en effet, le taux de syndicalisation vers le bas, telles que l'affaiblissement de la confédération des syndicats ouvriers (en particulier au Danemark), le développement des contrats de travail à durée déterminée ou la désaffection des jeunes.

En revanche, Jean-Marie Pernot salue la féminisation du syndicalisme nordique : « *Un féminisme actif a permis la présence des femmes dans tous les domaines de la représentation.* » En outre, depuis 2003, « *il y a plus de femmes que d'hommes dans trois des quatre pays nordiques* », les Danoises ne constituant « que » 49% des syndiqués de leur pays.

« *Cette féminisation de la présence syndicale explique, autant que la délivrance de services, le maintien d'une syndicalisation élevée* », de sorte que, malgré une certaine érosion depuis une décennie, Jean-Marie Pernot ne croit nullement en « *une chute brutale de l'influence* » des syndicats nordiques.

### ***Les femmes et les seniors limitent les pertes***

De chute vertigineuse, il en est en revanche question lorsque l'on passe du groupe des pays nordiques, dont on rappelle que le taux de syndicalisation dépasse 70%, vers le deuxième groupe, qui ne compte, lui, que 30 à 50% de syndiqués. C'est le cas de l'Italie, du Luxembourg, de l'Autriche et de l'Irlande.

Cette dernière, cependant, n'a pas connu d'évolution particulièrement inquiétante, puisque, sous l'effet, ici aussi, de l'arrivée des femmes, le nombre de syndiqués irlandais a même augmenté (mais tout de même moins vite que la population éligible à l'adhésion, expliquant la baisse du taux de syndicalisation).

L'Italie est un cas particulier : avec plus de 10 millions d'affiliés, le syndicalisme transalpin paraît en excellente santé. Mais à y regarder de plus près, on s'aperçoit que la moitié des syndiqués sont des retraités. Jean-Marie Pernot nous donne son interprétation : « *Les unions de retraités organisées au*

*sein des centrales sont actives en matière de services : établissement des dossiers de retraite, d'accès aux soins, organisation de loisirs, etc. »*

Du coup, l'influence syndicale dans les relations industrielles s'avère moins prégnante qu'en apparence. Et ça ne fait qu'empirer. Entre 1980 et 1996, les deux grandes confédérations de syndicats italiennes, CGIL et CISL, ont respectivement perdu un tiers et un quart de leurs adhérents. M. Pernot estime que « *la baisse de l'emploi dans les grandes entreprises et la multiplication des PME sont une des causes de cette évolution* ».

Le paysage syndical de l'Autriche n'est guère plus brillant : malgré un réseau de services très étendu, on observe une baisse sensible de la syndicalisation, comparable aux pertes que subissent les pays du troisième groupe.

### ***L'Allemagne et le Royaume-Uni également touchés***

Compris entre 20 et 29%, les taux de syndicalisation du Royaume-Uni, de la Grèce, des Pays-Bas, du Portugal et de l'Allemagne préoccupent beaucoup Jean-Marie Pernot. En particulier, la situation dans le secteur privé. Au Royaume-Uni, par exemple, la syndicalisation dans les entreprises privées est inférieure à 20%. « *De plus* », déplore l'auteur, « *la présence syndicale [y] est lacunaire, en raison des règles particulières qui permettent aux syndicats de s'implanter. Là où il se trouve, le syndicat a de nombreux adhérents mais il ne peut exister là où il n'en aurait que quelques-uns. Dans ces conditions, les 19% de syndiqués du secteur privé sont relativement concentrés avec, en corollaire, un grand nombre d'entreprises sans représentation.* »

Deux autres caractéristiques de l'évolution actuelle du syndicalisme britannique viennent assombrir davantage le tableau : s'il est vrai que la mixité progresse aussi dans ce pays, c'est dû, avant tout, à la baisse du taux de syndicalisation des hommes (de 42 à 29%), tandis que celui des femmes reste à peu près identique. Jean-Marie Pernot s'inquiète également de l'âge des travailleurs britanniques syndiqués ; « *Près de 60% des adhérents ont plus de 40 ans (...).* » Ou encore, « *50% des syndiqués ont [au moins] vingt ans d'ancienneté dans leur entreprise.* »

Les causes de la désyndicalisation sont différentes, en Allemagne ; la principale étant l'unification du pays. Après la chute du mur de Berlin, en 1989, les recrutements ont été nombreux, dans un premier temps. Mais dès les années suivantes, et les Länder de l'Est et ceux de l'Ouest ont subi des « *défections massives* ». Le DGB, la confédération allemande des syndicats, ne regroupe plus aujourd'hui que 20% des travailleurs allemands, soit une perte spectaculaire de dix points en une décennie.

Le quatrième et dernier groupe, qui ne comporte, en fait, qu'un seul membre, n'est étonnamment pas le plus à plaindre. Bien qu'au-dessous des 20% de syndiqués, l'Espagne connaît une légère croissance de son taux. Une exception qui met sans doute plus de caustique que de baume au cœur des syndicats européens.

(Raphaël Mafhoudh, [www.fenetreeurope.com](http://www.fenetreeurope.com))

## A. Chapeaux

### Texte 1

---

---

---

Texte 2

---

---

---

## B.

Les causes de la baisse du taux de syndicalisation		
en France	dans d'autres pays européens	propres à tous les pays

### C. Le taux de syndicalisation est assez haut en... parce que...

---

---

---

D. Les conditions qui favoriseraient la hausse du taux de syndicalisation

---

---

---

Exercice 8. Les travailleurs, ont-ils besoin de syndicats ? Qu'est-ce qui peut / pourrait justifier leur raison d'être ? Quelles perspectives voyez-vous pour les syndicats ? Exposez votre propre opinion sur le sujet en utilisant des arguments précis (100-130 mots).

---

---

---

---

## III. Compréhension orale

Exercice 9. Pour accéder au document, cliquez sur <https://www.youtube.com/watch?v=IeIwPvOX3vU>  
Regardez la vidéo « Les Français travaillent-ils moins que les autres ? » et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore :

---

---

---

---

2) Répondez aux questions :

1. A quoi correspondent les données fournies par l'OCDE ?
2. Où travaille-t-on le plus ? le moins ?

3. Les Français pourquoi sont-ils considérés comme paresseux par certains médias étrangers ?
4. Quel indicateur utilise-t-on pour estimer l'efficacité de leur travail ?
5. Comment est-il calculé ?
6. Comment peut-on exprimer la quantité de travail utilisée ?
7. Qu'est-ce qui se passe si la durée du travail augmente ?
8. La France où se situe-t-elle en termes de valeur ajoutée par heure travaillée ?
9. Ces disparités à quels facteurs sont-elles dues ?
10. A quelle conclusion arrive-t-on ?

**3) Proposez les équivalents du document sonore pour les expressions russes :**

действительно, на самом деле (2)	
в частности	
в целом, в конечном итоге	
это немного ниже	
это гораздо выше	
в равной степени	
так, таким образом	

#### IV. Expression orale

**Exercice 10. Faites le compte-rendu du document sonore.**

**Exercice 11. Les Russes travaillent-ils moins ou plus que les autres ?**  
Trouvez des informations pour argumenter votre réponse à cette question.

**Exercice 12. Quel est le rôle des syndicats en France ? en Russie ?**  
Quelles sont les raisons et les conséquences de la situation actuelle ? Les syndicats quels problèmes des salariés pourraient-ils aider à résoudre ?

#### • Unité 2 •

##### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

**Exercice 1.**

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :**

1. Qui peut bénéficier de ce congé spécial ?	
2. Est-il sans solde ?	
3. Quelle est sa durée ?	
4. À quoi peut-on l'utiliser ?	
5. Quels sont les délais de préavis ?	
6. Qu'est-ce qui doit figurer dans la demande ?	
7. Quelle justification doit-on présenter à l'employeur ?	

### **Congé d'enseignement, de recherche et d'innovation**

Tout salarié ayant au moins 1 an d'ancienneté dans l'entreprise est autorisé à prendre un congé dans le but de se consacrer à l'enseignement ou à la recherche et l'innovation. C'est un congé sans rémunération (mais elle peut être maintenue par l'établissement d'accueil ou en application de dispositions contractuelles), d'une durée d'un an maximum en cas d'activité à temps plein (8 heures par semaine ou 40 heures par mois lorsqu'elle est exercée à temps partiel). Il est accordé à un salarié pour qu'il puisse :

- dispenser, à temps plein ou à temps partiel, un enseignement professionnel dans un établissement public ou privé ;
- ou se livrer à une activité de recherche et d'innovation dans un établissement public de recherche, une entreprise publique ou privée.

Le salarié doit présenter sa demande à l'employeur par lettre recommandée avec accusé de réception (de 60 à 120 jours à l'avance, selon la durée de la période de l'enseignement). L'employeur doit faire connaître sa réponse dans les 30 jours suivant la réception de la demande du salarié. La demande doit comporter des précisions sur la date du début de ce congé d'enseignement ; la désignation et la durée de l'activité ; le nom de l'organisme responsable.

À la fin de chaque mois et au moment de la reprise du travail, le salarié bénéficiaire du congé doit remettre à l'employeur une attestation d'exercice effectif de l'enseignement.

([www.pratique.fr](http://www.pratique.fr))

### **Exercice 2.**

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. Les raisons du congé sabbatique ne sont pas professionnelles.			
2. Pour l'obtenir, il faut remplir des conditions précises d'ancienneté et d'activité.			
3. Sa durée ne dépend que de la volonté du salarié.			
4. Ce type de congé est surtout répandu dans le secteur public.			
5. Pendant cette période, il est interdit de travailler.			
6. Le congé sabbatique est un congé sans solde.			
7. Le salarié doit justifier sa demande à l'employeur.			
8. La réponse de l'employeur peut être faite par courrier électronique.			
9. L'employeur ne peut refuser d'accorder ce congé en aucun cas.			
10. L'emploi occupé est retrouvé par le salarié à son retour de congé.			

### Le congé sabbatique

Le congé sabbatique permet aux salariés de suspendre leur contrat de travail afin de réaliser un projet personnel. Tous les salariés qui, à la date de départ en congé, justifient de 36 mois d'ancienneté dans l'entreprise, consécutifs ou non, et de 6 années d'activité professionnelle, sans avoir bénéficié, au cours des 6 années précédentes, dans l'entreprise, d'un congé sabbatique, d'un congé pour création d'entreprise ou d'un congé de formation d'au moins 6 mois, y ont droit.

Le congé sabbatique est pris pour une durée comprise entre 6 et 11 mois. Pendant son congé, le salarié peut travailler dans une autre entreprise ou créer sa propre entreprise, sous réserve de ne pas se livrer à une concurrence déloyale vis-à-vis de son employeur principal. Une fois le congé obtenu, le contrat de travail est suspendu. Ce congé n'est pas rémunéré.

Le salarié doit informer son employeur, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par lettre remise en main propre avec accusé de réception, au moins 3 mois à l'avance, en indiquant la date de départ et la durée du congé. Le salarié n'a pas à motiver sa demande.

La réponse de l'employeur se fait également par courrier recommandé ou remise en main propre avec récépissé. Si ce dernier n'a pas répondu sous 30 jours, l'absence de réponse vaut acceptation de la demande. L'employeur pourra refuser ce congé uniquement s'il ne répond pas aux conditions de demande, si sa durée est de moins de 6 mois ou plus de 11 mois. Si l'entreprise est de moins de 200 salariés, les nécessités de services peuvent être un motif de refus.

À l'issue de ce congé, le salarié retrouve son précédent emploi ou un emploi similaire assorti d'une rémunération au moins équivalente. Si

l'employé ne souhaite pas revenir dans l'entreprise, il doit en informer son employeur.

(<http://travail-emploi.gouv.fr/>)

>> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

**Rémunération des jours fériés et des ponts**

1\_\_\_\_\_ . Durant ces journées, la plupart des salariés sont autorisés à « chômer » tout en recevant entièrement leur rémunération.

Le 1<sup>er</sup> mai est le seul jour férié obligatoirement chômé et payé intégralement pour tous les travailleurs. Toutefois, certains salariés peuvent être obligés de travailler le 1<sup>er</sup> mai en fonction de leur activité (hôpitalière, hôtelière, de transport). 2\_\_\_\_\_ .

Les autres jours fériés (le 1<sup>er</sup> janvier ; le lundi de Pâques ; le 8 mai ; l'Ascension ; le lundi de Pentecôte ; le 14 juillet ; le 15 août ; la Toussaint (le 1<sup>er</sup> novembre) ; le 11 novembre ; Noël) ne sont chômés obligatoirement que pour les jeunes de moins de 18 ans et les apprentis employés dans les établissements industriels. 3\_\_\_\_\_ . Le « pont », c'est la journée (éventuellement, les journées) comprise entre un jour férié et un jour de repos hebdomadaire ou un jour de congés payés. 4\_\_\_\_\_ . Toutefois, s'il l'accorde, il doit alors payer ce jour de repos au salarié.

A. Lorsqu'un jour férié est compris dans la semaine, qu'il soit payé ou non, vous ne devez pas le prendre en compte.

B. Il n'est pas un dû pour le salarié, et l'employeur n'est jamais contraint de l'accorder.

C. Le salaire correspondant à ces heures travaillées est doublé.

D. Sont considérés comme tels tous les jours de la semaine à l'exclusion de dimanche.

E. En France, il y a en tout 11 jours fériés par an.

F. Dans la pratique, on constate qu'ils sont cependant chômés pour la plupart des travailleurs.

1	2	3	4

**Exercice 4.** Complétez le texte ci-dessous à l'aide des adjectifs suivants :

équivalent, calculés, accordés, effectif, valable, complète, négocié, même, ouvrables, partiel

Tout salarié a droit à des congés payés, dès lors qu'il a travaillé chez le 1\_\_\_\_\_ employeur pendant un temps 2\_\_\_\_\_ à un minimum de 10 jours de travail. Les congés payés sont 3\_\_\_\_\_ à raison de 2,5 jours 4\_\_\_\_\_ par mois

de travail 5 \_\_\_\_\_. Ce calcul est 6 \_\_\_\_\_ pour tous les salariés qu'ils soient à temps complet ou à temps 7 \_\_\_\_\_. Chaque salarié peut donc prétendre à l'équivalent de 5 semaines de congé par an (ou 30 jours ouvrables) pour une année 8 \_\_\_\_\_ de travail au service du même employeur. Depuis le passage aux 35 heures, des jours de congé supplémentaires peuvent être 9 \_\_\_\_\_ à certains salariés, en fonction de l'aménagement du temps de travail 10 \_\_\_\_\_ dans leur établissement.

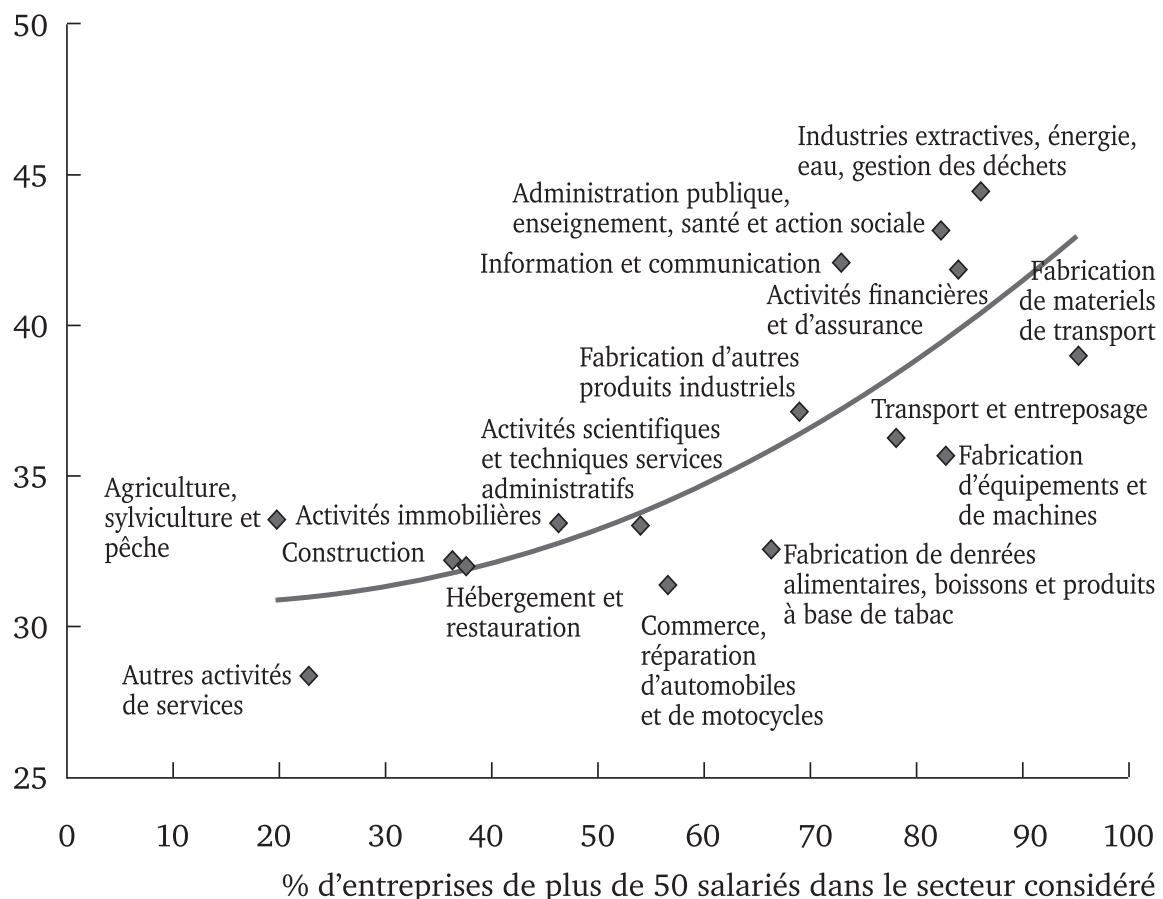
### >> Partie 3 <<

#### Exercice 5.

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.**
- B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.**
- C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes/actuelles.**

#### Document 1 Les congés par secteur d'activité

jours de congé



*Champ : salariés ayant au moins un an d'ancienneté dans leur emploi principal (hors personnels enseignants du secteur de l'éducation et militaires).*

Source : Insee, enquête Emploi en continu.

1. Ce graphique reflète
  - a) le nombre des salariés partant en congé, selon la taille de l'entreprise.
  - b) le rapport entre la durée des congés des salariés et les effectifs d'entreprises.
  - c) la répartition des congés des salariés en fonction de l'effectif de l'entreprise.
  - d) la durée du congé des salariés, selon les secteurs d'activité et la taille de l'entreprise.
2. D'après ce graphique,
  - a) les salariés de l'agriculture se trouvent en queue de liste.
  - b) la durée du congé des salariés ne dépend pas de la taille de leur entreprise.
  - c) ceux qui travaillent dans l'information ont environ 43 jours de congé.
  - d) dans tous les secteurs les salariés ont moins de jours de congé que leurs patrons.

### Document 2

#### Les congés des non-salariés

	Nombre de jours	Nombre de semaines
Tous secteurs d'activité :	32	5,3
Services	41	6,8
Construction	37	6,2
Industrie	34	5,7
Commerce	28	4,7
Agriculture, sylviculture, pêche	12	2,0
Taille de l'entreprise :		
Pas de salariés	31	5,2
De 1 à 9 salariés	30	4,9
10 salariés ou plus	45	7,6

*Champ* : non-salariés ayant au moins un an d'ancienneté dans leur activité principale.

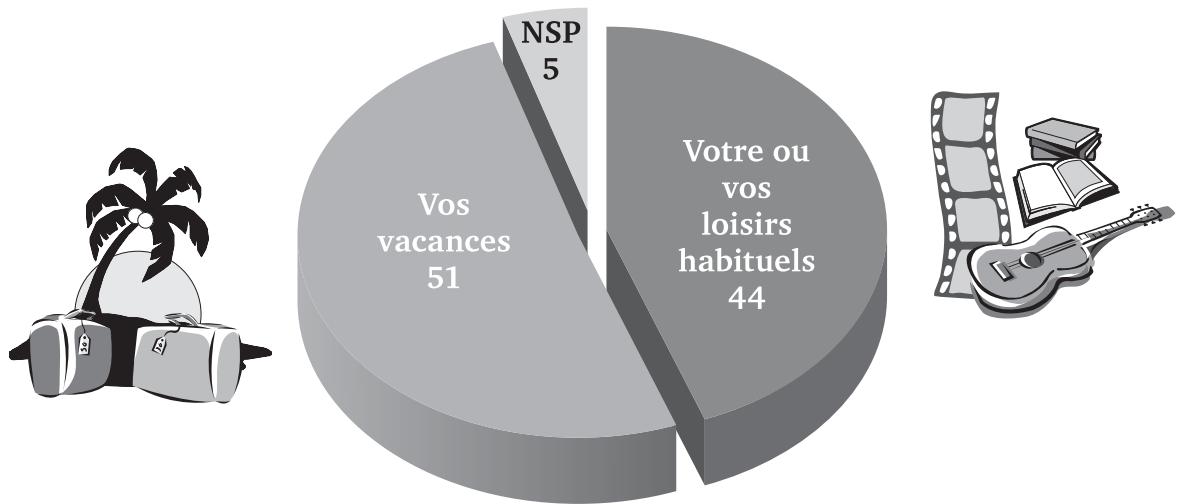
Source : Insee, enquête Emploi en continu.

1. Ce document reflète
  - a) les écarts de durées des congés des travailleurs français en fonction du secteur d'activité et de l'effectif de l'entreprise.
  - b) le rapport entre la durée des congés des travailleurs indépendants et les effectifs d'entreprises.
  - c) la durée des congés des travailleurs indépendants en fonction du secteur d'activité et de l'effectif de l'entreprise.
  - d) la durée du congé des non-salariés du secteur de services par rapport aux autres secteurs d'activité.

2. D'après ce tableau,
- les salariés du commerce ont un congé plus long que ceux des travailleurs des autres secteurs d'activité.
  - la durée du congé dans l'industrie est égale à la moyenne pour tous les secteurs d'activité.
  - les salariés du secteur de la construction se reposent presque trois fois plus longtemps que ceux du secteur agricole.
  - le nombre de semaines de congé augmente avec la taille de l'entreprise.

### Document 3

#### Pourcentage de Français prêts à réduire leur budget sur les postes « vacances » ou « loisirs habituels »



Ceux qui réduiraient plutôt leur **budget vacances...**

- les hommes (55%)
- les adeptes des loisirs / petits plaisirs tout au long de l'année (57%)



Ceux qui réduiraient plutôt leur **budget loisirs...**

- les femmes (48%)
- les moins de 35 ans (52%)
- les foyers avec enfant (53%)
- les Franciliens (55%)
- les adeptes des économies pour s'offrir un moment fort une fois / an (56%)

Source : TNS Sofres et l'Observatoire des loisirs PMU.

1. Ce document porte sur
- le choix que les Français sont prêts à faire : grandes vacances ou loisirs quotidiens.
  - les parts respectives des Français optant pour la diminution du budget des loisirs quotidiens ou de celui des vacances.
  - les parts respectives des Français ayant réduit leur budget des loisirs quotidiens en faveur de celui des vacances et de ceux qui ont fait le choix contraire.
  - le choix que les Français sont prêts à faire en fonction de la catégorie socioprofessionnelle : grandes vacances ou loisirs quotidiens.

2. D'après ce document,
  - a) les moins de 35 ans sont les plus nombreux à opter pour les vacances.
  - b) un homme sur trois ne voudrait pas renoncer aux petits plaisirs tout au long de l'année.
  - c) environ 10% de la population française ne peuvent pas faire leur choix.
  - d) les catégories de la population française qui ne voudraient pas diminuer leurs dépenses de vacances sont plus nombreuses que celles optant pour les loisirs quotidiens.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Lisez le texte ci-dessous et donnez un sous-titre à chaque paragraphe en reformulant les idées qui y sont présentes :

### Se préparer à faire le tour du monde

*Vous envisagez de faire un voyage autour du monde. De l'itinéraire au budget, il ne faut rien négliger. Et il vous faut vous organiser au mieux avant le départ pour pouvoir en profiter après !*

1. \_\_\_\_\_

Avant de vous lancer, cernez vos motivations (découverte, projet humanitaire...). Si vous partez avec des gens, il est primordial qu'ils partagent votre vision du voyage. Sachez qu'en groupe, vous aurez certainement plus de mal à entrer en contact avec les populations locales. Seul(e), il vous manquera parfois quelqu'un avec qui échanger vos impressions.

2. \_\_\_\_\_

Commencez par lister les pays où vous souhaitez absolument aller. Puis, face à une carte, essayez de déterminer l'itinéraire le plus cohérent (sans retour en arrière). Tenez compte du climat (évitez la mousson, par exemple), des fêtes où vous aimeriez être, etc... Pour ne pas faire un marathon, une moyenne d'un pays par mois est une bonne base.

3. \_\_\_\_\_

Le sac doit être adapté à votre morphologie et le plus léger possible. Équipez-vous d'un appareil photo ou d'un caméscope. Voir d'un ordinateur portable si vous animez un blog. Une bonne trousse à pharmacie prend de la place mais est indispensable.

4. \_\_\_\_\_

Évaluez un budget journalier en fonction des pays. Tenez compte de la période car de la basse à la haute saison, les prix peuvent doubler. N'oubliez pas d'inclure les souvenirs, les taxes d'aéroports et une marge pour les imprévus.

5. \_\_\_\_\_

Si vous avez un projet ou animez un blog : renseignez-vous sur les bourses et les concours ; contactez les marques pouvant vous subventionner, les associations pouvant vous parrainer... ; ajoutez de la publicité (rémunérée au clic) à votre site/blog.

6. \_\_\_\_\_

Votre passeport doit être valable 6 mois après la fin du voyage. Consultez les conditions et les délais d'obtention de visa auprès des consulats de chaque pays visité. Si les visas sont délivrés directement à la frontière, privilégiez cette option.

([www.pratique.fr](http://www.pratique.fr))

### **Exercice 7. Lisez les deux textes ci-dessous et**

**A. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ.**

**B. dégagez toutes les particularités des vacances de cette année par rapport aux années précédentes, les raisons qui guident les Français dans leur choix et complétez le tableau qui suit les textes ;**

**C. dégagez les chiffres qui reflètent les choix des Français en matière d'activités auxquelles il voudraient s'adonner pendant les vacances, faites-en un tableau, donnez-lui un titre, élaborez des exercices de compréhension écrite (suivez le modèle des exercices de la section I. Comprehension Écrite, Partie 3).**

#### **Texte 1**

##### **Vacances d'été. Les Français limitent leurs dépenses**

Alors que nombre d'Italiens, d'Espagnols ou de Britanniques renoncent à des vacances faute d'argent, plus de la moitié des Français a prévu de partir entre juin et septembre, comme l'an dernier : deux semaines en moyenne, surtout en août, et surtout à la mer, selon les études et les réservations à mi-juin.

##### ***On fait attention aux dépenses***

Mais l'heure est à la maîtrise des dépenses. « *On part moins loin, moins longtemps et on fait plus attention à son portefeuille* », selon une étude Ipsos/Declic France à paraître la semaine prochaine. Pour 58% des sondés, le budget sera inférieur à 1 000 €. « Les gens ne puiseront pas tant que ça dans leurs économies pour leurs vacances », confirme Didier Arino, directeur du cabinet Protourisme.

##### ***On préfère les destinations proches***

Conséquence : « une forte attractivité des destinations proches », relevée dans une enquête *VoyagerMoinsCher.com*, et plus que jamais en France. Sur *Abritel* (locations de vacances entre particuliers), les demandes sur l'Hexagone ont augmenté de 15% par rapport à l'été passé.

« *La tendance France fait nos affaires. La saison se présente pas mal* », se réjouit Belambra, dont les clubs de vacances sont tous en France.

##### ***Vacances à la mer et au soleil***

Les priorités sont la mer, puis la campagne, la montagne et enfin la ville.

Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon séduisent massivement. La météo mauvaise du printemps y a contribué, « *les gens ont envie de soleil pour l'été* »,

estime Cyrille Coiffet, chez Abritel. La Corse, terroir spécifique et dépaysant, attire tel un aimant. « *Les demandes sont en hausse de 28% sur un an et devancent l'Aquitaine* », souligne-t-il.

Les stations de montagne avec leurs animations pour la jeunesse, mais aussi l'Ardèche, l'Aquitaine ou la Bretagne devraient bien tirer leur épingle du jeu.

### ***Camping « écolo-chic » et séjours chez la famille***

L'une des grandes tendances de l'été restera le camping, en version de plus en plus « glamping » (glamour + camping), c'est-à-dire haut de gamme, écolo-chic conciliant nature et confort. « *Pour le prix d'une nuit d'hôtel 3 étoiles à deux, on a une nuit en mobile-home pour six* », souligne Stéphane Renard, du site *Travelzoo*.

Autres tendances : le « tout compris », pour éviter les mauvaises surprises, et surtout l'hébergement chez des proches. Selon Ipsos, les séjours de trois semaines ou plus se feront chez des amis ou de la famille.

« *On s'oriente vers un bon marché « non marchand ». Les gens vont chez Tante Louise, ils dépensent peu. Ce qui ne fait pas les affaires des tour-opérateurs, ni des hôteliers* », dit le patron des tour-opérateurs français (Ceto), René-Marc Chikli.

### ***Le Bassin méditerranéen a toujours la cote***

À l'étranger, les destinations phares seront le Bassin méditerranéen, Maroc et Tunisie en tête, mais aussi Espagne, Baléares, Turquie, Canaries, Malte et Sardaigne, plutôt que la Grèce en perte de vitesse.

### ***Réservations tardives***

Fait notoire, les Français ont énormément tardé à réserver leurs vacances. « *Le retard est de 6% pour l'ensemble des opérateurs du tourisme français* », selon Protourisme.

En cause : les élections et surtout la crise économique, qui ont créé un phénomène d'attentisme constaté par tous les professionnels. « *Du coup, nous avons repoussé nos actions marketing pour l'été* », souligne Gérard Brémond, le PDG du groupe Pierre et Vacances/Center Parcs.

62% des réservations surviennent moins d'un mois avant le départ et 45% à moins de 8 jours, selon une enquête des agents de voyage (Snav).

### ***Bons plans de dernière minute***

L'heure est plus que jamais à la recherche de bons plans de dernière minute, voire « d'ultra-dernière-minute ». Le phénomène existe aussi sur le segment du haut de gamme, note Michel-Yves Labbé, le patron de Directours, qui affirme être le spécialiste des vacances « luxe à prix doux ».

Début juin, 55% des abonnés de *Travelzoo* n'avaient pas encore réservé leurs vacances. Un tiers espéraient dénicher des offres encore meilleures à J-7 voire J-4.

### ***Les vacances d'été des français : repères***

**Nombre.** Une bonne moitié de Français devrait partir en vacances cet été. Les estimations varient sensiblement selon les études, de 53% (cabinet Protourisme) à 70% (intentions de départ selon Europ Assistance).

**Durée.** La durée moyenne des vacances est d'environ deux semaines : 13,5 jours pour les foyers les plus modestes, qui partent plus longtemps car

ce sont souvent leurs seules vacances de l'année. Quatre Français sur 10 ne prendront qu'une semaine de congés ou moins, surtout les jeunes (étude Ipsos/Déclic France).

**Budget.** Le budget est inférieur à 1 000 € pour 58% des vacanciers. La moitié des vacanciers envisagent de réduire le budget de leurs vacances d'été par rapport à l'an dernier. Et 35% ressentent cette année la nécessité de chercher avant tout des opérations discount (étude Ipsos/Déclic France).

**Dates.** La concentration des départs sera plus forte sur juillet-août que l'an dernier. Traditionnellement, parmi les Français qui partent en vacances, environ 40% partent uniquement l'été.

**Destinations.** La mer reste la destination phare (70%), suivie de la campagne (23%), la montagne (20%) et la ville (17%) (cabinet Benchmark). L'écrasante majorité des Français va rester en France. Les régions en tête : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse. 28% des vacanciers prévoient d'aller à l'étranger (Protourisme).

**Hébergement.** La France compte environ 18 000 hôtels classés, près de 2 000 résidences de tourisme (soit quelque 700 000 lits), 8 600 terrains de campings, 70 000 à 80 000 chambres à louer, et 3 millions de résidences secondaires. Un tiers des vacanciers a prévu d'aller chez des proches (Protourisme).

**Inégalités.** Les vacances semblent de plus en plus inabordables pour les jeunes, les 18-24 ans seront nettement moins que la moyenne à partir (selon une étude OpinionWay pour *VoyagerMoinsCher*). Les intentions de départ se creusent aussi entre catégories socioprofessionnelles et entre Paris et la province.

**Internet.** Les vacanciers utilisent toujours plus l'internet pour préparer leur séjour (renseignements, comparaisons...) ou le réserver : l'année dernière, 68% des partants ont préparé leurs vacances sur internet.

([www.voyages.blogs.ouest-france.fr](http://www.voyages.blogs.ouest-france.fr))

## Texte 2

### Les Français privilégient les loisirs aux grandes vacances

Voilà qui ne devrait pas rassurer les professionnels du tourisme, qui ont déjà annoncé un recul de 4,4% des réservations pour cet été. Et ce, pour la destination France comme pour le long-courrier. D'après un sondage TNS Sofres pour l'Observatoire des loisirs PMU publié ce vendredi, deux tiers des Français (65%) préfèrent s'offrir des loisirs tout au long de l'année plutôt que de « bonnes vacances » une fois par an. En ces temps d'inquiétude pour leur pouvoir d'achat, ils ne sont pas prêts à sacrifier leurs « petits plaisirs » du quotidien. Même à l'approche de l'été, 51% d'entre eux se disent plus enclins à raboter leur budget vacances plutôt que leurs dépenses de loisirs (44%). Résultat : peu de Français changeront d'air cet été.

Certes, trois sondés sur quatre (71%) ont prévu de prendre des vacances, mais seul un sur deux partira effectivement en vacances, tandis que 21% prendront des congés qu'ils passeront chez eux. Enfin, selon cette enquête, 27% des Français ne prendront pas de vacances. Comment ces derniers

comptent-ils occuper leur temps libre ? « Ceux qui ne partent pas gardent le moral en liant l'utile à l'agréable et en multipliant les activités », répond l'Observatoire PMU. Ils privilégient à 95% les activités gratuites, comme les invitations entre amis, les pique-niques ou la détente en plein air. D'autres en profiteront pour réaliser des travaux chez eux. Parmi les loisirs payants, les sorties au restaurant, au café ou au cinéma sont plébiscitées par 51% des Français qui ne partiront pas en vacances cet été, devant la piscine municipale ou les autres sports en salle (30%).

### **Le tourisme inquiet pour le calendrier des vacances**

« Autre note d'optimisme dans un climat morose, les Français ont envie de découvrir de nouvelles activités », ajoute l'étude. En effet, 51% des vacanciers ont l'intention de s'initier à de nouveaux loisirs cet été. À l'honneur, les activités culturelles séduisent 71% d'entre eux, devant la randonnée (70%), les activités sportives (57%), les activités de détente (34%) ou encore les sports à sensations (30%) et les loisirs créatifs (24%). Enfin, 12% d'entre eux profiteront de leurs vacances estivales pour s'adonner aux jeux d'argent, comme le casino, les courses de chevaux ou le poker.

Cette étude intervient alors que le débat sur le rythme scolaire a ressurgi, faisant craindre aux professionnels du tourisme une modification du calendrier des vacances d'été. Parmi les pistes lancées par le ministre de l'Éducation nationale, les vacances de la Toussaint seraient allongées de quatre jours. « Cette proposition induit-elle un raccourcissement des vacances d'été ? », s'interroge le secrétaire général du Syndicat national des agences de voyages (Snav). Une inquiétude d'autant plus forte que, selon les professionnels, la période de la Toussaint, ni en été ni en hiver, n'est pas propice aux voyages à l'étranger ou en famille. À en croire l'Observatoire des loisirs PMU toutefois, la volonté des Français de préserver leurs plaisirs du quotidien pourrait bien aussi changer la donne pour la saison estivale.

#### **Note :**

Un sondage TNS Sofres : Enquête réalisée auprès de 958 personnes de 18 ans et plus, issues d'un échantillon national représentatif et interrogées le 5 et 6 juin par téléphone.

([www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr))

### **A. Chapeaux**

#### **Texte 1**

---

---

---

#### **Texte 2**

---

---

---

## B.

Choix des Français pour les vacances prochaines	Raisons qui ont guidé les Français dans leur choix

## C. Tableau

**Exercice 8.** Vacances d'été ou loisirs quotidiens ? Parfois on est obligé de faire un choix. Quel serait le vôtre ? Exposez votre propre opinion sur le sujet en utilisant des arguments précis (100-130 mots).

---

---

---

## III. Compréhension orale

**Exercice 9.** Pour accéder au document, cliquez sur <https://www.youtube.com/watch?v=ElvU2xYQO8s>

Regardez la vidéo « La formation professionnelle évolue : quels sont vos nouveaux droits ? » et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore :

---

2) Indiquez si les affirmations du tableau sont vraies, fausses ou non-mentionnées :

Affirmation	vrai	faux	n/m
1. Le but de la réforme de la formation professionnelle est de faciliter l'accès des salariés à la formation professionnelle.			
2. Le projet de la réforme a été porté à l'examen des deux chambres du Parlement.			
3. Le DIF c'est le Droit à l'Information sur la Formation.			
4. Avant 2015 les salariés ont rarement profité de leur droit à la formation à cause d'une information insuffisante.			
5. Le CPF est attaché au contrat de travail et ne concerne que les salariés.			
6. Le nombre d'heures de formation prévu par la nouvelle loi est variable.			
7. Pour financer la formation des salariés toutes les entreprises versent à l'OPCA une contribution annuelle d'un même montant.			

Affirmation	vrai	faux	n/m
8. Dans le financement de la formation professionnelle la part de l'Etat est majoritaire.			
9. L'employeur est tenu de se préoccuper de la formation des salariés favorisant leur promotion.			
10. La réforme prévoit des mesures contre le non-respect de la loi permettant de garantir son application.			

**3) Remplacez les mots ou expressions en italique par leurs équivalents qui figurent dans le document sonore :**

1. La formation professionnelle *favorise le développement* professionnel du salarié. 2. Le salarié qui *a réalisé* une formation peut *voir son salaire augmenter*. 3. L'employeur n'ayant pas respecté les clauses de la loi pourrait *être pénalisé*. 4. Si le salarié ne réalise pas son droit à la formation, l'employeur *sera obligé* d'abonder son CPF de 100 heures au minimum. 5. Si l'employeur ne respecte pas le droit de ses salariés à la formation professionnelle, selon la loi, ces derniers pourraient *avoir* plus d'heures pour se former.

#### IV. Expression orale

**Exercice 10. Faites le compte-rendu du document sonore.**

**Exercice 11. Est-ce que les dispositions de la réforme dont il s'agit dans le document ont été appliquées dans leur intégralité ? Le droit à la formation professionnelle, comment se réalise-t-il en France actuellement ?**

**Exercice 12. Que savez-vous des préférences des Russes quant aux vacances d'été ? Quelles sont les destinations étrangères les plus populaires ? Que pensez-vous des perspectives du développement du tourisme intérieur ?**

**Exprimez votre opinion personnelle sur le sujet. N'oubliez pas d'argumenter votre point de vue !**

# Module 5

## TYPES DE REVENUS

### • Unité 1 •

#### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

##### Exercice 1.

A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.

B. Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :

1. Qu'est-ce qui peut faire partie du salaire ?	
2. Comment le montant du salaire est-il déterminé ?	
3. L'employeur, peut-il verser un salaire inférieur à celui qui est fixé au contrat de travail ?	
4. Que fait-on en cas de litige ?	
5. Quel est le montant mensuel du Smic 2019 ?	
6. La « clause d'échelle mobile » sur quoi porte-t-elle ?	
7. Grâce à quoi le salaire peut-il être augmenté ?	

#### Détermination du salaire

Le salaire comprend :

- le salaire de base : il importe peu que le salaire soit individualisé ou collectif ;
- les avantages en nature proposés par l'employeur ;
- les pourboires ;
- les gratifications et les primes.

Le principe de la liberté contractuelle veut que le montant du salaire ainsi que les différents avantages accordés en contrepartie du travail soient fixés entre le salarié et l'employeur au contrat de travail. Lorsque le salarié a accepté

le montant et les modalités du salaire qui lui ont été proposés par l'employeur, ce dernier ne peut verser un salaire inférieur. Lorsqu'un litige survient, c'est au juge qu'il appartient de rechercher l'intention de chacune des parties au contrat de travail.

La loi établit un minimum : le Smic en dessous duquel aucun salarié ne peut être rémunéré.

**Montant du Smic 2019**

Smic horaire brut	10,03 €
Smic mensuel brut pour 151,67 h de travail	1521,22 €

*(Chiffres parus au Journal Officiel du 1<sup>er</sup> janvier 2019)*

Si les salaires les plus bas sont automatiquement réévalués en fonction du Smic, les augmentations du Smic n'entraînent pas, par contre, la réévaluation des salaires supérieurs à cette rémunération minimale. En effet, la loi interdit la réévaluation automatique des salaires en fonction du Smic ou de tout autre indice. Cette interdiction est connue sous le nom de « clause d'échelle mobile ».

Les salaires effectifs et réels sont établis collectivement au niveau des entreprises, par catégorie de salariés. En pratique, les salaires augmentent : soit à l'occasion d'une négociation individuelle entre l'employeur et le salarié ; soit au cours de négociations conclues entre les partenaires sociaux. Pour négocier son salaire, mieux vaut disposer d'éléments tangibles à mettre en avant : un des principaux arguments est la comparaison de son salaire avec des équivalences professionnelles.

(<http://travail-emploi.gouv.fr>)

**Exercice 2.**

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. Il n'y a pas de lois antidiscriminatoires en France.			
2. Les candidats ont un avis moins optimiste que les recruteurs sur l'évolution positive quant aux discriminations.			
3. La discrimination porte, en premier lieu, sur l'expérience professionnelle du postulant.			
4. Ce type de discrimination est surtout répandu dans le secteur privé.			
5. Les recruteurs et les entreprises placent la nationalité au deuxième rang parmi les facteurs de discrimination.			
6. L'apparence physique du candidat ne joue aucun rôle.			

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
7. Le fait d'habiter trop loin peut devenir un facteur éliminatoire.			
8. Pour les recruteurs, la présence des fautes d'orthographe est le facteur le plus négatif.			
9. La mauvaise maîtrise de l'informatique est tolérée chez les candidats âgés.			
10. Les entreprises ne font pas d'efforts nécessaires pour lutter contre les discriminations.			

### Les discriminations perçues à l'embauche persistent

*L'âge, la nationalité et l'apparence physique sont les discriminations les plus courantes, selon une étude de l'Apec. Mais les cadres peuvent aussi être écartés parce qu'ils n'ont pas de permis de conduire ou parce qu'ils font des fautes d'orthographe.*

Malgré les textes réglementaires, les discriminations à l'embauche sont loin d'avoir disparu en France. Selon une étude de l'Apec (réalisée auprès de 1 500 cadres et 600 entreprises, dont 200 recruteurs intermédiaires) publiée ce mercredi, « en 10 ans, la part des cadres ayant ressenti une discrimination lors d'un entretien de recrutement a progressé de 6 points, passant de 28 à 34% ». Ils sont aussi partagés sur les évolutions au cours des dix dernières années, puisqu'ils sont 30% à penser que les discriminations ont reculé, soit une proportion identique à ceux qui pensent qu'elles ont progressé. Les recruteurs, eux, se montrent plus optimistes sur le sujet, 45% des entreprises et 58% des intermédiaires, affirmant que ces discriminations ont reculé sur la même période.

Quel est le top 3 des discriminations les plus fréquemment relevées lors d'un recrutement ? Numéro 1 toutes catégories — chez les cadres, dans les entreprises et parmi les recruteurs —, l'âge. « Il est cité par plus de 60% des recruteurs en entreprises et plus de 90% des recruteurs externes », relève l'Apec. La nationalité arrive en seconde position chez les entreprises et en numéro 3 parmi les recruteurs externes, alors que l'apparence physique se classe en troisième position chez les cadres et les entreprises. Parmi les autres critères avancés par les cadres, la grossesse est citée en seconde position, alors que le sexe arrive en seconde place chez les recruteurs intermédiaires.

D'autres critères — hors discriminations illicites — « apparaissent comme autant d'obstacles qui peuvent conduire à l'élimination d'un candidat » dans un processus d'embauche, rappelle l'Apec, dont certains ont peu de choses à voir avec les compétences professionnelles. Il s'agit par exemple de « ne pas avoir le permis de conduire » ou « d'avoir des temps de transports supérieurs à 2 heures par jour ». Ce dernier critère arrive au troisième rang des obstacles cités par les entreprises.

Pour les cadres, les entreprises et les recruteurs, le premier obstacle « non illicite », mais rédhibitoire pour occuper un poste est « l'absence de maîtrise des outils informatiques », devant « la non maîtrise de l'orthographe ».

Cette situation est sans doute liée à un engagement insuffisant des entreprises dans la lutte contre les discriminations. « Celles ayant mis en place des actions formelles de prévention des discriminations dans le recrutement restent minoritaires », indique l'Apec. Ainsi, « le recrutement via un questionnaire sans CV est utilisé par 9% des entreprises et 19% des recruteurs intermédiaires ».

(www.lefigaro.fr)

## >> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

1	2	3	4

### La prime de partage des profits

La prime de partage des profits obligatoire est instituée par un accord conclu selon l'une des modalités définies au code du travail. 1\_\_\_\_\_. À défaut d'accord, c'est dans ce même délai que doit être établi le procès-verbal de désaccord précisant la prime que l'employeur s'engage à appliquer unilatéralement.

L'entreprise entrant dans le champ d'application de la prime de partage des profits est tenue d'ouvrir des négociations en vue de la conclusion de l'accord mentionné ci-dessus. 2\_\_\_\_\_. Elles sont prévues à l'article L. 2243-2 du Code du travail : emprisonnement d'un an et amende de 3 750 euros.

La prime peut prendre la forme d'un montant, exprimé en euros ; elle peut aussi résulter d'une formule de calcul, sous réserve que cette formule conduise au versement d'une somme non symbolique à chaque salarié. 3\_\_\_\_\_. Ceux-ci doivent toutefois intervenir avant la fin de l'exercice au cours duquel l'assemblée générale a été réunie.

Dans les entreprises tenues à l'obligation de verser une prime de partage des profits, une note d'information (document imprimé, message informatique, etc.) est remise à chaque salarié concerné. 4\_\_\_\_\_. La remise de cette notice est obligatoire, que la prime soit instituée par voie d'accord ou résulte, en cas d'échec des négociations, d'une décision unilatérale de l'employeur.

- A. Sur le plan fiscal, la prime de partage des profits est imposable l'année de son versement, au même titre que les salaires.
- B. La prime peut faire l'objet de versements fractionnés.
- C. À défaut de ce dépôt, la société ne bénéficie pas de l'exonération de cotisations et contributions sociales attachée au versement de la prime de partage des profits.
- D. Elle précise le montant de la prime en euros ou formule de calcul et la date de son versement.
- E. Le fait de se soustraire à cette obligation est passible des sanctions.

F. L'accord doit être conclu au plus tard dans les 3 mois suivant l'attribution des dividendes autorisée par l'assemblée générale en application de l'article L. 232-12 du Code de commerce.

**Exercice 4. Complétez le texte ci-dessous à l'aide des adjectifs suivants :**

compris, soumis, contractuel, collective, professionnelles, sociaux, minimaux, légale, situés, fixés

La loi créée pour les partenaires 1\_\_\_\_\_ une obligation de négocier sur les salaires au niveau des branches 2\_\_\_\_\_ et des entreprises. Mais cette contrainte 3\_\_\_\_\_ ne représente qu'une obligation d'engager des négociations et non celle d'aboutir à un accord. Il y a cependant pour les salariés une probabilité de voir fixer le plus souvent leur salaire de façon 4\_\_\_\_\_ par voie de convention. C'est sur cette base professionnelle que chacun pourra ensuite négocier sur le salaire 5\_\_\_\_\_ avec l'employeur.

Les conventions collectives fixent souvent les salaires 6\_\_\_\_\_ applicables pour chaque profession, chaque catégorie et sous-catégorie professionnelle. Dans ce cas, les salaires 7\_\_\_\_\_ au plus bas de l'échelle (celui des manœuvres 1<sup>er</sup> échelon) se situent généralement à quelques centimes au-dessus du Smic. Les taux de salaire ainsi 8\_\_\_\_\_ constituent des minima pour les salariés 9\_\_\_\_\_ à la convention collective qui les a établis. Ils peuvent ensuite évoluer grâce à la négociation collective ou individuelle dans l'entreprise. Pour ce qui est de la fixation des taux minimaux de salaire, les conventions collectives déterminent elles-mêmes les éléments qui doivent être 10\_\_\_\_\_ dans le salaire horaire ou mensuel.

>> Partie 3 <<

**Exercice 5.**

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.
- B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.
- C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes / actuelles.

**Document 1**

**Salaire net annuel moyen des cadres dirigeants du privé et des entreprises publiques**

Secteur d'activité	Proportion de femmes (en %)	Salaire net moyen en EQTP (euros)			Différence de salaires (H-F)/H (en %)
		Femmes	Hommes	Ensemble	
Industrie	11,2	81 000	100 800	98 600	19,6
Construction	4,0	65 600	81 200	80 600	19,2
Commerce	20,7	69 600	87 900	84 100	20,8
Services	25,6	71 700	106 400	97 500	32,6

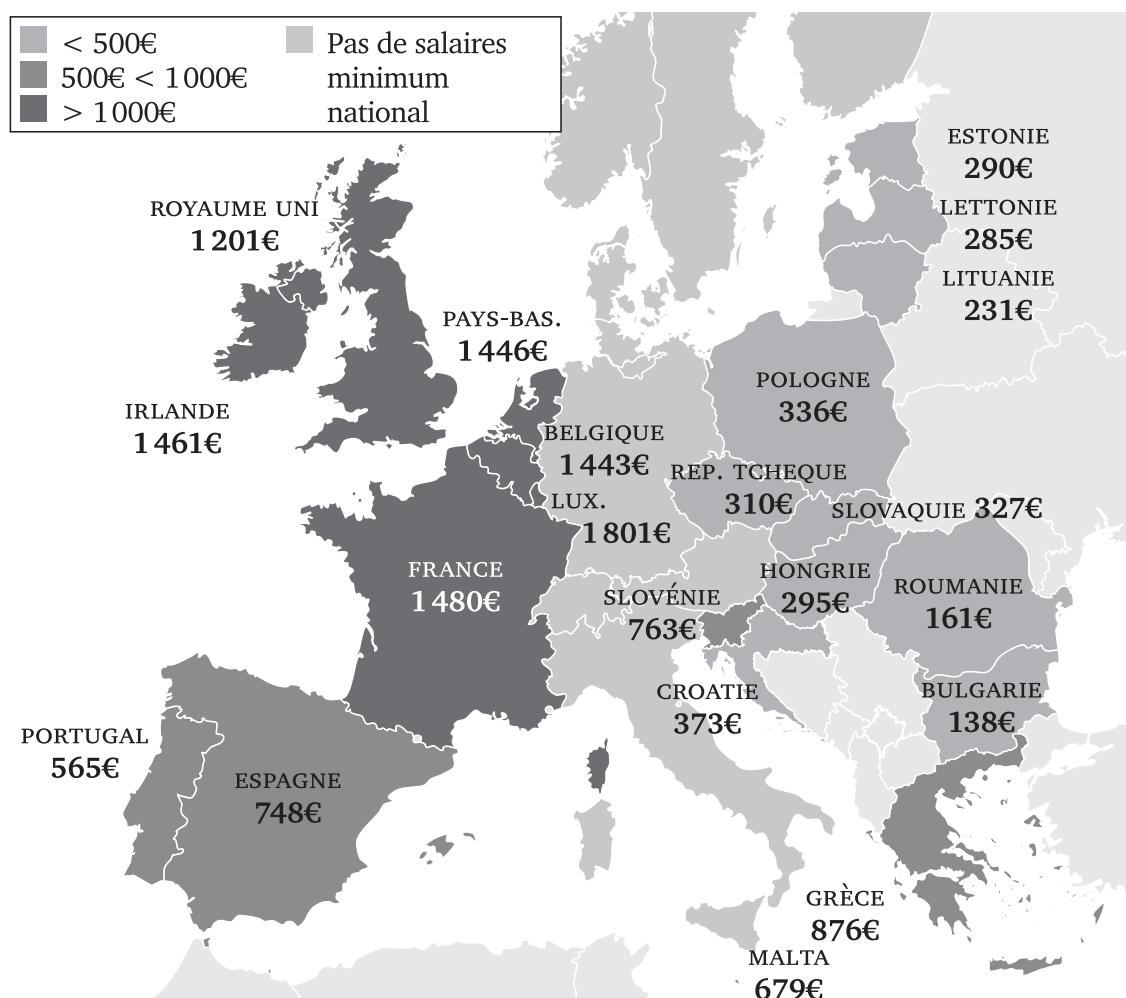
*Champ* : France, salariés en équivalent temps plein (EQTP) du secteur privé et des entreprises publiques.

Source : Insee.

1. Ce document reflète
  - a) l'évolution du salaire net des femmes aux postes dirigeants.
  - b) la diminution du salaire mensuel net des cadres dirigeants dans certains secteurs.
  - c) le pourcentage des hommes aux postes dirigeants.
  - d) le montant du salaire annuel des cadres dirigeants, selon les secteurs.
2. D'après ce tableau,
  - a) le pourcentage minimal de femmes aux postes dirigeants est observé dans l'industrie.
  - b) c'est dans les services que les femmes gagnent le moins.
  - c) la différence des salaires hommes/femmes est la moins grande dans la construction.
  - d) le secteur de commerce est le plus rémunérateur pour les hommes.

## Document 2

### Le salaire minimum en Europe

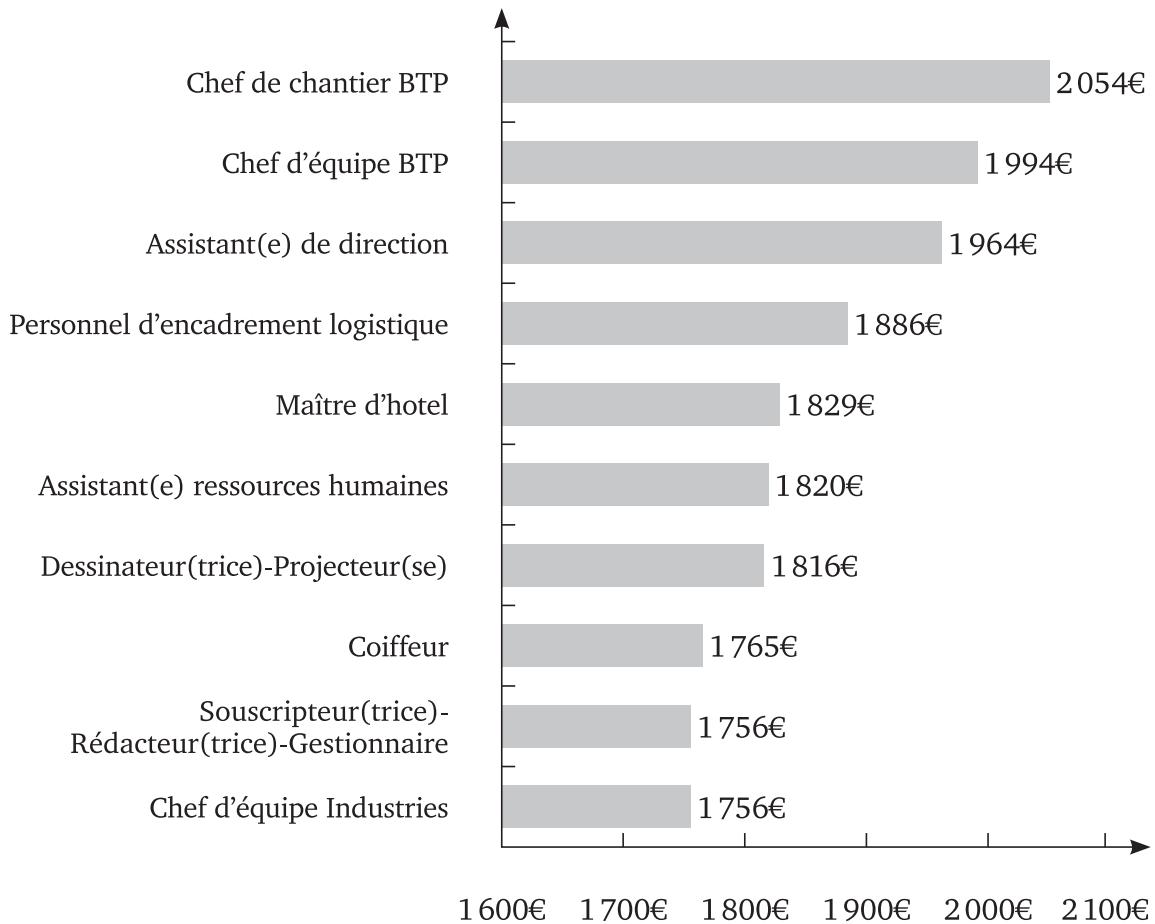


*Le salaire minimum mensuel en euros brut en Europe, sur 12 mois. Pour les salaires minimum espagnols, grecs et portugais, qui sont versés sur 14 mois, la somme mensuelle versée a été ajustée.*

1. Ce document reflète
  - a) l'évolution des taux de salaire minimum dans les pays européens sur la période de 12 mois.
  - b) les taux mensuels de salaire minimum dans les pays membres de l'UE.
  - c) les disparités des taux de salaire minimum sur le territoire européen.
  - d) le rapport entre les taux de salaire minimum des pays de l'Europe de l'Est et ceux du reste de l'Europe.
2. D'après ce graphique,
  - a) le taux minimal de salaire minimum est constaté en Roumanie.
  - b) le Royaume Uni dépasse la France en matière de taux de salaire minimum.
  - c) le taux maximal de salaire minimum est enregistré en Irlande.
  - d) la France se trouve parmi les pays où le taux de salaire minimum est le plus important.

### Document 3

#### Le palmarès des métiers les plus rémunérateurs



Source : [www.challenges.fr/economie](http://www.challenges.fr/economie)

1. Ce document porte sur
  - a) les emplois associés aux meilleurs salaires.
  - b) les emplois associés aux avantages en nature.
  - c) les emplois les plus recherchés par les salariés.
  - d) les emplois considérés comme les plus prestigieux.

2. D'après ce document,
  - a) le poste de chef de chantier BTP était le plus prestigieux.
  - b) le travail des rédacteurs et des chefs d'équipe dans les industries était récompensé au même niveau.
  - c) le salaire d'un coiffeur était deux fois inférieur à celui d'un chef d'équipe BTP.
  - d) les représentants des métiers les plus rémunérateurs gagnaient plus de 2 000 euros.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Lisez le texte ci-dessous et donnez un sous-titre à chaque paragraphe en reformulant les idées qui y sont présentes.

### Négocier une augmentation de salaire : nos conseils

1. \_\_\_\_\_

Pour demander une augmentation, il vous faut connaître 2 aspects importants : la situation de votre entreprise et le marché de l'emploi. Assurez-vous que votre service affiche des bénéfices, il s'avèrerait difficile de négocier une augmentation en période de licenciements économiques... Essayez de connaître la rémunération de personnes exerçant la même profession que vous et possédant, plus ou moins, votre profil. Documentez-vous sur des sites spécialisés, regardez les salaires proposés sur les offres d'emploi pour vous situer au plus juste.

2. \_\_\_\_\_

Le moment pour négocier une augmentation varie d'une entreprise à une autre. Profitez des occasions telles qu'un entretien annuel (avec, en général, une augmentation annuelle) ou un changement de poste. Soyez attentifs aux réactions générales de votre supérieur face à vous. Attendez qu'il ait la meilleure opinion possible de vous, qu'il remarque vos qualités, vos compétences, votre travail.

Le meilleur moment pour négocier une augmentation est suite à :

- l'avancement d'un projet important dans lequel vous avez eu un rôle déterminant ;
- la signature d'un contrat avec un nouveau client grâce à vous ;
- une année chargée...

3. \_\_\_\_\_

Il n'est pas facile d'évaluer les euros supplémentaires que vous pouvez obtenir. Vous avez sûrement une idée de ce que vous voulez mais tout dépend du budget de votre service. Faites en sorte de ne pas avancer de somme en premier. Votre interlocuteur vous propose normalement le minimum, tentez d'obtenir plus. Demander une augmentation, c'est négocier ! Avancer vos arguments un à un comme votre travail, votre motivation, vos réalisations... Dans le cadre d'une négociation, si vous disposez d'éléments tangibles, factuels à avancer (nombre de dossiers traités, efficacité de votre service, productivité...) il ne sera pas facile à votre interlocuteur de refuser votre demande.

4. \_\_\_\_\_

Pour bien négocier une augmentation, il faut argumenter. Démontrez à quel point vous êtes investi et que votre travail est plus que satisfaisant. Prouvez que vous avez fait gagner du temps et de l'argent à l'entreprise, que vous lui avez permis d'éviter des erreurs. Appuyez-vous toujours sur des chiffres et des faits concrets. Profitez-en pour redéfinir vos objectifs en adéquation avec votre demande d'augmentation.

5. \_\_\_\_\_

Adoptez un comportement positif lors de l'entretien : soyez agréable, souriant et courtois. Votre supérieur sera plus enclin à augmenter quelqu'un qu'il apprécie plutôt qu'un collaborateur désagréable.

6. \_\_\_\_\_

Si votre interlocuteur vous refuse l'augmentation que vous souhaitez, n'hésitez pas à lui en demander les raisons et surtout qu'il vous donne de la visibilité sur l'augmentation que vous souhaitez. Dans 6 mois ? Dans 1 an ? Quelles seraient les conditions qui feraient qu'il accède à vos demandes ? Surtout faites écrire ces conditions, cela facilitera votre prochaine discussion de négociation d'augmentation.

([www.pratique.fr](http://www.pratique.fr))

### **Exercice 7. Lisez les deux textes ci-dessous et**

**A. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ.**

**B. dégagez toutes les formes de fraude mentionnées dans les textes, les secteurs d'activité les plus touchés, les taux respectifs constatés au cours des enquêtes et complétez le tableau qui suit les textes.**

**C. dégagez les conséquences de la fraude pour l'économie nationale, dont on parle dans les textes, les chiffres correspondants et complétez le tableau qui suit les textes.**

**D. dégagez les mesures de lutte contre le fraudisme évoquées dans les textes et complétez le tableau qui suit les textes.**

#### **Texte 1**

##### **Travail au noir : l'ampleur de la fraude en 10 chiffres**

6% des salariés du secteur des cafés, hôtels et restaurants travaillent au noir, selon un rapport de l'Acoss.

Quelle est l'ampleur du travail non déclaré ou dissimulé en France ? Il est, en principe, impossible de répondre précisément à cette question. Une enquête publiée dans le rapport annuel de l'Acoss, la banque de la Sécurité sociale, tente d'en évaluer l'ampleur au travers de contrôles aléatoires effectués par les Urssaf sur un échantillon représentatif de plus de 4.159 établissements employant 13.424 salariés. Ce qu'il faut en retenir.

**7,3% d'entreprises fraudent la Sécu** en ne déclarant pas un employé ou la totalité de son activité (les heures supplémentaires qu'il effectue, par

exemple). Un chiffre du même ordre de grandeur que celui observé l'année passée (6,9%). 15% de la fraude totale enregistrée découlent de cas de dissimulation de salariés.

**2,4% des salariés travaillent au noir**, contre 2,6% l'année passée. Cette estimation est très certainement sous-évaluée, prévient l'Acoss, parce que les contrôles ne sont jamais faits durant le week-end ou très tôt le matin, périodes pendant lesquelles il est vraisemblable qu'une grande partie des travailleurs dissimulés soient présents dans l'établissement.

**14,2% de cas de fraude détectée dans le secteur des hôtels, cafés et restaurants.** Un record. Presque 6% des salariés du secteur travaillent au noir. Suivent ce mauvais élève les secteurs du commerce de détail alimentaire (taux de fraude de 13,1%, soit 5,5% des salariés), les activités liées à l'information et la communication (10,5% de fraude), les activités de conseil en gestion et comptable (8,9%) et les salons de coiffure et d'esthétique (8,7% de taux de fraude, 4,2% des salariés). Ce à quoi il faudrait probablement ajouter le secteur du BTP, très touché par le travail mais exclu de l'échantillon de l'enquête.

**21,4% des seniors (plus de 60 ans) travaillant au noir**, tous secteurs confondus. À l'autre bout de l'échelle, les moins de 18 ans sont 8% à travailler de façon dissimulée. L'explication réside dans les types de contrats de travail privilégiés pour ces deux tranches d'âge : les stages (10,3% sont du travail dissimulé), le bénévolat (36,4%) et l'entraide familiale (81,3%).

**16,2% de fraude relevée en Bretagne et en Normandie**, deux fois plus que la moyenne nationale. 3,7% des salariés de la région Nord-Ouest travaillent au noir. En Ile-de-France, le taux de fraude est de 9,1% et touche 4% des salariés.

**45.000 euros et 3 ans de prison** : c'est ce que risquent les employeurs et travailleurs au noir au pénal. Ces peines peuvent être doublées en cas de récidive et majorées en cas d'emploi d'un mineur soumis à l'obligation scolaire. L'année passée, la justice a rendu près de 9.000 condamnations. Dans le détail, 6.567 décisions ont été rendues pour travail dissimulé, 220 pour fraude à Pôle emploi, 1.809 pour emploi d'étrangers illicites, et 257 pour prêt de main-d'œuvre. 851 peines de prison ont été prononcées dont 96 à de la prison ferme pour une moyenne de 4,6 mois.

**12 millions d'euros d'exonérations de cotisations sociales annulées** pour travail au noir. Selon la loi, l'employeur à l'encontre duquel une infraction pour travail dissimulé a été constatée doit rembourser à l'Urssaf les réductions et exonérations de cotisations sociales dont il a bénéficié durant la période.

**8 à 16 milliards d'euros** : c'est le manque à gagner pour l'économie française du travail au noir, selon un rapport de la Mission d'évaluation des comptes de la sécurité sociale de l'Assemblée nationale. L'équivalent de 0,5 à 0,8 point de PIB. En comparaison, l'économie informelle s'élève à 40% du PIB en Russie, 30% en Grèce. Le travail au noir n'est donc pas un sport national en France.

**20 milliards d'euros** : c'est le montant estimé de la fraude sociale en France, selon le rapport du député Dominique Tian. Le travail au noir en représente donc la moitié, voire les deux tiers. La fraude aux prestations sociales (RSA, allocations familiales, indemnités maladies, etc.), elle, ne s'élève qu'à 2 ou 3 milliards d'euros.

(www.atlantico.fr)

## Texte 2

### Ces 5 mesures qui permettraient de réduire enfin le travail au noir

Atlantico : Une *enquête de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale* révèle que 7,3% des entreprises françaises s'adonnent à la fraude aux prélèvements sociaux, ne déclarant pas l'activité de leurs salariés. Comment lutter contre cette fraude ?

**Dominique Tian** : C'était l'objet de la mission d'information dont j'ai eu l'honneur d'être le rapporteur, la Mission parlementaire sur la fraude sociale, qui a conclu l'année dernière à 20 milliards de fraudes sociale en France, dont au moins 12 à 14, voire 15 milliards pour la fraude aux URSSAF, soit la fraude aux cotisations sociales, qui concerne donc le travail au noir.

Comme le montre notre rapport paru il y a 6 mois, la France n'a pas su adopter les mesures permettant de lutter contre le travail au noir. Le rapport donnait déjà un certain nombre de pistes pour y remédier.

Par exemple, la création, sans cesse repoussée, d'un répertoire national des interdits de gérer. *Car aujourd'hui, celui qui est interdit de gérer à Aix-en-Provence s'en va à Marseille. Interdit à Marseille, il ira à Lille.* Bref, on se rend compte que *ce sont toujours les mêmes individus qui récidivent. Certains fabriquent des sociétés uniquement pour voler le système social*, et notamment faire jouer la garantie des salaires.

Deuxièmement, dans les secteurs les plus concernés, qui sont à l'évidence le secteur du bâtiment en premier lieu, ensuite l'hôtellerie-restauration, puis le textile, je ne comprends pas qu'il n'y ait pas *de carte professionnelle biométrique* permettant de savoir qui travaille sur un chantier, qui prouve son identité, etc. C'est un travail que doivent faire les organisations professionnelles.

Troisièmement, il nous faut mettre en œuvre la « flagrance sociale », une procédure qui permet aux organismes de recouvrement de mettre immédiatement en œuvre des mesures conservatoires (saisies, inscriptions de garanties). En clair, l'individu qui emploie son personnel au noir est *immédiatement sanctionné*, par exemple par la confiscation de ses biens.

De plus, *il y a un vrai problème dans l'immatriculation des sociétés en France. Aujourd'hui, on immatricule n'importe quelle société sans vérifier les identités des personnes concernées.* Un grand nombre de sociétés étant créées par des personnes qui ne sont pas de nationalité française, on finit par ne plus rien y comprendre. *Or on leur donne ainsi des droits : droit d'embaucher, d'avoir la garantie des salaires, ...*

Enfin, *il faut que l'inspection du travail travaille aussi le week-end et la nuit.* Nous avons recommandé que les inspecteurs du travail fassent des

contrôles le week-end. Les chantiers du week-end existent au vu et au su de tous. Il y a quelque chose qui ne va pas ! Il suffit d'accorder le droit au service d'inspection du travail d'œuvrer la nuit et le week-end.

Au-delà, il faut également traiter le *très gros problème des intermittents du spectacle*.

Toutes les mesures préconisées figurent dans notre rapport : améliorer le pilotage de l'État, simplifier et unifier le cadre juridique de la lutte contre la fraude, développer l'interconnexion des fichiers, améliorer les contrôles sur la condition de résidence, développer l'usage de technologies modernes, etc.

La France est-elle en retard par rapport à ses homologues étrangers ?

Certes, le travail qui est fait par l'URSSAF va aujourd'hui dans le bon sens. Mais *nous sommes très en retard*. Il me semble que des pays comme le Danemark, la Hollande, l'Allemagne ne connaissent pas un phénomène d'une telle ampleur. Mais ce n'est pas seulement un problème de travail au noir : à partir du moment où *la Cour des Comptes refuse de certifier les comptes de la Sécurité sociale*, dans la branche accident du travail, notamment, et dans la branche famille, comme l'a fait savoir la Cour la semaine dernière, cela signifie que *l'on est incapable de savoir ce que gagnent les gens et quelles sont leurs ressources*. On accorde des aides sociales très généreusement sans savoir quels sont les revenus des personnes. Cela encourage évidemment le travail au noir. Et deuxièmement, la Cour des Comptes a relevé le grand désordre dans la gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles. *En vérité, beaucoup de gens qui sont soi-disant en accident du travail travaillent par ailleurs. Cela arrange certains chefs d'entreprise de mettre les gens en arrêt de travail. Sans que cela ne donne lieu à des sanctions. Il y a des centaines de millions d'erreur, les informations ne sont pas recoupées.*

Cela étant, il y a bien des pays où cela fonctionne moins bien qu'en France. Mais de manière générale, notre système n'est quasiment pas géré.

2,4% des salariés seraient concernés par ces fraudes, chiffre sous-évalué, selon le rapport. Mesure-t-on réellement l'ampleur du problème ?

*Il y en a évidemment beaucoup plus*, puisque le Conseil des prélèvements obligatoires a évalué la fraude aux prélèvements sociaux à 12 à 15 milliards d'euros. *Evidemment, nous ne sommes pas dans un monde idéal, il ne s'agit pas de s'intéresser à l'individu qui travaille et qui paie sa femme de ménage au noir*. Il y a toujours *un minimum de souplesse à accorder*. Mais cela est sans commune mesure avec *le montage de systèmes qui ne servent qu'à frauder, comme ces sociétés de gardiennage qui emploient des gens sans les déclarer*. C'est *la porte ouverte à l'esclavagisme moderne*.

Ce n'est pas qu'un problème financier : *c'est un problème moral*. On ne peut pas tricher, pas vis-à-vis des autres membres de la société.

(<http://www.atlantico.fr/decryptage/travail-au-noir>)

## A. Chapeaux

### Texte 1

---

## Texte 2

---

---

### B.

Formes de fraude	Taux	Secteurs touchés	Taux

### C. Les conséquences du fraudisme

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	

### D. Les mesures de lutte contre la fraude

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	

**Exercice 8.** En détectant des fraudes dans différents secteurs, en relevant leur impact négatif sur l'économie du pays, on constate en même temps que la société n'est pas unanime à les dénoncer et combattre. Comment pourrait-on expliquer ce phénomène ? Exposez votre propre opinion sur le sujet en utilisant des arguments précis (100-130 mots).

---

---

---

### III. Compréhension orale

**Exercice 9.** Pour accéder au document, cliquez sur <https://www.youtube.com/watch?v=oNqL3gtn3mY>  
Regardez la vidéo « Comment décrypter son bulletin de salaire ? » et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore :

---

---

---

2) Indiquez si les affirmations du tableau sont vraies, fausses ou non-mentionnées :

Affirmations	vrai	faux	n/m
1. Le montant du salaire est fixé lors de l'entretien entre l'employeur et le salarié.			
2. C'est le salaire super brut qui figure dans le contrat de travail.			
3. Le salaire brut inclut les cotisations patronales et salariales ainsi que les impôts et les taxes non payés.			
4. Les cotisations patronales et salariales sont affectées au financement des mêmes risques sociaux.			
5. La part des cotisations sociales des employeurs est plus importante que celle des salariés.			
6. Le montant des cotisations salariales est fixé par le contrat de travail.			
7. Les impôts et taxes déduits du salaire brut servent à financer la protection sociale.			
8. Le salaire net est inférieur au salaire net imposable.			
9. Les trois notions « salaire super brut », « salaire brut » et « salaire net » figurent sur le bulletin de salaire.			
10. Le bulletin de salaire est automatiquement établi par un logiciel.			

3) Remplacez les mots ou expressions en italique par leurs équivalents qui figurent dans le document sonore :

1. Certaines informations du document peuvent vous paraître *incompréhensibles*. 2. La somme que le salarié reçoit *réellement* ne correspond pas à celle que l'employeur *dépense* réellement chaque mois pour rémunérer le travail du salarié. 3. Le bulletin de salaire n'est pas toujours facile à *déchiffrer*. 4. Le montant des cotisations salariales est généralement *plus bas* que celui des cotisations patronales. 5. Une partie de la CSG et de la CRDS est *imposable*.

4) Complétez le tableau par les noms de la même famille, indiquez le genre de ces derniers :

Verbe	Nom
Recevoir	
Décrypter	
Correspondre	
Vérifier	
Déduire	
Obtenir	
Calculer	
Verser	

#### IV. Expression orale

Exercice 10. Faites le compte-rendu du document sonore.

Exercice 11. Que savez-vous sur l'échelle des salaires en France et en Russie ? Les écarts de salaire de quoi dépendent-ils ? Dans quels secteurs le salaire est-il le plus / le moins élevé ? Le principe de rémunération égale est-il toujours respecté ? N'oubliez pas d'argumenter votre point de vue !

#### • Unité 2 •

##### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

Exercice 1.

A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.

B. Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :

1. Les cadres, comment apprécient-ils le contexte économique et les perspectives de l'augmentation du salaire ?	
---	--

2. Quelles catégories attendent surtout cette revalorisation ?	
3. Quelle est la moyenne des augmentations revendiquées ?	
4. Dans quels secteurs trouve-t-on plus d'optimistes quant au résultat attendu ?	
5. Qu'est-ce qui pourrait compenser l'absence de revalorisation, selon les interrogés ?	
6. Quelles sont les raisons de l'optimisme des cadres dans un contexte économique instable ?	
7. Quelles intentions dans le comportement des cadres constate-t-on ?	

### **Les cadres entendent bien être augmentés cette année**

Ils seront plus nombreux à demander une revalorisation salariale à leur employeur, mais se disent peu optimistes sur le résultat.

Les cadres ont beau ne pas être optimistes sur l'environnement économique et le marché de l'emploi, ils ne renoncent pas à voir s'améliorer leur feuille de salaire cette année. Selon le Baromètre Ifop-Cadremploi, « 51% d'entre eux ont l'intention de demander une augmentation ». C'est six points de plus que l'année passée, alors même que le contexte économique est plus tendu et que les perspectives de recrutements ne sont favorables que pour les cadres confirmés. Les revendications émanent surtout des plus jeunes (61% parmi les moins de 35 ans) et de ceux disposant de revenus plus élevés (56% parmi ceux gagnant plus de 50.000 euros par an).

Si 20% des cadres ne savent pas quel montant ils veulent obtenir, la moyenne des répondants situe leurs revendications à +7,2%. Là encore, c'est plus que ce qui était demandé l'année passée puisque la moyenne des augmentations atteignait 6,8%. Dans le détail, le Baromètre Ifop-Cadremploi souligne que « 25% des cadres veulent obtenir entre 1 et 4% d'augmentation, 28% espèrent 5% de hausse et 18% entre +6 et +10% ».

Or, demander ne rime pas automatiquement avec obtenir. À la question « Pensez-vous qu'au final votre salaire va augmenter l'année prochaine ? », ils ne sont que 40% à répondre par l'affirmative. Les plus optimistes se retrouvent dans l'industrie ou le BTP (49%) et parmi ceux dont le salaire dépasse 50.000 à 60.000 euros par an (55%).

Quelles mesures compenseraient à leurs yeux un gel (probable) des salaires ? « Une prime exceptionnelle » et « des avantages en nature, type voiture, téléphone, chèques cadeau », recueillent leurs suffrages, avec respectivement 43 et 29% de réponses. La possibilité de faire du télétravail constitue aussi une solution pour 15% des cadres, tout comme « obtenir une mission ou des responsabilités plus valorisantes ».

Comment analyser cette montée des revendications salariales, à l'heure où le chômage s'envole et où les perspectives de croissance économique sont faibles ? Les cadres estiment à une forte majorité (78%) que la « pérennité de leur employeur » est toujours bonne à l'heure actuelle. Ils sont aussi nombreux à juger « bons » le climat interne dans leur entreprise (64%) et les perspectives de développement de l'activité (58%). Autrement dit, dans leur esprit, le contexte interne de leur entreprise leur permet de demander une revalorisation salariale.

Le Baromètre Ifop-Cadremploi met aussi en relief une stabilité du nombre de cadres envisageant de bouger professionnellement par rapport à il y a un an : ils sont ainsi 38% à penser à « un changement d'entreprise », 32% à vouloir « changer de métier », 25% à programmer « un changement de région » et 17% à chercher à « changer de pays ». « Concrètement, une majorité de salariés déclare aujourd'hui ne pas souhaiter changer de secteur (58%) ou d'entreprise (50%) avant trois ans », rappelle l'étude. En attendant des jours meilleurs pour bouger, les cadres essayent donc d'engranger quelques euros sur leur feuille de salaire.

([www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr))

## Exercice 2.

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. Le RSA concerne les jeunes actifs sans emploi.			
2. Un jeune sur cinq vit avec moins de 880 € par mois.			
3. Il s'agit surtout des jeunes des banlieues.			
4. Le fait d'avoir travaillé 3214 heures est une condition requise pour avoir droit au RSA.			
5. Le RSA est versé par le ministère du Travail.			
6. Le RMI a été remplacé parce qu'il n'incitait pas les jeunes à reprendre le travail.			
7. L'introduction du RSA a provoqué de vifs débats.			
8. Le RSA a plus de succès que le RMI.			
9. Le nombre des bénéficiaires du RSA jeunes est insignifiant.			
10. L'existence de beaucoup de formalités empêche les jeunes d'obtenir cette aide financière.			

## RSA jeunes

Le RSA (revenu de solidarité active) jeunes est entré en vigueur en septembre 2010. Il résulte de l'élargissement du RSA aux moins de 25 ans, afin d'en faire bénéficier les jeunes actifs, premiers touchés par la pauvreté.

En effet, au premier semestre 2010, le chômage des jeunes actifs (dans la tranche 15-24 ans) s'élevait à 23%. De plus, 20,2% des jeunes vivaient en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 880 € par mois. À titre de comparaison, cette dernière donnée est rapportée à 13% si l'on considère l'ensemble de la population.

Le montant du RSA Jeunes est identique au RSA classique, soit 559,74 € (au 1<sup>er</sup> janvier 2019) pour une personne seule sans activité et sans ressources. Les moins de 25 ans éligibles au RSA jeunes doivent satisfaire les mêmes conditions que pour le RSA classique : ils doivent être sans emploi, avec un droit au chômage épuisé. Cependant, ils doivent avoir travaillé l'équivalent de 2 ans à temps plein pendant les 3 années précédant la demande (soit 3 214 heures de travail).

Versé par la Caisse d'allocations familiales (CAF), le RSA a remplacé l'ancien RMI (revenu minimum d'insertion), créé en 1988. Bien que couronné de succès, le RMI était considéré par beaucoup comme un droit à un revenu minimum, qui ne favorisait pas la reprise d'un emploi.

Le RSA, lui, doit agir dans une logique de réduction de la pauvreté par l'incitation au travail. Cependant, il a rencontré peu de succès. Sur 160 000 individus potentiellement bénéficiaires du RSA jeunes, seuls 3 400 ont bénéficié du dispositif. La principale raison invoquée est le haut niveau d'heures de travail exigé pour pouvoir en bénéficier. La diversité des types de contrat (intérim, CDD) remplis par les jeunes en situation précaire rend difficile l'atteinte du seuil fatidique de 3214 heures travaillées.

### >> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

1	2	3	4

## Les prêts étudiants

Sous certaines conditions, les étudiants peuvent bénéficier de prêts avantageux pour les aider durant leurs études. 1\_\_\_\_\_. Certaines villes attribuent des prêts, des bourses ou encore des RME (revenu minimum étudiant). 2\_\_\_\_\_.

Toutes les banques accordent des prêts avantageux aux étudiants. 3\_\_\_\_\_.

Il existe aussi le prêt étudiant garanti par l'État. Ce prêt est accordé :

- à tous les étudiants de 18 à 28 ans préparant, dans un établissement, un concours ou un diplôme de l'enseignement supérieur français ;

- de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne ;
  - sans condition de ressources ;
  - sans caution parentale ou celle d'un tiers.
- 4 \_\_\_\_\_. L'étudiant peut rembourser son prêt en différé.

- A. Les conditions du prêt (montant et taux du prêt, durée du remboursement) varient selon les banques.
- B. Mais côté rémunérations, l'heure est globalement à la stabilité.
- C. Des aides sont proposées par votre mairie, des banques ou même l'État.
- D. Le montant maximum du prêt est de 15 000 €, et la garantie de l'État dure au plus 10 ans.
- E. Les éditeurs de logiciels sont plus audacieux.
- F. Dans ce cas, l'aide financière est calculée selon les ressources et l'éloignement du lieu d'études.

**Exercice 4. Complétez le texte ci-dessous à l'aide des verbes suivants :**

s'ajoutent, tirent, bénéficient, atteignent, perçoivent, se ramènent, concourent, payent, participent, représentent

Plusieurs types de transferts en provenance des administrations publiques 1\_\_\_\_\_ au revenu des ménages. Les ménages 2\_\_\_\_\_ non seulement de transferts sociaux « en espèces » sous forme de prestations sociales mais aussi de transferts en nature sous forme de services gratuits ou presque gratuits. À l'inverse, ils 3\_\_\_\_\_ des impôts directs et des cotisations sociales. Dans les comptes nationaux, les transferts monétaires (les impôts, les cotisations et les prestations sociales) se retranchent ou 4\_\_\_\_\_ aux revenus primaires, c'est-à-dire aux revenus que les ménages 5\_\_\_\_\_ de leur activité salariée ou indépendante ainsi que de leur patrimoine, pour former le « revenu disponible brut ».

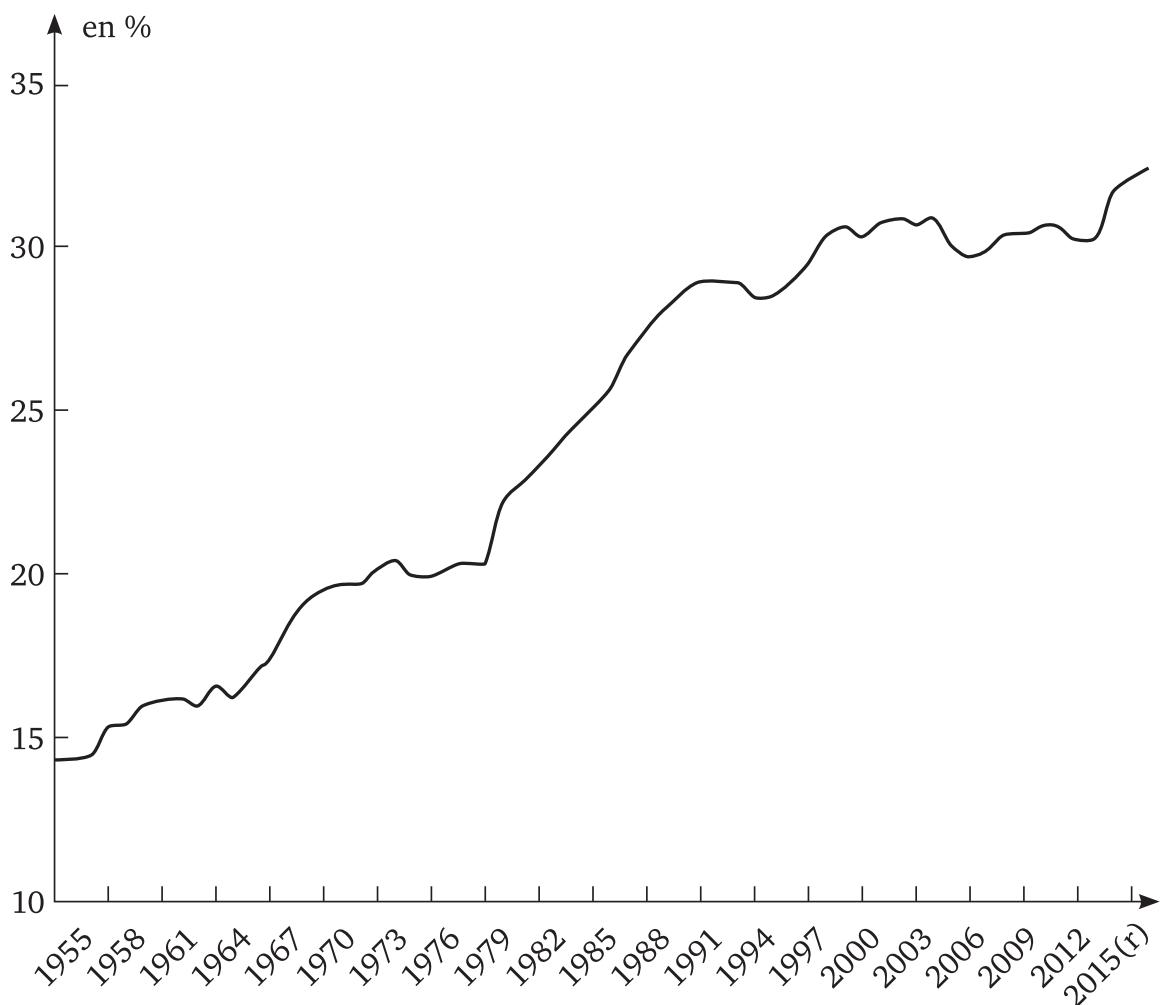
Ces transferts monétaires 6\_\_\_\_\_ à ce qu'on appelle communément la redistribution. Les revenus des ménages les plus modestes ne sont pas très affectés par les prélèvements d'impôts directs et les cotisations sociales : ces prélèvements 7\_\_\_\_\_ 37% de leurs revenus primaires, contre 41% pour les ménages les plus aisés. Les ménages les plus modestes 8\_\_\_\_\_ dans le même temps, du fait de la faiblesse de leurs revenus, davantage de prestations sociales en espèces sous forme de minima sociaux, d'allocations familiales, d'allocations chômage. Ces prestations en espèces 9\_\_\_\_\_ 71% de leurs revenus primaires, contre 23% pour les ménages les plus aisés, dont les prestations 10\_\_\_\_\_ essentiellement aux pensions de retraite.

>> Partie 3 <<

**Exercice 5.**

- Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.
- Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.
- Commentez les documents en ajoutant des informations récentes/actuelles.

**Document 1**  
**Part des prestations sociales dans le revenu disponible brut des ménages**



r : données révisées

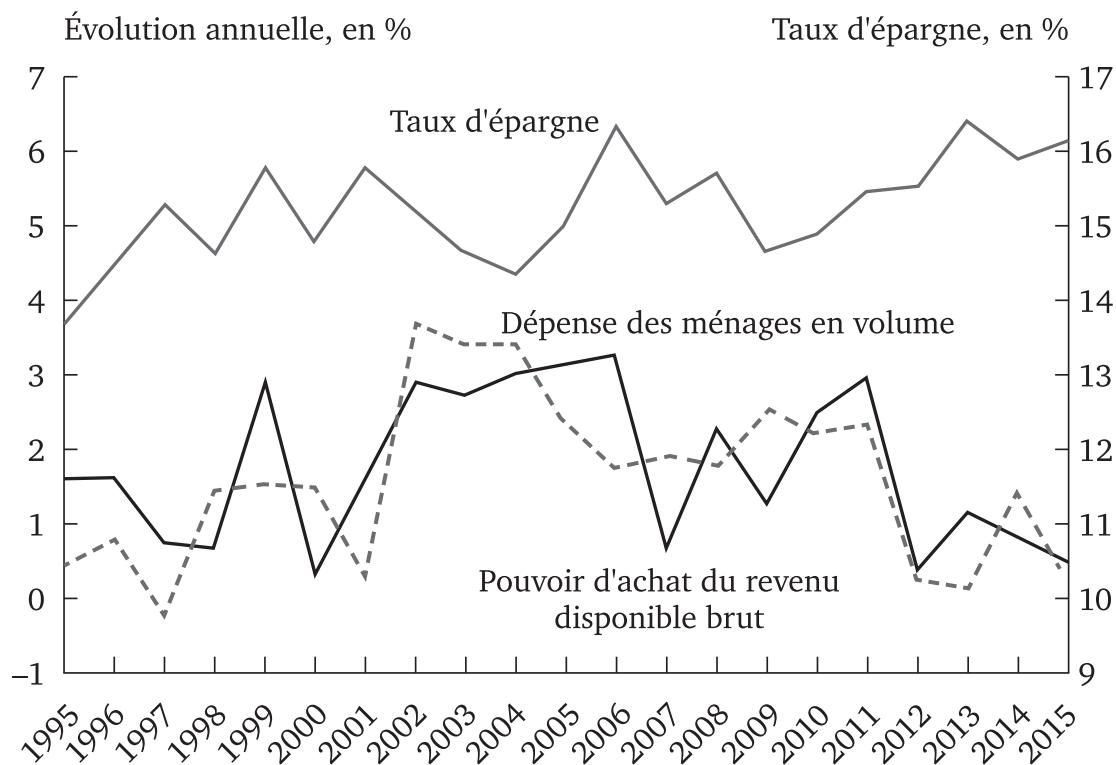
Champ : France

Source : [www.challenges.fr/economie](http://www.challenges.fr/economie)

1. Ce document nous informe sur
  - a) l'évolution de l'épargne des ménages sur la période 1955-2015.
  - b) l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages au cours de six dernières décennies.
  - c) le pourcentage des allocations sociales dans le revenu disponible brut.
  - d) la part des prestations sociales dans le budget mensuel des familles.
2. D'après ce graphique,
  - a) de 1973 à 1979, le pourcentage des allocations sociales a augmenté considérablement.
  - b) c'est à la fin des années 90 que la part des prestations sociales a dépassé 30% du revenu disponible brut.
  - c) durant la période examinée, cette part n'a cessé d'augmenter.
  - d) le taux des transferts sociaux a stagné de 1967 à 1973.

## Document 2

### Évolutions de la dépense des ménages, du pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du taux d'épargne

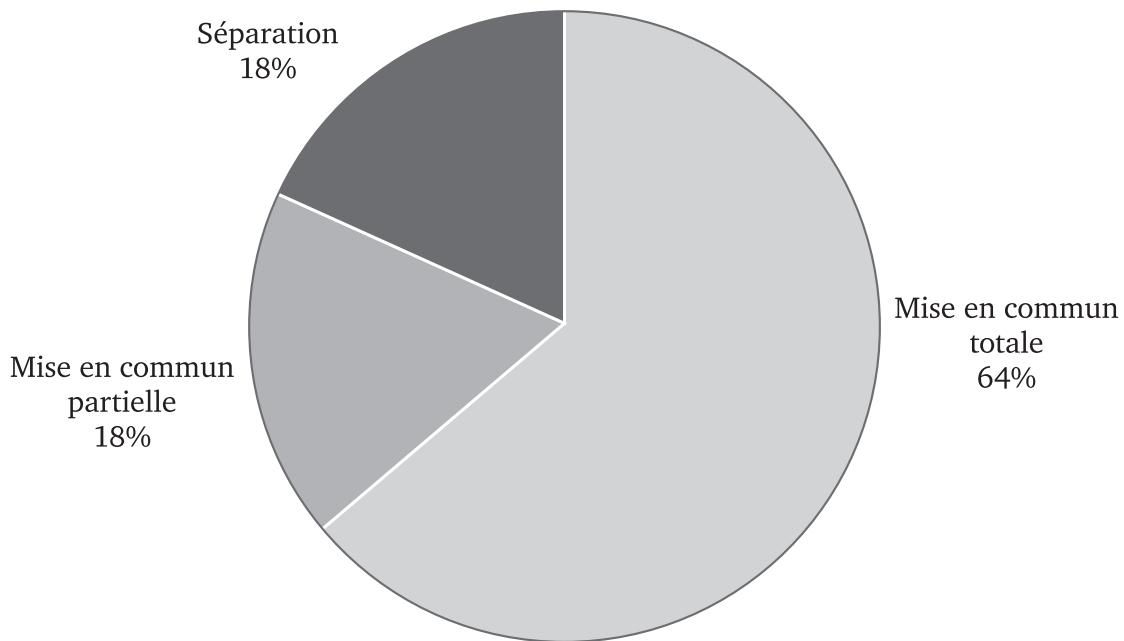


Source : Insee, comptes nationaux.

1. Ce document porte sur
  - a) l'évolution du rapport entre la dépense des ménages, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut et le taux d'épargne sur la période 1995-2015.
  - b) l'évolution de la dépense des ménages, qui ne suit pas celle du pouvoir d'achat du revenu disponible brut, sur la période 1995-2015.
  - c) les évolutions contraires du pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du taux d'épargne sur la période 1995-2015.
  - d) la dynamique de la dépense des ménages, du pouvoir d'achat de leur revenu disponible brut et du taux de leur épargne sur la période 1995-2015.
2. D'après ce graphique,
  - a) l'année 1999 est marquée par une hausse simultanée du pouvoir d'achat du revenu disponible brut, du taux d'épargne et de la dépense des ménages.
  - b) en 2009, on observe une baisse parallèle du pouvoir d'achat du revenu disponible brut, du taux d'épargne et de la dépense des ménages.
  - c) en 2007, on constate une chute du pouvoir d'achat du revenu disponible brut accompagnée d'une baisse sensible du taux d'épargne et d'une certaine stabilisation de la dépense des ménages.
  - d) la période 2005-2015 est caractérisée par les évolutions identiques du pouvoir d'achat du revenu disponible brut, du taux d'épargne et de la dépense des ménages.

### Document 3

#### Organisation des revenus dans les couples actifs



*Champ* : couples dont au moins un des conjoints est actif.

*Source* : Insee, enquête Emploi du temps, module « Décisions dans les couples ».

1. Ce document porte sur
  - a) les principes de formation des revenus dans les couples actifs.
  - b) les principes de répartition des revenus dans les couples actifs.
  - c) les principes de séparation des revenus dans les couples actifs.
  - d) les principes de dépense des revenus dans les couples actifs.
2. D'après ce document,
  - a) le taux des couples qui ne mettent que partiellement leurs revenus en commun est plus important que celui des couples aux revenus complètement séparés.
  - b) la part des couples où les revenus sont complètement séparés est 8 fois inférieure à celle des couples qui mettent tous les revenus en commun.
  - c) le taux des couples qui mettent tous les revenus en commun est équivalent à l'ensemble des taux des deux autres catégories de couples actifs.
  - d) plus de 3 couples actifs sur 5 mettent leurs revenus en commun.

#### II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Lisez le texte ci-dessous et donnez un sous-titre à chaque paragraphe en reformulant les idées qui y sont présentes.

#### Budget étudiant : comment le boucler

Pas si facile de gérer son budget lorsqu'on est étudiant et qu'on ne vit plus chez ses parents. Voici des astuces pour vous aider à mieux organiser vos dépenses.

1. \_\_\_\_\_

Avant de vous lancer dans vos études supérieures, tâchez de vous constituer des économies. Pour cela, vous pouvez par exemple trouver un job étudiant en rapport avec vos études.

2. \_\_\_\_\_

Si vos revenus sont minces, vous pouvez effectuer une demande de bourse étudiant. Différentes options s'offrent à vous : les bourses sur *critères sociaux* pour les élèves de l'enseignement supérieur ; les bourses de *mérite* pour certains types d'études (grandes écoles, médecine, etc.) ; les bourses pour *étudier à l'étranger*.

Mais attention, n'oubliez pas qu'il vous faut pour cela faire une demande de Dossier social étudiant (DSE) entre le 15 janvier et le 30 avril auprès du Crous. C'est le document indispensable pour décrocher une bourse mais également pour obtenir un logement étudiant en résidence universitaire. Il existe en outre d'autres moyens pour obtenir un financement. Des bourses sont ainsi dispensées aux étudiants en étude supérieures par : certaines mairies, certains départements ou régions. N'hésitez pas à vous renseigner directement auprès de votre mairie ; certains comités d'entreprise. C'est peut-être le cas pour l'entreprise de vos parents.

3. \_\_\_\_\_

De plus, la plupart des banques attribuent des taux préférentiels aux étudiants, et ce de 3 à 7 points en dessous des taux pratiqués pour les prêts à la consommation. Désormais, certains établissements financiers vont même jusqu'à passer des accords avec des écoles de commerce ou d'ingénieurs pour offrir des prêts plus intéressants. Cependant, n'oubliez pas que ces conditions de remboursement assouplies ne dispensent pas du remboursement dudit prêt étudiant.

4. \_\_\_\_\_

À condition que cela n'entrave pas le bon déroulement de vos études, la bonne solution est de prendre un job à temps partiel. Serveur, enquêteur ou encore baby-sitter, les jobs étudiants sont nombreux. Consultez le site du Centre d'information et documentation jeunesse pour en savoir davantage.

5. \_\_\_\_\_

Pour gérer au mieux votre budget étudiant :

- évitez de faire vos courses à jeun et écrivez systématiquement une liste que vous suivrez pas à pas ;
- optez pour un forfait téléphonique qui correspond bien à vos besoins ;
- profitez des réductions pour les étudiants pratiquées dans les magasins, les cafés et restaurants, les salons de coiffure, les musées et théâtre, etc. ;
- achetez vos vêtements au moment des soldes, dans les magasins d'usine ou bien sur les sites de ventes privées ;
- recherchez les restaurants pas chers ;
- préférez les bibliothèques à l'achat de livres ;

- côté transport, n'hésitez pas à bénéficier des tarifs préférentiels accordés par les compagnies aériennes et ferroviaires. Et pour les trajets courts, préférez la marche à pied ou le vélo.

### Exercice 7. Lisez les deux textes ci-dessous et

**A. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ ;**

**B. dégagiez dans le Texte 1 les facteurs favorisant la mise en commun totale des revenus des couples actifs français, ceux qui expliquent la mise en commun partielle ou la séparation des revenus, appuyez-les par des chiffres cités dans le texte et complétez le tableau qui suit les textes ;**

**C. le même devoir pour le Texte 2 ;**

**D. faites un/des tableau(x)/graphiques(s) comparatif(s) France/Luxembourg pour illustrer les points communs et les différences dans l'organisation des revenus des couples actifs dans ces deux pays ;**

**E. en vous basant sur les résultats obtenus, formulez la conclusion qui s'impose (30-50 mots).**

### **Texte 1**

#### **La majorité des couples actifs mettent leurs revenus en commun**

Les couples étudiés dans une enquête de l'Insee ont au moins un membre actif (en emploi ou au chômage) et cohabitent depuis au moins un an, « soit près de la moitié des couples en France », précise l'Insee.

Ainsi 64% des couples disent « s'organiser selon le principe de la mise en commun totale » : tous leurs revenus servent à payer toutes leurs dépenses, qu'elles soient personnelles (vêtements) ou communes (loyer, électricité) et ce, quelle que soit la contribution de chacun.

18% mettent en commun seulement une partie de leurs revenus et 18% les séparent totalement, explique l'auteur de l'étude Sophie Ponthieux, qui précise que les couples mettant tout ou partie de leurs revenus en commun pour payer les dépenses n'ont pas nécessairement un compte bancaire joint.

Quand les couples mettent seulement une partie de leurs revenus en commun ou les séparent complètement, comment organisent-ils leur participation aux dépenses collectives ? 51% d'entre eux « contribuent proportionnellement à leurs revenus personnels », 21% contribuent « à égalité » et 16% se spécialisent par domaine de dépenses : l'un plutôt les courses, l'autre le loyer.

Les autres (12%) ne suivent aucune de ces trois logiques.

Le principe d'organisation du couple « paraît stable » : 90% des couples n'en ont jamais changé.

Quel que soit le degré de mise en commun des revenus, la majorité des conjoints se consultent avant une grosse dépense pour eux-mêmes, note l'étude, qui relève aussi que si 40% des hommes disent toujours discuter de leurs achats avec leur conjointe, seulement 20% des femmes déclarent en faire autant.

Sans surprise, les trois quarts des couples mariés mettent tous leurs revenus en commun et 67% des couples qui ont des enfants (contre 38% de ceux qui n'en ont pas). De même, 80% des couples ayant au moins vingt ans de vie commune mettent les revenus totalement en commun.

Quand l'un des conjoints est inactif, la mise en commun totale est également plus fréquente que dans les couples bi-actifs.

Plus surprenant, les couples en union libre mettent plus souvent tous leurs revenus en commun que les pacsés (37% contre 30%).

Avoir déjà vécu en couple diminue à l'inverse la probabilité de mettre tous les revenus en commun, sans doute parce que l'on devient « moins confiant dans la permanence des relations » ou que l'on a expérimenté les difficultés de « démêler les comptes » au moment de la séparation.

Enfin, plus le niveau de vie et de diplômes sont élevés, moins les couples mettent leurs revenus en commun.

([www.20minutes.fr/article/976791/](http://www.20minutes.fr/article/976791/))

## Texte 2

### Les couples mariés avec enfants partagent davantage leurs ressources

71% des couples luxembourgeois choisissent de mettre en commun toutes leurs ressources.

On conçoit généralement que l'immense majorité des couples mettent en commun l'ensemble de leurs ressources. Mais est-ce vraiment le cas, ou bien les couples optent-ils plus volontiers pour une mise en commun seulement partielle, voire pour une séparation totale ? Et en fonction de quels critères observe-t-on ces différences ?

Une étude menée par le CEPS/Instead fait toute la lumière sur la répartition des ressources au sein des couples.

Il en ressort que le schéma traditionnel de mise en commun totale des ressources est plus courant chez les couples qui sont mariés depuis au moins cinq ans et qui ont des enfants. Ce schéma est un peu moins fréquents chez les couples bi-actifs, les hauts revenus et les plus diplômés.

De manière générale, 71% des couples choisissent de mettre en commun toutes leurs ressources, alors qu'ils ne sont que 20% à opter pour une mise en commun partielle, et seuls les 9% restants font compte à part.

Le pourcentage de mise en commun totale des ressources grimpe à 77% en ce qui concerne les couples mariés (contre 44% pour ceux en union libre). Et l'on note que le pourcentage augmente encore avec la durée de vie en couple, pour diminuer au sein des couples récemment formés.

En outre, le choix du partage des ressources est également lié à l'histoire conjugale des individus : seuls 45% des couples dont l'un des conjoints a connu un divorce ou une séparation choisissent la mise en commun totale de leurs ressources, contre 72% des autres couples.

L'explication en est double : elle tient à la fois dans un sentiment de méfiance envers le conjoint, et dans la persistance d'un lien financier avec l'ancien conjoint.

La présence d'enfants ou pas au sein du couple influe également sur le mode de répartition des ressources : 74% des couples avec au moins un enfant mettent totalement en commun leurs ressources, contre 54% des couples sans enfant.

Parallèlement, le mode de partage des ressources varie selon l'âge des conjoints : les plus jeunes optent plus couramment que leurs aînés pour la séparation de leurs ressources ou par une mise en commun seulement partielle.

On s'aperçoit également très clairement que lorsque les deux conjoints travaillent, sont diplômés de l'enseignement supérieur ou ont des revenus élevés, la mise en commun totale des ressources perd du terrain.

Ainsi les couples bi-actifs — davantage indépendants économiquement — optent un peu moins souvent pour la mise en commun totale de leurs ressources que les couples mono-actifs (66% contre 77%).

Plus généralement, plus le niveau de vie du couple est élevé, et moins la mise en commun totale des ressources est fréquente.

Enfin, par corollaire, si l'on prend en compte les niveaux de diplôme, on relève que 64% des couples où les deux conjoints sont diplômés du supérieur mettent totalement leurs ressources en commun, contre 72% des autres couples.

Dernière remarque : ces conclusions concernant le Luxembourg sont largement similaires à celles d'études menées dans d'autres pays européens.

([www.wort.lu/fr/view/](http://www.wort.lu/fr/view/))

### A. Chapeaux

#### Texte 1

---

---

#### Texte 2

---

---

### B. France

Facteurs favorisant la mise en commun des revenus	Taux/quantité	Facteurs expliquant la mise en commun partielle ou la séparation des revenus	Taux/quantité

### C. Luxembourg

Facteurs favorisant la mise en commun des revenus	Taux/quantité	Facteurs expliquant la mise en commun partielle ou la séparation des revenus	Taux/quantité

## D. Tableau(x)/graphique(s) comparatifs France/Luxembourg

## E. Conclusion (30-50 mots)

**Exercice 8.** Comment organiser les revenus au sein d'un couple ? Les mettre totalement ou partiellement en commun ? Peut être faut-il les séparer pour éviter tout risque possible ? Quel serait votre choix ? Exposez votre propre opinion sur le sujet en utilisant des arguments précis (100-130 mots).

## III. Compréhension orale

**Exercice 9.** Pour accéder au document, cliquez sur <https://www.youtube.com/watch?v=pzRS0NiK0GM>  
Regardez la vidéo « Le revenu universel : est-ce une bonne idée ? » et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore :

2) Indiquez si les affirmations du tableau sont vraies, fausses ou non-mentionnées :

Affirmations	vrai	faux	n/m
1. Le revenu universel c'est le salaire minimum au-dessous duquel aucun employeur ne peut rémunérer le travail de ses salariés.			
2. L'idée d'instaurer le revenu universel est soumise à des critiques.			
3. Cette idée est largement discutée dans plusieurs pays européens.			
4. Tous ceux qui bénéficiaient du revenu universel participeraient à son financement.			
5. On prétend que le revenu universel rendrait les citoyens plus libres et développerait le travail bénévole.			
6. Le seul point de désaccord parmi les partisans de cette idée concerne le montant du revenu universel.			
7. Le montant du revenu universel peut influencer l'activité de la population.			
8. Si on offre le revenu universel sans condition d'âge, toute personne entrant sur le marché du travail pourrait en bénéficier.			

Affirmations	vrai	faux	n/m
9. L'introduction du revenu universel pourrait affecter le système fiscal et celui de protection sociale du pays.			
10. En 2017 un revenu de base a été instauré en Finlande.			

**3) Remplacez les mots ou expressions en italique par leurs équivalents qui figurent dans le document sonore :**

1. Nombreux sont ceux qui trouvent cette idée *contestable*.
2. Les *adversaires* du revenu universel avancent des arguments bien fondés.
3. Certains prétendent que le revenu universel *favoriserait* l'inactivité.
4. Les nouvelles mesures pourraient contribuer au développement du *travail bénévole*.
5. Les *adeptes* de cette idée voudraient que les citoyens aient le choix de travailler ou non.
6. Au cours des discussions plusieurs *différends* se sont révélés.

**4) Complétez le tableau par les noms de la même famille, indiquez le genre de ces derniers :**

Verbe	Noms
Cumuler	
Encourager	
Profiter	
Favoriser	
Souhaiter	
Compenser	
Supprimer	
Taxer	

#### IV. Expression orale

**Exercice 10. Faites le compte-rendu du document sonore.**

**Exercice 11. Le revenu de base, a-t-il été instauré en Finlande ? Trouvez des informations sur le revenu de base dans différents pays du monde. Parlez-en !**

**Exercice 12. Que pensez-vous du revenu universel ? Son instauration, quelles conséquences pourrait-elle avoir pour la stabilité sociale et la croissance économique ? Pourrait-on arriver à un monde plus juste et égalitaire en instaurant le revenu universel ? Exprimez votre opinion personnelle sur le sujet en l'appuyant par des arguments.**

# Module 6

## SECTEUR BANCAIRE

### • Unité 1 •

#### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

##### Exercice 1.

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :**

1. Quel est le but d'un microcrédit ?	
2. Qui peut bénéficier d'un microcrédit professionnel ?	
3. Qui doit aider l'emprunteur dans ses démarches ?	
4. Quelle est la mission de l'ADIE ?	
5. Quel est le rôle des programmes de microcrédit au niveau local ?	
6. Quelles données statistiques confirment l'efficacité du microcrédit ?	

#### Les programmes de microcrédit

Le microcrédit consiste en l'attribution de prêts de faible montant à des entrepreneurs ou à des artisans qui ne peuvent accéder aux prêts bancaires classiques. Dans les pays développés, le microcrédit fait partie des moyens de lutter contre l'exclusion bancaire et sociale.

En France, le microcrédit est présent sous deux formes :

- le microcrédit personnel,
- le microcrédit professionnel.

Ce dernier est un prêt d'un montant généralement inférieur à 25 000 € destiné à des personnes désirant créer ou reprendre une entreprise mais dont les ressources sont insuffisantes pour pouvoir prétendre à un prêt classique. Pour bénéficier d'un microcrédit, l'emprunteur doit être accompagné par un organisme spécialisé et compétent qui va l'aider à monter son projet, à instruire sa demande de financement et à développer son activité.

En France, le principal opérateur est l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE). L'association compte plus de 130 agences sur toute la France. Elle délivre 10 000 à 13 000 microcrédits par an à des chômeurs ou bénéficiaires du RSA — créateurs de leur propre emploi, ou à des travailleurs pauvres.

Les programmes de microcrédit ont surtout un grand impact sur le développement local. En effet, ils touchent des secteurs aussi divers que la construction, le commerce, les services, l'agriculture, l'artisanat, le financement de l'économie sociale. Ainsi, ils contribuent à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, aux soins de santé ou de l'éducation.

En France, 12 000 microcrédits ont été accordés durant l'année, pour des prêts de 6 000 euros maximum, avec un taux d'intérêt d'environ 9,7%, et un taux de remboursement de 94%. Les entreprises créées grâce au microcrédit enregistreraient un taux de réussite équivalent à la moyenne nationale, 68% étant toujours en activité deux ans plus tard.

### **Exercice 2.**

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. La conception de l'économie sociale (ES) a apparu au XXI <sup>e</sup> siècle.			
2. Ces composantes sont coopératives, mutuelles, associations.			
3. L'économie sociale ne concerne que les personnes âgées ou handicapées.			
4. Le but non-lucratif caractérise les entreprises de l'ES.			
5. La charte de l'ES a été élaborée par l'ONU.			
6. L'ES représente l'économie de l'État dans le cadre de l'économie de marché.			
7. Les SA et les SARL sont les formes juridiques des entreprises dans l'ES.			
8. Le nombre des entreprises dans l'ES est en augmentation constante.			
9. Les associations y jouent le rôle de premier plan.			
10. Les activités financières sont exercées surtout par les coopératives et les mutuelles.			
11. L'action sociale est le secteur où opèrent tous les types des entreprises de l'ES.			
12. Une entreprise française sur dix fonctionne comme celle de l'ES.			

## L'économie sociale

Ce concept trouve ses racines au Moyen Âge au travers des guildes, des confréries ou du compagnonnage. Mais c'est au XIX<sup>e</sup> siècle que les composantes de l'économie sociale (coopératives, mutuelles, puis associations) se sont développées, cherchant à apporter des solutions à certains problèmes de l'époque, qu'ils soient sociaux (les mutuelles) ou économiques (les coopératives).

L'économie sociale (ES) a également tenté de répondre aux nouveaux défis de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, en se mettant au service de l'insertion des personnes en situation de chômage, en développant l'aide à domicile pour les personnes âgées, ou en favorisant l'aide par le travail et l'accueil des personnes handicapées.

En 1980, a été élaborée une charte qui rassemble les valeurs partagées par les entreprises de l'ES. Ces valeurs qui la distinguent à la fois de l'économie de marché et de l'État sont : la liberté d'adhésion, une gestion démocratique (un homme, une voix), la solidarité entre tous les membres, la responsabilité, le non-cumul individuel des profits. C'est le service de la collectivité — intérêt général et utilité sociale — qui est à la base de son fonctionnement.

L'ES est définie par la forme juridique des entreprises, et non par leur activité. Dans l'ES les activités économiques sont exercées par des coopératives, mutuelles, associations et fondations. Les associations constituent le socle de l'économie sociale. Leurs emplois se concentrent dans le secteur « éducation, santé, action sociale ». Les coopératives sont essentiellement présentes dans les activités financières, le commerce et les industries agroalimentaires. Les mutuelles concentrent majoritairement leur activité dans deux secteurs : « activités financières » (notamment l'assurance) et « éducation, santé, action sociale ». Les fondations gèrent des établissements de santé, des établissements pour adultes ou enfants handicapés ou des maisons de retraite.

L'Insee a publié des chiffres relatifs à l'emploi en France dans l'ES : l'économie sociale représente près de 10% de l'emploi salarié national hors agriculture et 8% des salaires.

>> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

1	2	3	4

L'économie « sociale et solidaire » a été critiquée par certains économistes et philosophes libéraux. 1\_\_\_\_\_. Selon eux, elle pourrait provoquer l'appauvrissement de tous et la dégradation des conditions de vie. Les autres adoptent une position proche, soulignant que vouloir ignorer les règles de

base de l'économie au profit d'objectifs « sociaux » ou « solidaires » c'est aller à la catastrophe. 2\_\_\_\_\_. Cette approche déboucherait sur le chômage et la pauvreté pour tous : plus aucune incitation ne serait là pour motiver les travailleurs.

Cependant, il y a des économistes qui défendent, au contraire, l'économie sociale et solidaire. C'est par exemple le cas des auteurs d'un rapport demandé en 1999 par la ministre Martine Aubry. 3\_\_\_\_\_. Ces experts mettent en relief le vieillissement de la population et la fragilisation d'une part croissante de la population. 4\_\_\_\_\_. L'économie sociale et solidaire assume ainsi des missions de service public que l'État n'est pas en capacité d'exercer ou le fait dans des conditions moins efficaces et favorables aux personnes.

A. La rémunération non au mérite mais selon les besoins a fait fuir les plus compétents tout en introduisant la jalousie et la haine.

B. Cela rend l'économie sociale et solidaire de plus en plus nécessaire pour répondre aux besoins non solvables des personnes.

C. Il portait sur « l'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale ».

D. Ils décrivent ainsi une usine dont les dirigeants décident de fonctionner suivant les principes d'une économie sociale ou solidaire.

E. S'il est fondé sur des droits de propriété, il est alors le seul système d'échange qui repose effectivement sur la responsabilité.

F. Les uns ont en particulier soulevé le risque qu'elle ait l'effet inverse de celui recherché.

**Exercice 4. Complétez le texte ci-dessous à l'aide des adjectifs suivants :**

communautaires, privées, considérées, informels, productrices, participative, détenu, lucratif, définie, coopératives

Les économies peuvent être 1\_\_\_\_\_ comme ayant trois secteurs :

1. le secteur privé commercial, des propriétés 2\_\_\_\_\_ motivées par le profit ;

2. le secteur public qui est 3\_\_\_\_\_ par l'État ;

3. l'économie sociale, qui englobe un large éventail de groupes 4\_\_\_\_\_, de bénévoles et d'activités sans but 5\_\_\_\_\_.

Parfois, il est également fait référence à un quatrième secteur, le secteur informel, où les échanges 6\_\_\_\_\_ ont lieu entre la famille et les amis.

En Belgique francophone, par exemple, l'économie sociale est traditionnellement 7\_\_\_\_\_ de la manière suivante : « Par économie sociale, on entend les activités économiques 8\_\_\_\_\_ de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement 9\_\_\_\_\_ et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par les principes suivants :

1. finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit ;

2. autonomie de gestion ;

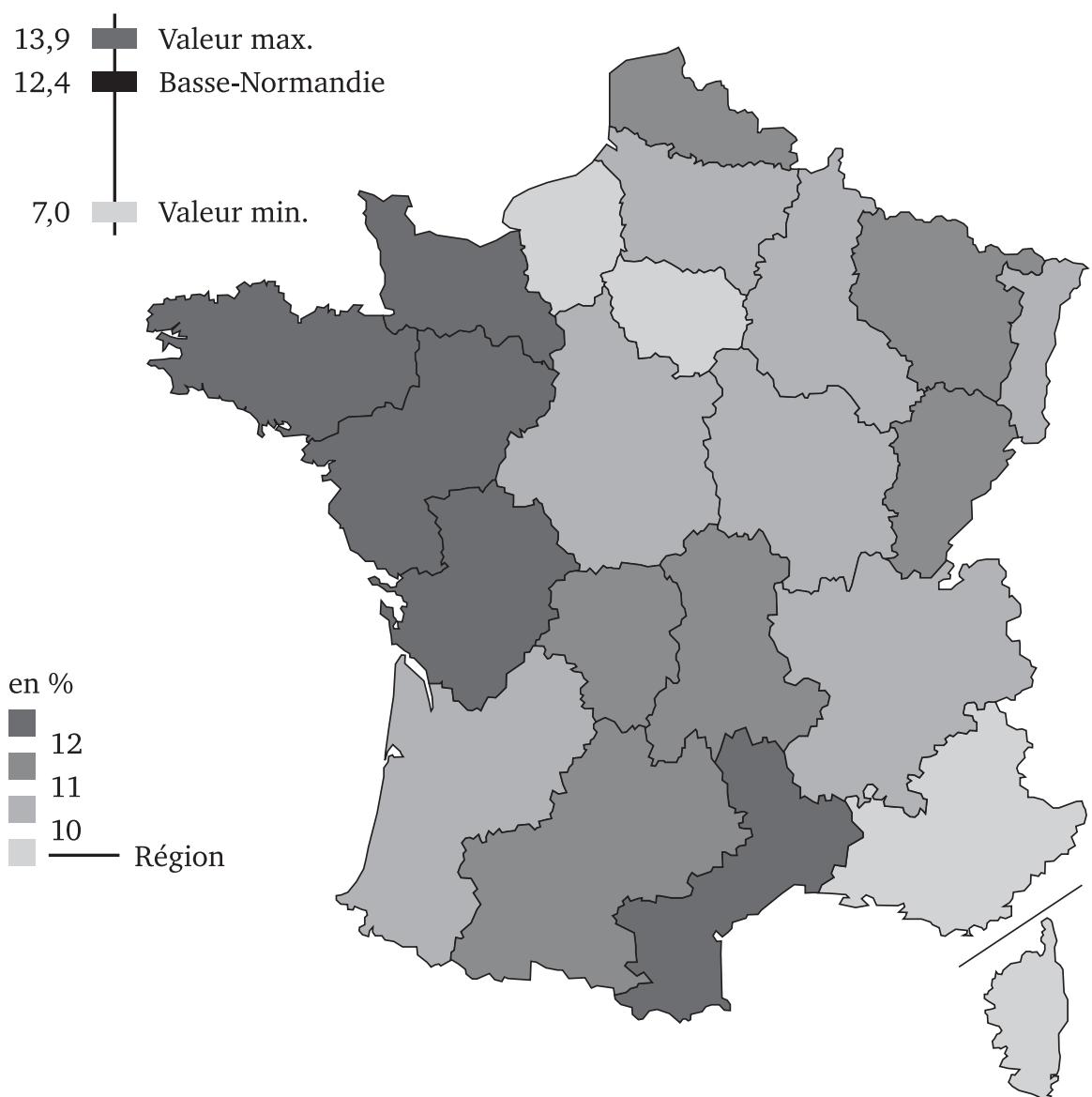
3. gestion démocratique et 10\_\_\_\_\_ ;  
 4. primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. »

>> Partie 3 <<

**Exercice 5.**

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.  
 B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.  
 C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes / actuelles.

**Document 1**  
**Part de l'économie sociale dans l'emploi salarié**



Source : Insee.

1. Ce document porte sur
  - a) le pourcentage de l'économie sociale dans le PIB.

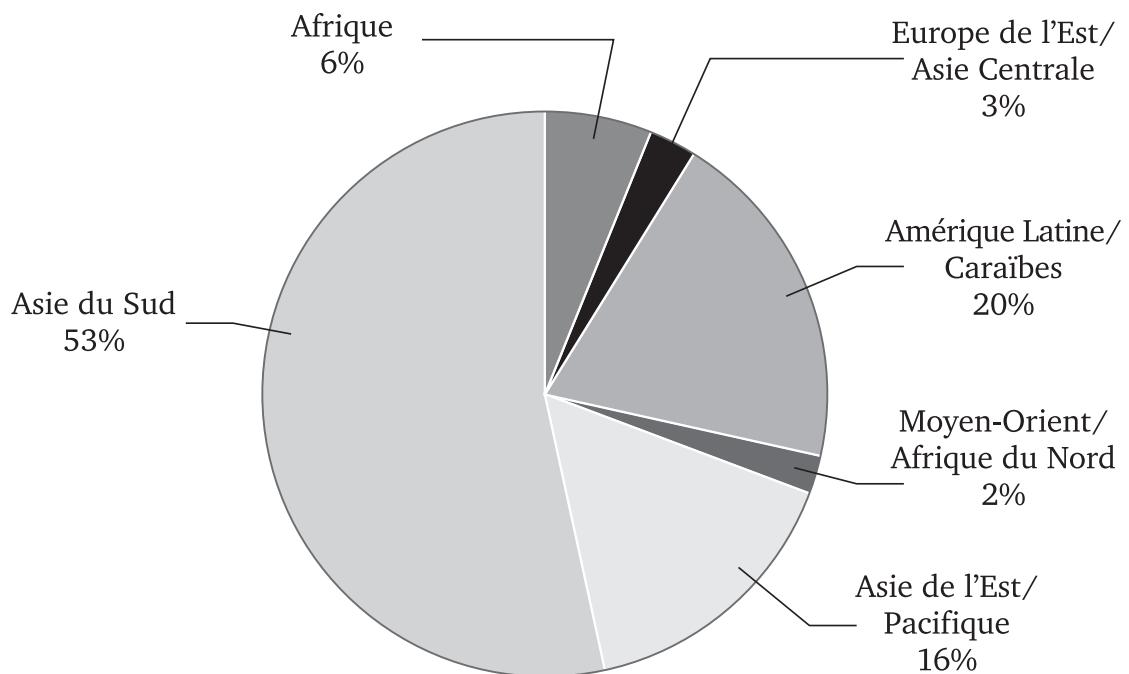
- b) la part de l'économie sociale, selon les régions.
  - c) le nombre des salariés de l'économie sociale sur le marché du travail.
  - d) le taux d'emploi, selon les régions.
2. D'après cette carte,
- a) on observe la dégradation de l'emploi dans l'économie sociale au nord-est.
  - b) c'est dans les régions de l'ouest et du sud du pays qu'on constate la plus grande part de l'économie sociale.
  - c) l'écart est surtout significatif entre les régions du centre.
  - d) au sud-est du pays la part de l'économie sociale a augmenté.

## Document 2

### Remarque :

Selon les estimations du Mix Market, il y a environ **94 millions d'emprunteurs actifs**. Le microcrédit a donc financé les projets d'environ 1,5 fois la population française (64 949, selon l'INSEE) !

Nombre d'Emprunteurs Actifs



### Remarque :

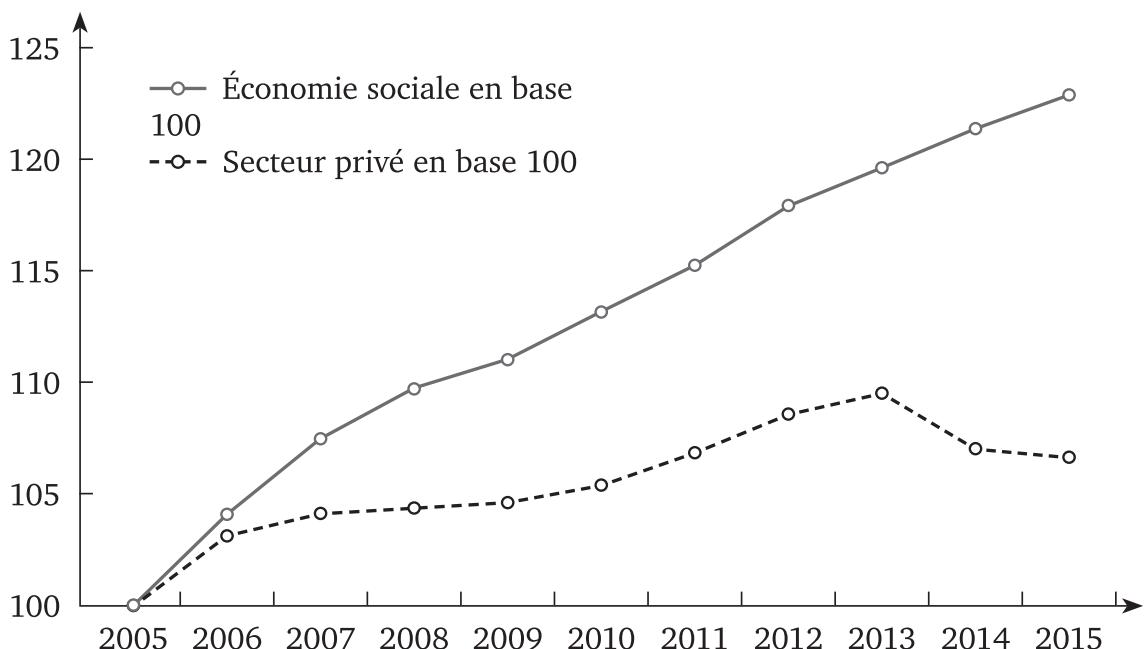
Le nombre d'emprunteurs représente en fait une mesure plus intéressante pour la dimension du microcrédit dans un pays. Cette mesure est capable de mieux en photographier l'impact (à noter : si un même emprunteur obtient plusieurs micro-crédits il est ici comptabilisé une seule fois).

([www.blog.babiloan.org](http://www.blog.babiloan.org))

1. Ce document porte sur
  - a) le nombre des actifs bénéficiant du microcrédit dans différentes régions du monde.
  - b) le nombre des actifs empruntant aux banques dans différentes régions du monde.

- c) le nombre des actifs s'endettant auprès des banques dans différentes régions du monde.
  - d) la part de la population bénéficiant du microcrédit dans différentes régions du monde.
2. D'après ce graphique,
- a) le nombre des bénéficiaires du microcrédit habitant en Afrique du Nord est 4 fois inférieur à celui du reste de l'Afrique.
  - b) 3 emprunteurs sur 10 habitent en Asie Centrale et l'Europe de l'Est.
  - c) 1 emprunteur sur 4 habite en Amérique Latine.
  - d) l'Asie du Sud détient seule presque la moitié des emprunteurs mondiaux de microcrédit.

**Document 3**  
**Croissance de l'emploi dans l'économie sociale et le secteur privé**  
**2005-2015**



Source : ACOSS-URSSAF — Traitement Recherches et Solidarités.

1. Ce document porte sur
- a) les écarts d'évolution de l'emploi dans l'économie sociale et le secteur privé.
  - b) l'évolution de la part de l'économie sociale et du secteur privé dans l'emploi total.
  - c) la dynamique du nombre des emplois créés dans l'économie sociale et le secteur privé.
  - d) la dynamique de l'emploi dans les entreprises sociales et privées.
2. D'après ce document,
- a) en 2013-2014, on constate la même dynamique de l'emploi dans l'économie sociale et le secteur privé.
  - b) en 2007, on observe le premier écart entre les dynamiques de l'emploi dans l'économie sociale et le secteur privé.

- c) en 2013, l'écart entre les courbes d'emploi dans l'économie sociale et dans le secteur privé a presque doublé par rapport à 2011.
- d) en 2015, l'écart entre les courbes d'emploi dans l'économie sociale et dans le secteur privé a triplé par rapport à 2008.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Lisez le texte ci-dessous et donnez un sous-titre à chaque paragraphe en reformulant les idées qui y sont présentes :

### Êtes-vous surendetté ?

1. \_\_\_\_\_

Vous avez un taux d'endettement élevé. Vous éprouvez des difficultés à boucler vos fins de mois. Vous multipliez les incidents de paiement. Vous retardez ou sautez des factures. Les huissiers frappent à votre porte. Vous empruntez de l'argent à des amis ou à vos parents pour équilibrer votre budget. Vous contractez de nouveaux prêts pour honorer vos dettes (remboursement de crédits ou dettes fiscales). Si tel est le cas, il est fort probable que vous soyez surendetté.

2. \_\_\_\_\_

Le surendettement ne répond pas à des critères stricts et précis. Il s'apprécie au cas par cas, car il dépend de plusieurs facteurs relatifs aux revenus, à la situation familiale et au « reste à vivre » du ménage c'est-à-dire de la somme à votre disposition une fois vos charges acquittées. Si ce « reste à vivre » ne permet pas de subvenir à vos dépenses courantes, vous courez un risque réel de surendettement.

3. \_\_\_\_\_

On distingue le surendettement passif et le surendettement actif. Le premier est consécutif à un des accidents de la vie — décès, divorce, perte d'emploi... — qui entraînent une perte brutale de revenus. Le second se caractérise par un excès de crédits qui peut être le résultat d'une succession de problèmes (panne de voiture, soins médicaux...), ou la conséquence d'une série de dépenses inconsidérées ou mal contrôlées.

4. \_\_\_\_\_

Le taux d'endettement est le rapport, exprimé en pourcentage, entre vos charges et vos revenus. Il mesure la part de vos revenus consacrée au remboursement de vos crédits. Donc, vous devez chiffrer tous vos revenus et toutes vos charges, calculés en moyenne mensuelle. Les revenus ne se limitent pas aux salaires perçus et peuvent aussi comprendre les aides au logement, les prestations familiales, les pensions reçues... Seules les sources de revenus durables sont à prendre en compte. Les charges de remboursement incluent les mensualités de tous vos emprunts en cours (prêt immobilier, crédit à la consommation, crédit renouvelable...), et éventuellement votre loyer ou les pensions que vous versez. Pour calculer votre taux d'endettement, divisez vos charges par vos revenus et multipliez le résultat par 100.

5. \_\_\_\_\_

Depuis le vote en 1998 de la loi Neiertz destinée à protéger les emprunteurs, les banques et organismes de crédit ont adopté une norme visant à prévenir le surendettement de leurs clients. Cette règle, purement théorique, fixe à 33% le taux maximum d'endettement d'une personne ou d'un ménage. En clair, plus d'un tiers de vos revenus doivent être alloués au remboursement des prêts et/ou au paiement de vos loyers, les deux-tiers restants étant supposés couvrir les charges de la vie courante.

6. \_\_\_\_\_

Comme il n'existe pas de taux précis de surendettement, commun à tous, le dépassement de ce taux de 33% permet simplement de dire que vous êtes endetté. Tout dépend en fait de votre « reste à vivre ». Il est à noter qu'un taux d'endettement de 30% représente une charge importante pour de faibles revenus. En revanche, un endettement de 40% peut rester supportable si vos revenus sont élevés.

([www.pratique.fr](http://www.pratique.fr))

### **Exercice 7. Lisez les deux textes ci-dessous et**

**A. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ ;**

**B. dégagez les caractéristiques qui déterminent la portée générale des entreprises sociales, comparez-les avec celles des entreprises ordinaires et complétez le tableau qui suit les textes ;**

**C. dégagez les noms des entreprises sociales mentionnées dans les textes, les secteurs d'activité où elles sont présentes et complétez le tableau qui suit les textes ;**

**D. en vous basant sur les résultats obtenus, rédigez votre propre présentation de l'entreprise sociale comme si vous vouliez persuader vos collègues d'en créer une (50-70 mots).**

#### **Texte 1**

##### **Qu'est ce qu'une entreprise sociale ?**

***But : générer un bénéfice social***

Une entreprise sociale, est une entreprise dont le but est non pas de faire des plus values financières, mais de générer un bénéfice social ou environnemental. Ses actionnaires savent qu'ils ne recevront pas de dividendes de leur placement (ou alors au maximum au taux du livret A). Les employés du social business sont salariés et s'ils touchent des primes ou bonus, ceux-ci sont fonction du bénéfice social qu'ils ont généré. Le concept de social business a été défini par Muhamad Yunus, prix Nobel de la paix 2006 et inventeur du micro-crédit, dans son livre « Vers un nouveau Capitalisme ». Mais le concept d'entreprise sociale date en Europe du XIX<sup>e</sup> siècle où ont été créées de nombreuses coopératives et mutuelles. Elles représentent en Europe 11% de l'emploi et 7% du PIB. Par exemple, en Suisse 70% de la grande distribution est gérée par des coopératives. En Europe, elles sont

regroupées au sein de l'Économie Sociale et Solidaire qui comprend outre les mutuelles et les coopératives, les associations.

**Un exemple :** les Jardins de Cocagne ont permis de réinsérer 25 000 personnes en France et sont le premier producteur de fruits et légumes biologiques du pays.

*Elles ne remettent pas en cause l'économie de marché : elles l'humanisent*

Néanmoins, Muhammad Yunus a apporté un certain nombre d'éclairages. Les entreprises sociales, s'insèrent dans le monde concurrentiel, où elles bénéficient de certains avantages : elles essayent de toucher des marchés délaissés par les entreprises classiques (par exemple, la Grameen bank a été la première à prêter aux pauvres) et elles bénéficient d'un fort effet de sympathie de la part des consommateurs. Par exemple, la création d'une grande entreprise de télécom européenne, pratiquant des tarifs plus bas pour les populations pauvres, devrait avoir un large succès : contrairement aux entreprises existant sur le marché, elle ne chercherait pas à augmenter ses marges en recourant à des ententes illicites avec les autres opérateurs ou en recourant à des procédés discutables au détriment de ses clients, ce qui devrait rapidement capter la confiance de nombreux usagers déçus par les opérateurs actuels (et obliger ces derniers à baisser leurs tarifs et améliorer leurs relations avec leur clientèle). Le même type de raisonnement pourrait se tenir pour le secteur bancaire. Elles ne détruisent l'économie de marché, elles ne font que l'humaniser. D'ailleurs, bien souvent elles aident à la création d'entreprises à but lucratif, comme le fait la Grameen bank grâce au micro-crédit ou JEF qui aide les jeunes des quartiers sensibles à créer leur entreprise.

*Un nouveau rapport de l'homme au travail*

L'autre point fondamental est celui du rapport de l'individu au travail. Muhammad Yunus relève que le salaire est loin d'être la première motivation au travail : le sentiment d'être utile, de rendre service et la satisfaction du travail bien fait sont de puissants moteurs. Il est en effet très valorisant d'agir pour les autres (c'est d'ailleurs un des moteurs principaux du bénévolat et ce qui fait fonctionner le monde associatif et nombre d'organisations non gouvernementales). Une entreprise qui poursuit un but social ou environnemental peut compter sur ces types de motivations pour ses employés. L'entreprenariat social n'est donc pas humaniste seulement du fait de ses objectifs, il l'est aussi par sa gestion des ressources humaines. On sait que les personnes pratiquant le bénévolat sont moins dépressives que les autres.

Cette vision s'avère proche de celle développée par Elinor Olström, prix Nobel d'économie 2009 pour ses travaux sur la gestion des biens communs.

*Des idées d'entreprises sociales*

**Fonds d'investissement et d'accompagnement solidaires** pour multiplier les créations d'entreprises en particulier par des chômeurs ou des jeunes.

Des **clusters sociaux** pour relancer les quartiers, faire de la réinsertion, générer du lien social et créer des entreprises.

Des **banques solidaires** pour faire accéder les populations pauvres à la propriété sans risque de surendettement.

Des **clusters écologiques**, pour améliorer les performances énergétiques de l'habitat sans frais pour les propriétaires, créer des filières et des entreprises dans l'économie verte.

De **grandes entreprises de services européennes** pour améliorer la qualité de l'offre en télécom ou dans les transports.

Des **entreprises industrielles à but social** pour empêcher les délocalisations et réindustrialiser l'Europe.

([www.boite-a-edee.over-blog.com](http://www.boite-a-edee.over-blog.com))

## Texte 2

### **Les Français croient dans l'entreprise sociale pour sortir de la crise**

À l'occasion du Salon des entrepreneurs, les mercredi et jeudi 6 et 7 février, « La Croix » publie en partenariat avec l'Avise et le Mouves un sondage sur les préoccupations sociales des Français.

Et si, finalement, ce sondage sur les préoccupations sociales des Français était porteur de bonnes nouvelles ? Et si, derrière l'appréciation des chiffres, les solutions s'imposaient d'elles-mêmes ? Il ne faut pas le nier : cette étude met en évidence les inquiétudes et les difficultés d'une partie de la population. Que ce soit dans ses besoins « fondamentaux », « économiques » ou « personnels », les trois catégories explorées par l'institut TNS Sofres.

Plus surprenant, ce sondage montre que les Français croient dans leurs capacités personnelles et celles de leur entourage pour sortir de la crise. Ainsi, ils estiment que les PME, les entrepreneurs, voire eux-mêmes, sont plus capables de trouver les solutions de sortie de crise que les banques, les syndicats, les pouvoirs publics et les grandes entreprises.

### ***Un rôle à jouer pour l'ESS (Économie sociale et solidaire) dans la création d'emplois***

« Ces éléments confirment que les Français n'ont pas sombré dans le pessimisme, contrairement à ce qu'on aurait pu craindre, souligne Guénaëlle Gault, directrice du département stratégie opinion de TNS Sofres. Au contraire, voyant que rien ne vient des institutions et des corps intermédiaires, ils se prennent en main et acceptent d'endosser de nouvelles responsabilités. »

Voilà qui légitime à nouveau le rôle des entreprises sociales. « D'autant que ces structures incarnent bien les valeurs plébiscitées par les Français dans le sondage : solidarité, responsabilité, partage. D'ailleurs, parmi ceux qui connaissent les entreprises sociales, 76% leur font confiance pour sortir de la crise », se réjouit Jacques Dasnoy, délégué général du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves).

Bien sûr, elles ne résoudront pas, à elles seules, les difficultés sociales des Français. Mais, à leur niveau, ces structures, qui mettent leur efficacité économique au service de l'intérêt général, ont un rôle à jouer. Certaines s'en sont déjà emparées, en répondant à des besoins mal couverts par le marché et les institutions publiques, mais aussi en créant de l'activité et des emplois.

## *Inquiétudes des Français sur les besoins « fondamentaux »*

C'est peut-être le chiffre le plus angoissant qui ressort de l'enquête : 10,8% des personnes interrogées affirment ne pas pouvoir subvenir à leurs besoins fondamentaux. Les « charges courantes de logement » sont celles qui inquiètent le plus (14%), devant le sentiment d'insécurité (13%) et le manque d'accès « aux moyens de communication » (12%). Suivent le fait de ne pouvoir « se nourrir comme on le souhaite » (10%) et celui d'avoir « accès à des soins de qualité » (9%).

Dans chacun de ces domaines, les entreprises sociales sont déjà très présentes. Certaines emploient déjà des centaines de salariés, comme *la Foncière Chênelet*, qui met des maisons écologiques à la portée des familles à faibles revenus ; comme le réseau des 500 épiceries solidaires, qui proposent aux plus démunis des produits de consommation courante à petits prix ; ou comme le *Groupe SOS*, qui gère des dizaines de centres de santé.

D'autres sont moins connues. C'est le cas de *Terra Cités* et même de *Solidarités nouvelles pour le logement*, qui apportent une réponse aux questions du mal-logement.

## *Les besoins « économiques » également au cœur des préoccupations*

En cette période de crise, c'est bien évidemment sur le plan économique que les insatisfactions sont les plus fortes. Selon l'enquête, 44% des Français déclarent ne pas « pouvoir prendre en charge un proche en situation de dépendance », 42% sont incapables d' « emprunter pour financer (leurs) projets » et 40% n'ont pas « d'argent de côté pour les coups durs ».

À nouveau, les entreprises sociales sont nombreuses à intervenir sur chacun de ces points. *L'association Cresus* a développé un modèle inédit de prévention et de détection du surendettement. En une année, elle a accompagné 49 450 personnes et les a aidées à ne pas sombrer dans cette forme d'exclusion sociale.

L'entreprise *Azote*, elle, intervient auprès des enfants en difficulté, en servant d'intermédiaire entre les services sociaux d'une vingtaine de conseils généraux et un réseau de familles d'accueil réparties dans toute la France.

Quant aux salariés de *Siel Bleu*, voilà quinze ans qu'ils incitent à pratiquer une activité sportive afin de prévenir les situations de dépendance. Chaque semaine, cette association intervient dans 3 000 établissements et dispense ses cours de gym à 70 000 personnes âgées, handicapées ou malades chroniques. Selon le cabinet McKinsey, si l'ensemble de la population concernée avait recours aux services de Siel bleu, l'économie réalisée par la collectivité s'élèverait à 15 milliards d'euros sur trois ans !

## *Besoins « personnels »*

Moins spectaculaires, les fragilités « personnelles » peuvent s'avérer tout aussi douloureuses. Par exemple, 17% des personnes interrogées affirment qu'elles « n'ont pas de vie sociale et de loisirs satisfaisants » et 16% qu'elles ne peuvent pas « s'exprimer et participer à la vie citoyenne et publique ». Elles sont même 7% à déclarer ne pas être respectées telles qu'elles sont et 6% à ne pas réussir à « subvenir à l'éducation de (leurs) enfants et à leur épanouissement ».

Sur les questions d'intégration, d'égalité des chances et de respect de la diversité, l'implication des associations et des entreprises sociales n'est plus à démontrer. Moins attendues dans le champ de la petite enfance, ces structures y sont aussi présentes. *Gepetto* et *Optimômes* ont imaginé d'ingénieux systèmes de garde d'enfants en horaires décalés.

*Croc la vie* produit et livre des repas bio à une trentaine de crèches de la banlieue lilloise. « *Les grandes structures de restauration collective ont une faible capacité d'innovation*, explique son fondateur, Anthony Beharelle. *Elles sont habituées à faire du volume, mais ne savent pas répondre aux besoins spécifiques des crèches. Nous avons cette capacité et le fait d'être une entreprise de l'économie sociale et solidaire, sans objectifs démesurés de rentabilité, nous permet de rester dans les prix du marché.* » Trois ans après sa création, *Croc la vie* emploie déjà six salariés.

([www.la-croix.com](http://www.la-croix.com))

#### A. Chapeaux

##### Texte 1

---

---

##### Texte 2

---

---

#### B.

Caractéristiques des entreprises sociales déterminant leur portée générale	Entreprises ordinaires

#### C. Présentation de l'entreprise sociale (50-70 mots)

---

---

#### D.

Noms des entreprises sociales	Secteurs d'activité

**Exercice 8.** Une économie sociale : un rêve ou une réalité ? Les entreprises sociales peuvent-elles résoudre tous les problèmes de la société moderne ? Quel est leur avenir ? Exposez votre propre opinion sur le sujet en utilisant des arguments précis (100-130 mots).

---

---

---

---

### III. Compréhension orale

**Exercice 9.** Pour accéder au document, cliquez sur <https://www.youtube.com/watch?v=LJ6I9SnMPY0>  
Regardez la vidéo « Le microcrédit dans la Somme » et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore :

---

2) Indiquez si les affirmations du tableau sont vraies, fausses ou non-mentionnées :

Affirmations	vrai	faux	n/m
1. Le document analyse trois solutions de crédit possibles dans la situation donnée.			
2. La banque a refusé le crédit à la consommation parce que la somme demandée était trop importante.			
3. Le crédit revolving a beaucoup d'avantages.			
4. L'inconvénient principal du crédit revolving c'est qu'il est trop cher.			
5. L'absence d'intérêts représente l'avantage principal du micro-crédit.			
6. Le montant et les termes du micro-crédit sont limités.			
7. Pour demander le micro-crédit il est conseillé de s'adresser directement à la banque.			
8. Le micro-crédit permet de répondre à tous les besoins d'une personne.			
9. Le micro-crédit est accessible à toute personne capable de le rembourser.			
10. Pour demander le micro-crédit, une famille nombreuse doit satisfaire à certaines conditions.			

3) Remplacez les mots ou expressions en italique par leurs équivalents qui figurent dans le document sonore :

1. On a trouvé la solution de crédit la moins *chère*. 2. *Etant donné* ma situation financière, pas moyen d'obtenir le moindre centime de crédit. 3. Ce *système* de crédit bancaire *a été créé* par le Conseil général du département. 4. Tout le monde peut *recevoir* un micro-crédit pour résoudre des problèmes de la vie quotidienne. 5. Dans certains cas on peut *demander* plusieurs micro-crédits en même temps. 6. Le micro-crédit peut être utilisé pour des projets tels que *encourager* le retour à l'emploi par l'achat d'un véhicule. 7. Le système prévoit un accompagnement des personnes à qui on *a accordé* un micro-crédit.

4) A partir des adjectifs qui figurent dans le document sonore formez les verbes et les noms de la même famille :

Adjectif (formez le féminin)	Verbe	Noms (indiquez le genre)
Précédent		
Coûteux		
Bancaire		
Accessible		
Social		
Souple		
Nouveau		

#### IV. Expression orale

Exercice 10. Faites le compte-rendu du document sonore.

Exercice 11. Est-ce que le système de microcrédit existe en Russie ?  
Est-ce qu'il fonctionne selon les mêmes principes que celui de France ? Quelles sont ses particularités ?

Exercice 12. Est-ce que les entreprises sociales permettent de répondre aux préoccupations économiques et sociales de la population, résoudre les questions d'intégration, d'égalité des chances, de respect de la diversité ? En connaissez-vous des exemples concrets ? Exprimez votre opinion personnelle sur le sujet. N'oubliez pas d'argumenter votre point de vue !

#### • Unité 2 •

##### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

Exercice 1.

A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.

B. Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :

1. Qui a le droit au compte bancaire ?	
2. Quels sont les services de base offerts par les banques ?	
3. Les opérations des banques sont-elles gratuites ?	

4. Quels justificatifs le nouveau client doit-il présenter ?	
5. Quelle somme minimale peut-on verser à l'ouverture de son compte ?	
6. Quelles données sont détaillées dans le contrat ?	

### Le droit au compte bancaire

Les modalités pour ouvrir un compte bancaire sont encadrées par la loi. Le client doit être majeur, prouver son identité, attester de sa résidence en France et de sa capacité à détenir un compte. La banque, quant à elle, est tenue de l'informer des tarifs de ses différents services financiers. La banque désignée doit offrir les services de bases fixés par la loi :

- l'ouverture, la tenue et la clôture d'un compte ;
- le retrait et le dépôt d'espèces aux guichets ;
- les paiements par prélèvement, virement ou TIP ;
- la consultation à distance du solde du compte ;
- l'encaissement de chèques et virements bancaires ou postaux ;
- la délivrance de relevés d'identité bancaire (RIB) ;
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées.

Dans leur grande majorité, les opérations effectuées par une banque sont payantes.

Toute personne demandant l'ouverture d'un compte bancaire doit justifier de son identité en présentant sa carte d'identité, ou à défaut un passeport en cours de validité ou une carte de résident. On doit également fournir un justificatif de domicile en France (quittance de loyer, facture EDF...)

La banque demande enfin un spécimen de la signature à des fins de vérification sur ses chèques.

Le client n'est pas tenu de verser de l'argent à l'ouverture de son compte. Dans la pratique, les banques exigent souvent le versement d'un minimum de 30 €.

La banque doit d'abord vérifier les informations et documents remis par le client. Elle doit ensuite lui faire signer un contrat. Celui-ci indique par écrit les droits et devoirs impliqués par l'ouverture du compte bancaire, ainsi que les modalités de fonctionnement du dit-compte. La banque doit enfin remettre à son nouveau client un document détaillant l'ensemble des frais bancaires des services liés au compte.

([www.pratique.fr](http://www.pratique.fr))

### Exercice 2.

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. Tous les besoins et dépenses peuvent être financés grâce au crédit à la consommation.			
2. Il en existe beaucoup de types.			
3. Contracter un prêt personnel nécessite des démarches différentes.			
4. Le versement d'un prêt personnel peut être fractionné.			
5. Le taux d'intérêt ne peut pas être modifié par le créancier.			
6. Le terme ne peut pas dépasser 5 ans.			
7. L'emprunteur doit motiver son recours au crédit.			
8. La création d'une entreprise peut être financée par ce prêt.			
9. La Loi Lagarde établit les règles de la protection des emprunteurs.			
10. Le nombre des bénéficiaires d'un prêt personnel est en augmentation constante.			
11. L'existence de beaucoup de formalités empêche les jeunes d'obtenir cette aide financière.			
12. Le crédit à la consommation ne peut pas être remboursé par anticipation.			

### Crédits à la consommation

Voiture, voyage, frais médicaux, impôts, menus travaux, dépenses imprévues ou difficultés budgétaires passagères, les crédits à la consommation permettent de financer vos projets de moyenne envergure et vos besoins de liquidités.

Souscrire un crédit à la consommation implique que vous devez choisir le crédit le plus adapté à votre projet et à votre situation parmi les différents types, en fonction notamment des taux et des mensualités qu'ils proposent. Par exemple, si vous souhaitez voyager ou acquérir une voiture, vous pouvez contracter un prêt personnel.

Le prêt personnel est un prêt à court terme (entre 3 mois et 5 ans), à taux et mensualités fixes, versé en une fois et en totalité. Il permet à l'emprunteur d'effectuer l'achat de son choix, sans qu'il ait besoin de justifier son emprunt. Seule restriction, il ne peut servir à financer une activité professionnelle ou l'acquisition d'un bien immobilier. Le montant de la somme empruntée, le taux d'intérêt, les conditions de remboursement, la durée, toutes les modalités d'un prêt personnel sont fixées à l'avance, lors de la signature du contrat.

Avec la Loi Lagarde, tout crédit contracté après le 1<sup>er</sup> mai 2011 est protégé par les dispositions favorables du code de la consommation jusqu'à hauteur de 75 000 €.

Selon les organismes prêteurs, le montant emprunté et la durée de remboursement, les taux d'intérêt des prêts personnels varient de 3,90 à 9,30%. Il est toujours possible de rembourser un crédit à la consommation par anticipation, sans justification et sans indemnités exigibles par le prêteur.

(www.pratique.fr)

### >> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

1	2	3	4

#### Choisir sa banque

Le choix d'une banque ne doit pas se faire à la légère dans la mesure où vous lui confier toutes vos économies. 1\_\_\_\_\_. Identifier vos besoins, en fonction de votre profil, est la première chose à faire avant d'arrêter votre choix sur une banque. 2\_\_\_\_\_. Vous pourrez alors comparer les services qu'ils proposent et les prix qu'ils affichent, en fonction de vos usages (facilité de communication avec le conseiller, facilité à faire des virements en ligne...) 3\_\_\_\_\_. Si vous n'êtes pas convaincu par les banques traditionnelles, vous serez peut-être séduit par les banques en ligne. 4\_\_\_\_\_.

- A. Cette liste vous permettra d'identifier efficacement la banque qui vous conviendra le mieux.
- B. Elles ont en plus l'avantage de proposer des tarifs moins élevés.
- C. Ces procédures sont mises en place par les services informatiques des grandes banques.
- D. Vous devez prendre en compte votre situation et bien soupeser toutes les propositions.
- E. Une fois vos besoins cernés, faites une liste de tous les établissements bancaires.
- F. Ils peuvent proposer des conditions très attractives, pour souscrire un prêt immobilier par exemple.

**Exercice 4.** Complétez le texte ci-dessous à l'aide des noms suivants :

délai, obtention, bien, taux, service, concessionnaires, prestation, commission, emprunteur, offre

Le crédit affecté est un prêt accordé en vue de financer l'achat d'un 1\_\_\_\_\_ spécifique (voiture, téléviseur) ou d'un 2\_\_\_\_\_ déterminé (voyage...). À 3\_\_\_\_\_ fixe, ces crédits sont souvent proposés par les magasins de meubles et d'électroménager et par les 4\_\_\_\_\_ automobiles, en lien avec un organisme de crédit. L'achat est alors conditionné à l' 5\_\_\_\_\_ du crédit. De son côté, l'organisme prêteur doit indiquer dans son offre de prêt : le bien ou la 6\_\_\_\_\_ financé par le crédit ; le montant, le taux et les conditions de remboursement. Une fois l' 7\_\_\_\_\_ préalable signée,

l' 8 \_\_\_\_\_ dispose d'un 9 \_\_\_\_\_ de réflexion de 14 jours, même si le contrat est conclu à distance. Les crédits affectés sont généralement plus chers que les prêts personnels, en raison de la 10 \_\_\_\_\_ perçue par le vendeur.

>> Partie 3 <<

**Exercice 5.**

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.**
- B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.**
- C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes/actuelles.**

**Document 1**

**Taux d'intérêt à court et à long terme par pays**  
(Taux moyen annuel en %)

	1999	2009	2019
France			
Court terme	2,93	1,19	0,75
Long terme	4,62	3,65	3,11
Zone euro			
Court terme	2,93	1,19	0,75
Long terme	4,66	4,03	3,79
Royaume-Uni			
Court terme	5,46	1,14	0,78
Long terme	5,06	3,60	3,53
États-Unis			
Court terme	5,37	0,95	0,50
Long terme	5,73	3,27	3,22
Japon			
Court terme	0,24	0,56	0,30
Long terme	1,75	1,35	1,18

**Remarque :**

Les taux interbancaires à trois mois (taux à court terme) sont identiques pour les pays de la zone euro. Les taux à long terme sont les taux se référant au rendement des obligations.

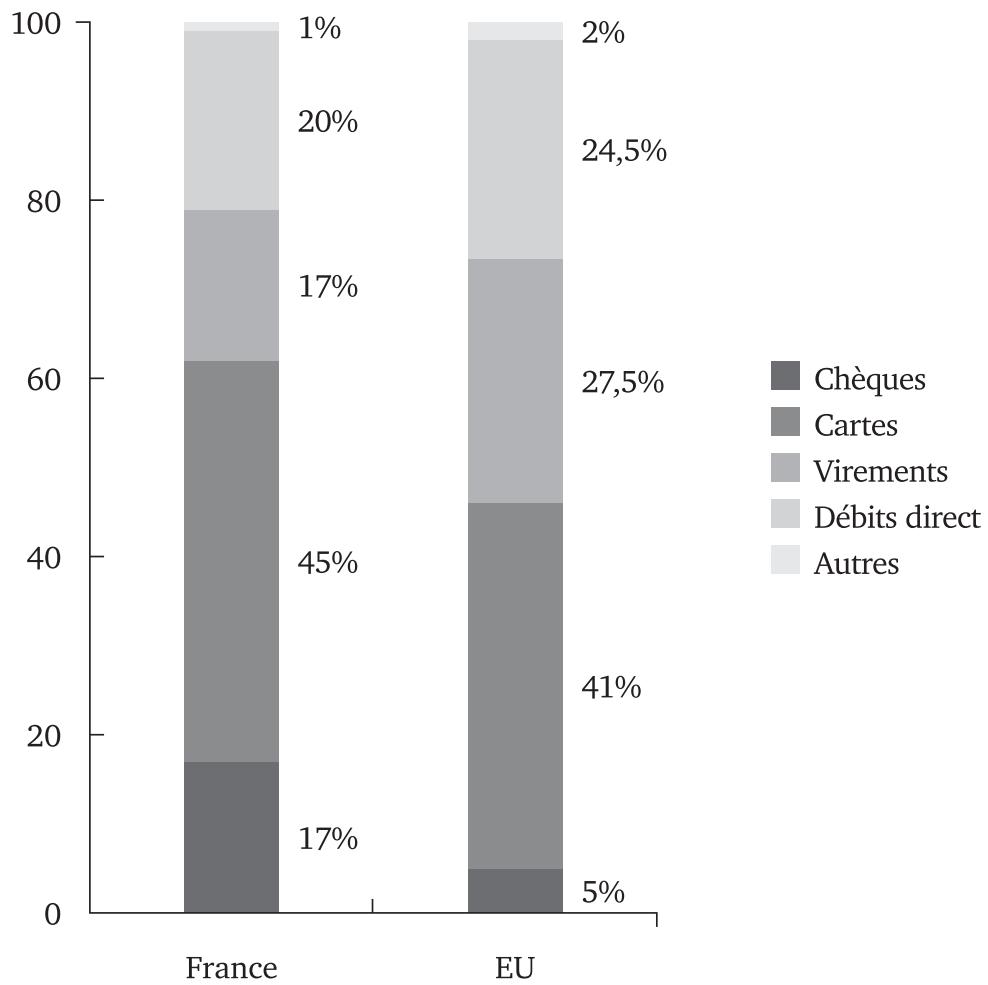
*Sources : Banque centrale européenne ; Banque de France.*

1. Ce document porte sur
  - a) l'évolution des taux interbancaires en Union européenne sur la période 1999-2019.
  - b) le pourcentage des entreprises ayant fait recours aux prêts bancaires en 1999-2019.

- c) la dynamique des taux interbancaires par pays au cours de vingt dernières années.
- d) la part des crédits à court et long terme, selon les pays.
2. D'après ce tableau,
- a) les indicateurs de la France coïncident complètement avec ceux de la zone euro.
- b) c'est aux États-Unis que le taux à court terme est le plus bas.
- c) de 1999 à 2019, le taux à court terme a diminué de 7 fois au Royaume-Uni.
- d) sur la période examinée, le taux à long terme n'a pas beaucoup changé dans tous les pays.

### Document 2

#### Répartition des moyens de paiement en France et en Europe en volume (en %)



Source : BCE, statistiques de paiements.

1. Ce document porte sur
- a) les parts respectives de différents types de moyens de paiement utilisés en France et en Europe.
- b) le poids des cartes bancaires dans le total des moyens de paiement.

c) les parts respectives de différents types de moyens de paiement utilisés en France par rapport à celles en Europe.

d) la prédominance des cartes bancaires sur les autres moyens de paiement.

2. D'après ce graphique,

a) les européens en moyenne recourent plus souvent aux virements et aux chèques que les Français.

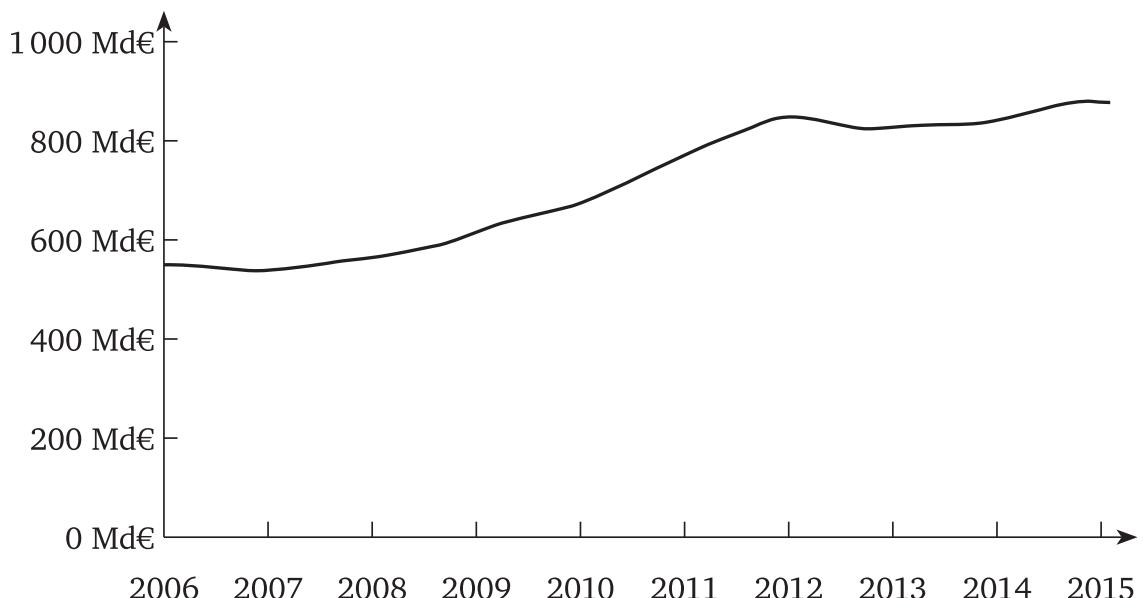
b) le taux d'utilisation de cartes et de virements en France est supérieur à celui de la moyenne européenne.

c) le taux d'utilisation de chèques en France est trois fois supérieur à la moyenne européenne.

d) le taux moyen de débits directs en Europe est inférieur de 4,5% au même indicateur français.

### Document 3

#### Prêts bancaires aux entreprises en France, 2006-2015 (en Md€) (Sources : BNC)



Source : [www.les-crises.fr](http://www.les-crises.fr)

1. Ce document porte sur

a) l'évolution du nombre des prêts bancaires aux entreprises en 2006-2015.

b) l'évolution du nombre des entreprises ayant fait recours aux prêts bancaires en 2006-2015.

c) la dynamique du montant des prêts bancaires aux entreprises en 2006-2015.

d) la dynamique de la croissance économique et des prêts bancaires au secteur productif en 2006-2015.

2. D'après ce document,

a) l'année 2014 est marquée par la plus grande croissance du montant des prêts bancaires aux entreprises.

- b) la crise de 2008 a cassé la dynamique des prêts au secteur productif.
- c) de 2006 à 2009, le montant des prêts bancaires aux entreprises a doublé.
- d) sur la période de 9 ans, le montant des prêts bancaires au secteur productif a augmenté 1,3 fois.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Lisez le texte ci-dessous et donnez un sous-titre à chaque paragraphe en reformulant les idées qui y sont présentes :

### Payer en ligne

Pratique, rapide, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, le commerce en ligne s'impose peu à peu dans le quotidien des consommateurs. Comme dans le commerce traditionnel, il existe plusieurs mode de paiement (carte bancaire, chèque, virement...) pour effectuer ses achats en ligne. Les voici détaillés avec les précautions à prendre.

1. \_\_\_\_\_

C'est la carte bancaire qui est à l'heure actuelle le mode de paiement le plus répandu. La transaction doit se faire en mode sécurisé. Pour cela, vérifiez que votre navigateur Internet affiche bien le petit cadenas fermé dans la barre d'adresse et en bas à droite de l'écran. Le début de l'adresse Internet sur site auquel vous êtes connecté doit aussi évoluer en affichant « `https://` » au lieu de « `http://` ». Le « `s` » signifie que le navigateur est passé en mode crypté afin que l'échange des informations entre votre ordinateur et le serveur du site ne puisse pas être détourné. Pour payer avec votre carte bancaire, les informations systématiquement demandées sont : le numéro à 16 chiffres de la carte bancaire ; sa date d'expiration (mois et année) ; les 3 derniers chiffres qui se trouvent au dos de la carte.

2. \_\_\_\_\_

Une autre solution consiste à recourir à un service tiers qui fera l'intermédiaire entre vous et le commerçant en ligne. Google Checkout et Paypal sont deux services réputés. Il vous faut d'abord créer un compte auprès de l'un d'eux et indiquer les coordonnées bancaires qui serviront pour les règlements. Vous pourrez ensuite utiliser Google Checkout ou Paypal sur les sites acceptant ces systèmes sans avoir à saisir votre numéro de carte bancaire. Vous bénéficiez d'une protection accrue puisque Google et Paypal sont les garants de la sécurité de vos données qu'ils sont les seuls à détenir.

3. \_\_\_\_\_

Si vous ne souhaitez pas utiliser une carte bancaire ou recourir à un service tiers, il vous reste la solution du virement bancaire ou du chèque. Mais ce moyen n'est pas proposé par tous les sites marchands. Et il faut parfois aller chercher dans les conditions de vente pour les trouver. En tout cas, le commerçant attendra d'avoir reçu le règlement pour traiter votre commande ce qui suppose un délai supplémentaire qui peut être de plusieurs jours.

4. \_\_\_\_\_

Certains sites proposent le règlement par téléphone ou contre remboursement. Dans le premier cas, vous devrez appeler un numéro (souvent surtaxé) et donner vos coordonnées bancaires à une opératrice. Le contre remboursement vous permet de payer la marchandise à réception. Une solution pratique mais qui vous sera facturée en sus de vos frais d'expédition.

5. \_\_\_\_\_

Si vous le pouvez, utilisez un compte bancaire dédié à vos achats en ligne sur lequel vous ne transférerez que les sommes correspondant à vos transactions afin d'éviter les risques de prélèvements frauduleux. Surveillez régulièrement vos comptes bancaires pour savoir si vous avez été bien débité du montant de votre achat. Ne stockez jamais vos coordonnées de carte bancaire ou celles de votre service de paiement (par exemple Paypal) sur votre PC. Vérifiez régulièrement que votre ordinateur n'est pas infecté par des programmes malveillants qui pourraient tenter de détourner vos données personnelles.

([www.pratique.fr](http://www.pratique.fr))

### **Exercice 7. Lisez les deux textes ci-dessous et**

**A. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ ;**

**B. dégagiez les causes de la baisse de la confiance des Français envers les banques classiques, les avantages qu'ils y trouvent tout de même par rapport aux nouvelles formes de banque, appuyez tous les arguments par les chiffres mentionnés (si possible) et complétez le tableau qui suit les textes ;**

**C. dégagiez les avantages que les Français attribuent aux banques en ligne, leurs inconvénients, appuyez tous les arguments par les chiffres évoqués (si possible) et complétez le tableau qui suit les textes ;**

**D. en vous basant sur les résultats obtenus, rédigez la conclusion à laquelle on peut arriver après avoir pris connaissance des deux textes (50-70 mots).**

#### **Texte 1**

##### **La confiance des Français envers les banques n'a jamais été aussi basse**

Voilà un baromètre qui sera regardé avec attention par les candidats à l'élection présidentielle, dont tous ont fait de la finance un thème de campagne. Selon les résultats d'une enquête Harris interactive/Deloitte, réalisée en décembre auprès de 3 414 clients, et publiée mercredi 11 avril pour la deuxième année consécutive, la confiance des Français envers le système bancaire n'a jamais été aussi basse. Elle a fortement reculé en un an : 33% des Français disent avoir confiance dans les banques « *en général* », contre 43% il y a un an.

« *La confiance des clients envers le système bancaire est sous pression partout dans le monde. Largement relayée à la fois par la presse et les responsables*

*politiques de tout bord, cette défiance paraît s'ancrer », soulignent, en préambule, les auteurs de l'enquête. Les deux crises financières récentes, celle des crédits hypothécaires à risques américains en 2008, puis celle des dettes souveraines de la zone euro en 2010, sont évidemment à l'origine de cette défiance.*

### ***Satisfaction en baisse***

Pour Daniel Pion, associé chez Deloitte, chargé de la banque de détail, le phénomène ne doit pas être pris à la légère : « *Le métier de la banque consiste fondamentalement à vendre de la confiance. Que trois Français sur dix expriment leur défiance mérite l'attention, estime M. Pion, d'autant que le phénomène est résilient. »*

Il faut toutefois noter que le niveau de confiance des clients envers leur propre banque est plus élevé, 59% des personnes interrogées ayant confiance dans leur banque principale. Ce pourcentage, assis sur trois critères (crédibilité, fiabilité et intérêt témoigné par la banque à son client), est resté quasiment stable par rapport à l'enquête publiée en 2011 (57%). « *Les clients ont davantage confiance dans leur conseiller que dans la banque qui l'emploie »,* commente M. Pion.

L'enquête Harris interactive/Deloitte se penche aussi sur la satisfaction des clients, pour constater, là encore, une dégradation de la situation. Le niveau de satisfaction diminue progressivement, notamment sur les sujets des frais bancaires, des taux d'intérêt des crédits et de la compréhension des produits financiers. La proportion des clients se disant ainsi « *certains de ré-acheter* » — c'est-à-dire de souscrire de nouveaux produits auprès de leur banque — était de 58% l'année passée. Ils ne sont plus que 44%.

### ***Trois fois plus de détracteurs que de promoteurs***

Une autre donnée illustre cette insatisfaction, en même temps que la défiance envers le système bancaire : le « *taux de recommandation spontanée* », qui, s'il s'améliore légèrement, reste négatif, à — 16%, contre — 29% l'année passée. Cet indicateur, conçu par la société de conseil américaine Bain & Compagny, mesure le nombre de clients prêts à recommander leur banque à un ami.

Le pourcentage de 29% constaté par l'enquête Harris/Deloitte sur les banques signifie que celles-ci possèdent trois fois plus de détracteurs que de promoteurs. M. Pion rappelle, à titre de comparaison, que de grandes banques américaines obtiennent des taux de recommandation spontanés de 30%, voire plus, et que le taux du constructeur informatique Apple obtient, lui, un taux de... 97% !

Il reste que le tableau doit être nuancé. « *Ces résultats sont fortement clivés, selon les banques, constate M. Pion, les banques directes* », telles qu'Axa Banque, Fortuneo, Boursorama, ING direct... même si ces établissements ne sont pas cités nommément dans l'enquête, « *et les banques dites affinitaires obtiennent de loin les meilleures notes sur la plupart des items liés à la confiance et à la satisfaction* ». Les banques classiques sont, pour leur part, distancées et affichent des résultats médiocres.

In fine, selon les auteurs de l'enquête, les banques devraient porter une attention accrue à l'insatisfaction des clients : un client qui fait confiance à sa banque génère, selon eux, 27% de produit net bancaire (l'équivalent du chiffre d'affaires) de plus qu'un client qui ne lui fait pas confiance.

([www.lemonde.fr/economie/](http://www.lemonde.fr/economie/))

## Texte 2

### Les Français accordent plus de crédit aux banques en ligne

Ce n'est pas une surprise : la défiance des Français à l'égard du monde bancaire s'accroît. Cette année, seuls 33% des clients disent faire confiance à notre système bancaire en général, contre 43% en 2011, selon une étude commandée par le cabinet Deloitte et réalisée par Harris Interactive. Soit une chute vertigineuse de dix points en un an.

Ce qui est plus surprenant, en revanche, c'est la place particulière décrochée par les banques directes. Comprenez les banques en ligne du type ING direct, Boursorama banque, Axa banque, Fortunéo, Monabanq, BforBank, Groupama banque ou encore Banque AGF.

Ces banques obtiennent les meilleures notes sur la quasi-totalité des thèmes liés à la confiance et à la satisfaction, et de loin. Elles devancent largement les banques affinitaires (Crédit coopératif, La banque postale) ainsi que les mutualistes (Banque populaire, Crédit agricole, Crédit mutuel Caisse d'épargne). Les plus mal notées étant les banques traditionnelles (Société générale, BNP, LCL, HSBC, etc.).

#### *Les banques directes sont les moins décevantes*

Mais comment séduisent-elles les Français ? En termes de confiance d'abord, les clients disent apprécier leur fiabilité et l'intérêt que ces établissements leur portent. Ils aiment également, mais dans une moindre mesure, leur transparence. Sur ces trois sujets, les banques directes sont très au-dessus de la moyenne. Ce qui n'est pas neutre lorsque l'on sait qu'un client qui fait confiance à sa banque génère 27% de produit net bancaire de plus qu'un client qui ne lui fait pas confiance.

Au niveau de la satisfaction, les banques directes décrochent la note de 14.1 sur 20, quand les banques affinitaires sont à 12.9, les mutualistes, à 12 et les classiques, à 11.7. En résumé, c'est avec les banques en ligne que les Français se disent le moins déçus et ce, sur tous les items : la compétitivité des frais et des taux, la facilité d'accès aux informations, la réactivité, la simplicité de compréhension des produits et des frais, et même, et cela peut paraître plus étonnant, sur la compétence du personnel.

#### *Un taux de recommandation très élevé*

Logiquement, les clients des banques directes sont donc non seulement ceux qui affichent le plus fort taux de réachat de produits et de services bancaires, mais également ceux qui vont le plus recommander leurs banques. Leur taux de recommandation (appelé NPS dans le jargon des études) est de 29%, alors qu'il est en moyenne à -16% pour les banques mutualistes, et tombe même à -29% pour les banques classiques. Les banques affinitaires sont les seules à décrocher également un NPS positif, mais seulement à 8%.

Alors, comment expliquer ce succès ? Pour Daniel Pion, associé chez Deloitte, « si l'effet nouveauté a son importance, c'est surtout lié au fait que ces banques promettent peu et donc, qu'elles déçoivent peu. Leur promesse client est connue, simple et très lisible. Les clients s'y retrouvent, ils savent ce qu'ils viennent chercher et manifestement, cela leur convient. »

Le coût joue sans doute également. L'étude le démontre : l'attente principale des Français vis-à-vis de leurs banques réside dans une tarification plus juste et moins élevée. C'est peut-être aussi ce qui explique le succès des banques en ligne.

([www.20minutes.fr/economie/](http://www.20minutes.fr/economie/))

### A. Chapeaux

#### Texte 1

---

---

#### Texte 2

---

---

### B.

Causes de la baisse de la confiance des Français envers les banques classiques	Taux / nombre	Avantages par rapport aux nouvelles formes de banque	Taux / nombre

### C.

Avantages que les Français attribuent aux banques en ligne	Taux / nombre	Leurs inconvénients	Taux / nombre

### D. Conclusion (50-70 mots)

---

---

**Exercice 8.** Pour attirer et fidéliser les clients, les banques cherchent à diversifier leurs services et les formes de leur prestation. La banque « traditionnelle » ou la banque en ligne, laquelle choisir ? Avez-vous déjà fait votre choix ? Quelles recommandations pourriez-vous donner à un ami qui a besoin de votre conseil ? Exposez votre propre opinion

sur le sujet en utilisant des arguments précis (100-130 mots).

---

---

---

### III. Compréhension orale

**Exercice 9.** Pour accéder au document, cliquez sur [https://www.youtube.com/watch?v=cejxjT\\_4GA4](https://www.youtube.com/watch?v=cejxjT_4GA4)

Regardez la vidéo « Le rôle de la Banque Centrale Européenne face à la crise de la dette » et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore :

---

2) Indiquez si les affirmations du tableau sont vraies, fausses ou non-mentionnées :

Affirmations	vrai	faux	n/m
1. La banque centrale de France est toujours au service de l'Etat et lui prête de l'argent lorsque l'Etat en a besoin.			
2. La valeur de la monnaie détenue par les acteurs économiques baisse si la masse monétaire augmente.			
3. La garantie du pouvoir d'achat de l'euro est une des missions de la banque centrale de France.			
4. La Banque Centrale européenne a été créée en 1993 sur le modèle de la banque centrale de France.			
5 Pour trouver du financement les Etats doivent s'adresser à des investisseurs.			
6. En période de crise les titres de dette sont considérés comme moins risqués.			
7. On parle de la monétisation de la dette quand la banque centrale achète directement de la dette publique.			
8. L'augmentation de l'inflation mène à la réduction du pouvoir d'achat et empêche la croissance économique.			
9. Certains économistes estiment que la BCE ne doit se préoccuper que des problèmes financiers.			
10. En situation de crise économique la BCE doit être dotée de pouvoirs exceptionnels.			

3) Remplacez les mots ou expressions en italique par leurs équivalents qui figurent dans le document sonore :

1. Une augmentation de la quantité de monnaie en circulation *est capable de* créer de l'inflation. 2. *En situation de crise* il faut prendre des mesures urgentes pour *réanimer* l'économie. 3. Cependant, *il est difficile pour* certains Etats de trouver des investisseurs. 4. En accordant une importance équivalente aux deux objectifs, la BCE pourrait, selon la situation économique, adopter une position moins stricte *par rapport à* l'inflation pour *encourager* la croissance. 5. Le rôle que la BCE doit *jouer* au sein de la zone euro est l'objet de nombreux débats.

**4) A partir des adjectifs qui figurent dans le document sonore formez les verbes et les noms de la même famille :**

Adjectif (formez le féminin)	Verbe	Noms (indiquez le genre)
Central		
Dépendant		
Monétaire		
Financier		
Risqué		
Double		
Équivalent		

#### IV. Expression orale

**Exercice 10.** Faites le compte-rendu du document sonore.

**Exercice 11.** Quels sont les services des banques les plus populaires en Russie ? Les jeunes, recourent-ils à l'épargne, au crédit à la consommation ? Vos proches et vous personnellement, à quels produits bancaires vous intéressez-vous ? A quels nouveaux services bancaires voudriez-vous avoir accès ? N'oubliez d'argumenter votre point de vue !

# Module 7

## MONNAIE. SECTEUR FINANCIER

### • Unité 1 •

#### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

##### Exercice 1.

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :**

1. Quel organisme public a pris la décision de limiter le montant des paiements en espèces ?	
2. Quelles démarches vont en découler ?	
3. Qui sera concerné par cette mesure ?	
4. Comment va-t-on lutter contre le blanchiment ?	
5. Quelles mesures contre la fraude fiscale des entreprises prévoit-on ?	

#### **Les paiements en cash limités à 1.000 euros**

Le maximum pour les paiements en espèces pour les résidents fiscaux en France est abaissé de 3.000 à 1.000 euros, indique le gouvernement au terme d'un comité national de lutte contre la fraude fiscale et sociale. « Une consultation a été engagée afin qu'un décret et des mesures législatives soient prises pour abaisser le seuil de paiement en espèces à 1.000 euros », indique un document distribué par les services du Premier ministre. Ce seuil est également abaissé pour les non-résidents de 15.000 à 10.000 euros, poursuit le document diffusé après une réunion avec la ministre de la Justice et le ministre du Budget.

Le porte-parole du premier ministre a aussi annoncé à la presse qu'une consultation serait engagée pour créer un fichier des souscripteurs de contrats d'assurance-vie pour lutter contre le blanchiment. Pour lutter contre la fraude fiscale des entreprises, l'administration fiscale se concentrera sur

les prix de transfert qui permettent aux multinationales de loger leurs profits dans des filiales étrangères, a-t-il ajouté.

(www.lefigaro.fr)

### Exercice 2.

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. La coordination des politiques économiques est une nécessité pour l'Union européenne.			
2. Les 19 pays ayant adopté l'euro comme monnaie unique participent à l'UEM.			
3. La France y assure la présidence.			
4. Dans le cadre de l'UEM la coopération ne porte que sur les problèmes économiques.			
5. Le but principal est d'assurer la reprise de la croissance économique.			
6. Deux milliards d'euros ont été alloués à cet effet.			
7. Le secteur bancaire est aussi l'objet d'une intervention coordonnée des États membres de l'UE.			
8. Les aides financières sont réparties de façon égale parmi les pays-membres.			
9. Le FMI y joue un rôle considérable.			
10. Le mécanisme européen de stabilité a déjà prouvé son efficacité.			

### **Stabilité et croissance**

Une grande puissance économique dotée d'un marché unique comme l'Union européenne se doit de coordonner les politiques économiques de ses États membres. Cet effort de coordination lui permet de réagir rapidement face à des situations difficiles, comme la crise économique et financière actuelle. Dix-neuf pays ont poussé cette logique encore plus loin en adoptant l'euro comme monnaie unique. La coopération en matière de politique économique s'effectue dans le cadre de l'Union économique et monétaire (UEM), à laquelle participent tous les pays membres de l'UE. C'est dans ce cadre que les pays définissent des orientations communes sur les questions économiques. La coopération favorise la croissance et l'emploi et garantit une meilleure protection sociale pour tous. Elle permet à l'UE d'apporter une réponse cohérente en cas de situation économique et financière difficile, tout en la rendant plus résistante aux chocs extérieurs.

L'UE a apporté une réponse coordonnée à la crise financière et économique qui avait éclaté en 2008. Les gouvernements nationaux, la Banque centrale européenne (BCE) et la Commission avaient travaillé ensemble pour protéger l'épargne, maintenir un crédit abordable pour les entreprises et les ménages, et améliorer le système de gouvernance financière. Il ne s'agissait pas seulement de rétablir la stabilité, mais aussi de créer des conditions favorables à la relance de l'économie et à la création d'emplois.

Les États membres de l'UE avaient débloqué plus de deux mille milliards d'euros pour ces mesures de sauvetage. Les responsables politiques avaient coordonné les interventions visant à soutenir les banques et à garantir les prêts. L'UE avait également relevé à 100 000 euros le seuil minimum de garantie des dépôts bancaires des particuliers.

En outre, un ensemble de mesures européennes de stabilisation ont été mises en place afin de fournir une aide financière aux États membres en difficulté et de préserver ainsi la stabilité financière de l'UE face aux fortes tensions sur les marchés de la dette souveraine de la zone euro. En comptant les contributions du Fonds monétaire international (FMI), les fonds alloués s'élèvent à près de 750 milliards d'euros.

([http://europa.eu/pol/emu/index\\_fr.htm](http://europa.eu/pol/emu/index_fr.htm))

>> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

1	2	3	4

La BCE a été mise en place le 1<sup>er</sup> juin 1998. 1\_\_\_\_\_. Il s'agissait de remplacer les monnaies d'un groupe d'États souverains par la « monnaie unique » et d'élaborer une politique monétaire pour la zone euro.

Le 1<sup>er</sup> juin 1998 a également été marqué par l'instauration du Système européen de banques centrales. Il constitue le cadre institutionnel comprenant la BCE et les banques centrales nationales des vingt-huit États membres de l'Union européenne. 2\_\_\_\_\_.

Depuis lors, la BCE joue le rôle de « capitaine » de l'équipe de l'Eurosystème — le système de banque centrale de la zone euro. 3\_\_\_\_\_. Son principal objectif consiste à assurer la stabilité des prix à moyen terme. 4\_\_\_\_\_.

A. Les compétences monétaires relatives à la nouvelle monnaie étaient transférées au Conseil des gouverneurs de la BCE.

B. À ce jour, plus de la moitié des États membres de l'Union européenne ont adopté l'euro.

C. Les prix stables sont le fondement d'une croissance économique durable et de la prospérité en Europe.

- D. L'euro était introduit, tout d'abord en tant que moyen de paiement électronique (les billets et les pièces ont été mis en circulation en 2002).
- E. Elle conduit la politique monétaire pour les pays de l'union monétaire.
- F. Elle disposait de sept mois pour relever des défis sans précédent.

**Exercice 4. Complétez le texte ci-dessous à l'aide des adjectifs suivants :**

importants, rurales, élevé, évoqué, quotidiennes, fréquent, convertis, exceptionnelles, grosses, âgées

Nos concitoyens n'utilisent quasiment plus le franc pour parler de leurs dépenses 1\_\_\_\_\_. Mais ils s'y réfèrent encore pour les dépenses moins courantes, les achats 2\_\_\_\_\_ ainsi que pour les ressources 3\_\_\_\_\_. Quatre ménages sur dix recourent parfois encore au franc pour mentionner des dépenses ou un salaire. Le recours à l'une ou l'autre des deux unités de compte dépend d'abord du montant de la dépense. Plus il est faible, plus il a de chance d'être 4\_\_\_\_ en euros. Les 5\_\_\_\_ dépenses sont encore fréquemment exprimées en francs. Parler en francs est plus 6\_\_\_\_\_ chez les personnes les plus 7\_\_\_\_ et les résidents des zones 8\_\_\_\_\_.

À l'inverse, les habitants d'Île-de-France et surtout des départements d'outre-mer se sont plus facilement 9\_\_\_\_\_ à la monnaie européenne. Habiter à proximité d'un autre pays de la zone euro ou posséder un niveau de formation 10\_\_\_\_\_ facilite également l'intégration de l'euro.

>> Partie 3 <<

**Exercice 5.**

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.
- B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.
- C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes/actuelles.

**Document 1**

**Taux de change de l'euro contre devises  
(pour un euro, en fin de période)**

	2007	2008	2009	2010	Au 5 juillet 2019
Dollar	1,4721	1,3917	1,4406	1,336	1,1232
Yen	164,93	126,14	133,16	108,65	122,45
Livre sterling	0,7334	0,9525	0,8881	0,8608	0,8973
Franc suisse	1,6547	1,485	1,4836	1,2504	1,1147
Couronne danoise	7,4583	7,4506	7,4418	7,4535	7,4635
Couronne suédoise	9,4415	10,87	10,252	8,966	10,5670
Couronne tchèque	26,628	26,875	26,473	25,06	25,4944
Forint hongrois	253,73	266,7	270,42	277,95	324,2170

	2007	2008	2009	2010	Au 5 juillet 2019
Leu roumain	3,6077	4,0225	4,2363	4,2620	4,5079
Lev bulgare	1,9558	1,9558	1,9558	1,9558	1,9555
Zloty polonais	3,5935	4,1535	4,1045	3,9750	4,2513

Source : Banque centrale européenne.

1. Ce tableau nous informe sur
  - a) la part des devises étrangères dans les échanges internationaux.
  - b) l'évolution du taux de change de l'euro sur la période 2007-2019.
  - c) le pourcentage des transactions réalisées en devises nationales, selon les pays.
  - d) la dévaluation des devises nationales par rapport à l'euro.
2. D'après ce tableau,
  - a) sur la période observée, le dollar a progressivement amélioré son taux de change.
  - b) depuis 2007, les fluctuations de la couronne danoise et suédoise sont identiques.
  - c) en 2019, le franc suisse est beaucoup plus solide qu'en 2007.
  - d) c'est en 2008 que la livre sterling a affiché le meilleur résultat par rapport à l'euro.

## Document 2

### Les réserves officielles de change de l'État

	Fin décembre 2012 (en M €)	Fin juillet 2019 (en M €)
Total	155 521 (205 194 M \$)	163 902 (186 520 M \$)
Réserves en or	98 751	97 297
Réserves en devises	38 649	50 647
Créances sur le FMI	17 499	14 660
Autres avoirs de réserve	622	1 298

#### Remarque :

En conformité avec la norme spéciale de diffusion des données (NSDD) du Fonds monétaire international (FMI), telle qu'appliquée au sein du système européen de Banques centrales, les avoirs mensuels de réserves et les disponibilités en devises sont depuis mai 2000 valorisés en euros sur la base des cours de change de fin de mois.

Source : [www.tresor.economie.gouv.fr/6771\\_les-reserves-officielles-de-change](http://www.tresor.economie.gouv.fr/6771_les-reserves-officielles-de-change)

1. Ce document porte sur
  - a) la part des réserves en or dans l'ensemble des réserves officielles de change de l'État sur la période d'un mois.

- b) la composition des réserves officielles de change de l'État.
  - c) l'évolution de la composition des réserves officielles de change de l'État sur la période d'un mois.
  - d) le montant de chaque élément formant les réserves officielles de change de l'État.
2. D'après ce tableau, sur la période analysée
- a) les réserves en or et les créances sur le FMI ont augmenté à la différence des réserves en devises.
  - b) les réserves en devises ont cru en même temps que les autres avoirs de réserve.
  - c) les créances sur le FMI ont baissé tandis que les réserves en or ont augmenté.
  - d) le total des réserves officielles de change de l'État en dollars a augmenté de façon significative.

### Document 3

#### Évolution des Taux des principales devises sur l'année

Pays	Devise	Cours	Variation 1 an
ÉTATS-UNIS	Dollar des États-Unis	1,0610	-3,33%
ROYAUME-UNI	Livre sterling	0,8346	+15,55%
SUISSE	Franc suisse	1,0746	-0,54%
RUSSIE, FÉDÉRATION DE	Rouble russe	64,4213	-16,55%
JAPON	Yen	122,3270	-7,93%
CHINE	Yuan	7,3265	+3,28%
ISRAËL	Nouveau israéli sheqel	4,0418	-4,62%
CANADA	Dollar canadien	1,3920	-7,66%
AFRIQUE DU SUD	Rand	14,5078	-16,96%
AUSTRALIE	Dollar australien	1,4156	-7,44%
BRÉSIL	Real	3,5563	-16,42%

*Rappel : Le Taux indique la quantité de devise pour 1 Euro.*

*Source : <http://www.capital.fr/bourse/devises/cours-devises>*

1. Ce document porte sur
  - a) les variations des taux des principales devises par rapport au **Dollar US** sur la période d'un an.
  - b) le changement du taux de l'**Euro** par rapport aux principales devises sur l'année.
  - c) la dynamique des taux des principales devises par rapport à l'**Euro** sur la période de 12 mois.
  - d) l'évolution des taux des principales devises asiatiques par rapport à l'**Euro** sur l'année.

2. D'après ce document, durant l'année,
- a) le **Yuan chinois** fait preuve des meilleurs résultats par rapport à l'Euro.
  - b) le **Yen japonais** est nettement à la baisse.
  - c) le **Rouble russe** est en plus forte désappreciation face à l'Euro.
  - d) la **Livre stearling** affiche la plus grande appréciation.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Lisez le texte ci-dessous et donnez un sous-titre à chaque paragraphe en reformulant les idées qui y sont présentes :

### La « guerre des monnaies »

1. \_\_\_\_\_

La « guerre des monnaies », ou « guerre des devises », ou « guerre des changes » est la bataille que se livrent les pays du monde entier pour être le plus compétitif possible, via des politiques économiques — notamment monétaires — qui leur permet de baisser le niveau de leur monnaie nationale par rapport aux autres monnaies. En réalité, il s'agit de pratiquer ce que l'on appelle une dévaluation compétitive.

2. \_\_\_\_\_

C'est le ministre brésilien des Finances Guido Mantega, qui, le 27 septembre 2010, excédé par le real brésilien trop fort qui plombe son économie, a parlé de « guerre des changes ». Quoiqu'exagéré, le terme a eu d'emblée un succès international et médiatique. En réalité, la dévaluation existe depuis plusieurs siècles et, dans l'histoire économique du monde, l'utilisation de cette arme était... monnaie courante.

3. \_\_\_\_\_

D'un côté, une monnaie faible par rapport aux autres favorise les exportations d'un pays. D'un autre côté, les importations deviennent plus chères, ce qui poussent les ménages à consommer « maison », mais plus cher (la dévaluation est une forme de protectionnisme). Au final, l'industrie domestique est dopée, enclenchant un cercle vertueux de croissance économique, de consommation, d'emploi et in fine de recettes publiques.

4. \_\_\_\_\_

Un pays qui dévalue unilatéralement et fortement sa monnaie renforce son économie au détriment de l'emploi dans les autres pays. Cela crée un déséquilibre du commerce mondial que dénoncent ces autres pays, tentés de faire pareil. Si tout le monde dévalue ainsi (à ce moment là, on peut parler de « guerre »), *primo*, cela annule les effets positifs de la dévaluation, et *in fine*, ne resteront plus que les inconvénients d'une telle manœuvre, à savoir de la création monétaire massive qui entraîne une hausse mondiale des prix. Or, l'inflation non maîtrisable est devenue une phobie pour la planète économie : l'histoire a prouvé que l'hyper-inflation pousse à la révolte sociale (davantage encore que le chômage), et parfois conduit à la vraie guerre.

---

5.

Certains pays maintiennent artificiellement — de manière plus ou moins assumée — leur monnaie à un niveau relativement bas malgré une bonne santé économique ; comme la Chine avec son yuan, que l'État contrôle. C'est le cas d'autres pays asiatiques comme Hong Kong ou Singapour. Figurent aussi, dans la liste des pays qui opèrent pour que leur monnaie ne se renforce pas trop, les pays producteurs de pétrole et de gaz, comme l'Arabie saoudite ou la Russie. Dans un autre registre, la Suisse, avec son franc très recherché car très sûr, n'hésite pas à intervenir franchement pour protéger son économie.

---

6.

Les États-Unis manipulent aussi leur monnaie, autant qu'ils le peuvent. Ainsi font-ils en sorte de maintenir un dollar relativement faible (mais pas trop, au risque de perdre la suprématie du billet vert) pour — sinon sauver — soutenir leur propre croissance, et partant, celle du reste du monde. Pour cela, la Réserve fédérale (Fed) injecte des quantités astronomiques de dollars dans l'économie en maintenant des taux d'intérêts quasi-nuls, pour perfuser en permanence l'investissement, l'emploi et la consommation des Américains. Cela permet enfin aux États-Unis de vivre au dessus de leurs moyens, avec ses déficits publics et sa dette colossale, qui ne cessent de se creuser dangereusement.

---

7.

Dans cette « guerre », l'union monétaire européenne adopte la stratégie du pacifisme. En réalité, elle n'a pas le choix, puisque sa banque centrale, la BCE, focalise son attention sur les déficits publics, la dette publique et l'inflation. Elle n'a pas d'objectif de croissance économique (contrairement à la Fed), qui pourrait l'inciter à « jouer » sur l'euro pour l'atteindre. Résultat, l'euro est plutôt fort, notamment par rapport au dollar : il est, selon l'indice Big Mac, surévalué de 11,7%. De quoi pénaliser l'économie de la zone euro, fragilisée par une crise industrielle et des mesures d'austérité pour contenir les finances publiques.

---

8.

Il faut arrêter de parler de « guerre ». Le message général des têtes dirigeantes des pays les plus industrialisés du monde reste : « il faut éviter les dévaluations compétitives de monnaies » et poursuivre l'engagement des pays « à l'égard des taux de change déterminés par le marché ». La France a lancé l'idée de trouver une alternative à la suprématie exagérée du dollar, qui depuis 1971, n'est plus convertible en or. Le dollar reste roi malgré la création de l'euro en 1999, ce qui autorise les États-Unis à tant d'indiscipline au prétexte de sauver le commerce mondial.

(<http://bourse.lefigaro.fr/devises-matieres-premieres/actu-conseils/comprendre-la-guerre-des-monnaies-365342>)

### **Exercice 7. Lisez les deux textes ci-dessous et**

**A. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ ;**

**B. dégarez les caractéristiques particulières des monnaies complémentaires, les objectifs de leur mise en circulation, les conditions formant le cadre de leur utilisation, les résultats obtenus et complétez le tableau qui suit les textes ;**

**C. dégarez les noms des monnaies complémentaires mentionnées dans les textes, les pays où elles ont été créées et complétez le tableau qui suit les textes ;**

**D. en vous basant sur les résultats obtenus, rédigez votre propre présentation de la monnaie complémentaire comme si vous vouliez persuader vos collègues d'en créer une (50-70 mots).**

### **Texte 1**

#### **Monnaies complémentaires**

Une monnaie complémentaire est une monnaie parallèle, locale et fonctionnant en complémentarité vis-à-vis d'une autre monnaie. Elle ne met pas à bas le système financier actuel. Mais elle permet de créer une transition dans notre façon d'appréhender nos achats, de re-localiser notre consommation, de re-matérialiser nos échanges et d'éviter la spéculation.

Les monnaies complémentaires permettent à une plus grande partie de la richesse créée par le travail local de rester sur place au lieu d'être transférée ailleurs, d'où un effet bénéfique pour le développement de l'économie locale.

C'est le cas grâce au fait que l'usage de cette monnaie soit limité à un territoire donné.

D'autre part, les monnaies complémentaires sont souvent « fondantes » : elles perdent de leur valeur si on les conserve ce qui décourage leur accumulation. Or plus une monnaie circule, plus elle crée de richesse. De plus, l'argent épargné et déposé en banque est utilisé pour des placements souvent éloignés de l'économie locale, voire de l'économie réelle, d'où une insuffisance de fonds pour son développement.

Cette fonte a lieu à une date décidée à l'avance, tous les trimestres ou une fois par an. Le stock de monnaie est ainsi récupéré presque entièrement par l'association qui a émis la monnaie. Pour remettre la monnaie en circulation, il suffit alors d'apposer sur celle-ci un timbre qui lui permet d'être à nouveau légale pour la nouvelle période. La fonte, souvent 2% de la valeur de la monnaie, est appliquée à toute la monnaie qui est restituée après le délai prévu.

Les monnaies complémentaires permettent d'affecter l'usage de cette monnaie à la consommation de biens et services que l'on souhaite favoriser. Il faut pour cela déterminer des critères sélectifs lors de l'entrée des commerçants et entreprises pouvant accepter cette monnaie comme moyen de paiement, en particulier des critères liés à la responsabilité sociale et environnementale et au développement local.

On peut acheter de la monnaie locale avec des euros, avec soit une prime à l'achat pour que ce soit incitatif, soit avec une petite pénalité pour alimenter le fonds de garantie. Ainsi par exemple, 100 € peut correspondre 110, 90 ou 100 en monnaie locale.

Il peut aussi y avoir une entrée par le temps (New York) : la personne reçoit de la monnaie complémentaire en échange du temps qu'elle a donné. L'entrée par le temps permet à la monnaie complémentaire d'avoir un intérêt social pour ceux qui ont peu d'argent : l'échange s'effectue contre une activité et non contre des euros. Pour éviter le risque de financer ainsi du travail au noir, une déduction des charges sociales peut être prévue comme avec le Nibor et le Robin (Belgique), ce qui implique de devenir employeur.

Il faut constituer un fonds de garantie correspondant à 100% de la valeur en euros de la monnaie complémentaire en circulation. Ce fonds comprend les euros reçus lors de l'achat de monnaie complémentaire, mais aussi la petite pénalité dans le change perçue au moment de l'achat ou de la revente de cette monnaie, ainsi que d'éventuelles parts apportées par les collectivités locales. Ceci permet de compenser la monnaie donnée en échange d'un temps d'activité.

Exemples de raisons données pour s'impliquer dans un système de monnaie complémentaire :

Commerçants : arguments financiers, relocalisation de la consommation.

Associations de quartier : relocalisation de l'économie, création d'emploi et consommation des productions locales, rencontres humaines et donc lutte contre la solitude et l'abandon.

Altermondialistes : Changement de société concret, reprise en main de notre pouvoir économique et dynamisme des régions.

*Exemples de monnaies locales :*

Il existe de très nombreux d'exemples de monnaies complémentaires dans l'histoire. Dans la plupart des pays, 2 monnaies coexistaient : une en métaux nobles et une autre en métaux ordinaires pour les échanges quotidiens.

Actuellement on dénombre environ 4 000 monnaies complémentaires dans le monde. Une partie importante est liée aux SEL (systèmes d'échanges locaux) et correspondent plutôt à un système de crédit mutuel.

Les monnaies complémentaires sont légales en France et comptabilisées comme des devises étrangères. Cependant une d'elles a été interdite à Lignières en Berry en 1958.

Le **SOL** : Fonctionne surtout à Grenoble, mais avec très peu de prestataires et des commerces limités aux boutiques bio. C'est un système issu d'un projet européen et qui ne part donc pas suffisamment de la population locale.

Les **Abeilles**, à Villeneuve sur Lot : récent, environ 40 prestataires.

Le **Wir** en Suisse, créé dans les années 30 et utilisé par 60 000 PME (3 à 4 milliards).

Le **Chiemgauer** en Autriche (50 millions) s'appuie sur le travail. Dans le Tyrol, les employés municipaux sont payés à 25% en monnaie locale. Il est possible de payer ses impôts locaux avec cette monnaie.

En **Allemagne**, les système de monnaies locales ont le soutien des Landers, contrairement à ce qui se passe en France où les élus des conseils régionaux manquent souvent de culture dans ce domaine.

Au **Brésil**, dans un quartier populaire de Fortaleza, la Banco Palma allie micro-crédit et monnaie locale.

À Pézénas : limité à un cercle de commerçants.

Projets en cours à Anduze, à Romans...

Un écovillage de 80 familles à Finhome en Ecosse utilise une monnaie locale. Les personnes qui viennent les voir sont obligées d'échanger un peu de monnaie et souvent en gardent une partie d'où un excès de monnaie en circulation et donc une spéculation possible !

En Grande-Bretagne, il y a eu une réflexion pour adosser la monnaie locale à autre chose que la monnaie officielle, de manière à pouvoir échapper à un effondrement de celle-ci. Le taux de conversion est un volume de bois, de temps de travail, ou un panier de légumes...

([www.spirale.attac.org/cotent/monnaies-complementaires](http://www.spirale.attac.org/cotent/monnaies-complementaires))

## Texte 2



### Des monnaies locales défient l'euro et le dollar

*Le village de Filettino, en Italie, a lancé fin août sa propre monnaie, le « Fiorito ».*

La mondialisation n'a pas bonne presse ces temps ci. Alors que la crise de la dette a pris le relais de la crise financière, de nombreuses villes et régions misent sur la relocalisation de l'économie. Elles ont, pour ce faire, décidé de se passer de l'euro en inventant leur propre monnaie. Dernière initiative en date, celle de Filettino, en Italie, qui bat depuis fin août le « Fiorito ».

Cette petite commune de 598 habitants, située dans la province de Frosinone au centre du pays, a déclaré son indépendance afin de protester contre le plan d'austérité du gouvernement qui prévoit la mise en commun des budgets des petites villes de moins de 1.000 habitants. La nouvelle « Principauté » a émis 20.000 billets à l'effigie de son maire et a déjà fixé un taux de change face à l'euro au cas où elle mettrait à exécution sa menace de sécession. Le « Fiorito » vaudrait alors 0,50 euro.

L'idée d'une monnaie alternative à l'euro ou au dollar n'est pas nouvelle. Dès 2003, Prien am Chiemsee, une commune allemande de Bavière, a mis en circulation le « Chiemgauer ». Les billets de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 Chiemgauers ont la même valeur que l'euro et sont utilisables dans un réseau de commerçants et d'entreprises qui ont rejoint le projet. Aujourd'hui, ils sont 617 adhérents. Le phénomène a pris une telle ampleur en Allemagne qu'il existe une soixantaine de monnaies locales.

### **Développement « solidaire »**

Ces monnaies alternatives ont également débarqué en France. À l'initiative de l'association Agir pour le vivant, l'Abeille a fait son apparition dans les porte-monnaies des habitants de Villeneuve-sur-Lot, dans le Lot-et-Garonne, en janvier 2010. À Toulouse, le Sol-Violette se veut une « monnaie éthique », dont le but est de promouvoir un « développement économique solidaire ». Enfin, l'Ardèche du Sud s'est dotée de sa monnaie, la Luciole, au printemps 2011 afin d' « ouvrir la voie à une économie plus respectueuse de l'être humain et de son environnement ».

Des relents « solidaires » que l'on retrouve partout en Europe, à l'heure où la crise de la dette se propage. En Belgique, dans la région du Hainaut, la ville de Mons a ainsi lancé le Ropi, pour « relocaliser l'économie, préparer l'après-croissance, et remettre le citoyen au cœur des débats et prises de décisions, notamment sur la finance et les questions monétaires ». Ces préoccupations dépassent largement les frontières européennes. Aux États-Unis, dans la région du Berkshire (Massachusetts), des associations ont créé en 2006 un système monétaire parallèle, qui repose sur les BerkShares. Aujourd'hui, plus de 400 entreprises acceptent cette monnaie, et plus de 2,7 millions de BerkShares sont en circulation, échangeables à 1 dollar contre 0,95 BerkShares.

### **Circuit fermé**

Face à la popularité de ces monnaies alternatives, l'euro et le dollar ont-ils du souci à se faire ? Dans un rapport publié par la Deutsche Bundesbank, la Banque centrale allemande, se demandait déjà si celles-ci pourraient concurrencer l'euro. Selon l'institution, les monnaies locales en circulation en Allemagne pesaient alors l'équivalent de 200.000 euros et leur impact sur l'économie du pays était « négligeable ». Aujourd'hui, elles représentent 900.000 euros.

La Banque de France, de son côté, rappelle que le cours légal, tel que défini dans le Code monétaire et financier, est le principe fondamental de tout moyen de paiement. « Les commerçants sont dans l'obligation d'accepter les billets et pièces dotés de ce cours légal. » À l'inverse, la mise en circulation d'une monnaie parallèle n'est pas interdite, mais elle doit se faire dans le cadre d'une entente entre les différents utilisateurs. « Cette monnaie n'est toutefois pas échangeable et circule en circuit fermé », précise l'institution. Malgré l'effet boule de neige, l'euro n'a sans doute rien à craindre de la part de monnaies locales vouées à rester confidentielles.

([www.lefigaro.fr./tauxetdevises](http://www.lefigaro.fr./tauxetdevises))

### **A. Chapeaux**

#### **Texte 1**

---

---

#### **Texte 2**

---

B.

Caractéristiques particulières des monnaies complémentaires	Objectifs de la mise en circulation	Conditions formant le cadre de l'utilisation	Résultats obtenus

C.

Noms des monnaies complémentaires	Pays de leur création

D. Présentation de la monnaie complémentaire (50-70 mots)

---

---

**Exercice 8.** Vous savez bien que la monnaie officielle existe sous des formes différentes. Quels types de monnaie utilisez-vous le plus souvent dans votre vie quotidienne, dans quels buts ? Faites part de votre expérience personnelle. Que pensez-vous des monnaies complémentaires, peuvent-elles résoudre certains problèmes de la société moderne ? Quel est leur avenir ? Exposez votre propre opinion sur le sujet en utilisant des arguments précis (100-130 mots).

---

---

---

---

III. Compréhension orale

**Exercice 9.** Pour accéder au document, cliquez sur <https://www.youtube.com/watch?v=rOYJfRQNibQ>

Regardez la vidéo « Le bitcoin est-il une monnaie comme les autres ? » et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore :

---

2) Indiquez si les affirmations du tableau sont vraies, fausses ou non-mentionnées :

Affirmations	vrai	faux	n/m
1. En tant que monnaie virtuelle le bitcoin a des fonctions particulières.			
2. Comme toute autre monnaie, les bitcoins peuvent être transférés d'un compte sur un autre.			

Affirmations	vrai	faux	n/m
3. Comme le bitcoin est connu dans le monde entier, tout le monde est obligé de l'accepter comme moyen de paiement.			
4. Les fluctuations du bitcoin ne sont régulés par aucun système centralisé.			
5. Le bitcoin est une monnaie peu fluctuante car sa valeur dépend de l'offre et de la demande.			
6. La valeur actuelle du bitcoin est trois fois supérieure à celle de 2014.			
7. La circulation du bitcoin est réglementée.			
8. En cas de fraude, le détenteur de bitcoins ne peut pas s'adresser à la Justice pour être dédommagé.			
9. On peut utiliser les bitcoins à condition de souscrire une assurance auprès d'organismes spécialisés.			
10. Comme toute autre monnaie, les bitcoins sont encaissés par les banques.			

**3) Remplacez les mots ou expressions en italique par leurs équivalents qui figurent dans le document sonore :**

1. Le Bitcoin peut être *considéré comme* « monnaie », bien que virtuelle.
2. En tant que « monnaie » le Bitcoin *rend* les échanges *plus faciles*.
3. La monnaie reconnue par *les autorités publiques* a un cours légal.
4. Le Bitcoin *a* les mêmes fonctions qu'une monnaie traditionnelle.
5. La valeur du Bitcoin *est fonction de* l'offre et de la demande.
6. C'est une monnaie très *instable*.
7. Le Bitcoin s' échange *seulement* entre les personnes qui acceptent de l'utiliser.
8. Le Bitcoin, *pour les mêmes raisons* que l'Euro peut être considéré comme monnaie.

**4) Complétez le tableau par les mots de la même famille :**

Verbe	Nom ( <i>indiquez le genre</i> )
Mesurer	
Réguler	
	Valeur
Signifier	
Souscrire	
	Fluctuation
Intervenir	
	Système
Encadrer	
Dédommager	

## IV. Expression orale

**Exercice 10.** Faites le compte-rendu du document sonore.

**Exercice 11.** Comment payer ses achats ? Au siècle des hautes technologies le consommateur a un grand choix. Quel moyen de paiement choisir ? Dans quelle situation ? Les paiements sur Internet, quels sont leurs avantages et leurs risques ? Exprimez votre opinion personnelle sur le sujet. N'oubliez pas d'argumenter votre point de vue !

### • Unité 2 •

#### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

##### **Exercice 1.**

**A.** Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.

**B.** Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :

1. Quels organismes peuvent émettre des obligations ?	
2. D'où vient le terme « obligation » ?	
3. Qu'est-ce qui rend l'emprunt obligataire moins risqué que l'achat des actions ?	
4. De quoi dépendent les taux d'intérêt perçus par le souscripteur ?	
5. Les coupons sont-ils imposables ?	
6. Où peut-on acheter des obligations ?	
7. Leur cours reste-t-il stable ?	

#### **Obligation : mode d'emploi**

Les obligations sont des emprunts émis par des institutions comme l'État, les collectivités locales ou les entreprises pour financer leur développement. À l'échéance, l'emprunt est obligatoirement et intégralement remboursé d'où le terme « obligation ». Donc, c'est un placement moins risqué que les actions. En achetant les obligations, les épargnants prêtent de l'argent, pour un délai fixé à l'avance. Cependant, n'étant pas copropriétaire mais créancier, le porteur d'obligations n'est pas solidaire en cas de défaillance de la société émettrice. Il peut se faire rembourser les sommes qu'il a avancées.

En échange du crédit qu'il accorde à l'émetteur de l'obligation, le souscripteur perçoit des intérêts, appelés « coupons ». Le taux d'intérêt

dépend de la durée de l'emprunt et de la santé financière de l'émetteur des obligations. Plus cette santé est précaire, plus le risque pris par l'investisseur est important, plus le taux d'intérêt offert est élevé. Les coupons sont versés chaque trimestre, semestre ou année, selon le délai déjà écoulé entre le prêt et son échéance. Ils sont soumis à l'impôt sur le revenu. L'acquéreur d'obligations connaît ses revenus à l'avance puisque les intérêts et le remboursement du capital sont fixés dès le départ.

Les obligations émises peuvent s'acheter directement auprès des banques. C'est ce qu'on appelle le marché « primaire ». Lorsqu'elles commencent à s'échanger, elles sont cotées en Bourse. Ce sont alors des valeurs mobilières, qu'on peut acheter sur un marché appelé « secondaire ». Leurs cours fluctuent ainsi jusqu'au remboursement de l'obligation. Leur prix peut donc être plus ou moins élevé par rapport au moment de leur émission.

(www.pratique.fr)

### Exercice 2.

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. Le sigle CAC veut dire « Cotation Assistée en Continu ».			
2. L'introduction de cette notion est liée à la mise en circulation de l'euro.			
3. Les agents de change ont assuré la gestion des transactions jusqu'en 1988.			
4. Leur activité n'a pas été efficace en période de crise.			
5. La liste des entreprises du CAC 40 est fixée par le Conseil des ministres.			
6. Seules les grandes sociétés privées y figurent.			
7. Le montant de capitalisation et le volume d'échanges réalisés sur sa valeur déterminent le poids de chaque entreprise au sein du CAC 40.			
8. Le CAC 40 n'est pas publié samedi et dimanche.			
9. L'information sur les transactions est renouvelée en ligne toutes les 15 minutes.			
10. La phase de pré-ouverture ne prévoit pas de cotation.			
11. Ce mécanisme de fonctionnement est commun pour toutes les Bourses du monde.			
12. Le cours de clôture est fixé 5 minutes après la fin des cotations.			

## CAC 40, baromètre incontournable

CAC, qui signifiait « Compagnie des agents de change », est aujourd’hui l’acronyme de « Cotation Assistée en Continu » : l’indice donne donc, en continu, une idée de l’évolution du marché. Le CAC 40 voit officiellement le jour le 15 juin 1988. Sa création fait suite au krach de 1987 qui a modifié le monopole des transactions boursières. Celles-ci étaient auparavant directement gérées par des officiers ministériels, les agents de change. À la suite de la loi n° 88-70 du 22 janvier 1988, ce sont les sociétés de bourse qui ont pris le relais.

Le CAC 40 est calculé à partir d’un échantillon des cours d’actions de 40 entreprises françaises figurant parmi les 100 plus performantes de France. Elles sont sélectionnées en fonction de leur taille et de la représentativité de leur secteur d’activité dans l’économie nationale. La composition du CAC 40 varie au fil du temps en fonction des décisions d’un groupe d’experts. Les plus grandes firmes figurant dans cet indice en termes de capitalisation boursière sont Total, EDF, Sanofi-Aventis, GDF Suez, BNP Paribas, France Télécom, L’Oréal et AXA. Le poids de chaque entreprise sur l’indice dépend du montant de capitalisation et du volume d’échanges réalisés sur sa valeur. Quand une valeur s’apprécie, le cours du CAC 40 s’apprécie lui aussi, en fonction de la pondération de cette valeur.

Le CAC 40 est publié du lundi au vendredi de 9h0 à 17h30, mis à jour toutes les 15 secondes et publiés en temps réel sur NYSE Euronext. La journée commence d’abord par une phase de pré-ouverture de 7h15 à 9h0 où les ordres s’accumulent sans qu’aucune transaction ne soit réalisée. Ensuite, de 9h à 17h30, la cotation s’effectue en continu. Le cours de clôture est fixé à 17h35 (*fixing* en jargon boursier) après cinq minutes où le prix d’équilibre est calculé afin de permettre l’échange du plus grand nombre de titres.

>> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

1	2	3	4

### Acheter des parts de capital

Les actions sont des titres de propriété représentatifs d’une partie de capital d’une société de capitaux. 1\_\_\_\_\_. Les actions s’achètent et se revendent à un prix fixé en fonction de la santé financière de l’entreprise et de ses perspectives de développement.

Lorsque l’échange se fait en bourse, les sociétés et les actions sont dites « cotées en bourse ». En les achetant, l’épargnant investit dans ces sociétés. 2\_\_\_\_\_. Cet achat lui confère la qualité d’actionnaire.

Si les sociétés de capitaux réalisent des bénéfices, les actionnaires en perçoivent une partie, appelée « dividendes ». 3 \_\_\_\_\_. En revanche, si une société fait faillite, ses actionnaires perdent la totalité de la somme qu'ils y ont investie. Les détenteurs d'actions sont, en quelque sorte, copropriétaires d'une société. 4 \_\_\_\_\_. Tout actionnaire peut ainsi se faire communiquer le bilan, le compte d'exploitation ou le compte de résultats de l'entreprise.

- A. Elle doit les tenir informés de sa gestion.
- B. Il acquiert une partie du capital social.
- C. Elles sont émises et vendues par les entreprises pour collecter des fonds destinés à leur développement.
- D. Elle est égale au nombre de titres en circulation multiplié par le cours de l'action.
- E. Ils sont calculés en fonction du nombre d'actions détenu par chaque actionnaire.
- F. Les statuts de la société précisent le nombre minimum d'actions qu'il faut détenir pour avoir le droit de vote.

#### **Exercice 4. Complétez le texte ci-dessous à l'aide des noms suivants :**

banque, risque, titres, simulations, logiciels, cours, moyen, connaissance, rapport, transactions

#### **Comment débuter en bourse ?**

Investir en bourse est synonyme de prise de 1 \_\_\_\_\_ financier. La pratique de cette activité pointue nécessite une bonne 2 \_\_\_\_\_ des marchés financiers. Afin d'éviter les accidents, nous vous conseillons de vous exercer sur des 3 \_\_\_\_\_ de simulation. Les 4 \_\_\_\_\_ boursières sont très réalistes : le 5 \_\_\_\_\_ diffère seulement d'environ quinze minutes par 6 \_\_\_\_\_ à la réalité. Elles constituent un excellent 7 \_\_\_\_\_ d'apprendre la bourse de façon ludique et sans risques.

Les 8 \_\_\_\_\_ boursières s'effectuent en passant par un intermédiaire. Il vous faudra choisir un organisme pour passer vos ordres : c'est à dire pour acheter ou vendre vos 9 \_\_\_\_\_. Cet organisme peut être une 10 \_\_\_\_\_, un courtier, ou bien une société en ligne.

**>> Partie 3 <<**

#### **Exercice 5.**

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.
- B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.
- C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes / actuelles.

*Sources : Euronext Paris.*

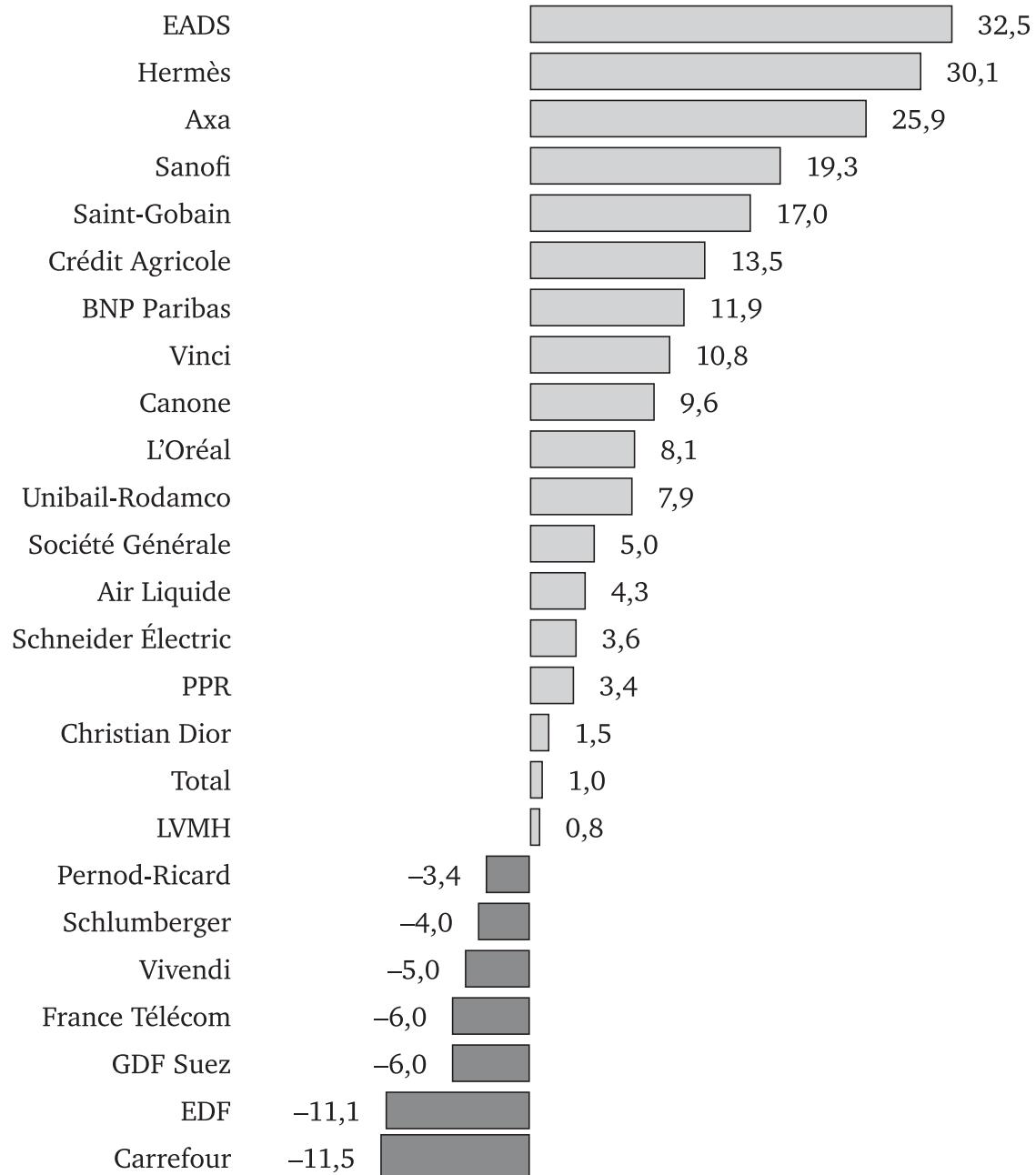
1. Ce document nous informe sur
  - a) la part de 25 grandes SA dans le PIB de France.
  - b) l'évolution de la capitalisation de 25 grandes SA.

- c) le nombre des transactions réalisées en Bourse par 25 grandes SA.
- d) les meilleures performances du CAC 40.

### Document 1

#### Les 25 plus fortes capitalisations en actions françaises d'Euronext Paris

Évolution sur 7 mois en %

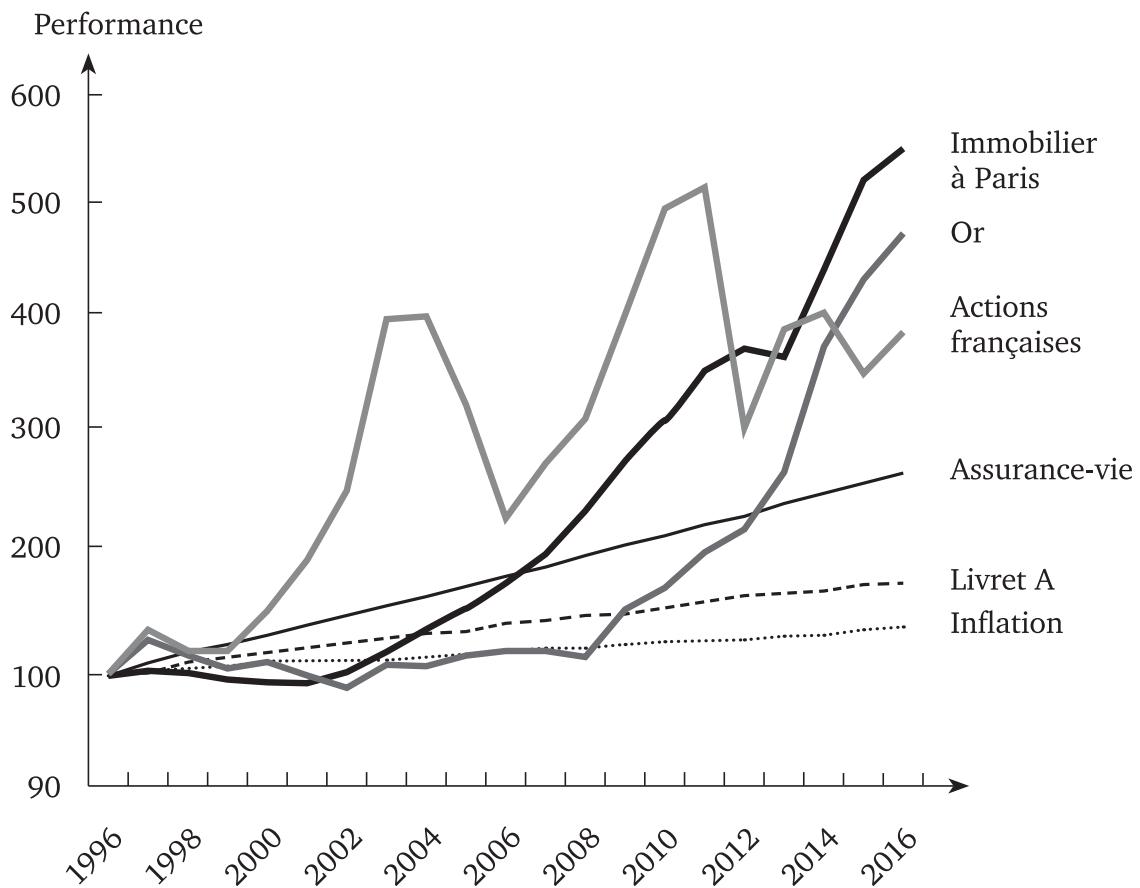


2. D'après ce document,

- a) sur la période observée, toutes les entreprises ont augmenté leur capitalisation.
- b) c'est dans le secteur d'énergie que les entreprises affichent les meilleures résultats.
- c) les entreprises du secteur bancaire sont toutes dans la zone rouge.
- d) il n'y a pas d'entreprises publiques parmi les 25 plus fortes capitalisations en actions françaises.

## Document 2

### Le hit-parade des placements sur vingt ans

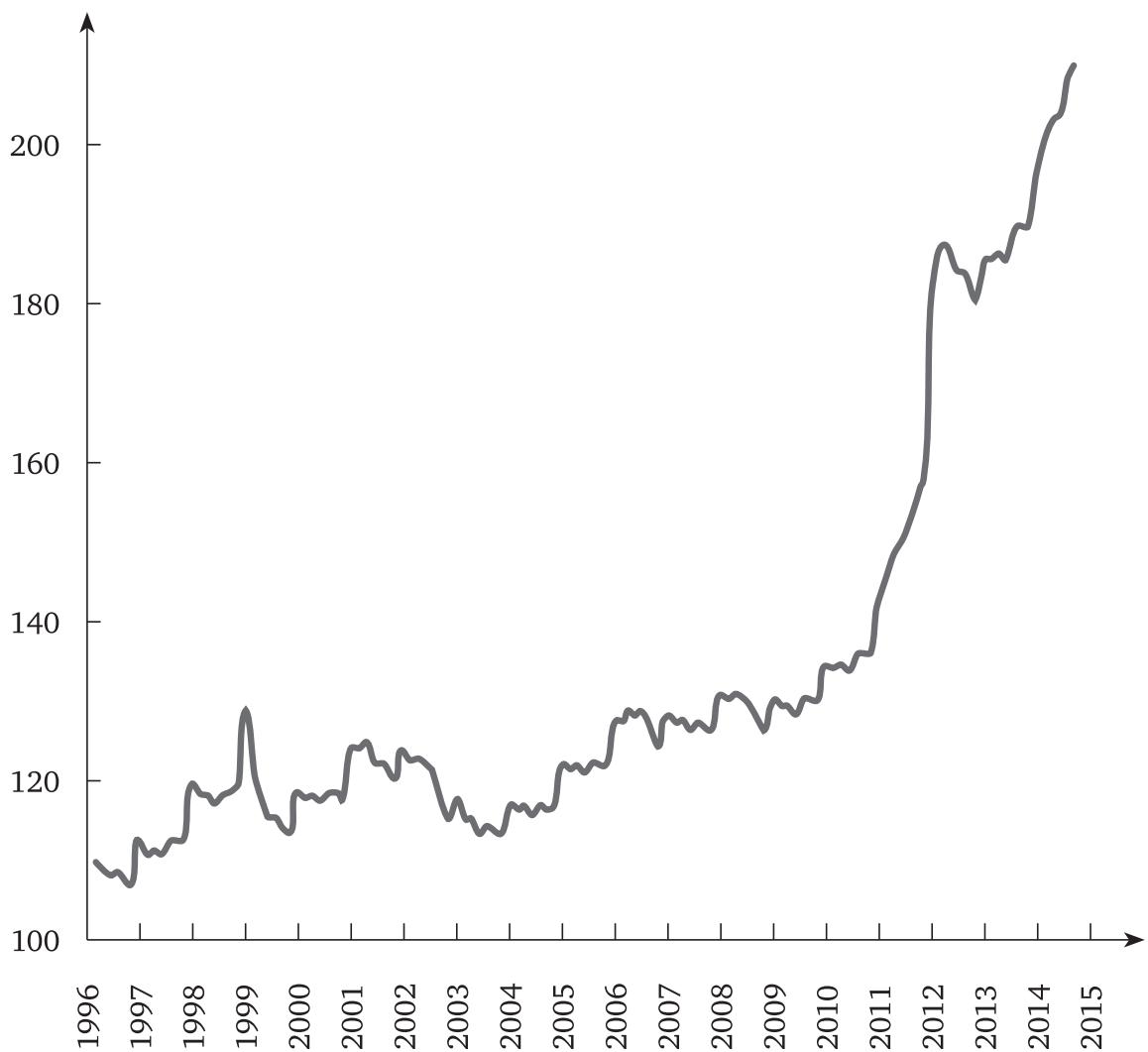


*Les actions françaises ont perdu depuis longtemps leur statut de placement le plus performant, remplacées par l'or et l'immobilier.*

Sources : Challenges, Institut de l'Epargne Immobilière et Foncière, FFSA.

1. Ce document porte sur
  - a) l'évolution des choix des Français en matière de placements de leur épargne sur une période de 20 ans.
  - b) l'évolution de la part de l'Immobilier dans l'ensemble des placements des Français sur une période de 20 ans.
  - c) l'évolution du statut de l'Action en tant que placement privilégié des Français sur une période de deux décennies.
  - d) l'évolution de l'attitude des Français par rapport à l'Or en tant que placement performant sur une période de deux décennies.
2. D'après ce graphique,
  - a) en 2008-2012, le livret A, l'Or et les Actions françaises ont connu des dynamiques similaires.
  - b) vers la fin 2014, les Actions françaises ont repris leur statut de placement de premier rang pour les Français.
  - c) la période 2004-2006 est marquée par la chute de la confiance des Français vis-à-vis des Actions françaises en tant que placement privilégié.
  - d) sur la période de 20 ans l'immobilier a connu des variations les plus brusques en comparaison avec les autres moyens de placement.

**Document 3**  
**Total des encours Livret A en Milliards d'euros**



Source : Caisse des Dépôts.

([http://france-inflation.com/calculateur\\_interet\\_livret\\_A.php](http://france-inflation.com/calculateur_interet_livret_A.php))

1. Ce document porte sur
  - a) la dynamique de la confiance des Français par rapport au Livret A sur la période de 19 ans.
  - b) la hausse progressive du nombre des Livret A sur la période de 19 ans.
  - c) la dynamique du montant total des dépôts sur les Livrets A sur la période de 19 ans.
  - d) l'évolution du nombre des Livret A sur la période de 19 ans.
2. D'après ce document,
  - a) depuis 2007, le total des encours Livret A ne connaît pas de brusques fluctuations.
  - b) en 19 ans, le total des encours Livret A a augmenté de 100 milliards d'euros.
  - c) depuis 2012, le total des encours Livret A ne cesse d'augmenter.
  - d) après une série de fluctuations, en 2006 le total des encours Livret A a atteint le niveau du début 1999.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Lisez le texte ci-dessous et donnez un sous-titre à chaque paragraphe en reformulant les idées qui y sont présentes : « Pas de risque majeur sur les actions, ni de krach sur les emprunts d'État français » (Interview de Claire Chaves d'Oliveira, Directrice de la gestion actions chez Groupama AM)

1. \_\_\_\_\_

Nous sommes un peu moins optimistes, mais nous estimons toutefois qu'un point bas a été touché et que la situation s'améliorera de part et d'autre de l'Atlantique. Après une contraction de 0,5% du produit intérieur brut de la zone euro cette année, nous misons sur un rebond jusqu'à 1%. Aux États-Unis, la croissance est attendue à 1,8% pour l'année en cours. L'impact positif des politiques monétaires non-conventionnelles des banques centrales européenne et américaine sera toujours aussi sensible, mais la reprise attendue l'an prochain finira par atténuer le phénomène.

2. \_\_\_\_\_

Non. Nous nous attendons à une remontée progressive des rendements sur les obligations souveraines française et allemande, à 2,5-2,6% et 1,9% respectivement à fin de l'année. Soit une remontée de seulement 0,3 point sur le rendement de l'emprunt allemand, la référence européenne. En effet, les liquidités sont abondantes, d'autant que la BCE a ouvert les vannes, tandis que la demande de placements sûrs ne devrait pas faiblir. Enfin, la reprise de la croissance mondiale devrait rester molle, ce qui freinera la remontée des taux.

3. \_\_\_\_\_

Le risque énorme qui pesait sur les marchés d'actions l'an dernier a été remplacé par des risques plus classiques, comme de possibles déceptions sur les comptes des sociétés cotées ou encore d'éventuelles tensions sur la politique budgétaire adoptée par certains pays. On constate à nouveau des flux entrants sur les marchés d'actions européens, d'autant que les placements alternatifs attrayants se font rares. Quant aux résultats des sociétés européennes, ils sont attendus en progression de 7% cette année.

4. \_\_\_\_\_

Grâce au président de la Banque centrale européenne, cette dernière est devenue prêteur en dernier ressort, disposé à imprimer tout l'argent nécessaire à la pérennité de l'Union monétaire. En outre, il y a eu des avancées significatives en termes de gouvernance de la zone. La supervision bancaire est en marche... Ces éléments ont radicalement changé la donne et la perception des investisseurs.

5. \_\_\_\_\_

Nous sommes revenus sur les marchés européens et asiatiques depuis 3 mois. Les thèmes de la consommation et des matières premières porteront la croissance bénéficiaire des entreprises. Nous sommes en revanche à l'écart des valeurs défensives, très chères, à l'image de Nestlé, Danone, ou encore

L'Oréal. D'autant qu'en juillet dernier, l'écart de valorisation entre les actions les plus chères et les moins onéreuses a inscrit un record. Sur le long terme toutefois, les valeurs de croissance profitant de la montée en puissance des pays émergents devraient continuer à être plébiscitées par les investisseurs.

(Capital.fr)

**Exercice 7. Lisez les deux textes ci-dessous et**

**A. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ ;**

**B. relevez l'information portant**

- sur les positions respectives du Livret A et de l'Or par rapport à d'autres types de placement,**
- leurs caractéristiques particulières, présentant des avantages aux épargnants,**
- leurs caractéristiques particulières, présentant des inconvénients aux yeux des épargnants,**
- le nombre d'adeptes du Livret A et de l'Or et son évolution et complétez les tableaux qui suivent les textes ;**

**C. en vous basant sur les résultats obtenus, rédigez votre propre présentation de chacun des moyens de placement comme si vous vouliez donner un conseil à votre collègue qui ne peut pas faire son choix (50-70 mots).**

**Texte 1**

**Livret A : la sécurité reste le premier critère d'épargne**

Le Livret A reste le placement préféré des épargnants. Et de loin ! Selon un sondage Ipsos pour la Fédération française des sociétés d'assurances, sur les 53% de Français ayant l'intention d'épargner dans les six prochains mois, les trois quarts (75%) envisagent de placer leurs économies sur le livret défiscalisé. L'assurance vie arrive en deuxième position parmi les placements plébiscités par les épargnants (42%), juste devant le Livret de Développement durable (LDD) et le plan d'épargne logement (40%).

Après une année de collecte record en 2012 avec 28,16 milliards d'euros placés sur les Livrets A, puis un mois de janvier exceptionnel (8,21 milliards d'euros de dépôts), l'engouement pour le livret d'épargne réglementée ne se dément pas. Pourtant, la baisse de la rémunération du Livret A, de 2,25 à 1,75%, aurait logiquement dû refroidir les velléités des épargnants.

**Forte aversion au risque**

Alors que 37% des Français seraient prêts à acheter des actions d'entreprises « pour soutenir l'économie française », seulement 10% des sondés déclarent avoir l'intention d'« épargner » à travers des actions. Une défiance vis-à-vis de ces produits risqués confirmée par la proportion des épargnants considérant la sécurisation de l'épargne comme priorité numéro un. Ainsi, si 15% mettent en avant la recherche d'un rendement « un peu »

supérieur en consentant une prise de risque accrue, une écrasante majorité des personnes interrogées affirment vouloir en premier lieu sécuriser leur épargne en ne prenant pas de risque.

La sécurité avant tout donc, puisqu'à la question « Seriez-vous prêts à épargner en actions d'entreprises si vous aviez la garantie de ne pas perdre l'argent investi ? », les sondés répondent par l'affirmative à 72% !

(Par Thibault Lamy,

<http://www.toutsurlesplacements.com/livret-a-la-securite-reste-le-premier-criterie-d-epargne.html>)

**Note :**

Le livret A est un compte d'épargne rémunéré dont les fonds sont disponibles à tout moment. Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Tous les établissements bancaires peuvent le proposer. Une même personne ne peut être titulaire que d'un seul livret A.

Le livret A fonctionne comme un compte d'épargne ordinaire ; le livret physique est remplacé par des relevés de compte (vous ne recevez ni chéquier, ni carte de paiement). L'établissement bancaire peut vous remettre une carte de retrait, mais vous ne pouvez l'utiliser qu'aux distributeurs de son réseau.

## Texte 2

### L'or sera-t-il un bon placement ?

Avec la crise financière mondiale et, en parallèle, l'augmentation rapide du prix de l'or, l'intérêt pour ce métal précieux de la part des spécialistes et du grand public s'est développé au fil des ans. Du fait de l'inquiétude pour leur épargne et leur pouvoir d'achat, les particuliers se sont rapidement tournés vers l'or qui est de nouveau considéré comme un investissement sûr et rentable, ce qui a eu pour conséquence de gonfler de manière quasi continue la valeur de l'or sur le marché. Le cours de l'or a atteint son niveau historique le 5 septembre 2011, lorsque l'once s'échangeait à 1.901 dollars.

Analystes et investisseurs du London Bullion Market Association sont d'avis que le prix de l'or dépassera les 2.000\$. Leurs prévisions concernant le prix de l'or se sont toujours avérées justes dans le passé. Le contexte économique international et l'attrait dont fait preuve l'or ne font que soutenir cette thèse.

Aujourd'hui, l'or est tradé sur différents marchés dans le monde : il est considéré comme un actif dont l'évolution du prix prévue est positive. Dernière tendance de ce marché, les initiatives des intermédiaires de vente d'or sur Internet se multiplient. Leur but : démocratiser ce type de placement. Pour cela, certains misent sur la sécurité de leurs transactions à l'image du site de négoce [www.pieces-or.com](http://www.pieces-or.com). D'autres acteurs en ligne, comme le site d'achat d'or physique avec garde en coffres [Aucoffre.com](http://Aucoffre.com), présentent même des offres spéciales Noël ! Celles-ci proposent aux parents et grands-parents de constituer un patrimoine en or destiné à être transmis à leurs descendants, à travers un système de donation simplifiée.

Pour tous, le même argument est brandi : l'or reste la valeur refuge par excellence en période de crise. Jouant sur l'inquiétude des épargnants à l'égard de la situation économique, les acteurs eux-mêmes commandent des études afin de valider ces craintes. Aucoffre.com a ainsi fait réaliser par l'institut de sondage Ifop une enquête révélant que 93% des Français se montrent préoccupés par rapport au contexte économique actuel. D'après ce sondage, une majorité (56%) des personnes interrogées déclare même craindre un risque de faillite bancaire !

Face à ces appréhensions, l'étude fait ressortir une image ambivalente de l'or auprès de la population française. Certes, plus de huit personnes sur dix (83%) approuvent l'idée selon laquelle l'or représente une valeur refuge, particulièrement en contexte de crise économique, mais presque autant (82%) estiment également que l'or constitue un produit spéculatif !

Le métal jaune gagnerait pourtant du terrain sur les produits classiques d'investissement. Il occuperait ainsi la quatrième position parmi les placements préférés des Français. Plus d'un quart (27%) des personnes interrogées le cite comme un de leurs placements favoris, derrière l'immobilier (61%), les liquidités, c'est-à-dire les comptes bancaires (41%) ou encore l'assurance vie (40%). Mais de fait, sa place dans les portefeuilles reste marginale. 23% des Français n'envisagent pas d'en posséder, tandis que 39% considèrent qu'il ne doit pas dépasser 10% de leurs placements.

(<http://www.toutsurlesplacements.com/l-or-sera-t-il-un-bon-placement-en-2013.html>)

## A. Chapeaux

### Texte 1

---

---

### Texte 2

---

---

## B.

### 1. Position du Livret A et de l'Or par rapport à d'autres types de placement

Livret A	Or

### 2. Caractéristiques particulières, présentant des avantages aux épargnants

Livret A	Or

### 3. Caractéristiques particulières, présentant des inconvénients aux yeux des épargnants

Livret A	Or

### 4. Nombre d'adeptes du Livret A et de l'Or et son évolution

Nombre d'adeptes du Livret A	Évolution	Nombre d'adeptes de l'Or	Évolution

### C. Conseils à votre collègue qui ne peut pas faire son choix (50-70 mots)

---

---

**Exercice 8.** En temps d'instabilité économique chacun veut faire des réserves d'argent et, si possible, les faire fructifier. Lequel des moyens d'épargne vous paraît répondre le mieux à ce désir ? Argumentez votre point de vue. Avez-vous une expérience personnelle en la matière ? Faites-en part (100-130 mots).

---

---

## III. Compréhension orale

**Exercice 9.** Pour accéder au document, cliquez sur <https://www.youtube.com/watch?v=xcaQNIgF3R4>

Regardez la vidéo « La bourse et le financement des entreprises » et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore

---

---

2) Répondez aux questions :

1. La Bourse quels agents réunit-elle ?
2. Qu'est-ce qui pousse les investisseurs à acheter des actions d'une entreprise concrète ?
3. Quand parle-t-on du marché primaire ?
4. A quel prix les titres y sont-ils vendus ?
5. Qu'est-ce qui caractérise le marché secondaire ?
6. Le prix des titres de quoi y dépend-il ?
7. En quoi consiste la réglementation du fonctionnement de la Bourse ?
8. Quels sont les avantages du recours à la Bourse pour :

- les entreprises,
  - les investisseurs.
9. Les PME et les ETI pourquoi ne peuvent-elles pas entrer en Bourse ?  
 10. De quoi accuse-t-on parfois les investisseurs ?
- 3) Proposez des équivalents du document sonore pour les mots et les expressions en italique :**
1. Les actions sont *des valeurs* qui représentent *une part* du capital de *la société*. 2. L'Autorité des Marchés Financiers *est obligée de veiller à la bonne marche* de la Bourse. 3. Les entreprises peuvent se financer *par l'intermédiaire* de la Bourse. 4. Les investisseurs ont la possibilité de *retirer leurs capitaux*. 5. *Or, la plupart* des entreprises, *ne peut pas entrer* en Bourse *à cause de prix trop chers*.

**4) Complétez le tableau par les mots de la même famille :**

Verbe	Nom ( <i>indiquez le genre</i> )	Adjectif/Participe passé
épargner		
	investissement	
distinguer		
		émis
	accès	
ignorer		
échanger		
		prédit

#### IV. Expression orale

**Exercice 10.** Faites le compte-rendu du document sonore.

**Exercice 11.** Une action ou une obligation ? Que choisir ? Parlez des différences entre ces deux titres, des avantages et des inconvénients qu'ils présentent pour l'épargnant. Exprimez votre opinion personnelle sur le sujet. N'oubliez pas d'argumenter votre point de vue !

# Module 8

## INTERVENTION DE L'ÉTAT : IMPÔTS, OFFRE DES SERVICES PUBLICS

### • Unité 1 •

#### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

##### Exercice 1.

A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.

B. Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :

1. Quels types de revenus figurent dans la déclaration pré-remplie ?	
2. De quoi dépend la date limite du renvoi de la déclaration ?	
3. Quelles données faut-il avoir pour s'inscrire sur le site « impôts » ?	
4. À quoi sert un certificat électronique ?	
5. Quels avantages a-t-on en transmettant toutes les données par téléphone ?	
6. Quelles sanctions sont prévues en cas du retard de déclaration de revenus ?	
7. Les falsifications de données comment sont-elles punies ?	

#### Comment déclarer ses revenus ?

Chaque année, vous recevez par voie postale votre déclaration de revenus. Elle est désormais pré-remplie avec vos salaires, traitements, pensions de retraite, allocations de préretraite, de chômage, vos indemnités journalières de maladie et vos revenus de capitaux mobiliers.

Vous devez rectifier les erreurs ou omissions éventuelles de l'administration fiscale. La date limite pour renvoyer votre déclaration de revenus dépend du mode de déclaration choisi et de la région dans laquelle vous êtes domicilié. Pour les contribuables résidant à l'étranger, la date limite est identique sur papier et sur internet.

Munissez-vous de votre déclaration papier sur laquelle est inscrit votre numéro de télédéclarant. Prenez également votre avis d'imposition de l'année passée pour avoir votre revenu fiscal de référence. Rendez-vous sur le site des impôts et inscrivez-vous dans l'espace abonnés. Un certificat électronique, valable 3 ans, vous permet d'authentifier et de signer votre déclaration télétransmise. Enregistrez-le sur votre ordinateur car il vous sera demandé les années suivantes.

Si la déclaration pré-remplie est complète et conforme, appelez le 0811 701 702 (coût d'un appel local depuis un poste fixe ou un portable) pour la valider. Cela vous dispense de toute autre formalité.

Si vous ne déposez pas votre déclaration avant la date limite, vous subirez une majoration de 10%, puis 40%, si vous ne la déposez pas dans les 30 jours qui suivent la première mise en demeure, et encore 80%, si vous ne la déposez pas dans les 30 jours qui suivent la seconde mise en demeure.

Si vous avez fait des manœuvres frauduleuses (falsifications de documents, ventes sans factures...), votre impôt sera majoré de 80% en plus des intérêts de retard.

(www.pratique.fr)

### Exercice 2.

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. La fraude fiscale est l'utilisation légale de failles du système fiscal afin de réduire le montant de l'imposition.			
2. Le montant annuel de la fraude fiscale reste stable.			
3. Ce délit est sanctionné en France plus sévèrement que dans d'autres pays de l'UE.			
4. Le comité des infractions fiscales est la première instance qui doit intervenir.			
5. Les critères qui permettent de reconnaître une fraude fiscale sont élaborés par l'Administration des impôts.			
6. Il est difficile de délimiter une intention délibérée de fraude et une erreur de calcul.			
7. Une amende ne peut pas dépasser 70 000 €.			
8. La loi ne prévoit l'emprisonnement qu'en cas de récidive.			
9. Les mesures de lutte contre la fraude fiscale ne visent que les entreprises.			
10. Les mécanismes de lutte contre la fraude fiscale ont déjà prouvé leur efficacité.			

## La fraude fiscale

La fraude fiscale est le détournement « illégal » d'un système fiscal afin de ne pas contribuer aux charges publiques. On estime entre 25 et 40 milliards d'euros par an, selon les années, son coût pour l'État français.

La fraude fiscale est un délit sévèrement sanctionné en droit français. Elle est jugée par le tribunal administratif. C'est à l'administration de porter plainte devant le tribunal administratif et de prouver la fraude fiscale. Avant de passer devant le juge, elle doit passer devant le comité des infractions fiscales qui doit donner un avis favorable pour poursuivre l'action en justice.

Pour reconnaître une fraude fiscale, il faut remplir deux critères cumulatifs :

- des faits matériels qui permettent au contribuable de se soustraire en partie ou en totalité à l'impôt ;
- une intention délibérée de fraude, qui est donc plus qu'un abus de droit.

C'est ce deuxième critère qui est le plus difficile à cerner, et que certains contribuables tentent de dissimuler en prônant une simple omission ou erreur de calcul.

Si le délit est prouvé, on peut encourir des sanctions de natures diverses, qui peuvent se cumuler :

- une amende proportionnelle à la somme dissimulée (environ 5% du montant) ;
- des sanctions pénales, qui sont plus graves : une amende (qui peut aller jusqu'à 75 000 €), une peine de prison (qui peut aller jusqu'à 5 ans fermes) ;
- des sanctions complémentaires : la perte des droits civiques pendant 5 à 10 ans, par exemple.

S'il y a récidive dans les 5 ans qui suivent, les sanctions sont plus importantes, pouvant atteindre une amende de 500 000 €.

Les mesures de lutte contre la fraude fiscale visent d'abord à contraindre les contribuables à plus de transparence dans leurs déclarations. Les entreprises dont la comptabilité est faite sous forme informatique seront également contraintes de fournir au contrôleur fiscal des fichiers informatiques, afin d'éviter la pratique connue consistant à noyer le fisc sous des tonnes de papiers.

>> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

1	2	3	4

Chaque année, chaque foyer doit remplir une déclaration concernant ses revenus de l'année précédente. 1\_\_\_\_\_.

Depuis quelques années, la déclaration d'impôts est envoyée déjà pré-remplie par le service des impôts. 2\_\_\_\_\_. Ces données parviennent des établissements tiers comme les caisses de retraite, les employeurs et les Assedic.

On doit alors vérifier :

- que les montants préinscrits correspondent bien à la réalité ;
- que la situation familiale présentée est correcte. 3\_\_\_\_\_.

Si vous devez compléter la déclaration, ne tenez pas compte des centimes. Vous devez arrondir les sommes à l'euro inférieur. Exemple : n'inscrivez pas 1 070,76 € mais 1 070 €.

En cas de doutes, joignez à votre déclaration une note annexe à l'attention de l'administration des impôts. 4\_\_\_\_\_.

A. Celui-ci se voit communiquer le montant des salaires ou des substituts de salaires (pensions retraite, indemnités de chômage...).

B. Elle vous dispensera du paiement d'intérêts de retard en cas de litige sur vos déclarations de revenus.

C. Elle sert à établir le montant de l'impôt à verser à l'État.

D. La fraude fiscale est sévèrement sanctionnée en droit français.

E. Dans le cas contraire, il faut signaler tout changement : déménagement, naissance d'un enfant, mariage, divorce, décès...

F. Cependant, elle nécessite d'être vérifiée et parfois complétée.

#### **Exercice 4. Complétez le texte ci-dessous à l'aide des noms suivants :**

administration, prélèvement, site, service, usagers, internaute, cas, échéance, accusé, connexion

Le 1\_\_\_\_\_ en ligne de paiement des impôts est disponible toute l'année, 7 jours sur 7, 24 h sur 24 sur le 2\_\_\_\_\_ Internet impots.gouv.fr

Il offre aux 3\_\_\_\_\_ la possibilité de payer par Internet leurs avis d'impôt. Il propose également deux formules de 4\_\_\_\_\_ automatique : le prélèvement mensuel et le prélèvement à l' 5\_\_\_\_\_. L' 6\_\_\_\_\_ reçoit systématiquement un 7\_\_\_\_\_ de réception pour chaque démarche en ligne. La 8\_\_\_\_\_ est sécurisée. En 9\_\_\_\_\_ d'erreur de sa part sur un prélèvement, l' 10\_\_\_\_\_ fiscale s'engage à rembourser l'usager dans les 8 jours ouvrés.

**>> Partie 3 <<**

#### **Exercice 5.**

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.**
- B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.**
- C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes / actuelles.**

**Document 1**  
**Recettes nettes du budget général 2017—2019 (en milliards d'euros)**

	Exécution 2017	Évaluations 2018 révisées	Prévisions 2019
Impôt sur le revenu (IR)	73,0	73,1	70,5
Impôt sur les sociétés (IS)	35,7	25,7	31,5
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	152,4	157,0	130,3
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)	11,1	13,3	29,6
Autres recettes fiscales	295,6	23,8	18,4
Recettes fiscales nettes	255,0	286,6	229,3

*Champ* : France.

*Source* : ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique.

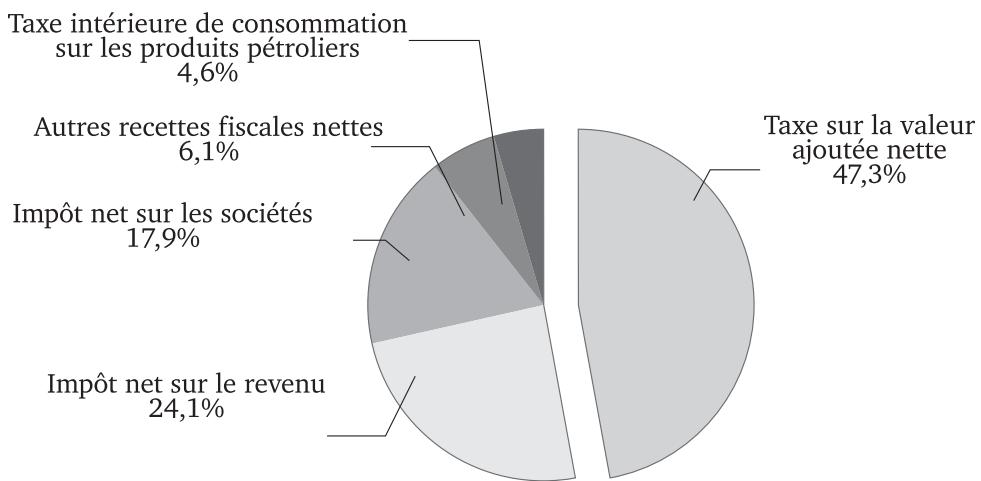
1. Ce document porte sur
  - a) la dynamique des prélèvements obligatoires sur la période de 3 ans.
  - b) la hausse progressive des impôts sociaux de 2017 à 2019.
  - c) la progression du montant des impôts en 2019.
  - d) l'évolution des recettes nettes budgétaires sur la période de 3 ans.
2. D'après ce tableau,
  - a) on enregistre une hausse considérable de la TICPE depuis 2017.
  - b) on prévoit une baisse significative des autres recettes fiscales en 2019 par rapport à 2017.
  - c) on note que les recettes fiscales nettes ont augmenté de 2017 à 2019.
  - d) on constate que l'IR n'a pas évolué par rapport à 2017.

**Document 2**  
**Répartition des recettes fiscales nettes de l'État en (LFI)**

**Note :**

LFI (Loi de finances initiale) : Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État.

1. Ce document porte sur
  - a) les sources fiscales des recettes de l'État en et leurs parts respectives.
  - b) la part dominante de la Taxe sur la valeur ajoutée par rapport aux autres sources fiscales des recettes de l'État en.
  - c) la part de l'impôt sur le revenu par rapport à la Taxe sur la valeur ajoutée dans les recettes fiscales de l'État en.
  - d) l'emploi des recettes fiscales de l'État en.



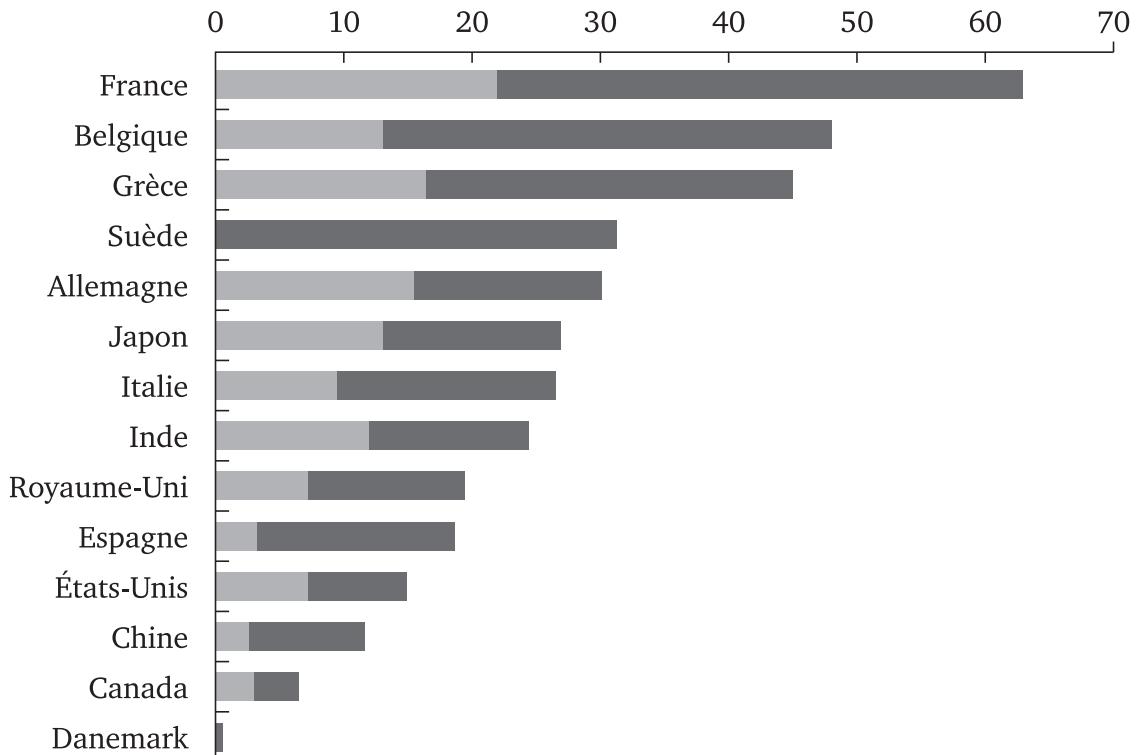
2. D'après ce graphique,

- a) la part de la TVA dans les recettes fiscales de l'État est quatre fois supérieure à celle de l'impôt sur les sociétés.
- b) l'impôt sur le revenu ne constitue qu'un cinquième de l'ensemble des recettes fiscales de l'État.
- c) les recettes de l'État provenant de l'impôt sur le revenus sont deux fois supérieures à celles apportées par l'impôt sur les sociétés.
- d) l'apport de l'impôt sur le revenu dans les recettes fiscales de l'État est presque deux fois inférieur à celui de la TVA.

Source : <http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/>

### Document 3

#### Taux effectifs des cotisations salariales et patronales pour un salaire brut de 100 000\$, (%)



Source : <http://www.cafedelabourse.com/>

1. Ce document porte sur
  - a) le taux de cotisations sociales dans différents pays.
  - b) la répartition de la charge des cotisations entre salariés et employeurs.
  - c) le classement des pays selon leur taux de cotisations sociales.
  - d) les taux minimum et maximum de cotisations sociales dans l'ensemble des pays analysés.
2. D'après ce document,
  - a) en Suède et au Danemark, la charge des cotisations sociales n'est assumée que par les employeurs.
  - b) en Allemagne et au Japon, les employeurs cotisent pratiquement autant que les salariés tandis qu'en France la part des employeurs est deux fois supérieure à celle des salariés.
  - c) en Espagne, les cotisations patronales sont 3,5 fois inférieures à celles en France.
  - d) les salariés du Royaume-Uni cotisent 3 fois moins que les salariés français tandis que les employeurs du Royaume-Uni le font 4 fois moins.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Lisez le texte ci-dessous et donnez un sous-titre à chaque paragraphe en reformulant les idées qui y sont présentes : **Comment obtenir un étalement du paiement de l'impôt en cas de baisse importante des revenus ?**

1. \_\_\_\_\_

Vous pouvez en bénéficier si votre foyer fiscal connaît une baisse des revenus de 30% ou plus, quelle qu'en soit la cause (retraite, maladie, perte d'emploi, divorce...). La baisse est mesurée entre les revenus du mois où elle est intervenue et la moyenne des revenus des trois mois précédents. Pour calculer cette moyenne, prenez en compte tous les revenus perçus pendant ces trois mois : salaires, indemnités, allocations, pensions, primes annuelles...

2. \_\_\_\_\_

Il vous suffit d'en faire la demande auprès de votre centre des finances publiques. Elle est effectuée sur le formulaire spécifique de demande de délais de paiement, disponible sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). Un étalement jusqu'au 31 mars vous sera accordé de droit si les conditions sont remplies. Vous avez la possibilité de demander le prélèvement automatique des échéances.

3. \_\_\_\_\_

Pour chacun des membres du foyer fiscal percevant des revenus :

- les trois derniers bulletins de salaire (ou de revenus de remplacement : indemnités, allocations, pensions et rentes) avant la baisse ;
- le bulletin de salaire (ou de revenus de remplacement) du mois au cours duquel la baisse est intervenue.

4. \_\_\_\_\_

Vous pouvez demander cet étalement toute l'année et avant même la réception de votre avis d'impôt. Les délais de paiement accordés restent acquis même si votre situation financière s'améliore au cours de l'année.

5. \_\_\_\_\_

Si votre foyer fiscal connaît une baisse de ses revenus mais que celle-ci est inférieure à 30%, vous avez la possibilité de demander des délais de paiement auprès de votre centre des finances publiques. Un étalement pourra éventuellement vous être accordé après un examen personnalisé de votre situation.

6. \_\_\_\_\_

Contactez directement votre centre des finances publiques en vous munissant de votre avis d'impôt, d'un relevé d'identité bancaire et des documents démontrant vos difficultés (bulletins de salaire...).

([impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr))

### **Exercice 7. Lisez les deux textes ci-dessous et**

**A. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ ;**

**B. relevez**

**— les chiffres démontrant l'ampleur de la fraude fiscale et sa croissance,**

- les secteurs susceptibles de receler des fraudes,**
- les mesures anti-fraude prévues par Bercy,**
- les raisons qui pourraient justifier la fraude et complétez les tableaux qui suivent les textes ;**

**C. analysez les résultats de l'enquête sur la perception de l'impôt par les Français et illustrez-les par des graphiques.**

#### **Texte 1**

##### **Fiscalité : la lutte contre la fraude en hausse... la fraude aussi**

Évasion fiscale, escroquerie à la TVA, tricherie aux prestations... Les résultats de la lutte contre la fraude se sont améliorés à tous les niveaux, même si des efforts restent nécessaires au vu de l'ampleur du phénomène, jugé de plus en plus « complexe » par le gouvernement.

Des contrôles mieux ciblés, synonymes de meilleur rendement pour les organismes concernés : la traque des comportements fautifs a rapporté l'an dernier des sommes record aux finances publiques, selon les chiffres détaillés mercredi par le gouvernement, via le Comité national de lutte contre la fraude (CNLF).

La fraude détectée à la Sécurité sociale a atteint 1,009 milliard d'euros, en hausse de 17,35% par rapport à l'année passée, avec des augmentations dans toutes les branches (maladie, retraites, famille).

Ce montant représente plus du double par rapport à 2011, où la fraude avait atteint 482,8 millions d'euros, montrent ces statistiques du Comité national de lutte contre la fraude.

Pour le Syndicat Solidaires finances publiques, la révision à la hausse du chiffrage de la fraude fiscale s'appuie sur des études parlementaires récentes. Elles auraient constaté une hausse des escroqueries liées à l'impôt sur les

sociétés et à la TVA qui passent plus souvent par des fraudes internationales. Les entreprises créent plus volontiers des sociétés fictives à l'étranger pour collecter la TVA, avant de rapatrier les profits dans des pays à la fiscalité plus douce.

Et encore ce chiffrage ne tient pas compte de la fraude aux cotisations sociales que le syndicat estime au minimum à 13 ou 15 milliards d'euros par an. Soit au total un manque à gagner compris entre 73 et 95 milliards d'euros par an. Suffisamment pour consacrer la fraude fiscale comme un sport national.

Pour combattre la fraude, « il faut aller plus loin », a toutefois reconnu Michel Sapin, estimant qu'il « existait encore une marge de progression, notamment dans le développement des échanges d'informations entre administrations ».

« La fraude n'est pas un phénomène binaire, elle est au contraire protéiforme et s'adapte en permanence », a-t-il ajouté, en indiquant que le gouvernement allait désormais se fixer des objectifs « triennaux ».

Selon le Syndicat Solidaires finances publiques, le montant de la fraude fiscale en France atteindrait en effet le montant colossal de 60 à 80 milliards d'euros — un chiffre bien supérieur aux sommes actuellement récupérées par l'administration.

Dans son rapport annuel publié en février, la Cour des comptes avait ainsi jugé décevants les résultats de la lutte contre la fraude fiscale, malgré l'« impulsion politique nouvelle » des dernières années.

« Il y a eu un durcissement de la législation. Mais en face, on a une fraude de plus en plus sophistiquée. Or les moyens humains pour lutter contre le phénomène sont de moins en moins importants », regrette pour sa part Alexandre Derigny, secrétaire général adjoint de la CGT Finances, qui rappelle que 2.300 postes de fonctionnaires ont été supprimés à Bercy cette année.

« Les résultats de la lutte contre la fraude sont bons. Mais si les résultats sont en hausse, c'est sans doute aussi parce que la fraude elle-même est en hausse », ajoute le responsable syndical.

Un avis auquel un récent rapport de la Commission européenne sur la TVA semble donner raison : sur ce seul impôt, le manque à gagner serait ainsi passé de 14,9 milliards d'euros à 24,5 milliards d'euros.

L'action résolue du Gouvernement et de l'administration dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales poursuit trois finalités :

- **une finalité dissuasive** avec un renforcement des obligations déclaratives nécessaires au contrôle fiscal : renforcement des sanctions pour défaut de déclaration auprès du fichier des comptes bancaires, extension des obligations déclaratives des administrateurs des trusts, etc. ;

- **une finalité répressive**, qui sanctionne les comportements les plus frauduleux, sur le plan fiscal voire pénal : allongement de trois à six ans du délai de prescription des infractions pénales en matière fiscale, relèvement de 10 à 40% de la majoration applicable au défaut de production de la déclaration d'impôt de solidarité sur la fortune lorsque des actifs

ont été dissimulés à l'étranger et que leur déclaration conduit à rendre le contribuable redevable de l'ISF, etc. ;

- **une finalité budgétaire**, qui vise à recouvrer avec rapidité et efficacité l'impôt éludé : possibilité pour l'administration fiscale de réaliser des saisies simplifiées en vue du recouvrement des créances publiques sur les sommes rachetables d'un contrat d'assurance-vie.

***Les principaux leviers contre la fraude fiscale :***

- Le délai de prescription pour les infractions pénales en matière fiscale va passer de trois à six ans.

- Les peines sont portées jusqu'à sept ans de prison notamment et deux millions d'euros d'amende, contre cinq ans et 750 000 euros actuellement, lorsque les faits ont été commis en bande organisée.

- Le champ de compétence de la brigade nationale de répression de la délinquance fiscale est étendu au blanchiment de fraude fiscale. Cette « police fiscale » agira au sein du futur Office central de lutte contre la corruption et la fraude fiscale.

- Une meilleure articulation entre le ministère des Finances et des Comptes publics et le ministère de la Justice pour le déclenchement des poursuites judiciaires. L'administration des finances devra ainsi informer le juge d'instruction ou le procureur de la République, dans un délai de six mois après leur transmission ou à sa demande, de l'état d'avancement des recherches de nature fiscale effectuées à la suite des indications transmises.

- L'autorisation pour les enquêteurs de recourir à des techniques dites « spéciales » d'enquête (surveillance, infiltration, garde à vue de 4 jours, etc.).

- Les lanceurs d'alerte en matière de lutte contre la fraude fiscale seront protégés de toute sanction, licenciement ou discrimination dans leur emploi, avec une inversion de la charge de la preuve en leur faveur.

- Création d'un système de « repentis » prévoyant une exemption ou une réduction de peine pour les personnes coopérant avec la justice.

(<http://www.gouvernement.fr/action/la-lutte-contre-la-fraude-et-l-evasion-fiscale>)

## Texte 2

### 44,5% des Français trouvent des excuses à la fraude fiscale

*Après les hausses d'impôts et de taxes annoncées ces dernières semaines par le gouvernement, pensez-vous que la fraude fiscale pourrait augmenter l'an prochain ?* La question posée cette semaine par Toluna Quicksurveys pour Economimatin.fr était sans équivoque, et le résultat ne laisse aucun doute : 72% des Français sont convaincus que la fraude fiscale, qui coûterait déjà 40 à 50 milliards au budget de l'Etat chaque année selon diverses estimations, risque de s'aggraver l'an prochain (11,31% ne le pensent pas, 16,67% ne se sont pas prononcés). Sur cette somme, l'an dernier, les inspecteurs du fisc ont réussi à récupérer 16 milliards. Un chiffre déjà en hausse cette année, d'après les indicateurs intermédiaires pour les 9

premiers mois de l'année, signe que l'évasion fiscale et la fraude fiscale sont déjà en progression.

Mais la révélation de cette étude, c'est la dédramatisation de la fraude par encore une minorité de Français, mais une minorité qui pèse tout de même 44,5%, autant dire près d'un Français sur deux. Pour 30,6% des Français interrogés, La fraude fiscale peut se justifier dans certains cas pour préserver les dépenses indispensables de sa famille. Pour 13,9% des Français la fraude fiscale peut se justifier dans certains cas pour sauver une entreprise. À noter également que plus de 11% des personnes interrogées ne tranchent ni pour juger la fraude fiscale répréhensible, ni pour lui trouver des bonnes excuses, une tranche de la population qui pourrait prochainement venir renforcer ceux qui acceptent de transgresser certains interdits. On estime que la moitié de la population française est attachée à certaines valeurs éthiques et morales parmi lesquelles figure l'acquittement de l'impôt. Jusqu'à quand ?

Cette enquête a également été l'occasion de demander aux Français comment ils percevaient l'impôt aujourd'hui. 76,6% des Français pensent ainsi que l'effort de redressement doit être fait par tous, équitablement (42,3% tout à fait d'accord, 34,3% plutôt d'accord, 11,78% plutôt pas d'accord, 7,14% pas du tout d'accord). Mais dans le même temps, 82,8% des personnes interrogées pensent que « *trop d'impôt tue l'impôt* », soit quasiment un plébiscite, (tout à fait d'accord 44,5%, plutôt d'accord 38,4%, 9,18% plutôt pas d'accord, 3,47 pas du tout d'accord). Plébiscite enfin et surtout pour la réduction des dépenses de l'État (au lieu de l'augmentation des impôts), souhaitée par 84% des Français, dont 54% (53,92%) estiment qu'ils sont tout à fait d'accord avec cette position (29,97% plutôt d'accord, 9,44% plutôt pas d'accord, 3,19 pas du tout d'accord).

Autant dire que le gouvernement va devoir encore faire preuve d'une immense pédagogie pour justifier les hausses d'impôts annoncées mais non encore subies, pour éviter l'explosion de la fraude fiscale, ou la révolte, ou les deux.

#### **Notes:**

Toluna: Leader mondial indépendant des panels et solutions d'enquêtes en ligne, Toluna réalise chaque année plus de 20 millions d'interviews pour les professionnels des études et du Marketing. Crée en France en 2000, la société compte aujourd'hui 850 salariés répartis sur 17 bureaux dans le monde.

Étude réalisée auprès d'un échantillon de 1000 personnes âgées de 18 ans et plus pour EconomieMatin.fr par Toluna Quicksurveys. Mode d'interrogation : L'échantillon a été interrogé en ligne sur système Cawi (Computer Assisted Web Interview).

(<http://www.quicksurveys.com>)

#### **A. Chapeaux**

#### **Texte 1**

---

---

## Texte 2

---

---

### B.

#### 1. Chiffres démontrant l'ampleur de la fraude fiscale et sa croissance

Ampleur de la fraude fiscale	Croissance de la fraude fiscale

#### 2. Secteurs susceptibles de receler des fraudes

---

---

---

#### 3. Mesures anti-fraude prévues par Bercy

---

---

---

#### 4. Raisons qui pourraient justifier la fraude

---

---

---

### C. Résultats de l'enquête sur la perception de l'impôt par les Français en graphiques

**Exercice 8.** Êtes-vous d'accord ou pas avec les affirmations ci-dessous ? Exprimez votre point de vue personnel, argumentez-le (50 mots environ).

- 1) L'effort de redressement doit être fait par tous, équitablement.
- 2) Trop d'impôt tue l'impôt.
- 3) Le problème n'est pas d'augmenter les impôts, mais de réduire les dépenses de l'État.

**Exercice 9.** Pensez-vous que l'acquittement de l'impôt soit une des valeurs éthiques et morales de la société moderne ? Peut-on, à votre avis, transgresser certains interdits ? Exprimez votre point de vue personnel, argumentez-le (100-130 mots).

---

---

---

---

### III. Compréhension orale

**Exercice 10.** Pour accéder au document, cliquez sur <https://www.youtube.com/watch?v=DR7wGCO20I0>

Regardez la vidéo « Qu'est-ce qu'un paradis fiscal ? » et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore :

---

---

---

2) Indiquez si les affirmations du tableau sont vraies, fausses ou non-mentionnées :

Affirmations	vrai	faux	n/m
1. Pour être considéré comme paradis fiscal il suffit que le pays ait un niveau d'imposition très faible.			
2. On ne sait pas bien comment les paradis fiscaux calculent les impôts.			
3. Tout en restant peu transparents en matière de calcul d'impôts, les paradis fiscaux ne cachent pas les informations sur l'identité des personnes physiques et le statut juridique des entreprises qui y transfèrent leurs revenus.			
4. Les paradis fiscaux coopèrent avec les administrations fiscales des autres pays.			
5. La création, dans le paradis fiscal, d'une holding contrôlant une entreprise européenne permet à celle-ci d'y transférer une grande partie de ses bénéfices.			
6. Pour augmenter les bénéfices de la holding l'entreprise européenne lui achète des biens et des services à un prix artificiellement bas.			
7. Les charges artificiellement basses de l'entreprise européenne lui permettent de diminuer les bénéfices et, par conséquent, les impôts.			
8. Bien que les bénéfices de la holding soient élevés, le paradis fiscal permet de payer moins d'impôts grâce au taux d'imposition particulièrement bas.			
9. Appliquée à des sommes importantes, la fiscalité faible du paradis fiscal lui procure des recettes fiscales considérables.			
10. Ces derniers temps les paradis fiscaux ont transmis des informations sur une centaine d'entreprises soupçonnées d'évasion fiscale à tous les pays intéressés.			

3) Remplacez les mots ou expressions en italique par leurs équivalents qui figurent dans le document sonore :

1. Certaines entreprises et des particuliers cherchent à *diminuer* le montant de leurs impôts. 2. L'OCDE est une organisation internationale qui *mène* des études économiques. 3. Il y a des critères qui permettent de *qualifier* un pays *de paradis fiscal*. 4. Le secret bancaire *assure* la confidentialité des informations bancaires des entreprises et des particuliers. 5. La holding vend à l'entreprise des biens et des services à un prix artificiellement *haut*. 6. L'entreprise a plus de charges à payer, *dégage* moins de bénéfices et paye donc moins d'impôts.

4) A partir des adjectifs qui figurent dans le document sonore formez les verbes et les noms de la même famille :

Adjectif (formez le féminin)	Verbe	Noms (indiquez le genre)
Fiscal		
International		
Economique		
Faible		
Riche		

#### IV. Expression orale

Exercice 11. Faites le compte-rendu du document sonore.

Exercice 12. Que pensez-vous des paradis fiscaux et de leur rôle dans l'économie en général et dans la vie socio-économique d'un pays concret ?

Exercice 13. Quels types d'impôts locaux russes connaissez-vous ? Par qui sont-ils payés ? Que doit-on prendre en compte en fixant le montant de l'impôt ? Les riches doivent-ils être imposés plus que les autres ? Exprimez votre opinion personnelle sur le sujet. N'oubliez pas d'argumenter votre point de vue !

#### • Unité 2 •

##### I. Compréhension écrite

>> Partie 1 <<

##### Exercice 1.

A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles vous guideront dans la lecture du texte.

B. Lisez le texte et remplissez le tableau en répondant aux questions qui y figurent :

1. Quel est le slogan du Nouveau modèle français ?	
--	--

2. Qu'est-ce qui a provoqué la nécessité des changements ?	
3. Quelles mesures seront appliquées pour relancer l'emploi ?	
4. Qu'est-ce qui est prévu pour la meilleure intégration des jeunes dans la vie active ?	
5. Comment peut-on concilier compétitivité et solidarité ?	
6. Que doit-on faire pour réaffirmer l'esprit républicain ?	
7. Quel encadrement légal doit-on préparer ?	
8. Quels axes du développement sont déterminés ?	

### Construire un nouveau modèle français compétitif et solidaire

« Changer pour mieux préserver ce qui fait la France » — telle est l'une des ambitions du Nouveau modèle français que le Premier ministre avait défini le 3 janvier 2013 dans une tribune publiée dans le journal *Le Monde*. Pour lui, la crise n'est pas une fatalité. Elle fragilise certes notre modèle social et les valeurs de la République, mais elle impose des réformes qui peuvent nous permettre de renouveler en profondeur notre société pour l'adapter au temps présent. Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour mettre en œuvre le redressement du pays dans la justice et pour l'emploi, en priorité.

Cela passe au préalable par le rétablissement des comptes publics engagé dès 2012 et qui se poursuivra, tout comme la bataille pour l'emploi initiée avec notamment les emplois d'avenir et les contrats de génération. Elle exige de renforcer l'économie française et d'avoir une politique industrielle ambitieuse : c'est le sens du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi.

Il s'agit également de préparer l'entrée de la jeunesse dans la vie active et de cultiver tous les talents, avec une refonte prévue de l'école de la République et de l'enseignement supérieur.

Dans le nouveau modèle français, compétitivité et solidarité ne sont nullement antinomiques : l'État doit agir pour tous ceux qui peinent à trouver leur place dans notre économie. Il en va de même pour préserver notre modèle social : protection des consommateurs, protection sociale, lutte contre les déserts médicaux...

Réinventer le modèle français, c'est enfin moderniser l'action publique, réformer nos institutions et accomplir dans tous les domaines la promesse républicaine de l'égalité : homme-femme, égalité des chances, des territoires, lutte contre les discriminations... Les Français souhaitent que l'action publique soit plus proche, plus efficace et plus lisible. Pour répondre à cette forte attente, le Gouvernement a posé les premiers jalons d'une modernisation profonde de l'action publique.

Le Premier ministre a tracé une feuille de route avec le programme de travail du Gouvernement. Pas moins de quinze projets de loi, regroupés en 6 objectifs, seront soumis au Parlement. Ces 6 piliers sont : emploi, vie quotidienne des Français, redressement des finances publiques et de l'économie, action publique, institutions et libertés, préparation de l'avenir.

(<http://www.gouvernement.fr>)

### **Exercice 2.**

**A. Prenez connaissance des questions ci-dessous, elles rendront la lecture du texte mieux ciblée et plus efficace.**

**B. Lisez le texte et remplissez le tableau en indiquant si les affirmations proposées sont vraies ou fausses. Si le texte n'en donne pas suffisamment d'information, répondez « non mentionné » :**

Affirmation	Vrai	Faux	N/m
1. Le modèle républicain est remis en question à cause de la crise.			
2. Les entreprises sont moins compétitives à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.			
3. Les citoyens sont devenus plus actifs au cours des élections.			
4. En cette période de mutation, tous les pays font face aux mêmes défis.			
5. Dans d'autres pays de l'UE, la crise a moins de conséquences négatives.			
6. Les partis de la droite proposent de revenir en arrière, de ne rien changer.			
7. La bonne voie passe par le renouveau et l'adaptation du modèle français aux besoins de l'époque actuelle.			
8. Tous les partenaires civils doivent agir en commun.			
9. Il faut augmenter le montant des recettes budgétaires.			
10. L'État doit mieux gérer les dépenses publiques et les hiérarchiser.			
11. Le gouvernement a déjà éliminé plusieurs doublons et des dépenses mal fondées.			
12. La décentralisation est à l'ordre du jour.			

### **Pour un nouveau modèle français**

La France est à la croisée des chemins. Au cours de deux siècles d'histoire républicaine, nous avons progressivement édifié un modèle politique, social et économique fondé sur quelques principes simples mais d'immense portée : la liberté, l'égalité, la fraternité. Or ce modèle est aujourd'hui fragilisé : les inégalités économiques se creusent, le chômage et la dette publique s'envolent, nos entreprises peinent à exporter comme à satisfaire la demande intérieure ; nos concitoyens dénoncent le caractère peu démocratique et

opaque des décisions publiques, se détournent des urnes ou sont tentés par les extrêmes ; la défiance paralyse nos relations sociales et politiques. Le monde traverse une période de mutation, où les peuples doivent relever trois grands défis : le défi du développement, le défi écologique, et le défi démographique.

Certains, à droite, appellent à la « *rupture* » : nous n'aurions d'autre choix pour survivre que de renier notre histoire et nos principes. D'autres réclament le statu quo ou le retour en arrière : comme si la France pouvait rester inerte dans un monde qui change, comme si l'âge d'or était hier et qu'aucun progrès ne s'offrait pour demain.

C'est sur une autre voie que le Président de la République veut engager notre pays : renouveler en profondeur le modèle français pour l'adapter au temps présent, et donner une nouvelle réalité à ses valeurs républicaines fondatrices.

Nous n'y réussirons qu'en rassemblant nos forces, et c'est pourquoi le gouvernement a fait le choix d'une méthode : le dialogue et la coopération entre l'État, la société civile — partenaires sociaux, associations et citoyens — et les collectivités territoriales. Il nous faut d'abord repenser le rôle des pouvoirs publics. Les moyens mis à la disposition de l'État et des collectivités territoriales doivent être adaptés aux objectifs politiques définis par la délibération collective : c'est l'évidence même. Pourtant, depuis trop longtemps, on a renoncé à s'interroger sur ces objectifs et à les hiérarchiser. L'État a délaissé sa fonction stratégique. C'est la raison pour laquelle la dépense publique a perdu de son efficacité : elle est passée en cinq ans de 52 à plus de 56% de la richesse nationale, sans que notre niveau de vie ait progressé. L'endettement affaiblit notre souveraineté en nous soumettant aux exigences des marchés financiers, il reporte une charge insupportable sur les générations futures, et il nous prive de moyens, puisqu'une part croissante de nos impôts sert à payer nos créanciers.

Le gouvernement a donc entrepris immédiatement un effort de redressement budgétaire et de rénovation de l'action publique. Il ne s'agit pas de tailler indistinctement dans les dépenses et les effectifs de la fonction publique, comme faisait la majorité précédente, mais de supprimer les doublons et les dépenses inutiles, et de répondre plus efficacement aux besoins d'aujourd'hui. D'une manière générale, nous entendons moderniser l'action publique pour mieux servir les Français, grâce à la coopération de tous, élus, fonctionnaires et usagers. La nouvelle étape de la décentralisation répondra au même souci d'efficacité, grâce à une meilleure répartition des tâches entre l'État et les différents niveaux de collectivités.

(<http://www.lemonde.fr>)

>> Partie 2 <<

**Exercice 3.** Dans le texte ci-dessous, 4 phrases (1-4) ont été supprimées. Retrouvez-les parmi les 6 phrases proposées (A-F) et remplissez le tableau qui suit :

1	2	3	4

Chaque ministre élaborera au premier trimestre un programme couvrant la période de deux ans. 1\_\_\_\_\_. Cette décision fait suite au Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (Cimap).

En outre, le comité interministériel a décidé d'accélérer la transition numérique des services publics et d'évaluer l'ensemble des politiques publiques. Une première vague de 40 politiques sera évaluée d'ici à fin janvier. 2\_\_\_\_\_. De cette façon, toutes les politiques publiques pourront être évaluées avant la fin du quinquennat.

Le projet de loi de décentralisation sera présenté en Conseil des ministres le 10 avril. 3\_\_\_\_\_. En plus des principes de transfert de compétences, la réforme prévoit que les collectivités locales, entre elles et avec l'État, déterminent librement les modalités d'exercice de leurs compétences par un pacte de gouvernance territoriale. 4\_\_\_\_\_. Le Gouvernement travaillera également sur les évaluations à apporter aux dispositifs de péréquation entre les collectivités.

- A. Nous avons entamé une réflexion sur l'efficacité de ces incitations.
- B. Le cadre retenu pour ce nouveau dialogue sera, au niveau national, le Haut-Conseil des territoires.
- C. D'autres vagues suivront à chaque tenue trimestrielle du Cimap.
- D. Il faut s'attaquer aux niches fiscales et lutter contre la fuite des capitaux.
- E. Son but est de simplifier l'organisation et le fonctionnement des administrations.
- F. Il permettra d'instaurer un véritable partenariat entre l'État et les collectivités.

**Exercice 4. Complétez le texte ci-dessous à l'aide des noms suivants :**

valeurs, épreuves, rayonnement, confiance, rapport, prise, progrès, modes, tâche, principes

La France n'a pas besoin de renier son âme pour sortir de la crise et regagner sa force et son 1\_\_\_\_\_. Au cours de son histoire, notre peuple a montré qu'il était capable de surmonter les 2\_\_\_\_\_ et de renouer avec le 3\_\_\_\_\_.

Ne sous-estimons pas notre influence dans le monde : nombreux sont ceux qui regardent vers la France, qui aiment son histoire, les 4\_\_\_\_\_ universelles qu'elle incarne, sa créativité culturelle, son art de vivre. Ils attendent beaucoup de nous. La 5\_\_\_\_\_ qui nous incombe, c'est de renouveler notre organisation politique, sociale et économique, nos relations réciproques et notre 6\_\_\_\_\_ à l'environnement, pour rester fidèles à nos 7\_\_\_\_\_ fondamentaux et retrouver fierté, cohésion et 8\_\_\_\_\_ en nous-mêmes.

La France doit être plus accueillante à la 9\_\_\_\_\_ de risque, à l'innovation économique et sociale, à la création d'entreprises comme à la création

artistique. L'État doit demeurer le garant de l'intérêt général et de la solidarité nationale, assumer son rôle de stratège, tout en réinventant ses 10 \_\_\_\_\_ d'intervention et en s'appuyant résolument sur les forces vives du pays.

### >> Partie 3 <<

#### **Exercice 5.**

- A. Prenez connaissance des documents 1, 2 et 3 suivants.**
- B. Complétez deux phrases qui suivent chacun des documents.**
- C. Commentez les documents en ajoutant des informations récentes / actuelles.**

#### **Document 1** **Volume budgétaire des collectivités locales en 2016** **(en milliards d'euros)**

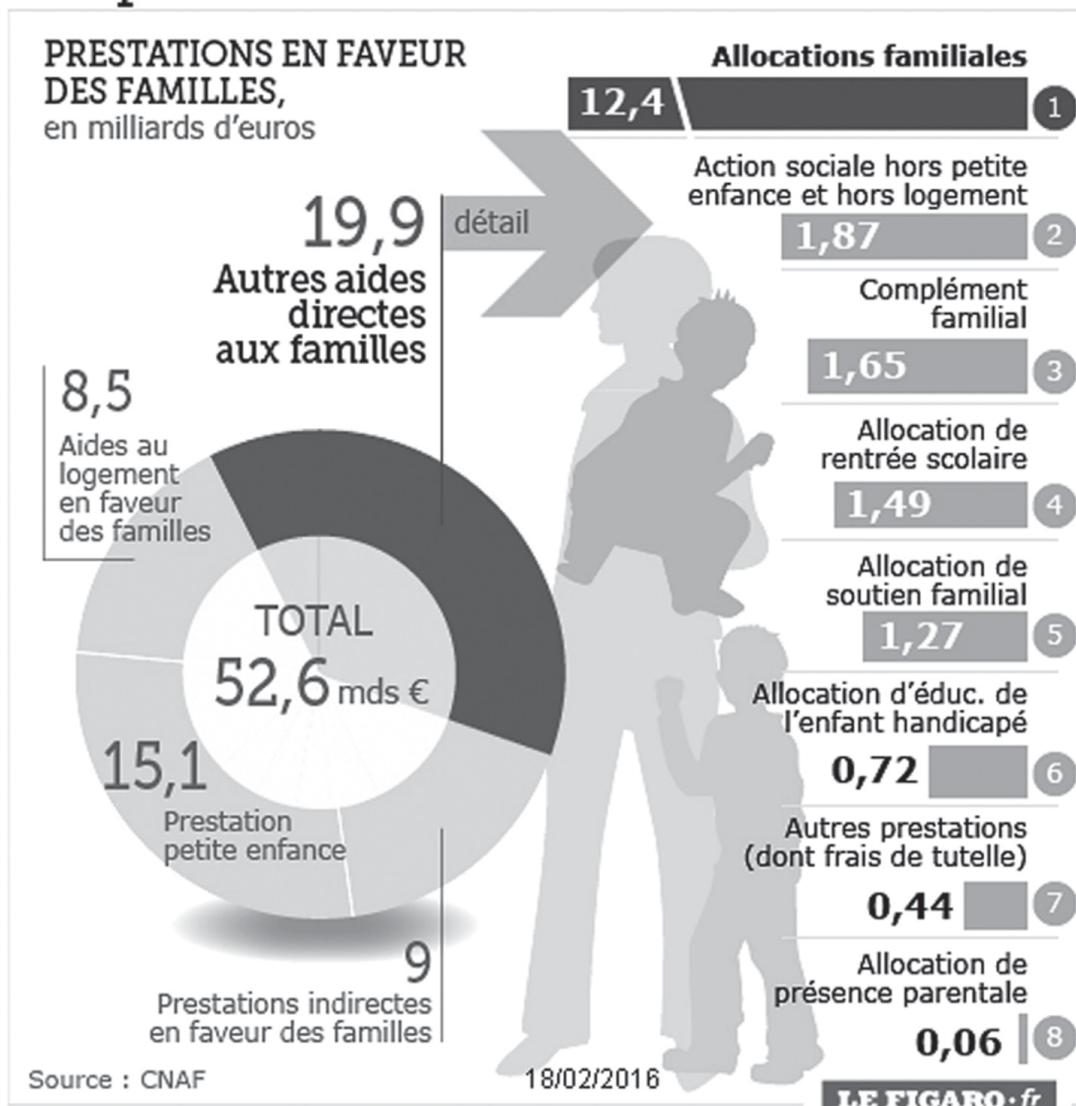
	<b>Montants</b>	<b>16/15 (en %)</b>
Communes	96,3	2,4
Départements	70,3	0,9
Régions	27,4	0,8
Total collectivités territoriales	193,9	1,6
Groupements de communes à fiscalité propre	39,6	3,8
Ensemble collectivités territoriales et groupements à fiscalité propre	223,8	2,1

*Champ : montants hors gestion active de la dette.*

*Source : DGCL.*

1. Ce document porte sur
  - a) l'évolution de la part des collectivités locales dans le PIB en 2016 par rapport à 2015.
  - b) le volume des déficits des budgets locaux en 2016.
  - c) les montants des budgets des collectivités locales en 2016 et leur progression par rapport à 2015.
  - d) la dynamique des subventions publiques aux collectivités territoriales sur la période de 2 ans.
2. D'après ce tableau,
  - a) le volume budgétaire des régions a connu les plus fortes variations de 2015 à 2016.
  - b) le budget des départements a baissé significativement par rapport à 2015.
  - c) le montant des volumes budgétaires réunis des départements et régions est presque égal à celui des communes.
  - d) le volume budgétaire des groupements de communes à fiscalité propre n'a pas évolué par rapport à 2015.

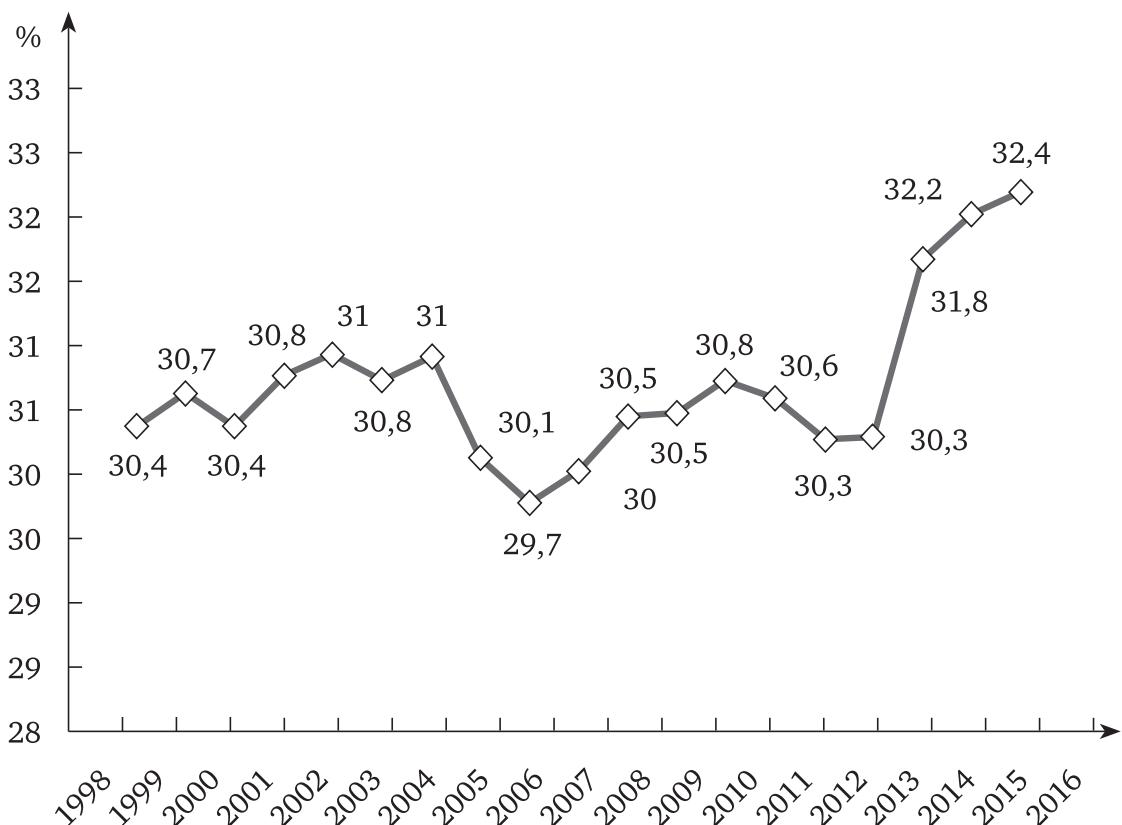
## 6,7 millions de bénéficiaires pour les prestations en faveur des familles



1. Ce document porte sur
  - les prestations financées par la Caisse nationale des allocations familiales et dédiées aux familles.
  - la part des Prestations indirectes en faveur des familles dans l'ensemble des prestations de ce type.
  - la part majeure des Prestations indirectes en faveur des familles, de la Prestation de petite enfance et des Aides au logement en faveur des familles par rapport aux autres aides directes aux familles.
  - la composition du poste « Autres aides directes aux familles ».
2. D'après ce document,
  - les Aides directes aux familles sont plus de deux fois supérieures aux Aides indirectes et 1,5 fois supérieures aux Prestations petite enfance.

- b) les Aides directes aux familles sont deux fois supérieures aux Aides indirectes et trois fois supérieures aux Aides au logement.
- c) les Prestations indirectes en faveur des familles sont légèrement supérieures aux Aides au logement, mais 2,5 fois inférieures aux Aides directes aux familles.
- d) l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé est presque deux fois inférieure à l'Allocation de rentrée scolaire et 2,5 fois à l'Action sociale hors petite enfance et hors logement.

**Document 3**  
**Prestations sociales en %**  
**du revenu des ménages**



Source : Direction de la Sécurité sociale.

1. Ce document porte sur
  - a) l'évolution de la part des prestations sociales dans le revenu des ménages.
  - b) l'évolution des prestations sociales en fonction du revenu des ménages.
  - c) la dynamique du revenu des ménages par rapport à celle des prestations sociales.
  - d) la dynamique du revenu des ménages et des prestations sociales sur une période de 18 ans.
2. D'après ce document,
  - a) la période 2005-2007 est marquée par une hausse considérable de la part des prestations sociales dans le revenu des ménages.

- b) depuis 2013, les prestations sociales représentent un poids croissant dans le revenu des ménages.
- c) la période 2009-2012 est celle de la baisse de la part des prestations sociales dans le revenu des ménages.
- d) la période 2004-2006 est caractérisée par une stabilité exceptionnelle de la part des prestations sociales dans le revenu des ménages.

## II. Compréhension et expression écrite

**Exercice 6.** Lisez le texte ci-dessous et donnez un sous-titre à chaque paragraphe en reformulant les idées qui y sont présentes :

### Les mesures choc de l'OCDE pour relancer l'économie française

L'OCDE fournit ses pistes pour réformer la France. Dans un rapport publié mardi, l'institution liste une série de mesures visant à réduire le déficit public, faire baisser le chômage et améliorer la compétitivité de l'économie tricolore. Voici les plus percutantes.

1. \_\_\_\_\_

Pour les experts de l'OCDE, abolir la centaine de départements français permettrait de réaliser de substantielles économies d'échelle. Cette mesure devrait s'accompagner d'une fusion des plus petites municipalités, sur les 36.700 recensées. L'idée d'une suppression des départements n'est pas nouvelle : elle avait, par exemple, été évoquée par une commission dirigée par Jacques Attali en 2008.

2. \_\_\_\_\_

En France, les dépenses liées aux pensions de retraite représentent 12,82% du PIB. Soit le ratio le plus élevé des pays de l'OCDE, après l'Italie (15,45%). Pour faire baisser ce niveau, les auteurs de l'étude proposent donc d'aligner le taux de Contribution additionnelle de solidarité (CSG) des retraités sur celui des actifs. Actuellement, les pensions supportent seulement 6,6% de CSG, contre 7,5% pour les revenus d'activité des salariés. L'institution suggère aussi de s'attaquer aux régimes spéciaux dont bénéficient certaines catégories de salariés du secteur public, qui rendent le système « opaque et probablement inéquitable ».

3. \_\_\_\_\_

L'alignement de la fiscalité des revenus du capital avec celle du travail ne trouve pas grâce aux yeux de l'OCDE. Elle entraîne en effet une forte hausse du taux marginal d'imposition des plus hauts revenus. Les experts préfèreraient que le gouvernement harmonise la fiscalité du capital en s'attaquant aux multiples niches fiscales, qui favorisent certains placements plutôt que d'autres (assurance vie, PEA, Livret A...).

4. \_\_\_\_\_

L'OCDE pense qu'il est possible de réduire de 1,3 point de PIB les dépenses de santé, sans que la qualité des soins soit affectée. Pour ce faire, il est proposé notamment d'aligner les tarifs des hôpitaux sur ceux des cliniques privées. Autre piste : diminuer le niveau de remboursement des

produits dont l'efficacité thérapeutique est limitée, afin de lutter contre la surconsommation de médicaments.

5. \_\_\_\_\_

Le volet « activité » du Revenu de solidarité active (RSA) présente de nombreuses similarités avec la prime pour l'emploi. Ces dispositifs bénéficient en effet tous les deux à des travailleurs à faibles revenus. L'OCDE propose en conséquence de les fusionner. Reste à savoir si cet appel sera entendu par le Premier ministre, qui a promis une réforme du RSA activité au printemps.

([www.capital.fr](http://www.capital.fr))

**Exercice 7. Lisez les deux textes ci-dessous et**

**A. rédigez, avec vos propres mots, un chapeau pour chaque article (le paragraphe que l'on place en tête de l'article et qui résume l'essentiel de son contenu), 50 mots environ ;**

**B. relevez l'information portant sur**

- les objectifs sociaux des allocations familiales,**
- le montant total des prestations sociales et le nombre de familles concernées,**
- les particularités actuelles des conditions d'attribution des allocations familiales autour desquelles on mène le débat,**
- les systèmes d'allocations familiales existant dans d'autres pays de l'UE,**
- la part des allocations familiales dans les dépenses de protection sociale dans différents pays de l'UE,**
- les mesures que l'État pourrait prendre pour diminuer le coût des prestations familiales et complétez les tableaux qui suivent les textes ;**

**C. analysez les résultats du sondage ouvert en ligne par le site Le Point.fr et présentez-les sous forme de graphique ; donnez un titre à votre graphique.**

**Texte 1**

**Allocations familiales : la France trop généreuse ?**

« Les prestations familiales, les allocations familiales, le fait qu'elles soient fiscalisées ou pas, c'est un sujet qui peut être mis sur la table », a estimé dimanche le premier président de la Cour des comptes, Didier Migaud sur Europe 1.

Le sujet est explosif. En jeu, une enveloppe de près de 53 milliards d'euros, où l'on trouve aussi bien les allocations familiales stricto-sensu (12,43 milliards d'euros), que les APL (8,4 milliards), la Paje (prestation d'accueil du jeune enfant) (12,7 milliards) ou les allocations de rentrée scolaire (1,49 milliard). Au total, une quinzaine de prestations qui touchent 6,7 millions de ménages sont dans le collimateur.

**Ce qui se passe aujourd'hui :**

Aujourd'hui, l'ensemble des prestations familiales n'est pas imposé à l'impôt sur le revenu. Elles sont en revanche soumises à la CRDS. Certaines

aides sont versées aux ménages dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond, comme la prime de naissance, tandis que d'autres voient leur montant modulé en fonction des ressources des parents, comme le complément de libre choix du mode de garde. Ces dispositifs ont en commun d'avoir été mis en place plus récemment que les allocations familiales elles-mêmes.

Les allocations familiales, justement, celles qui cristallisent le débat sont versées à partir du deuxième enfant (127,05 euros mensuels). Elles répondent elles au principe d'universalité institué en 1945 lors de la création de la branche famille de la Sécurité sociale : elles sont versées à tous, quels que soient les revenus.

### **Les Français favorisés ?**

À l'étranger, les allocations familiales existent aussi. Et le continent européen est coupé en deux. En Belgique, le système est plus généreux qu'en France à partir de deux enfants. Idem pour le Danemark, où les prestations familiales représentent 2,2% du PIB contre 0,5% en France. De la même façon, les allocations versées en Allemagne, en Irlande, au Luxembourg, en Suède et en Suisse sont supérieures à celles versées en France.

Il n'y a en fait que le Royaume-Uni où les allocations familiales versées sont inférieures. En Italie, elles sont modulées en fonction des revenus du ménage. L'Espagne se révèle pour sa part assez chiche, puisque les allocations (24,25 euros par mois et par enfant) ne sont versées qu'aux familles dont le revenu ne dépasse pas les 11.000 euros par an. Sans parler de la Grèce, où avoir quatre enfants permet le versement de 48 euros mensuels au total...

Il faut reconnaître que la plupart des pays européens considèrent les allocations familiales comme un revenu et qu'elles les imposent à ce titre. Si ce n'est qu'au titre de la protection sociale les pays européens ne sont pas tous aussi généreux vis-à-vis des familles. Si la France consacre 8% de ses dépenses de protection sociale à la famille, le Danemark met le paquet avec 12,6%, tout comme l'Allemagne (10,8%). Il n'y a guère que l'Espagne (5,5%), le Royaume-Uni (6,2%) ou l'Italie (4,2%) à consacrer moins.

### **Ce qui se trame**

Le JDD (Journal du Dimanche) croit savoir que le gouvernement planche actuellement sur une baisse des prestations familiales dans son ensemble. Les allocations seraient plafonnées ou accordées sous conditions de ressources, comme cela est déjà le cas pour la prestation d'accueil du jeune enfant ou les aides au logement. Elles pourraient aussi être soumises à l'impôt sur le revenu. En revanche, le gouvernement ne remettrait pas en cause l'universalité du dispositif.

Didier Migaud a ainsi montré du doigt la majoration des retraites pour les parents de trois enfants. Selon lui, imposer cette prestation pourrait rapporter 800 millions d'euros à l'État. En 2011, ce petit coup de pouce a coûté 8,8 milliards d'euros à la solidarité nationale. Le fiscaliser apporterait de l'argent frais. D'autant plus que le coût de cette prestation est appelé à grimper avec la retraite des papys boomers. Entre 2010 et 2012, son coût a bondi de 12%.

## Une réforme explosive

Régulièrement évoquée, la réforme des « allocs » reste un sujet explosif. Alain Juppé en 1996 qui voulait les taxer ou Lionel Jospin en 1997 qui voulait les conditionner s'y sont cassé les dents. En 2010, rebelote. Le rapport Attali propose de mettre les « allocs » sous conditions de ressources. « Hors de question », répond le gouvernement Fillon.

En 1997 et plus récemment en 2012, Lionel Jospin et François Hollande s'en sont tiré finalement avec une réforme du quotient familial. Une réforme purement fiscale qui fait baisser d'un cran les faveurs fiscales réservées aux ménages avec enfants qui a l'avantage de ne pas toucher au symbole.

(<http://www.directmatin.fr/france/2013-02-18/allocations-familiales-la-france-trop-genereuse-391336>)

## Texte 2

### Faut-il taxer les Allocations familiales ou les plafonner selon les revenus ?

Comme tous les matins je parcours sur le Web les sites d'information, j'y étais ce matin à 6 h 10 et un sondage ouvert en ligne par le site Le Point.fr a retenu mon attention, la question principale posée portait sur la taxation des allocations familiales, et il s'agissait pour voter de cocher dans l'une des réponses proposées.

Pour accéder au résultat il faut voter c'est ce que j'ai fait, pour ma part je n'ai pas attendu que ressurgisse ce serpent de l'océan des inégalités sociales pour avoir une idée sur la question, et j'ai toujours soutenu que les allocations familiales de même que d'autres prestations sociales devraient être modulées par niveau à partir d'un certain niveau de revenus, et en consultant le résultat du vote je n'ai pas été surprise de constater que 31,4% des votants en ligne sont d'avis qu'il est temps de les plafonner à partir d'un certain niveau de revenus, les autres résultats se dispersant entre différentes réponses.

Les autres résultats indiquent que 6,9% sont d'avis que la réduction des déficits est une priorité absolue et qu'il faut imposer les allocations familiales, 23,5% considèrent que les allocations familiales sont un revenu au même titre que les salaires ou les revenus du capital, elle ne doivent pas échapper à l'impôt, par contre 13,9% estiment que la politique familiale de la France est un modèle que nous envie l'Europe, et que remettre en cause son principal instrument risque de faire chuter notre natalité, 24,4% estiment qu'au lieu d'inventer un impôt supplémentaire, il faut baisser le montant des revenus sociaux versés aux Français, et enfin 31,4% comme dit plus haut sont d'avis qu'il est temps de les plafonner à partir d'un certain niveau de revenus.

On sait que les allocations familiales ont été créées à leur origine dans un objectif social à l'initiative de certains patrons d'entreprise, et de certains syndicats patronaux, et certains mouvements entre 1916 et 1932, avec différentes étapes passant des caisses d'allocations familiales à des caisses de compensation, puis le 11 mars 1932 la Loi Landry généralise les allocations

familiales pour tous les salariés de l'industrie et du commerce, l'adhésion des employeurs à une caisse de compensation devenant obligatoire.

On sait aussi que les allocations familiales sont devenues des prestations sociales versées par les Caisses d'Allocations familiales et les Caisses de mutualités sociales agricoles, aux personnes physiques qui assument la charge effective et permanente d'au moins deux enfants de moins de 20 ans, sans conditions de revenus, et sont pour toutes les familles du même montant, quels que soient les revenus, ces mêmes familles avec enfant bénéficient également, sous certaines conditions, d'un abattement sur l'impôt sur le revenu, d'une aide au logement ou encore d'une majoration de la prime pour l'emploi.

À l'après guerre et pendant quelques décennies l'objectif social des allocations familiales se doublait d'une politique nataliste, de nos jours cet objectif nataliste s'est effacé et n'apparaît plus comme prioritaire, la politique familiale sociale prenant le pas sur l'objectif nataliste qui n'est que conjoncturel et lié à certaines époques.

On peut donc concevoir que la politique familiale sociale est devenue tributaire des conditions financières, économiques et sociales du pays et qu'en période de crise financière et économique les conditions d'attribution et le montant des allocations familiales puissent être remis en cause et différentes solutions sont envisagées et discutées, dont la taxation des allocations familiales, ou la baisse, ce qui crée des polémiques tant au niveau politiques que dans les médias, les uns son pour les autres sont contre.

Mais finalement selon le sondage lancé en ligne par le site Le point.fr il apparaît que la taxation des allocations familiales ne retient que 6,9%, et que son imposition ne retient que 23,5% des votes exprimés en ligne et finalement c'est 31,4% qui estiment qu'il est temps de plafonner les allocations familiales à partir d'un certain niveau de revenus.

Voici ci-dessous en copié/collé les résultats du sondage tel qu'il apparaissait ce matin à 6 h 10 sur le site Le point.fr :

**Sondage :**

***Faut-il imposer les allocations familiales ?*** (5 511 votants)

— Oui, la réduction des déficits est une priorité absolue. Voici un moyen comme un autre de faire entrer de l'argent dans les caisses de l'État. (378 votants)

**6,9%**

— Les allocations familiales sont un revenu au même titre que les salaires ou les revenus du capital, elle ne doivent pas échapper à l'impôt. (1 295 votants)

**23,5%**

— Non, la politique familiale de la France est un modèle que nous envie l'Europe, remettre en cause son principal instrument risque de faire chuter notre natalité. (765 votants)

**13,9%**

— Au lieu d'inventer un impôt supplémentaire, baissions le montant des revenus sociaux versés aux Français. (1 343 votants)

**24,4%**

— Il est temps de les plafonner à partir d'un certain niveau de revenus.  
(1 730 votants)

**31,4%**

(<http://francemediacommunication.blogspot.ru/2013/02/faut-il-taxer-les-allocations.html>)

### **A. Chapeaux**

**Texte 1**

---

---

**Texte 2**

---

---

### **B.**

#### **1. Objectifs sociaux des allocations familiales**

---

---

#### **2. Le montant total des prestations sociales et le nombre de familles concernées**

Montant total des prestations sociales	Nombre de familles concernées

#### **3. Particularités actuelles des conditions d'attribution des allocations familiales**

---

---

#### **4. Systèmes d'allocations familiales existant dans d'autres pays de l'UE**

Pays	Caractéristiques des systèmes d'allocations familiales

#### **5. La part des allocations familiales dans les dépenses de protection sociale dans différents pays de l'UE**

Pays	Part des allocations familiales dans les dépenses de protection sociale

#### **6. Les mesures que le gouvernement pourrait prendre pour diminuer le coût des prestations familiales**

---

---

---

### C. Les résultats du sondage ouvert en ligne par le site Le Point.fr (graphique).

**Exercice 8.** Faut-il taxer les Allocations familiales ou les plafonner selon les revenus ? Doit-on s'en tenir au principe d'universalité qui existe en France ? Exprimez votre point de vue personnel sur le sujet, argumentez-le (100-130 mots).

---

---

---

### III. Compréhension orale

**Exercice 9.** Pour accéder au document, cliquez sur [https://www.youtube.com/watch?v=Z0IPxLcD\\_fA](https://www.youtube.com/watch?v=Z0IPxLcD_fA)

Regardez la vidéo « La protection sociale en France » et faites les activités ci-dessous :

1) Formulez en 1 phrase le sujet du document sonore :

---

2) Indiquez si les affirmations du tableau sont vraies, fausses ou non-mentionnées :

Affirmations	vrai	faux	n/m
1. La protection sociale concerne les individus confrontés à des difficultés de la vie quotidienne.			
2. Le risque social c'est la situation qui comporte le risque de se trouver en marge de la société.			
3. Une prestation sociale c'est l'argent versé à l'individu par un organisme de protection sociale.			
4. Les services sociaux fournis aux individus gratuitement ou à prix réduit représentent un des mécanismes de la protection sociale.			
5. Les prestations sociales se basent sur le principe d'assistance.			
6. C'est la Sécurité sociale qui assure la totalité de la protection sociale.			
7. Plusieurs sources contribuent au financement de la protection sociale.			
8. Dans le financement de la protection sociale la part des cotisations sociales est bien supérieure à celle des impôts.			
9. La Contribution Sociale Généralisée est un prélèvement sur le salaire.			

Affirmations	vrai	faux	n/m
10. L'équilibre financier de la protection sociale est la préoccupation majeure du Gouvernement.			

**3) Remplacez les mots ou expressions en italique par leurs équivalents qui figurent dans le document sonore :**

1. La protection sociale permet aux individus de *résister* aux risques sociaux. 2. *Tous les* mécanismes qui permettent de protéger l'individu dans les circonstances *capables d'entraîner* le changement négatif de sa situation financière constituent la protection sociale. 3. Pour financer la protection sociale les salariés *versent des cotisations* tous les mois. 4. *Le but* de l'assistance sociale est de *combattre* la pauvreté. 5. *La stabilité* de la protection sociale constitue *le but majeur* de la société. 6. Des situations engendrant *une diminution* des ressources ou *une augmentation* des dépenses de l'individu sont considérées comme des «risques sociaux».

**4) Complétez le tableau par les mots de la même famille :**

Verbe	Nom (indiquez le genre)
	Vieillesse
Désigner	
	Allocation
Bénéficier	
	Indemnité
Fournir	
	Condition
Provenir	
	Sécurité

#### IV. Expression orale

**Exercice 10.** Qu'est-ce que vous avez appris sur la protection sociale en France ? Faites le compte-rendu du document vidéo « La protection sociale en France ».

**Exercice 11.** Faut-il ou non faire payer les riches ? Et à partir de quel patrimoine et de quel revenu peut-on être considéré comme tel en France ? en Russie ? Serait-il utile d'introduire en Russie un taux progressif d'impôt sur le revenu ? Exprimez votre opinion personnelle sur le sujet. N'oubliez pas d'argumenter votre point de vue !

# Ouvrages de référence

## Bibliographie

1. *Bonenfant J., Lacroix J.* Ressources pour les enseignants et les formateurs en français des affaires.  
<http://dc400.4shared.com/doc/CMn6-jzw/preview.htm>
2. *Danilo M., Penfornis J.-L.* Le français de la communication professionnelle. — P. : Clé international, 1998.
3. *Danilo M., Tazuin B.* Le français de l'entreprise. — P. : Clé international, 1994.
4. Enrichissement de la langue française. Vocabulaire de l'économie et des finances. — P. : Commission générale de terminologie et de néologie, 2006.
5. *Penfornis J.-L.* Le français du droit. — P. : Clé international, 1998.
6. *Penfornis J.-L.* Vocabulaire progressif du français des affaires. — P. : Clé international, 2004.
7. Vocabulaire des affaires. Termes d'emploi recommandés // Journal officiel du 28.07.2001.
8. Александровская Е. Б., Лосева Н. В. *Lire et résumer* : пособие по обучению реферированию на французском языке. М.: Высшая школа, 2004.
9. Багана Ж., Лагнер А. Н. *Деловой французский язык. Le français des affaires* : учеб. пособие. — М.: Флинта; Наука, 2011.
10. Ермакова Р. А. *Rédiger un compte-rendu, une synthèse*. Овладение национально-специфическими жанрами учебной письменной речи на французском языке : учеб. пособие. — Воронеж: Изд-во ВГУ, 2003.
11. Голованова И., Петренко О. *Le français des affaires ? C'est pourtant facile ! Деловой французский ? Это не так трудно!* : учеб. курс. — М.: Просвещение, 2016.
12. Змеёва Т. Е., Николаева И. В., Прилепская М. В. *Французский язык для экономистов* : учеб. пособие. — М.: Международные отношения, 2006.
13. Змеёва Т. Е., Левина М. С. *Французский язык для экономистов* : учебник для академического бакалавриата. — М.: Юрайт, 2016.
14. Кудрявцева Н. Б. *Французский язык: экономика, политика, право* : учеб. пособие по лингвострановедению. — М.: Тезаурус, 2008.
15. Мальцева И. В. *Стратегии выживания предприятий на примере промышленных династий Франции*. — М.: ГУ-ВШЭ, 2007.

## Journaux et magazines

Alternatives économiques. <http://www.alternatives-economiques.fr>  
L'Express. <http://lexpansion.lexpress.fr>

Capital. <http://www.capital.fr>  
Le Figaro. [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr)  
Le Monde. [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Le Nouvel Observateur. <http://tempsreel.nouvelobs.com>

### Sitographie

<http://www.banque-france.fr/>  
<http://www.bourse-introduction.com>  
<http://www.conso.net>  
<http://www.cndp.fr>  
<http://www.dictionnaire-juridique.com>  
<http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr>  
<http://www.droit-du-travail.wikibis.com>  
<http://www.economie.gouv.fr>  
<http://www.economiesolidaire.com>  
<http://www.ecossimo.com>  
<http://www.edubourse.com>  
<http://www.espacefrancais.com>  
<http://www.finance-banque.com>  
<http://www.fonction-publique.gouv.fr>  
<http://www.francebourse.com>  
<http://www.francais.ccip.fr>  
<http://www.france-comite-entreprise.com>  
<http://www.fr.wikipedia.org>  
<http://www.impots.gouv.fr>  
<http://www.industrie.gouv.fr/enjeux/europe/lisbonne.html>  
<http://www.insee.fr>  
<http://www.journaldunet.com/management/pratique/contrats>  
<http://www.lamicrofinance.org>  
<http://www.pratique.fr>  
<http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr>  
<http://www.vie-publique.fr>  
<http://dessinemoleco.com>  
<http://www.tv5monde.com>  
<http://www.rfi.fr>

## **Новые издания по дисциплине «Французский язык» и смежным дисциплинам**

1. *Бартенева, И. Ю.* Французский язык (A1—A2) : учебное пособие для вузов / И. Ю. Бартенева, О. В. Желткова, М. С. Левина. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 332 с. — (Высшее образование).
2. *Бартенева, И. Ю.* Французский язык. A2—B1 : учебное пособие для академического бакалавриата / И. Ю. Бартенева, М. С. Левина, В. В. Хараузова. — 2-е изд., испр. и доп. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 281 с. — (Бакалавр. Академический курс).
3. *Бубнова, Г. И.* Практическая фонетика французского языка с элементами грамматики : учебник и практикум для академического бакалавриата / Г. И. Бубнова, А. Н. Тарасова. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 479 с. — (Бакалавр. Академический курс).
4. *Васильева, Н. М.* Французский язык. Теоретическая грамматика, морфология, синтаксис : учебник для академического бакалавриата / Н. М. Васильева, Л. П. Пицкова. — 3-е изд., перераб. и доп. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 473 с. — (Бакалавр. Академический курс).
5. *Жукова, Н. В.* Французский язык для юристов (B1—B2) : учебник и практикум для академического бакалавриата / Н. В. Жукова, О. Б. Самсонова. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 317 с. — (Бакалавр. Академический курс).
6. *Зайцева, И. Е.* Construire. Французский язык для строительных вузов : учебное пособие для вузов / И. Е. Зайцева. — 2-е изд., испр. и доп. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 173 с. — (Высшее образование).
7. *Змеёва, Т. Е.* Французский язык для экономистов (B1—B2) : учебник для академического бакалавриата / Т. Е. Змеёва, М. С. Левина. — 2-е изд., перераб. и доп. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 440 с. — (Бакалавр. Академический курс).
8. *Круговец, В. С.* Французский язык для изучающих культуру и искусства (A2—B1) : учебное пособие для вузов / В. С. Круговец. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 240 с. — (Высшее образование).
9. *Левина, М. С.* Французский язык в 2 ч. Часть 1 (A1—B1) : учебник и практикум для академического бакалавриата / М. С. Левина, О. Б. Самсонова, В. В. Хараузова. — 3-е изд., перераб. и доп. — М-

ская : Издательство Юрайт, 2019. — 374 с. — (Бакалавр. Академический курс).

10. Левина, М. С. Французский язык в 2 ч. Часть 2 (B1—B2) : учебник и практикум для академического бакалавриата / М. С. Левина, О. Б. Самсонова, В. В. Хараузова. — 3-е изд., перераб. и доп. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 219 с. — (Бакалавр. Академический курс).

11. Левина, М. С. Французский язык. Экономика, менеджмент, политика : учебное пособие для академического бакалавриата / М. С. Левина, И. Ю. Бартенева, О. Б. Самсонова. — 2-е изд., испр. и доп. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 203 с. — (Бакалавр. Академический курс).

12. Мешкова, И. Н. Французский язык для юристов. Статут международного суда ООН (B1—B2) : учебное пособие для вузов / И. Н. Мешкова, О. А. Шереметьева. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 172 с. — (Университеты России).

13. Сергиевский, М. В. История французского языка / М. В. Сергиевский. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 287 с. — (Авторский учебник).

14. Скрелина, Л. М. История французского языка : учебник для бакалавров / Л. М. Скрелина, Л. А. Становая. — 3-е изд. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 463 с. — (Бакалавр. Академический курс).

15. Степенная, Т. П. Французский язык для изучающих экологию и рациональное природопользование (B2). *Grands problemes de l'environnement* : учебное пособие для академического бакалавриата / Т. П. Степенная, В. Г. Лядский. — 2-е изд., испр. и доп. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 199 с. — (Бакалавр. Академический курс).

16. Французский язык для филологов. *Manuel de francais + CD* : учебник для академического бакалавриата / Т. М. Ушакова [и др.] ; под редакцией Т. М. Ушаковой. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 575 с. — (Бакалавр. Академический курс).

17. Ходькова, А. П. Французский язык. Лексико-грамматические трудности : учебное пособие для вузов / А. П. Ходькова, М. С. Аль-Ради. — Москва : Издательство Юрайт, 2019. — 189 с. — (Университеты России).